

## **Table of Contents**

La Presse Clandestine dans la Belgique Occupee.  Jean Massart.  AVANT-PROPOS.  I. CE QUI EST DEFENDU ET CE QUI EST TOLERE.  A. LES PUBLICATIONS PROHIBEES.  B. LES PUBLICATIONS PERMISES.  La Belgique coupable  II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE.  C. L'UNION MORALE DES BELGES.  D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE.  III. COMMENT LES ALLEMANDS SE COMPORTENT EN BELGIQUE.	1
AVANT-PROPOS.  I. CE QUI EST DEFENDU ET CE QUI EST TOLERE.  A. LES PUBLICATIONS PROHIBEES.  B. LES PUBLICATIONS PERMISES.  La Belgique coupable.  II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE.  C. L'UNION MORALE DES BELGES.  D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE.	1
A. LES PUBLICATIONS PROHIBEES B. LES PUBLICATIONS PERMISES La Belgique coupable. II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE C. L'UNION MORALE DES BELGES D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE	
B. LES PUBLICATIONS PERMISES.  La Belgique coupable.  II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE.  C. L'UNION MORALE DES BELGES.  D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE.	3
B. LES PUBLICATIONS PERMISES.  La Belgique coupable.  II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE.  C. L'UNION MORALE DES BELGES.  D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE.	3
II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE	
II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE	35
D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE	
	113
III. COMMENT LES ALLEMANDS SE COMPORTENT EN BELGIOUE	118
III. COMMENT BED REBEM RIDD DE COM ORTERT BRUBEOLOGE	147
A. LA FEROCITE.	
1. Quelques exemples d'inhumanite.	
B. LA FOURBERIE.	177
LE PRIX D'UNE ENTENTE ANGLO-ALLEMANDE	185
Morale a double face.	
D. L'EXPLOITATION SYSTEMATIQUE DE LA BELGIQUE	201
CONCLUSION	217

#### **Jean Massart**

This page copyright © 2004 Blackmask Online.

http://www.blackmask.com

- AVANT-PROPOS
- I. CE QUI EST DEFENDU ET CE QUI EST TOLERE
- A. LES PUBLICATIONS PROHIBEES
- B. LES PUBLICATIONS PERMISES
- La Belgique coupable.
- II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE
- C. L'UNION MORALE DES BELGES
- D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE
- III. COMMENT LES ALLEMANDS SE COMPORTENT EN BELGIOUE
- A. LA FEROCITE
- 1. Quelques exemples d'inhumanite.
- B. LA FOURBERIE
- LE PRIX D'UNE ENTENTE ANGLO-ALLEMANDE
- Morale a double face.
- <u>D. L'EXPLOITATION SYSTEMATIQUE DE LA BELGIQUE</u>
- CONCLUSION

Credits: Renald Levesque and Distributed Proofreaders

JEAN MASSART

VICE-DIRECTEUR DE LA CLASSE DES SCIENCES DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE

LA

PRESSE CLANDESTINE

DANS LA

BELGIQUE OCCUPEE

AVEC VINGT-SIX FAC-SIMILES HORS TEXTE

CE LIVRE EST VENDU AU PROFIT DES OEUVRES DE SOUTIEN DES BELGES

1917

#### AVANT-PROPOS

Dans un autre livre, Comment les Belges resistent a la domination allemande [1], j'ai essaye de montrer combien la mentalite allemande differe de la notre: a la terreur que l'Allemand pretend inspirer, le Belge

repond par le calme le plus profond—et le plus agacant aussi—et par un humour ingenu.

[Note 1: Chez Payot, a Paris et a Lausanne.]

Le present ouvrage a pour objet de mettre en lumiere l'une des modalites de cette resistance: la publication et la distribution clandestines de journaux, brochures, livres, cartes illustrees, etc.

Alors que le livre precedent etait base sur des documents venant d'outre-Rhin, ou du moins revetus de l'estampille officielle de la censure allemande, celui-ci n'utilise guere que des ecrits non censures. Le lecteur appreciera ainsi le contraste entre les deux genres de litterature.

Jusqu'en aout 1915, j'ai pu collaborer a la presse prohibee. Depuis que je me suis evade de mon pays, j'ai eu a ma disposition la plupart des publications clandestines paraissant en Belgique. Pourtant j'ai du parfois me contenter de copier les articles qui sont reproduits dans les journaux belges paraissant en Hollande.

\* \* \* \* \*

Tout journal publie deux sortes d'articles: ceux qui sont ecrits specialement pour ses lecteurs, et ceux qui sont decoupes dans d'autres journaux ou revues. La presse clandestine belge est redigee presque uniquement par des personnes de bonne volonte, et non par des journalistes professionnels, que leur style ferait trop facilement reconnaitre. Les articles dont la forme est la meilleure sont donc, on le comprend sans peine, ceux qui sont empruntes aux publications etrangeres. Mais ceux—ci, nous les supposons connus; c'est pourquoi on ne trouvera dans ce livre presque rien de *La Soupe* ni de la *Revue hebdomadaire de la Presse francaise*, qui sont les plus considerables de nos journaux defendus, mais qui ne donnent guere que des reimpressions ou des traductions.

Nous copions presque toujours les articles en entier, sans coupures. Nous avons vu trop clairement, par le parti que les Allemands tirent des amputations de documents, combien ce procede est malhonnete. Si la piece est vraiment trop longue et renferme des parties sans aucun interet pour nous, nous indiquons ou ont ete faites les coupures.

Il a fallu faire un choix entre les articles. Nous ne reprenons que ceux qui montrent le mieux l'opposition entre la mentalite belge et la mentalite allemande.

Le texte ecrit par l'auteur est aussi reduit que possible; il n'est la que pour aider le lecteur a apprecier pleinement l'action de la presse clandestine; il fallait pour cela indiquer l'etat d'esprit du Belge avant la publication des articles et l'influence qu'ils ont eue sur sa mentalite.

\* \* \* \* \*

Afin d'eviter les redites, je ne reproduis pas en general dans ce livre—ci les affiches, proclamations, articles, photographies, etc., deja donnes dans *Comment les Belges resistent a la domination allemande*.

\* \* \* \* \*

Les ecrits prohibes ne sont qu'un episode presque insignifiant dans la lutte de chaque jour que les Belges de Belgique ont a soutenir contre les exigences de plus en plus apres et de plus en plus injustifiees du pouvoir occupant. Mais mieux qu'aucun autre mode d'activite, la presse clandestine permet a l'etranger de saisir sur le vif l'incompressible energie et la persistante bonne humeur d'un peuple qui refuse de se laisser ecraser.

J. M.

Antibes (Villa Thuret), janvier 1917.

LA PRESSE CLANDESTINE DANS LA BELGIQUE OCCUPEE

# I. CE QUI EST DEFENDU ET CE QUI EST TOLERE A. LES PUBLICATIONS PROHIBEES

#### 1. Importation de journaux et de livres.

Pendant les deux premieres semaines de la guerre, la population bruxelloise put participer a la fievre universelle. Le 20 aout 1914, changement complet. Le matin, les journaux avaient encore ete vendus par les crieurs affaires. Le soir, plus rien: les Allemands etaient dans la ville, et pas un seul journal n'avait accepte leur censure; bien plus, le materiel de certaines imprimeries avait ete rendu volontairement inutilisable.

A l'excitation des premiers jours succedait sans transition le calme le plus lugubre. Bientot parurent les affiches allemandes annoncant les succes de nos ennemis: la prise de Namur, la defaite des Français dans le Luxembourg, le siege de Maubeuge, l'entree des Autrichiens en Serbie, puis la marche rapide des armees allemandes sur Paris, que les corps de cavalerie allaient atteindre en deux jours.

Bien entendu, les Bruxellois refusaient de croire les "nouvelles officielles" allemandes, d'autant plus que leur bourgmestre venait d'infliger a l'autorite occupante un dementi qu'elle s'etait bien gardee de relever [2].

[Note 2: Voir DAVIGNON, La Belgique et l'Allemagne, p. 29, et J. MASSART, Comment les Belges resistent a la domination allemande, fig. 2.]

Du reste, leurs bataillons en route "vers Paris" n'avaient pas fini de defiler au pas de parade, musique en tete, a travers la ville, que deja des audacieux avaient organise un service d'importation de journaux: *Le Matin* et *La Metropole* d'Anvers, *La Flandre liberale* et *Le Bien public*, de Gand. A partir des derniers jours d'aout, le commerce clandestin fonctionnait avec regularite, et nous lisions, des 9 heures, a Bruxelles, *La Flandre liberale* qui se vendait le meme matin a Gand. Les premiers exemplaires sortant de presse etaient apportes en automobiles jusque tout pres des avant–postes allemands de Ninove, de Lennick ou de Hal, a une quinzaine de kilometres de Bruxelles. La, les paquets etaient enfouis dans des paniers de legumes et amenes ainsi en ville. On les deballait dans l'arriere–salle de quelque cabaret qui changeait tous les jours. Immediatement les camelots se mettaient en campagne. Les uns se postaient dans les grandes arteres et aux carrefours, ou ils vendaient ostensiblement des cartes illustrees, des insignes patriotiques ou des journaux autorises par la censure. Tout bas ils ajoutaient: "*La Flandre?*—Combien?" C'etait d'habitude 75 centimes, l'avant–midi, mais plus tard on l'obtenait pour 40 ou 50 centimes. D'autres, munis de quelques caissettes de raisins, se rendaient dans les faubourgs. Les fruits n'etaient la que pour donner le change et pour permettre aux vendeurs de sonner chez leurs clients habituels; des que la porte s'etait refermee sur eux, les journaux sortaient du fond des poches.

Les charrettes des maraichers apportaient a Bruxelles, en meme temps que les feuilles belges, des journaux etrangers. Les plus lus etaient: *Le Journal*, *Le Petit Parisien*, *Le Matin* (de Paris), *Le Temps*, *The Times*, *The Daily Mail*, parfois *De Tijd* et *De Telegraaf*; tres rarement *Le Journal de Geneve*.

De loin en loin, les policiers allemands reussissaient a saisir la contrebande. Ce jour-la nous n'avions les gazettes que l'apres-midi, par des marchands irreguliers agissant isolement; *La Flandre liberale* ou *La Metropole* coutait alors 2 ou 3 francs.

Cette organisation fonctionna normalement, malgre les severites allemandes, jusqu'a la prise d'Anvers et a l'occupation des Flandres (en dehors de la boucle de l'Yser). A partir de la mi-octobre, les derniers quotidiens belges disparurent de la Belgique occupee. Quelques-uns reparurent ailleurs: *L'Independance belge* a Londres, *La Metropole* egalement a Londres, sur une page de *The Standard*, *Le XXe Siecle* au Havre. Ils nous etaient apportes en meme temps que les journaux français et anglais.

Parfois nous recevions l'un ou l'autre des journaux occasionnels publies a l'etranger par des Belges. L'Echo d'Anvers a Bergen-op-Zoom, Les Nouvelles et Le Courrier de la Meuse a Maestricht, L'Echo belge, Vrij Belgie et Belgisch Dagblad a la Haye, La Belgique a Rotterdam, De Vlaamsche Stem a Amsterdam, De Stem uit Belgie et La Belgique nouvelle a Londres, Le Franco-Belge a Folkestone, Le Courrier belge a Derby, La Patrie Belge et La Nouvelle Belgique a Paris, Le Courrier de l'Armee (De Legerbode) et Het Vaderland au Havre, Ons Vaderland et De Belgische Standaard a La Panne (Belgique libre).

De jour en jour, la circulation entre la Hollande et la Belgique etait rendue plus difficile: les sentinelles avaient ordre de tirer sur les marchands de journaux qui tentaient de franchir la frontiere, et elles n'hesitaient pas a le faire. Mais meme apres que la frontiere eut ete garnie d'une rangee de fils electrises, puis de deux rangees, et enfin de trois rangees, et apres qu'on y eut delimite une zone ou il etait defendu de penetrer, les journaux etrangers continuerent a se faufiler en Belgique. Bien rares sont les jours ou les fraudeurs sont tous arretes ou tous tues[1]. Assez souvent pourtant des periodiques volumineux comme *The Times* trouvent acheteur a 200 francs. Mais en general *The Times* se vend 5 francs et les journaux français coutent de 2 a 3 francs.

La vente dans la rue a presque entierement cesse: les risques sont trop grands. Des espions allemands accostent les marchands de journaux censures et essaient de se faire remettre une feuille prohibee. Si le camelot a le malheur d'acquiescer, l'Allemand lui met aussitot la main au collet. C'est une affaire de ce genre qui a valu a la ville de Bruxelles une amende de 5 millions. Un sous—officier en civil, jouant au mouchard, voulait apprehender un vendeur qui lui avait cede un prohibe. Mais le marchand resistait et l'espion se mit a le frapper a tour de bras. Deux agents de la police bruxelloise, De Rijcke et Seghers, ne sachant pas qu'ils se trouvaient en presence d'un espion (car il avait ete entendu que les policiers allemands porteraient toujours un signe distinctif), prirent fait et cause pour le marchand qu'ils croyaient injustement attaque par un particulier. D'ou condamnation de De Rijcke a cinq ans de prison et de Seghers a trois ans; de plus, la ville de Bruxelles fut frappee d'une amende de 5 millions[3].

[Note 3: En decembre 1914, les sentinelles allemandes abattirent deux marchands de journaux a Putte (province d'Anvers). En juillet 1915, furent tues dans le Limbourg quatre personnes transportant des correspondances et des journaux.]

\* \* \* \* \*

En meme temps que les journaux, on introduit des livres et des brochures. Nous pouvons lire ainsi tout ce qui s'imprime d'interessant a l'etranger. Le nombre d'exemplaires importes n'est d'ordinaire que de quelques dizaines, mais on ne les laisse pas moisir dans les bibliotheques. Ils passent sans interruption de main en main, jusqu'au jour ou une perquisition les fait tomber entre les mains des policiers allemands.

Alors que les journaux prohibes sont l'objet d'un commerce regulier, qui fait vivre beaucoup de monde, les livres sont au contraire introduits pour le compte de medecins, d'avocats, de professeurs, d'artistes, etc., qui ne poursuivent pas un but de lucre. Ainsi les ouvrages de Bedier, *Les Crimes allemands*; de Weiss, *La Violation de la neutralite belge et luxembourgeoise par l'Allemagne*; de Durkheim et Denis, *Qui a voulu la guerre?* se sont vendus par centaines a 75 centimes (au lieu de 50 centimes). Au meme prix on pouvait acheter Van den Heuvel, *La Neutralite belge. J'accuse* vaut 5 francs; Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale*, 3f 50. On introduit meme des ouvrages volumineux; par exemple le livre de Jan Feith, *De Oorlog in Prent*, qui se vend

9 francs, et *King Albert's Book*; celui-ci valait d'abord 5 francs, mais la demande intense dont il etait l'objet fit rapidement monter son prix, et les derniers exemplaires trouverent amateur a 20 francs (au profit d'oeuvres charitables).

Aux imprimes etrangers circulant sous le manteau a Bruxelles, il faut ajouter ceux qui ont paru en aout et septembre 1914 avant la grande severite de la censure, mais qui furent interdits apres coup. Citons: *Adolphe Max, son administration du 20 aout au 26 septembre 1914*; *Lettre ouverte d'un Hollandais a un ami allemand*; *La Derniere Entrevue du Chancelier allemand et de Sir E. Goschen*; *Discours prononces a la Chambre des Communes et a la Chambre des Deputes de France*, etc.

#### 2. Reimpression de journaux et de livres.

On comprend que, malgre l'activite des introducteurs de journaux et de livres etrangers, il n'y ait que quelques privilegies qui puissent les lire dans le texte original. Il etait pourtant urgent d'immuniser la population tout entiere contre le virus allemand, qui sans cela aurait pu s'infiltrer dans les esprits et enerver les courages. C'est pourquoi on se preoccupa tout de suite de renseigner les Bruxellois sur la marche des operations militaires. Chaque jour, de multiples personnes achetent des journaux anglais et français, et copient a la machine a ecrire les passages les plus saillants. Les feuillets sont ensuite distribues en cachette, soit gratuitement, soit a un prix minime (et le plus souvent au profit de la Croix–Rouge ou du Comite national de secours et d'alimentation).

Ces sortes de journaux, qui sont au nombre d'une quinzaine, combattent sans repit l'influence demoralisante des affiches allemandes. Rien d'etonnant donc a ce que les autorites s'efforcent de depister les dactylographes. Naturellement, c'est surtout par le moyen d'agents provocateurs qu'on met la main sur les editeurs de nouvelles de la guerre. Mais autre chose est d'emprisonner un patriote et d'arreter une propagande patriotique: a peine un editeur est—il condamne qu'un autre prend sa place.

A cote des feuillets qui permettent aux lecteurs de suivre au jour le jour les evenements de la guerre, d'autres oeuvres reimpriment des chroniques, des poesies, des manifestes, des discours, des documents diplomatiques, des articles de tout genre.

L'une de ces oeuvres est la *Revue hebdomadaire de la Presse francaise*, qui parait regulierement en fascicules de seize pages. Elle se dit "soumise a la censure K. K." (pl. IX) et donne, outre quelques articles originaux, des extraits de journaux francais, tels que *Le Temps, Le Figaro, Le Matin, Le Journal des Debats...* ou suisses, comme *Le Journal de Geneve* et *La Gazette de Lausanne*; elle reproduit aussi des articles du *Bureau documentaire belge*, du *Courrier de l'Armee belge*, du *XXe Siecle*, de *L'Echo belge* et d'autres journaux belges. De temps en temps un numero est consacre en entier a un seul auteur. C'est ainsi que la *Revue* a reproduit *Sur la Voie glorieuse*, d'Anatole France, et une belle serie de dessins de Louis Raemaekers. (Pour ceux–ci elle s'excuse de n'avoir pas pu les faire "grafer au purin".)

L'Echo de ce que les journaux censures n'osent ou ne peuvent pas dire parait a intervalles irreguliers.

Une autre publication du meme genre, *La Soupe*, donne chaque semaine une cinquantaine de pages dactylographiees, ce qui equivaut a plus de cent pages d'un volume in–8. C'est par elle que nous avons connu les *Rapports de la Commission d'enquete belge*, des extraits du *Livre Bleu* et du *Livre Jaune*, le texte francais de *l'Appel des 93 Intellectuels allemands* et une douzaine de ripostes a ce manifeste, la *Lettre de M. Romain Rolland a Gerhart Hauptmann* et la reponse de celui–ci, les poesies de M. Rostand (*La Cathedrale*), de M. Miguel Zamacois (*La Cathedrale de Reims*, *Les Belges*), d'Emile Verhaeren (*La Belgique sanglante*), la *Lettre pastorale* de Mgr Mercier, *La Belgique martyre* de M. Pierre Nothomb, les discours de M. Henry Carton de Wiart a l'Hotel de Ville de Paris, de M. Lloyd George au Queen's Hall, de M. Maurice Maeterlinck a la Scala de Milan, les lettres de Me Theodor au baron von Bissing, les sermons du R. P. Janvier, de M. Bloch, grand rabbin de Belgique, etc., etc.

La meme revue nous tenait aussi au courant des methodes de la propagande allemande. Elle nous a permis de juger a leur juste valeur, qui est peu elevee, les publications de propagande tudesques: *Journal de la guerre*, *La Guerre*, *Die Wahrheit ueber den Krieg* (La verite au sujet de la guerre), *Sturmnacht in Loewen* (Nuit d'alarme a Louvain), etc. Ces extraits ont ete largement repandus. Nous estimions en effet que rien n'est plus utile a notre propagande que de donner de la publicite aux brochures de propagande de nos ennemis, afin de montrer a tous comment ils torturent la verite. Ainsi en publiant leur recit, *Cruaute contre un couvent* [4], ils nous ont rendu un service inappreciable, tant les mensonges y sont lourds et evidents. Furent egalement traduits et publies les articles de M. le capitaine Bloem (*La Campagne des atrocites*) [5], de M. von Bissing fils (*La Belgique sous l'administration allemande*) [6], etc.

[Note 4: Voir Comment les Belges resistent..., p. 278.]

[Note 5: Ibid., p. 232.]

[Note 6: Ibid., p. 409.]

Beaucoup de dessins aussi ont ete reproduits par les Belges, soit par des procedes mecaniques, soit par la photographie. Citons un seul cas. On avait reussi a faire entrer en Belgique un exemplaire des admirables dessins de M. Louis Raemaekers: *De Toppunt der Beschaving*. Il passait rapidement d'une maison a l'autre jusqu'au jour ou il fut decouvert par les Allemands lors d'une visite domiciliaire. Inutile de dire qu'il fut aussitot retire de la circulation. Toutefois, l'un des premiers possesseurs de la collection avait eu soin de photographier toutes les planches, et bientot l'exemplaire unique fut remplace par une foule de copies.

Plus tard, un prohibe special, *La Cravache*, a repandu par tout le pays les dessins de Raemaekers.

Meme de la musique fut imprimee en cachette et vendue a Bruxelles. *Tipperary*, par exemple, coutait 1 franc (au profit d'oeuvres charitables), pendant l'hiver 1914–1915.

\* \* \* \* \*

Nous n'avons guere parle que des reproductions par la dactylographie ou la photographie. Mais des procedes aussi encombrants ne sont naturellement pas applicables a des ouvrages de longue haleine. Ceux—ci sont donc reimprimes par la typographie. Le premier livre qui fut ainsi reproduit est celui de Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale*. Nous avions recu quelques exemplaires de la Suisse,—par l'Allemagne!—mais l'epaisseur du papier rendait leur dissemination assez penible. C'est pourquoi on le reimprima sur papier fin. Depuis lors, on a reedite les articles de Pierre Nothomb, *La Belgique martyre*; ceux du baron Beyens, *L'Empereur Guillaume, La Famille imperiale*; *Les Rapports de la Commission d'enquete belge*; *Le Livre Jaune*, et bien d'autres. *La Libre Belgique* a donne en supplement *J'accuse*. L'operation la plus delicate fut la traduction en francais du *King Albert's Book*. On en avait vendu plusieurs milliers d'exemplaires au profit de La Soupe (c'est le nom que porte a Bruxelles le Comite national de Secours et d'Alimentation). Mais une deuxieme edition etait devenue necessaire. Or, voila qu'au milieu du tirage les Allemands envahissent les ateliers et saisissent, en meme temps que le personnel, la composition, le papier, les feuilles deja tirees et tout le materiel de l'imprimerie. Ils se croyaient debarrasses definitivement du *Livre du Roi Albert* quand, a leur profonde vexation, une semaine apres, 10.000 nouveaux exemplaires apparurent sur le marche clandestin.

Autre exemple de reimpression. En mai 1916, a paru a Arlon une "edition de guerre" du livre de M. H. Grimauty, *Six Mois de guerre en Belgique, par un soldat belge*.

3. Les publications originales.

Voyons maintenant les plus interessantes de nos publications: les journaux et les brochures donnant, non des reimpressions de livres, de chroniques, de poesies... faites a l'etranger pour l'etranger, mais des articles ecrits par des Belges residant en Belgique a l'intention de leurs co-prisonniers.

La toute premiere place est tenue par un journal, *La Libre Belgique*. Du 1er fevrier 1915 au 31 decembre 1916, il en a paru 100 numeros.

Ceux—la seuls qui ont vecu sous une tyrannie tracassiere et abhorree peuvent comprendre avec quelle curiosite ardente on attend *La Libre Belgique*.

Quand le prochain numero paraitra-t-il? Nul ne le sait, car le journal est *regulierement irregulier*, comme le dit le sous-titre.

Comment nous parviendra—t—il? On ne le sait pas non plus. Tantot il est depose sous enveloppe dans la boite aux lettres, tantot un ami vous le glisse mysterieusement dans la main, tantot on le trouve en bonne place sur sa table de travail (c'est de cette maniere que M. le baron von Bissing le recoit).

Ou l'imprime-t-on? Mystere. A en croire la manchette du journal, son adresse telegraphique est "Kommandantur Bruxelles". Quant au bureau et a l'administration, "ne pouvant etre un emplacement de tout repos, ils sont installes dans une cave automobile"!!

Quels sont les auteurs? Les jesuites, disent les uns; les francs-macons, assurent les seconds. Deux assertions aussi exactes l'une que l'autre; car il n'y a plus en Belgique ni clericaux, ni socialistes, ni liberaux, ni flamingants, ni wallingants: il n'y a que des Belges, animes d'une meme ardeur et accomplissant indistinctement leur devoir patriotique.

A combien tire—t—il? A 10.000, assure—t—on. Mais nul ne pourrait le dire avec precision, pas meme ceux qui sont ses plus audacieux propagateurs. Celui qui se charge de repandre *La Libre Belgique* recoit de chaque numero un certain nombre d'exemplaires. Il en fait trois ou quatre paquets qu'il remet a autant d'amis; chacun de ceux—ci partage de nouveau son stock entre un petit nombre de personnes sures, et ainsi de suite jusqu'a ceux qui distribuent le journal aux "clients".

Chaque distributeur sait donc de qui il recoit les numeros et a qui il les remet, mais il ignore quels sont les echelons superieurs et inferieurs. Chacun repartit ses exemplaires entre quelques personnes qu'il connait bien; il n'est donc pas oblige d'inscrire leurs noms.

On saisit les avantages de cette facon de proceder. Si, lors d'une visite domiciliaire, la police de la Kommandantur a accidentellement la chance de mettre la main sur un paquet de numeros de *La Libre Belgique*,—tout arrive!—elle pourra condamner le detenteur a quelques milliers de marks d'amende, s'il est riche, ou a quelques mois de prison, s'il n'a pas de fortune; mais on ne saura pas encore a qui les exemplaires sont destines, ni surtout quelle est leur origine. Le talent de conspirateur des Belges s'est si bien aiguise, et les intermediaires entre le directeur et les lecteurs sont si nombreux que, lorsqu'on a une idee a soumettre aux redacteurs, il faut de dix a quinze jours pour que le message arrive d'echelon en echelon jusqu'a la "cave automobile".

De temps en temps, la premiere page du journal est illustree. Le n deg. 50 nous montre Guillaume II en enfer, d'apres le tableau bien connu d'Ant. Wiertz, "Napoleon en enfer". Le n deg. 52 donne un bon portrait du roi Albert. Le numero anniversaire (n deg. 62) nous montre le pauvre baron von Bissing au milieu d'une montagne de mandats de perquisitions destines a mettre la main sur les redacteurs de *La Libre Belgique*; on y represente aussi la cave automobile ou siege la redaction, celle ou fonctionne la machine a imprimer et celle ou se fait l'emballage; puis la perquisition dans un water—closet et l'arrestation de la statue d'Andre Vesale

(voir page suivante et pl. II). Le n deg. 83, "censure le 21 juillet 1916", donne a l'occasion de la fete nationale belge un dessin, "Vers la gloire", entoure d'un cadre aux couleurs belges (pl. IV). Le n deg. 81 publie une reproduction d'une carte illustree qui a ete vendue en Allemagne, avec le lion belge chevauche par un Prussien (pl. III).

Mais la meilleure image reste celle du n deg. 30, reproduisant un "instantane" du gouverneur general, baron von Bissing, lisant *La Libre Belgique* [7]. A partir de ce moment, ce ne fut plus une recompense de 5.000 francs qui etait offerte au denonciateur de *La libre Belgique*, mais une prime de 25.000 francs, puis de 75.000 francs. Ils nous prennent pour des Allemands! Ils s'imaginent que l'interet nous fera oublier le devoir!

#### [Note 7: Voir Comment les Belges resistent..., fig. 1.]

Cependant nos tyrans mettent tout en oeuvre pour echapper au cauchemar de *La Libre Belgique*. Au printemps de 1915, des perquisitions ont mis sens dessus dessous les maisons de tous ceux qui pouvaient etre soupconnes d'aider a sa propagation. Nous vivions dans une incertitude perpetuelle; a chaque coup de sonnette, nous nous demandions si ce n'etait pas pour une visite domiciliaire. On publiera apres la guerre la liste des maisons qui furent fouillees de la cave au grenier, sans que la police ait reconnu sous leur maquillage les paquets de *La Libre Belgique*.

La traque aux prohibes se poursuit dans la rue. On arrete les avocats, les employes de bureau, les fonctionnaires, bref tous ceux qui sont munis d'un portefeuille, et on leur bouleverse leurs papiers pour y decouvrir *La Libre Belgique*.

Les Bruxellois racontent que la Kommandantur a recu plusieurs fois des lettres anonymes donnant des renseignements precis sur le local ou s'elabore *La Libre Belgique*. La police arrivait en grand secret, se faisait ouvrir la maison, descendait vivement tel escalier, enfilait le couloir, poussait la porte indiquee sur le plan et debouchait dans un water–closet. La "chronique theatrale" du n deg. 39 de *La Libre Belgique* raconte une equipee de ce genre, ainsi que la mesaventure des Allemands allant arreter Andre Vesale dont la statue se dresse sur la place des Barricades a Bruxelles!

Voici quelques faits qui donneront une idee de l'acharnement avec lequel *La Libre Belgique* est poursuivie. Un redemptoriste, le R. P. Verriest, a ete condamne a 4.000 marks d'amende pour s'etre occupe de la repandre. Par jugement du tribunal militaire d'Anvers, en date du 18 fevrier 1916, trente—deux personnes ont ete condamnees a des peines de trois a dix—huit mois de prison pour avoir procede a la distribution de journaux prohibes. Le tribunal militaire de Hasselt a condamne un restaurateur et sa femme a des amendes et a la fermeture pendant six semaines de leur cafe *In het Vosken* pour avoir repandu *La Libre Belgique*. Le bourgmestre interimaire de Bruxelles, M. Lemonnier, a vu bouleverser son habitation particuliere et son bureau a l'Hotel de Ville: on ne decouvrit rien, naturellement. M. Lemonnier protesta contre ces agissements, le 27 decembre 1915:

#### MONSIEUR LE GOUVERNEUR GENERAL,

La police allemande vient de pratiquer des perquisitions dans mon cabinet a l'Hotel de Ville et dans ma maison privee.

Comme particulier, je ne songerais pas a me plaindre d'etre traite comme tant de mes concitoyens, mais en qualite de faisant fonctions de bourgmestre, je dois elever une protestation contre cette perquisition qui, pratiquee dans l'Hotel de Ville, porte la plus grave atteinte a la dignite et a l'autorite du premier magistrat de la cite, au moment ou il a besoin de tout le prestige dont sont entourees ses fonctions pour assurer et maintenir l'ordre et la tranquillite publique.

Agreez, etc.

Le Bourgmestre faisant fonctions,

#### M. LEMONNIER.

La reponse fut digne de la brutalite allemande:

Bruxelles, le 1er janvier 1916.

A la lettre du 27 decembre 1915, n deg. 4864, j'ai l'honneur de repondre que la police militaire a eu des motifs fondes pour faire une perquisition domiciliaire aussi bien dans votre habitation privee que dans votre cabinet officiel.

Votre protestation contre les operations de perquisitions pratiquees dans votre cabinet officiel est sans fondement et sans objet, attendu que vous ne pouvez invoquer des privileges speciaux pour les locaux officiels de l'Hotel de Ville.

#### (s.) Frhr. VON BISSING.

En juin 1916, ils ont mis en prison, pretendument pour avoir propage *La Libre Belgique*, un jeune homme de seize ans, M. Leon Lenertz, fils d'un chef des travaux graphiques de l'Universite de Louvain qui fut fusille devant sa maison du boulevard de Tirlemont pendant la nuit tragique du 25 au 26 aout 1914.

En septembre 1916, sept des principaux imprimeurs de Gand ont ete mis sous les verrous. Ils devaient y rester, paraît—il, jusqu'a ce que les redacteurs de *La Libre Belgique* se soient fait connaître. Toutefois on ne les a gardes que pendant un bon mois.

C'est surtout dans les couvents que M. le baron von Bissing s'obstine a chercher les redacteurs des journaux clandestins.

Le college Saint-Michel, qui est le principal etablissement des Jesuites a Bruxelles, a ete a diverses reprises fouille et bouleverse de fond en comble; le pere Dubar fut condamne a douze ans de travaux forces.

Perquisitions au college Saint-Michel.

Samedi 18 mars, de grand matin, 80 bandits prussiens armes jusqu'aux dents se sont presentes aux fins de perquisition au college Saint-Michel, boulevard Saint-Michel, a Bruxelles.

Apres que tous les eleves eurent ete licencies, ils ont commence leurs exploits, et, naturellement, puisqu'il n'y avait rien a saisir, ils s'en sont retournes Gros–Jean comme devant.

Ces imbeciles etaient a la recherche de... La Libre Belgique.

Von Bissing a, une fois de plus, fait buisson creux. Et l'automobile insaisissable roulait..., roulait toujours...

(Echo de ce que les journaux censures n'osent ou ne peuvent pas dire, avril 1916, p. 33.)

Le 4 juin 1916, le gouverneur general s'adressa a Mgr Heylen, eveque de Namur, pour l'amener a agir sur son clerge. Apres avoir signale combien il lui est penible de se montrer severe—severe, mais juste—envers les

pretres, il invoque... parfaitement, il invoque la Convention de La Haye. Puis il ajoute:

Si l'on veut obtenir que les condamnations soient evitees, on ne peut l'attendre que d'une conduite calme et exempte de politique des ecclesiastiques eux-memes.

Et c'est pour cette raison que je m'adresse a Votre Grandeur avec la priere d'agir sur vos subordonnes de maniere qu'ils s'abstiennent dans l'exercice du ministere sacre et ailleurs encore de toute activite politique, et moins encore qu'ils se rendent coupables de transgressions graves de mes prescriptions. Il importerait surtout de les detourner de la diffusion d'ecrits inadmissibles, a laquelle des ecclesiastiques ont recemment pris une grande part.

M'est-il permis de prier Votre Grandeur de me faire savoir si je puis compter sur Sa collaboration dans le sens indique? Au surplus, je ne demande que la tenue des garanties auxquelles l'Episcopat a souscrites, en son temps, en ce qui concerne la bonne conduite du clerge.

Voici quelques passages de la reponse de Mgr Heylen:

Namur, 15 juin 1916.

#### EXCELLENCE,

Je suis heureux de constater, par la lettre de Votre Excellence en date du 4 juin, qu'elle se rend parfaitement compte de l'effet deplorable et excitant que produisent sur le peuple belge les arrestations journalieres d'ecclesiastiques, leur emprisonnement, leur condamnation, la deportation d'un certain nombre dans les prisons ou les camps de l'Allemagne.

A plusieurs reprises, j'ai fait connaître mon sentiment sur ces objets et je le redirai aujourd'hui a Votre Excellence, avec une entiere franchise. Le maintien de la tranquillite dans le pays n'est pas favorise—loin de la—par ces procedes d'intimidation et de violence; il s'obtiendrait plus efficacement par une conduite qui serait en harmonie avec le temperament du peuple belge.

\* \* \* \* \*

Sur ce point, l'autorite allemande ne peut oublier qu'elle a aussi des devoirs a remplir, et nous n'avons pas moins le droit qu'elle—meme d'en appeler a la Convention de La Haye. Cette Convention n'est pas faite seulement dans l'interet de l'envahisseur, mais aussi du pays occupe; a celui—ci elle assure le respect de ce qu'il y a dans l'ame humaine de plus eleve et de plus noble, l'amour de la patrie, et elle impose a l'armee occupante d'eviter tout outrage a ce patriotisme; or, nous subissons a ce sujet de douloureuses violences et c'est ce que nous deplorons avec le plus d'amertume dans l'occupation allemande.

Il semble qu'on veuille partout contrarier, etouffer, reprimer le sentiment patriotique, dont le maintien est pourtant un droit et est, de plus, indispensable a la tranquillite du peuple. Je citerai seulement deux faits. Au mois de decembre dernier, a l'occasion d'un envoi de vivres aux prisonniers de mon diocese internes en Allemagne, il m'a ete interdit de formuler le souhait qu'ils soient bientot rendus a leur patrie bien—aimee; ces mots ont ete supprimes de ma carte—correspondance.

L'un de mes vicaires generaux, cite vers la meme date devant la police secrete, s'est entendu reprocher d'avoir, dans une allocution, demande de prier pour notre Roi bien-aime et son auguste famille...

\* \* \* \* \*

On s'autorise aussi a faire vis-a-vis de nous ce qui n'est pas tolere vis-a-vis de l'armee allemande: d'une part, on interdit aux pretres belges les publications qui ne sont pas a l'eloge de l'Allemagne et, d'autre part, on permet aux aumoniers allemands et a d'autres de repandre des ecrits provocants et outrageants pour notre patrie.

En regard des vains efforts tentes par les Allemands pour supprimer *La Libre Belgique*, soulignons l'ardeur avec laquelle les Belges s'occupent de la repandre. Voici un petit trait caracteristique: les vingt premiers numeros du journal ont ete reimprimes trois ou quatre mois apres leur publication.

\* \* \* \* \*

D'autres periodiques clandestins menent le combat contre les procedes allemands: *La Verite*, qui publia sept numeros en mai et juin 1915 (pl. V); *Le Belge*, qui parut de septembre a novembre 1915; *Patrie!* (pl. VII), qui en est a sa deuxieme annee; un journal flamand, *De Vlaamsche Leeuw* (pl. VI), qu'on peut se procurer "partout et nulle part" et dont "la redaction siege a la Kommandantur de Bruxelles, en face de l'imprimerie de *La Libre Belgique*"; *De Vrije Stem*, d'Anvers (pl. VI), etc.

Leur organisation est a peu pres la meme que celle de La Libre Belgique; nous n'en reparlerons pas.

Un mot seulement sur un autre organe, *Motus, journal des gens occupes*, feuille satirique qui etait vendue, non distribuee gratuitement. Il n'en parut que deux ou trois numeros, car elle eut la malchance de naitre tout juste au moment ou la police allemande multipliait les visites dans les echoppes a journaux, les librairies et les papeteries. De nombreuses publications prohibees furent saisies pendant ces visites; mais, malgre toutes les invitations allemandes, aucun marchand ne denonca les auteurs ou les imprimeurs des journaux, brochures, cartes illustrees, photos, etc. Ils firent tranquillement leurs mois de prison, plutot que d'accepter la reduction de peine qui leur etait offerte en echange d'une trahison. Toutefois l'activite du pouvoir occupant fut fatale a *Motus*. Et c'est dommage, car les plaisanteries de ce journal etaient fort amusantes. C'est lui qui nous apprit que le Kronprinz venait d'avoir un fils, "un nouveau prince—monseigneur"; il racontait aussi que Guillaume Il maigrissait beaucoup, mais que les journaux d'outre—Rhin qui se permettaient de parler du poids de l'Empereur etaient poursuivis pour crime de "pese—majeste".

Voici quelques articles empruntes a *La Verite* et a *La Libre Belgique*, qui renseignent, mieux que nous ne pourrions le faire, sur le role des prohibes et sur la facon dont ils circulent en Belgique:

Les feuilles sortant de Prusse.

Tous les quotidiens de Bruxelles, sans exception, ont cesse leur publication. Des le debut de l'occupation, von der Goltz leur fit faire des avances; elles echouerent. Il n'est pas de la dignite de la presse independante de reconnaitre la loi de l'usurpation; il est antipatriotique de se mettre au service de l'ennemi. Or, publier ce qui plait a la censure prussienne et omettre ce qui lui deplait; ne pas se rejouir des avantages obtenus par les armees alliees, mais les escamoter et insister, au contraire, sur les pretendus succes des troupes ennemies; inserer des articles imposes par les bureaux prussiens et reproduire les bulletins des Allies tels que ceux—ci sortent des tripatouillages berlinois; critiquer des initiatives belges parce que ce sont les seules que la censure aime a voir denigrer; ne pas mettre au pilori les massacres de Vise, Dolhain, Liege, Aerschot, Diest, Louvain, Dinant, Tamines, Termonde, etc., mais s'indigner des petits abus a charge de Belges appauvris; signaler avec complaisance les organisations de l'ennemi et rester muet devant ses exactions, c'est s'aplatir, c'est fouler aux pieds toute fierte, c'est donner sa veulerie en exemple et c'est servir les interets de l'agression germanique.

Le journalisme musele aggrave son cas en gagnant beaucoup d'argent. Un journal veule et cupide ne peut trouver des lecteurs que parmi les gens sans grandeur morale.

A ces organes domestiques s'oppose une autre presse d'occasion; celle-ci repudie tout contact avec l'ennemi, denonce ses crimes, entretient l'esprit d'insoumission si admirable des populations. Des publications telles que *La Verite* ou *La Libre Belgique* ne se vendent pas et ne font pas d'annonces. Au contraire, il s'agit d'y mettre de l'argent et il n'y a d'autre chose a recolter que des annees de prison, si l'on se fait prendre...

Un tel organe ne dispose, pour se repandre, ni des trains, ni des automobiles des Prussiens! C'est pourquoi nos lecteurs sont pries, avec la plus vive insistance, d'y mettre du leur, de faire circuler ces pages jusque dans les provinces. Il y a un risque? Tant mieux! L'action en devient plus meritoire. Le pays est infeste de journaux emascules. Que l'on prenne aussi des copies, a la main ou a la machine, des articles que l'on juge bons a repandre. Ainsi, la presente publication, petite, mais fiere, pauvre, mais inasservie, pourra dejouer les manoeuvres des agents de l'Allemagne et apporter du reconfort a ceux qui n'ont d'autres sources d'information que les affiches berlinoises et les feuilles censurees, ou les textes sont denatures de facon a distiller au jour le jour de l'ennui et du mensonge, de la platitude et de la desesperance. A la longue, cette veulerie et cette perfidie pourraient deprimer certains de nos compatriotes: c'est pour eux que *La Verite* sort de son puits!

(La Verite, n deg. 1, 2 mai 1915, p. 1.)

Merci a tous.

Nous savons que des articles de *La Verite*, reproduits a la machine a ecrire, circulent en province. Nous savons que des lectures en sont organisees, entre amis. Que cela continue, se multiplie et se generalise! (*La Verite*, n deg. 3, 20 mai 1915, p. 13.)

Un peu d'indulgence, s'il vous plait.

Quelques lecteurs se sont plaints de l'odeur desagreable qu'avaient certains de nos journaux; qu'ils veuillent bien nous excuser, mais ils doivent comprendre qu'en temps de guerre on ne peut pas toujours choisir ses compagnons de voyage. Aussi *La Libre Belgique* s'est vue forcee de voyager avec des harengs saurs, des fromages de Herve et du carbure de calcium. Nous prions nos lecteurs d'avoir pour *La Libre Belgique* la meme indulgence qu'ils se voient forces d'avoir momentanement pour certains voisins de tram. Toutefois le printemps est la, aussi nous ferons l'impossible pour donner a *La Libre Belgique* le parfum de la rose ou de la violette.

Le present numero parait en retard; voici l'explication: Nous avons du le reimprimer. *La Libre Belgique* a rencontre l'ennemi, elle s'est jetee a l'eau pour se sauver a la nage et elle s'est noyee.

Requiescat in pace!

(*La Libre Belgique*, n deg. 10, mars 1915, p. 1, col. 1.)

Priere de faire circuler ce bulletin.

Nos lecteurs n'auront pas ete sans remarquer notre insistance a leur repeter cet avis. Comme la prudence ne nous permet pas d'augmenter notre tirage autant que nos amis le desireraient, vu la difficulte d'introduire dans la capitale des colis trop volumineux, nous avons compte, des le premier jour, sur le patriotisme de nos "abonnes" pour nous aider dans notre tache. Que chacun des exemplaires de notre petite feuille passe de main en main. Qu'importe si le proprietaire la voit revenir un peu souillee, un peu dechiree; qu'importe meme s'il ne la voit pas revenir du tout. Il se consolera en se disant qu'elle fait du chemin puisqu'elle a peine a retrouver sa route. Elle aura donc ainsi atteint le but cherche par ses editeurs.

Cent exemplaires doivent representer au moins mille lecteurs.

Or, comme nous tirons... chut! taisons-nous, les Boches ne doivent pas le savoir.

```
(La Libre Belgique, n deg. 21, mai 1915, p. 1, col. 1.)
```

Par suite d'un accident de machine, notre service a ete un peu desorganise la semaine derniere; nous n'avons pu faire qu'une reparation provisoire, et, s'il arrivait quelques retards dans l'apparition du journal, nos lecteurs voudront bien nous excuser.

Nous profitons de l'occasion pour remercier nos concitoyens pour toutes les marques de sympathie dont nous avons entendu les echos et qui nous etaient adressees a l'occasion de notre soi-disant arrestation.

Avis important a nos lecteurs et propagandistes.

L'existence de notre publication et la liberte de ceux qui s'en occupent dependent avant tout de la discretion de ceux qui la recoivent et la propagent. La curiosite, meme la plus bienveillante, peut etre aussi dangereuse et aussi malfaisante que la delation coupable qui est naturellement encouragee par nos pires ennemis. Nous prions donc INSTAMMENT les vrais Belges, auxquels seuls notre bulletin est consacre, de respecter l'anonymat des auteurs de *La Libre Belgique* et de s'abstenir du moindre effort pour le connaitre. Cette curiosite seule peut devenir une trahison et avoir des resultats tres graves, dont le moindre serait la mort anticipee de *La Libre Belgique*.

```
(La Libre Belgique, n deg. 29, juin 1915, p. 1, col. 1.)
```

Avis a nos lecteurs.

S'ils recoivent la visite d'un honorable ecclesiastique qui voudra leur parler de *La Libre Belgique*, du bien que fait ce journal, etc., ils sont pries de prendre poliment par le bras ce Boche ensoutane et de le mettre a la porte, sans plus.

Toutefois, a ceux qui croiraient devoir agrementer cette mise au dehors d'un maitre coup de pied a l'endroit vulgairement denomme "le Prussien", libre a eux. Ce serait merite, sinon meritoire.

#### LA REDACTION.

```
(La Libre Belgique, n deg. 31, juin 1915, p. 1, col. 1.)
```

A son Excellence le Baron von Bissing, gouverneur allemand.

#### EXCELLENCE,

Vous nous comblez d'attentions. Vos agents secrets et publics multiplient les perquisitions a la recherche de *La Libre Belgique*. Vous avez meme mobilise, dit—on, une brigade speciale de detectives venus de Berlin pour en decouvrir les redacteurs, les editeurs, distributeurs, reporters, etc.

Vous perdez votre temps et vous gaspillez votre argent bien inutilement. Il est vrai que vous avez deja plus d'une fois mis la main sur un paquet d'exemplaires du journal qui fait votre cauchemar et que vous avez frappe d'amendes severes ceux qui en etaient detenteurs. Mais *La Libre Belgique* a continue a paraitre aussi... irregulierement que par le passe et son tirage n'a cesse de monter... regulierement apres chacune de vos expeditions.

Vous savez d'ailleurs fort bien, Excellence, que, si certaines de ces expeditions ont abouti plus ou moins glorieusement, d'autres ont couvert de ridicule vos agents et leurs chefs. Encore une fois, vous perdez votre temps, cher Baron, et les benefices de vos saisies et de vos confiscations ne vous paieront pas des peines que vous vous donnez et ne compenseront pas le ridicule de votre insucces.

Plus vous vous obstinerez, plus notre propagande s'etendra. Notre imprimerie automobile, grace a votre obligeance bien connue, se transporte d'un point a l'autre du pays avec une facilite, avec une essence,—pardon, je veux dire avec une aisance (ce que c'est de frequenter la Kommandantur, on en prend l'accent)—une aisance donc, que vous ne soupconnez pas.

Cher Monsieur, vous devriez vous souvenir que *La Libre Belgique*, des sa naissance, s'est engagee a paraitre envers et contre tous, tant que notre chere patrie serait occupee par vos compatriotes et qu'il y aurait necessite de reagir contre la presse a votre solde et celle qui, par ses mensonges ou par ses omissions, cherche a enerver notre patriotisme, a lasser notre resistance, a amollir nos caracteres, a semer dans nos rangs le doute, la division, le desespoir, en un mot a rendre inutiles et vains nos sacrifices et nos souffrances.

Vous oubliez qu'en Belgique une promesse est un engagement sacre, qui lie celui qui l'a faite aussi bien qu'un serment et mieux qu'un traite diplomatique. Vous avez le grand tort de nous considerer comme annexes. Vous pouvez nous voler, nous emprisonner, nous fusiller meme, mais vous ne nous ferez pas taire.

#### NOUS NE SOMMES PAS DES ALLEMANDS, NE NOUS MESUREZ DONC PAS A VOTRE AUNE.

Vous avez dit recemment, a ce qui nous a ete rapporte, que les Belges sont indecrottables. Ce mot, qui rappelle trop les souvenirs que vos officiers ont laisses partout sur leur passage dans nos maisons et nos chateaux, aurait du vous bruler les levres, mais il est cependant l'expression malheureuse d'une idee vraie: les Belges sont INDOMPTABLES.

Quant a tuer *La Libre Belgique*, n'y comptez pas, c'est impossible. Elle est insaisissable, parce qu'elle n'est nulle part. C'est un feu follet, qui sort des tombes de ceux que vos compatriotes ont massacres a Louvain, Tamines et Dinant et qui vous poursuit. Mais c'est aussi le feu follet qui sort des tombes des soldats allemands tombes a Liege, a Waelhem, a l'Yser. Ceux—la voient a present pour quel miserable projet de domination ils ont ete sacrifies au Moloch de la guerre, sous pretexte de defendre la patrie; c'est enfin la voix de toutes les meres, la voix de toutes les veuves et de tous les orphelins qui pleurent ceux qu'ils ont perdus. Cette voix augmente tous les jours d'intensite. Son retentissement s'etend sur toutes nos provinces et va jusqu'au dela de nos frontieres. Elle ne se taira que lorsque le dernier de vos soldats et de vos agents aura cesse de fouler notre sol envahi au mepris de tout droit.

Ne pensez pas, cher Baron, que nous ayons la naivete de croire que vous allez, sur notre conseil, abandonner l'espoir de nous faire decouvrir par vos Sherlock Holmes de contrebande. Nous savons que rien n'arrete un Allemand lorsqu'il s'est lance sur une mauvaise voie, pas plus le sentiment du ridicule qu'aucun scrupule ou la certitude de la defaite finale. C'est pourquoi nous vous presentons, Excellence, a l'occasion de vos mecomptes passes, presents et futurs, l'expression de nos tres sinceres et tout a fait irrespectueuses condoleances.

#### LA LIBRE BELGIQUE.

(*La Libre Belgique*, n deg. 49, octobre 1915, p. 1, col. 1.)

\*\*\*\*

Dans la lutte de tous les instants que les Belges, prisonniers dans leur propre pays, soutiennent contre la domination allemande, les journaux sont secondes par de nombreuses brochures. Citons—en quelques—unes,

simplement pour donner une idee de leur diversite.

Necrologe dinantais, aout 1914.—Cette brochure donne d'abord un recit des massacres et des incendies; puis la Liste officielle des civils fusilles a Dinant les 23 et 24 aout 1914 par ordre de l'autorite militaire allemande, sans aucun jugement prealable. La liste comprend les noms et prenoms de six cent six cadavres, avec leur profession, leur domicile et leur age. Puis on ajoute: "Cette liste est incomplete; elle ne contient pas les noms de tous ceux dont on n'a pas pu identifier les corps, ni de ceux qui sont morts dans les hopitaux a la suite de leurs blessures."

Le *Necrologe dinantais* avait ete precede d'une autre liste imprimee qui fut impitoyablement poursuivie par les Allemands a Dinant meme[8].

[Note 8: Voir DAVIGNON, Belgique et Allemagne, p. 66.]

Pages du Livre des Douleurs de la Belgique.—Recits objectifs, par des temoins oculaires, de quelques horreurs commises en Belgique par l'armee allemande.

La Violation de la Neutralite belge.—Expose tres simple de la perfidie allemande, fait en janvier 1915. Comment l'Yser n'a pas ete franchi: Yser, Nieuport, Inondations.—Cartes et photographies de la region; recits des combats et des inondations (voir pl. VIII).

Le Manifeste des intellectuels allemands et les Reponses des neutres.—Traduction française du manifeste, et quelques—unes des reponses.

La Sozialdemokratie et la Guerre. Le Crime des Socialistes allemands. Petit dossier documentaire.—On y lit notamment le recit des visites faites a la Maison du Peuple de Bruxelles par divers militants allemands: Wendel, Liebknecht, Koester et Noske (voir p. 181).

La Franc-Maconnerie belge et les Loges allemandes.—Reproduit l'appel de M. Ch. Magnette a neuf loges allemandes, pour demander une enquete impartiale sur ce qui s'est passe en Belgique; le refus des deux seules loges qui aient repondu; la riposte de M. Magnette; des documents justificatifs d'origine allemande.

Patriotisme et Endurance.—C'est la lettre pastorale bien connue de Mgr Mercier, qui a produit une si grande impression. L'edition *princeps*, imprimee a Malines chez Dessain, a ete en partie saisie par l'autorite allemande. Mais on en a fait une douzaine d'editions en français et trois editions flamandes; elle a aussi ete repandue par la dactylographie. Chaque edition a eu de nombreux tirages. Chez un seul imprimeur de Bruxelles, la police allemande a confisque 35.000 brochures. Mais il en a ete publie tant de centaines de milliers que chaque maison de Belgique en recele au moins un exemplaire.

Autour de la Lettre cardinalice.—Reimpression de la principale correspondance echangee entre les autorites allemandes et le clerge belge a l'occasion de la prohibition de la lettre pastorale.

\* \* \* \* \*

La propagande anti-allemande s'opere aussi a l'aide de cartes illustrees, representant le Roi, la Reine, le prince Leopold, M. Max, Mgr Mercier, Miss Cavell et Ph. Baucq, etc.

La carte prohibee qui a du vexer le plus profondement les Allemands est celle qui reproduit les portraits de leurs espions. Une trentaine de ceux—ci avaient eu l'ingenieuse idee de se faire photographier en corps. Une semaine ne s'etait pas ecoulee que les Belges en possedaient une epreuve et la faisaient reproduire en carte postale[9]. Des qu'un de ces sympathiques mouchards entrait dans un tram, tout le monde le devisageait avec

une insistance significative.

Quoiqu'il soit defendu de photographier, de nombreux amateurs bravent les rigueurs de la "justice" allemande, et prennent des cliches des ruines de Louvain[10], de Dinant, de Termonde[11], de Vise, des villages du Luxembourg, etc.

[Note 9: Comment les Belges resistent..., fig. 26.] [Note 10: Ibid., fig. 20.] [Note 11: Ibid., fig. 23.]

4. Les arretes allemands sur la presse.

Sont en presence: d'une part les Allemands detenteurs de l'autorite, et decides a en abuser sans le moindre scrupule, ne cherchant qu'a nous demoraliser pour pouvoir plus facilement nous ecraser sous leur botte; d'autre part les Belges, abandonnes a eux—memes, exposes a toutes les rigueurs des tribunaux militaires chaque fois qu'ils font un effort pour se degager de l'etouffoir. Dans cette lutte, tellement inegale que les Belges semblent vaincus d'avance, ce sont pourtant eux qui gardent le dessus; rien ne prouve mieux la victoire de nos compatriotes et la rage impuissante de nos ennemis que les peines de plus en plus excessives comminees par les reglements sur la presse.

Un avis du gouvernement militaire de Bruxelles, le 22 novembre 1914, parlait d'emprisonnement prolonge:

Avis.

Je rappelle a la population de Bruxelles et des faubourgs qu'il est strictement defendu de vendre ou de distribuer des journaux qui ne sont pas expressement admis par le gouverneur militaire allemand. Les contraventions entrainent l'arrestation immediate des vendeurs ainsi que des peines d'emprisonnement prolonge.

Bruxelles, le 22 septembre 1914.

Le Gouverneur militaire, Baron VON LUeTTWITZ, General.

L'arrete du 13 octobre 1914, signe baron von der Goltz, menacait d'une punition, "conformement a la loi martiale, celui qui propage des ecrits non censures"[12].

L'avis du 4 novembre 1914, signe egalement baron von der Goltz, disait que les contrevenants seraient "punis d'emprisonnement de longue duree" [13].

Des condamnations furent effectivement prononcees a cette epoque, par exemple: Louis Prost, condamne a six mois de prison "pour avoir repandu des copies de nouvelles menteuses de la guerre, reproduites par dactylographie"[14].

[Note 12: Comment les Belges resistent..., p. 4.] [Note 13: Ibid., p. 6, 7.] [Note 14: lbid., p. 5.]

Mais les rigueurs allemandes n'empecherent pas l'introduction de journaux etrangers ni la creation de journaux clandestins. Dans un communique officiel, reproduit par les journaux censures, du 14 juin 1915, M. le baron von Bissing, gouverneur general en Belgique, se plaint de cette situation.

Quelques jours plus tard, un autre communique precise ces notions: les contrevenants seront punis d'un emprisonnement de un jour a trois ans et frappes d'une amende de 3.000 marks au maximum.

Un arrete du gouverneur, en date du 25 juin 1915, dit:

Les actions et les omissions defendues par l'arrete du 13 octobre 1914 et l'avis du 4 novembre 1914, concernant la censure des imprimes, recitations, etc., et par l'avis du 15 decembre 1914 concernant le transport de lettres, ecrits, etc., sont passibles d'une peine d'emprisonnement de un jour a trois ans et d'une amende de 3.000 marks au plus ou d'une de ces deux peines a l'exclusion de l'autre, a moins que d'autres lois ou arretes ne prescrivent une peine plus elevee.

Les tentatives de commettre les actions et omissions precitees sont punissables; les objets soustraits au controle seront confisques. Les infractions seront jugees par les tribunaux militaires ou, s'il s'agit de contraventions peu graves, par les autorites militaires.

Le present arrete entrera en vigueur le jour de sa publication.

(L'Echo de la Presse internationale, 5 juillet 1915.)

Mais aucune menace ne fait flechir le patriotisme des Belges. Aussi le gouverneur general exhale—t—il de nouvelles lamentations en janvier 1916. Il y avoue—enfin!—que la population bruxelloise reste irreductiblement hostile aux occupants. Cette petite crise de sincerite jure avec les interviews qu'il accordait au debut de 1915 a des journaux allemands, notamment a la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*; il y disait regulierement que les rapports des Bruxellois avec les Allemands etaient devenus meilleurs. Voici la plainte de janvier 1916:

L'attitude de la population bruxelloise a l'egard de la garnison allemande montre, dans tous les domaines, une hostilite non justifiee. Non seulement on distribue et on achete volontiers continuellement dans la ville des ecrits injurieux, d'un caractere obscene contre l'Administration allemande, sous les yeux de la police de la ville; non seulement des officiers allemands ont ete insultes en pleine rue (par exemple le cas de Jonghe), mais souvent la population bruxelloise en est arrivee a preter au service de renseignements ennemi une aide active en lui fournissant des renseignements sur la situation militaire en ville, par exemple, sur l'occupation temporaire des hangars a aeroplanes, et elle a ainsi rendu possible des actes hostiles contre la garnison allemande etablie dans ses murs. Il est regrettable que meme des employes communaux n'aient pas eu honte de participer a ces actes hostiles, et d'y preter aide, comme agents de l'espionnage ou comme detenteurs d'explosifs. De plus, et sur une grande echelle, malgre des avis reiteres avec menace de penalites severes du gouvernement general, la population bruxelloise a tenu des armes cachees et a ainsi indique son intention de se garder armee en vue d'un soulevement.

De meme, dans le domaine des logements, l'attitude hostile de la population bruxelloise s'est manifestee ouvertement. Non seulement on a cree des difficultes de toutes sortes aux officiers et aux employes allemands, pour la location d'appartements convenables, mais encore les quelques bailleurs qui ont loue a des officiers ou employes allemands, pour gagner ainsi legitimement leur vie, ont ete en butte, de la part de leurs concitoyens, a des chicanes continuelles, a des menaces et a des humiliations. C'est ainsi que pour les officiers et employes allemands la question du logement est devenue particulierement embarrassante.

(Signe) VON BISSING.

De nouveau, quelques jours apres, le 11 janvier 1916, confirmation menacante des plaintes du gouverneur general:

Arrete.

\* \* \* \* \*

ART. 2.—Quiconque, dans le territoire du gouvernement general, aura lance ou fait circuler sciemment, sur le nombre, la marche ou de pretendues victoires des forces ennemies, de faux bruits pouvant induire en erreur les autorites civiles ou militaires quant aux mesures a prendre par elles;

Sera puni d'une peine d'emprisonnement de cinq ans au plus, a moins que les lois et arretes en vigueur ne prescrivent l'application d'une peine d'emprisonnement plus elevee.

ART. 3.—Les infractions au present arrete sont de la competence des tribunaux militaires allemands.

Bruxelles, le 11 janvier 1916.

VON BISSING. VON SAUBERZWEIG.

Jusqu'ici n'etaient exposes aux severites des tribunaux militaires que ceux qui s'occupent de propager les "ecrits provocateurs". A partir du 5 fevrier 1916, il est tout aussi criminel de les recevoir et de les conserver.

Celui qui trouve La Libre Belgique dans sa boite aux lettres est donc tenu de la bruler immediatement!

Arrete.

Quiconque possede des imprimes qui, contrairement aux prescriptions en vigueur, ont ete soustraits a l'examen de la censure, sera puni, soit d'une peine d'emprisonnement de trois ans au plus et d'une amende pouvant atteindre 3.000 marks, soit d'une de ces deux peines a l'exclusion de l'autre, a moins que les circonstances ne prouvent que le detenteur n'est pas coupable.

Les imprimes formant l'objet des infractions seront confisques.

Ces infractions sont de la competence des tribunaux ou autorites militaires allemands.

Bruxelles, le 5 fevrier 1916.

C'est sans doute a la suite de cet arrete que fut condamne le proprietaire d'un cafe de Liege:

*Liege*.—M. Adam Quaden, le proprietaire de la Taverne Britannique, place Verte, vient d'etre condamne par les tribunaux boches a quatre mois de prison pour le fait suivant:

La Taverne Britannique, lieu de reunion de tous les vrais Liegeois, recut un jour la visite de quelques Allemands qui y procederent a une minutieuse perquisition. On decouvrit dans la loge du portier du cafe quelques numeros de *La Libre Belgique*, que le portier reconnut avoir ramasses sur une table, ou un inconnu les avait deposes[15].

[Note 15: On peut se demander qui est cet inconnu. Etait—ce peut—etre un agent provocateur? Ne pas oublier qu'a Liege meme, en decembre 1914, de nombreuses personnes ont ete condamnees parce que des mouchards allemands avaient depose dans leur boite aux lettres *Le Courrier de la Meuse*, de Maestricht. (Note de J.M.)]

M. Quaden fut arrete comme responsable, bien qu'innocent, et condamne.

(Le Courrier de l'Armee, n deg. 245, 30 mars 1916, p. 4, col. 1.)

Plus tard, en juin 1916, M. Preherbu, juge de paix de Schaerbeek, a ete suspendu de ses fonctions, pour avoir ete trouve detenteur du numero du journal execre.

Deux remarques au sujet de ces arretes:

a) Dans le domaine, essentiellement civil, des delits de presse, ce sont les autorites militaires ou les tribunaux militaires qui sont seuls competents et qui condamnent "conformement a la loi martiale"[16]; cela signifie qu'il n'y a ni publicite des debats ni recours contre les jugements. Oh! "le respect des lois en vigueur dans le pays" exige par l'article 43 du reglement annexe a la Convention de La Haye, un chiffon de papier qui est en partie l'oeuvre des juristes allemands et qui porte leur signature.

[Note 16: Il ne faut pas trop s'etonner de ce que les tribunaux militaires jugent les delits de presse; a Anvers, c'est devant les tribunaux militaires que comparaissent les restaurateurs coupables d'avoir servi a leurs clients des pommes de terre epluchees d'avance!]

b) Chaque nouvel arrete commine des peines plus fortes. Singuliere psychologie! Ils croient donc que les Belges qui n'ont pas ete effrayes par six mois de prison reculeront devant cinq annees! A comparer avec la prime offerte, dit—on, a celui qui ferait connaître les auteurs de *La Libre Belgique*: 5.000 francs, puis 25.000 francs, puis 75.000 francs.

En province, les memes mesures sont prises contre les ecrits non censures. Qu'il nous suffise de rappeler quelques arretes, deja reproduits dans *Comment les Belges resistent...* page 6 (a Spa), page 7 (a Louvain), page 8 (a Namur), page 17 (a Anvers).

Nous ne resistons pas au desir de reimprimer ici la joyeuse affiche placardee a Liege, le 10 septembre 1915, en pleine bataille de la Marne.

A la population de Liege et de ses environs.

Vu les succes croissants des troupes allemandes, on ne comprend pas que le peuple de Liege soit toujours assez credule pour croire les nouvelles frivoles et absurdes repandues par les fabriques de mensonges installees a Liege. Ceux qui s'occupent de propager de telles nouvelles s'exposent a etre rigoureusement punis. Ils jouent un jeu dangereux en abusant de la credulite de leurs concitoyens et en les engageant a des actes irreflechis. La population raisonnable de Liege s'opposera d'elle—meme a toutes les tentatives de la sorte!

Autrement elle s'expose non seulement aux desillusions les plus graves, mais encore a etre ridiculisee aux yeux du monde intelligent.

VON KOLEWE, Lieutenant general et Gouverneur allemand de la place de Liege.

Defense d'arracher ce placard ou de coller un autre dessus.

5. Le supplement aerien de "La Libre Belgique".

Depuis le printemps 1916, les Belges utilisent un nouveau moyen de transport de publications prohibees: l'avion.

De petites feuilles "volantes" (*Le Clairon du Roi, supplement aerien de La Libre Belgique*) sont imprimees a l'etranger et lancees sur les villes belges par nos aviateurs. Elles donnent chaque mois, en français et en flamand, des nouvelles de la guerre. Inutile de dire que les Allemands font tout au monde pour empecher nos compatriotes de saisir et de propager ces communiques. Ainsi, l'aeroplane qui survola, a la fin de juin 1916, la region d'Anvers et de Saint–Nicolas, avait seme des quantites de petits papiers; pendant plusieurs jours des patrouilles de cavalerie parcoururent le pays, arretant et fouillant tous ceux qu'on pouvait soupconner de transporter des journaux tombes du ciel.

Le mercredi 6 septembre 1916, le lieutenant C... et l'adjudant M... verserent une pluie bienfaisante de supplements aeriens de *La Libre Belgique* sur les promeneurs de la Porte de Namur et de la Grand'Place, a Bruxelles.

A la suite de cette visite, les habitants des boulevards voisins de la Porte de Namur ont ete punis: ils doivent etre rentres a 20h 30 et rester chez eux sans lumiere. Comme cette perspective pourrait ne pas etre suffisamment desagreable pour empecher les Bruxellois d'aller ramasser les papiers distribues par les aviateurs, les Allemands ont imagine un systeme plus radical: ils lancent contre les aeroplanes des shrapnells qui n'eclatent pas en l'air, mais au moment ou ils retombent pres du sol. Beaucoup de curieux ont ete tues et blesses de cette manière lors du raid du 27 septembre 1916.

#### 6. Les simili-prohibes.

Voyant que ni l'intimidation brutale ni la corruption n'empechaient nos compatriotes d'acheter les journaux etrangers et de repandre des journaux clandestins, l'autorite allemande employa notre propre arme: elle fit imprimer des simili—prohibes.

Des le mois de janvier 1915, circulait a Bruxelles un pamphlet insultant les autorites civiles d'Anvers a l'occasion de l'entree des troupes allemandes dans la ville. Cette affaire n'est pas encore tiree au clair, et la preuve de la complicite allemande n'est pas faite; mais tout au moins les Allemands ont—ils avoue, par l'organe de M. le baron von Bissing fils, professeur a l'universite de Munich, qu'ils se sont efforces de profiter des dissensions qu'on avait essaye de semer[17].

[Note 17: Voir *Belgien unter deutscher Verwaltung*, dans *Sueddeutsche Monatshefte*, avril 1915 (p. 31 du tire a part), traduit dans: *Comment les Belges resistent...*, p. 414, note 3.]

A la fin de juillet 1915, on vendait a Bruxelles une "proclamation du roi Albert a l'occasion de la fete nationale du 21 juillet". C'etait un tissu d'inepties entremelees de quelques attaques venimeuses contre les Allies. La pseudo-proclamation fut reprise par la presse allemande. La fraude etait tellement grossiere que nous n'avons pas eu besoin de la note du n deg. 42 de *La Libre Belgique* pour la percer a jour.

Leur plus belle invention fut de publier un journal, *Le Fouet*, qu'on distribue en cachette. A cote de plaisanteries niaises sur "Bete-man, Chandelier de l'Empire", le n deg. 1 attaque vivement le "gouvernement clerical" de la Belgique et les "flamingants". Ceci est une marque de fabrique indiscutable, car il n'y a pas un seul Belge qui n'ait oublie aujourd'hui nos querelles intestines.

A diverses reprises on a vendu a Bruxelles des contre—facons de feuilles etrangeres, soit de journaux de Dunkerque, soit de journaux publies par des Belges en Neerlande. Ces sosies se vendaient 50 centimes a 1 franc, alors que les journaux authentiques coutaient au moins le double. Ils presentaient cette particularite d'annoncer des victoires etourdissantes des Allies. Etaient—ils l'oeuvre de quelque imprimeur desireux de gagner de l'argent, ou doit—on y voir la main des Allemands? c'est difficile a dire. Toutefois, rappelons—nous que, pendant le siege de Paris, Bismarck prit soin de faire parvenir de temps en temps aux Parisiens de faux journaux relatant de pretendues victoires francaises; il savait que rien ne conduit plus surement une population au desespoir que les illusions decues:

#### **B. LES PUBLICATIONS PERMISES**

Nous venons de montrer les efforts faits par les Belges pour publier la verite malgre tous les obstacles. Disons maintenant de quelle maniere l'autorite occupante entend renseigner nos populations.

La documentation mise a notre disposition peut etre classee en quatre groupes:

- 1 deg. Les informations gratuites fournies par l'autorite allemande et par les particuliers;
- 2 deg. Les imprimes d'origine allemande qu'on peut acheter en Belgique;
- 3 deg. Les journaux et brochures, pretendument belges, soumis a la censure;
- 4 deg. Les journaux hollandais toleres par la censure.
- 1. Informations gratuites.

Il y a d'abord les affiches officielles, redigees premierement en allemand, français et flamand, mais depuis octobre 1914 en allemand, flamand et français. Elles sont censees nous tenir au courant des operations militaires. Voici un article de *La Verite* qui ne laisse aucun doute sur leur sincerite:

L'arsenal du mensonge.

Il est vraiment criminel de tromper la population belge en repandant de fausses nouvelles.

#### LE GOUVERNEUR GENERAL.

Dans toute la machine militaire allemande, que les Allies demolissent piece par piece, l'organe qui marche encore le mieux est l'arsenal du mensonge, etabli a Berlin, avec succursale a Vienne.

Voulez-vous prendre sur le vif leur systeme d'informations truquees? Passez rue de la Chancellerie, pres de Sainte-Gudule, a Bruxelles, ou bien rue des Paroissiens, a deux pas de la. C'est dans mon quartier; tous les jours je revois une vieille affiche qui fut placardee le 15 septembre et s'exprime en ces termes: "Berlin, 14 septembre (officiel).—Sur le theatre de la guerre a l'ouest (France), ont lieu des operations dont les details ne peuvent encore etre publies et qui ont conduit a une bataille qui est favorable pour nous. Toutes les nouvelles repandues a ce sujet, par tous les moyens, par l'ennemi, et qui presentent la situation comme defavorable pour nous, sont fausses." Or, cette bataille, engagee dix jours auparavant, est la grande victoire francaise de la Marne qui arreta definitivement l'invasion[18]. Berlin savait alors la verite et publiait le mensonge! A tout bulletin victorieux de Berlin, rappelons—nous la depeche officielle du 14 septembre, ou il y a autant de faussetes que de mots et ou la partie adverse est accusee de repandre des mensonges. Toute la methode germanique se trouve la!

[Note 18: Cette defaite, que les Allemands n'ont jamais declaree, leur couta, outre leurs morts et blesses, 65.000 prisonniers, 345 canons et plus de 3.000 vehicules avec 5.000 chevaux. La bataille dura du 6 au 12 septembre, entre 1.500.000 Allemands et 1.250.000 Français renforces de 60.000 Anglais.]

Autre exemple: Si l'on se reporte aux informations que l'ennemi repandait dans la seconde moitie d'octobre, l'armee belge, decimee, disloquee, etait en train de se reformer dans le nord de la France. Or, les Belges accomplissaient alors, de Nieuport a Dixmude, des exploits admirables: ils occupaient l'Yser, face a une armee superieure en nombre d'hommes et de canons, combattaient jours et nuits et infligeaient aux Barbares une defaite decisive! Nous en racontons plus loin un episode. Eh bien! il a fallu de longs mois pour que la verite se fit sur ces journees glorieuses de notre campagne, dont les mensonges berlinois etaient parvenus a nous cacher le vif eclat!

Ce n'est pas tout. Recemment, l'affiche allemande nous manda la destruction d'un dirigeable italien. Mais ni l'affiche ni les journaux bruxellois sortant de Prusse ne soufflerent mot de la destruction de deux zeppelins, l'un a Evere-lez-Bruxelles, l'autre a Saint-Amand-lez-Gand, pertes subies trois jours plus tot!

Le 10 juin, Berlin avoua que ses troupes ont "abandonne" (hum!) les dernieres maisons de Neuville, "qui est en possession des Français depuis le 9 mai". Or, cette conquete, accomplie depuis un mois plein, Berlin avait omis de nous en informer jusque—la! Au contraire, Berlin n'avait cesse de nous dire que l'offensive au nord d'Arras n'obtenait aucun succes!

Voila quelques exemples typiques de la methode d'information en usage a Berlin: 1) on dement une grande victoire des Français en les accusant de falsifier le vrai; 2) on declare inexistante l'armee belge au moment meme ou elle fait une resistance invincible; 3) on passe sous silence des faits defavorables, dont des milliers de Belges furent les temoins rejouis; 4) on met un mois a avouer un echec, apres l'avoir attribue a l'adversaire...

Il existe un "Bureau pour la diffusion des nouvelles allemandes a l'etranger", dont le siege se trouve a Dusseldorf. Il a installe chez nous des edicules ou chacun peut lire le titre de l'officine: *Buero zur Verbreitung von deutschen Nachrichten im Auslande*. Avec un pareil organisme, et l'officielle Agence Wolff—sans oublier la presse a tout faire—nous sommes bourres de mensonges et de notes tendancieuses...

Les concitoyens de Manneken-Pis crachent sur ces saletes—et la Belgique entiere en fait autant.

(*La Verite*, n deg. 6, p. 1, 21 juin 1915.)

Les renseignements relatifs aux combats de Champagne, en fevrier 1915, sont du meme acabit, ainsi que nous l'apprend l'extrait suivant d'un article de *La Libre Belgique*:

Les mensonges allemands.

Sur de grandes affiches bleues, placardees sur les murs de la ville, et relatives aux combats qui se sont livres en Champagne, les Allemands avaient souligne, notamment, que deux faibles divisions rhenanes lutterent contre six corps d'armee français. Or, voici ce que nous apprend le communique officiel français: "Les operations militaires en Champagne ont eu pour resultat, depuis le 16 fevrier, de nous faire avancer sur un front de 7 kilometres et une profondeur de 2km 500."

"L'ennemi employa *quatre a cinq corps d'armee et demi*. Dix mille cadavres ont ete trouves sur le champ de bataille, et nous avons fait deux mille prisonniers."

D'apres ce meme communique, les deux faibles divisions rhenanes!!... etaient composees de 119 bataillons, 31 escadrons, 64 batteries de campagne et 20 batteries lourdes. Jusqu'au 3 mars, les Allemands ont encore amene 20 bataillons, parmi lesquels 6 bataillons de la Garde, 1 regiment d'artillerie de campagne et 2 batteries lourdes.

(La Libre Belgique, n deg. 9, mars 1915, p. 4, col. I.)

Ou les nouvelles officielles allemandes atteignirent le summum de la veracite, ce fut lors des attaques d'octobre et novembre, 1914 dans la region d'Ypres. *La Soupe* se donna le plaisir de copier textuellement les affiches allemandes et de les publier[19].

[Note 19: Voir Comment les Belges resistent..., p. 222, 223.]

Ces affiches officielles ne se contentent pas de nous combler de nouvelles authentiques sur les operations militaires. Elles prennent egalement soin de nous informer de l'opinion publique a l'etranger. Que ces coupures de journaux sont sinceres, il est a peine besoin de le dire.. Donnons—en un seul exemple, celui de la toute premiere affiche qui nous interesse directement.

Jusqu'au 13 septembre 1914, les affiches placardees a Bruxelles n'avaient resume que des articles de journaux au sujet de la France et de l'Angleterre. Le 14 septembre, nous pumes lire deux extraits relatifs a notre pays:

Nouvelles publiees par le Gouvernement allemand.

Cologne, 12 septembre.

La *Gazette de Cologne* ayant reproduit dans son numero de jeudi un article du *Corriere della Sera* d'apres lequel le cardinal belge Mgr Mercier se serait prononce defavorablement sur les Allemands, en les qualifiant de barbares, le cardinal von Hartmann, archeveque de Cologne, ecrit a la *Gazette de Cologne* ce qui suit:

"Je m'empresse de vous dire, au sujet de l'article portant pour titre: "Le cardinal Mercier comme accusateur" (no. 1011 de la *Gazette de Cologne*) qu'au cours de sa presence recente a Rome, il a ete interviewe par le correspondant du *Corriere della Sera*. Lorsque cette interview parut dans le journal, le cardinal a immediatement conteste de la facon la plus energique de s'etre prononce comme le *Corriere* le pretend. Aussi fit—il sur l'heure parvenir au ministre de Prusse pres le Vatican, ainsi que par mon intermediaire, a l'abbe von Stotzingen, une protestation qui devait etre publiee dans *l'Osservatore Romano*.

"Je vous serais tres oblige, Monsieur, de vouloir bien, dans l'interet de la verite, publier cette declaration dans la *Gazette de Cologne*."

Francfort, 12 septembre.

La *Gazette de Francfort* apprend de Stockholm: La verite au sujet de Louvain commence a percer meme en Angleterre. Dans la *Westminster Gazette*, un ancien membre du Parlement ecrit: "Lorsque la population urbaine tira tout d'un coup, de l'interieur des maisons, sur les troupes allemandes, cet acte de folie devait necessairement entrainer des consequences justes. Le feld–marechal Lord Roberts fit incendier pour des faits analogues des fermes de Boers."

Le Gouvernement militaire allemand.

Voyons d'abord l'extrait date de Cologne, disant que Mgr Mercier a accorde une interview a un redacteur du *Corriere della Sera*. Cela est faux: ce n'est pas avec un redacteur du *Corriere della Sera*.. journal a tendances liberales, que Mgr Mercier s'etait entretenu a Rome, mais avec un collaborateur du *Corriere d'Italia*. qui est franchement catholique.

Plus ingenieusement falsifie est le second extrait. Un ancien membre du Parlement anglais aurait affirme que la population de Louvain tira sur les troupes allemandes. Or, ce membre reproduit tout bonnement,—et il le dit de facon expresse,—les affirmations allemandes. La seule chose qu'il declare lui—meme c'est qu'une troupe allemande fut defaite pres de Malines et qu'elle s'enfuit vers Louvain.

Voici l'article original de la *Westminster Gazette* ainsi que la traduction du deuxieme alinea. Nous croyons inutile de traduire aussi le premier: celui—ci repete un conte a dormir debout sur une pretendue menace d'agression de la part des Bruxellois. Nous qui n'avons pas quitte Bruxelles un instant pendant les mois d'aout et de septembre 1914, pouvons certifier qu'il n'y a pas la moindre apparence de verite dans cette histoire. D'ailleurs, vraie ou fausse, elle ne change rien a la falsification intentionnelle appliquee par la censure allemande au seul alinea qui, soit resume dans l'affiche. Ajoutons que les Allemands ne soufflent mot de la premiere partie de l'article, tant ils savent qu'ils se rendraient ridicules en racontant cela aux Bruxellois.

The Truth about Louvain.

To the Editor of the Westminster Gazette.

Sir,—In all British fairness some prominence might be given to the very narrow escape Brussels had from the terrible fate of Louvain, as described in the Daily Telegraph by its capable correspondent, Mr. Gerald Morgan. He states that, "accompanied by Richard Harding Davis", he was "permitted by the Germans to follow" their Army. A battle near Waterloo was expected, but it did not come off. Mr. Morgan and his friend returned to Brussels, and—I quote his exact words, as given in the Pall Mall Gazette—he "found the town on the verge of a turmoil. This was owing to General von Jarodzky's stupidity, and very nearly involved the town in the same rate which afterwards overwhelmed Louvain. He was left in the city with a brigade of 5.000 men. He moved 3.000 of these suddenly outside the city, and then as suddenly became alarmed for the safety of the remainder amongst so large a hostile population. He therefore marched the 3.000 camped outside hastily back again. It was reported that the Germans had been completely defeated in a great battle fought at Waterloo, and were fleeing in confusion. The inhabitants of Brussels wished to take up arms and finish off Jarodzky and any survivors, but fortunately the error was discovered in time". Now, this is exactly what the German generals declare to have happened at Louvain. We know as a certainty that a small German force was actually defeated outside Malines, and actually fled into Louvain on the very evening it was burned and devastated. The Germans allege that the townsfolk immediately started "to finish off the survivors", firing from the windows and house-tops. This insane act would rouse the devil in any soldiery, and may explain how, after a twenty-four hours' struggle, the unhappy town was a heap of ruins. Lord Roberts, the justest and gentlest of conquerors, most properly ordered widespread farm-burning in South Africa for the same offence. If you shoot without blame a soldier who tries to shoot you in the front, should you do less to an armed civilian who shoots you in the back?—Yours, etc.,

#### A LIBERAL Ex-M. P.

(Westminster Gazette, September 5th 1914.)

#### TRADUCTION.

Or, c'est exactement cela que les generaux allemands declarent s'etre passe a Louvain. Nous savons de facon certaine qu'une petite troupe allemande fut effectivement defaite en dehors de Malines, et qu'elle s'enfuit dans Louvain le soir meme ou la ville fut brulee et devastee. Les Allemands affirment que la population de la ville se mit immediatement a "en finir avec les survivants", et qu'on tira des fenetres et des toits. Cet acte de folie mettrait le diable au corps de toute troupe de soldats, et cela expliquerait comment, apres un combat de vingt—quatre heures, la malheureuse ville n'etait plus qu'un amas de ruines. Lord Roberts, le plus equitable et le plus doux des conquerants, ordonna a tres juste titre l'incendie de nombreuses fermes en Afrique australe, pour le meme delit. Si vous abattez a coups de fusil un soldat qui tente de vous tuer loyalement par devant, feriez—vous moins au civil arme qui vous tire un coup de fusil par derriere?

Votre, etc. Un ancien membre liberal du Parlement.

On voit immediatement que tout l'interet de l'affiche allemande s'effondre si le premier mot de la citation est inexact: Lorsque la population...

Or, le feuillet 3 du *Bureau des deutschen Handelstages, Berlin*, recu par plusieurs maisons de commerce bruxelloises (voir plus loin, p. 43), reproduit aussi l'extrait de *Frankfurter Zeitung*; mais au lieu de dire: "Lorsque la population urbaine...", le feuillet de propagande dit: "Si la population de Louvain...", ce qui est conforme au texte anglais. Acces de sincerite digne d'etre signale pour son caractere exceptionnel.

La faussete des affiches allemandes ne nous est en general demontree que longtemps apres leur publication. Mais une autre de leurs qualites, la niaiserie, nous frappe tout de suite. Voici, a titre d'exemple, la copie d'une

affiche devant laquelle les Bruxellois s'egayaient le 11 septembre 1914:

Nouvelles publiees par le Gouvernement allemand.

Berlin, 6 septembre.

L'ambassade d'Autriche-Hongrie publie la depeche suivante qui lui a ete transmise par le ministre des Affaires etrangeres de Vienne: "L'information russe au sujet de la bataille de Lemberg et de la prise triomphale de cette ville est un mensonge. La ville ouverte de Lemberg a ete abandonnee par nous, sans combat, pour des raisons strategiques et humanitaires."

Berlin, 8 septembre.

Le prince imperial, qui commandait en dernier lieu avec le grade de colonel une division de la Garde, a ete promu par l'Empereur au grade de lieutenant—general.

Londres, 8 septembre (agence Reuter).

Une escadre allemande, composee de 2 croiseurs et 4 torpilleurs, a capture 15 barques de pecheurs anglaises, dans la mer du Nord, et conduit de nombreux prisonniers a Wilhelmshafen.

Le *Times* annonce que le croiseur allemand *Dresden* a fait couler un navire a charbon anglais sur la cote bresilienne. En outre, deux navires de transport anglais auraient touche a des mines.

D'apres des informations viennoises, deux croiseurs anglais gravement endommages se trouveraient dans le port d'Alexandrie; tous les deux montrent de fortes traces de coups de feu.

Rome, 8 septembre.

Le cardinal Mercier, archeveque de Malines, qui se trouvait ici, est reparti pour la Belgique avec un sauf—conduit en traversant les troupes allemandes. Cette protection a ete obtenue pour le cardinal par le ministre de Prusse pres le Vatican. Les informations contraires publiees par la presse française, anglaise et belge sont donc contraires a la verite.

Breslau, 9 septembre.

Le commandant general du corps d'armee de Breslau publie ceci: "La landwehr silesienne a livre hier un combat victorieux a la Garde imperiale du III deg. corps d'armee caucasien; nous avons fait prisonniers 17 officiers et 1.000 hommes."

Vienne, 9 septembre (communication officielle).

On apprend au sujet des recents combats deja relates de l'armee autrichienne Dankl, contre laquelle l'ennemi (les Russes) avait amene par chemin de fer des renforts considerables, que l'armee commandee par le lieutenant—feld—marechal Kestranck a repousse avec de sanglantes pertes une forte attaque russe. A cette occasion, 600 nouveaux prisonniers ont ete ramenes. A part cela, un calme relatif a regne hier sur le theatre de la guerre russo—autrichien.

Le Gouvernement militaire allemand.

On reste reveur devant les "raisons humanitaires" de l'armee autrichienne, qui se sont si eloquemment manifestees en Serbie, et devant l'activite de l'escadre allemande qui "capture quinze barques de peche". Ce qui nous rejouit plus encore, ce fut d'apprendre que, malgre "les informations contraires publiees par la presse française, anglaise et belge", le cardinal Mercier est revenu de Rome "en traversant les troupes allemandes". Comme si nous n'avions pas tous lu le texte, imprime et repandu en cachette, du sermon prononce par le cardinal au Havre, pendant ce voyage de retour! Le Havre n'est pourtant pas sur le trajet de Rome a Malines, en traversant les lignes allemandes.

Enfin, ce qui nous amusait aussi dans cette affiche, c'est qu'elle ne soufflait mot de la bataille de la Marne, dont les peripeties nous etaient connues par les journaux français introduits en fraude.

Tant par ce qu'elle raconte que par ce qu'elle tait, cette affiche est un bon exemple des informations que l'autorite allemande fait placarder sur nos murs. Quelle opinion les gouvernants de l'Allemagne ont—ils donc de l'intelligence de leurs propres concitoyens, pour penser nous egarer par de semblables inepties.

Quand les affiches sortent du genre niais, c'est d'ordinaire pour tomber dans l'impudence, par exemple celle ou von Hindenburg declare que "plus la guerre est cruellement menee, moins elle le sera en realite, parce que d'autant plus tot elle sera finie" (20 novembre 1914), ou celle ou M. Fox dit n'avoir pas remarque de "cruaute inutile" (26 avril 1915):

#### Pfui!!!

Il faut rendre cette justice aux Allemands que certains commencent a avoir honte des atrocites commises par l'armee de la "Kultur". Ils se donnent une peine incroyable pour les nier ou les excuser. Ils sont vexes de voir que tout le monde, en dehors de leurs allies, les massacreurs des Armeniens, les met au ban de la societe. Eh quoi? Une "Kultur" si enviable, si vantee, si superieure, produire des fruits pareils! Non, non, il ne faut pas se lasser de mentir et de dementir. Tous les temoignages tendant a innocenter les Allemands, si oses qu'ils soient, doivent etre soigneusement recueillis et mis en lumiere. Voici ce que le Freiherr von Bissing, gouverneur general de Belgique, qui est cependant au courant des cruautes des *Gott mit Uns*, a eu dernierement l'impudence de faire placarder sur les murs de la capitale:

"Un certain Edward Fox, journaliste americain, homme sincere (oh! combien!), qui a parcouru les fronts a l'Est et a l'Ouest, n'a pu constater, en depit de ses serieuses recherches, un seul acte de cruaute inutile commis par les Allemands."

Ce digne homme peut se vanter d'etre un reporter de tout premier ordre! Par contre, il affirme que les Russes ont assassine, viole, incendie partout, d'une facon impossible a decrire. Comment, un homme qui a de si bons yeux lorsqu'il s'agit des Russes, est–il aveugle comme une taupe lorsqu'il s'agit des Teutons? Par quel miracle d'illusion d'optique avons–nous pu croire, nous autres Belges, que nos villes ont ete incendiees, nos fermes detruites, nos concitoyens fusilles, nos femmes, nos filles, nos religieuses outragees, nos maisons pillees? Nous aurons sans doute mal vu, car le Fox, qui est un animal clairvoyant, n'a rien constate de semblable! Que le Freiherr von Bissing fasse placarder ses affiches menteuses en Allemagne ou dans les pays neutres, soit, il y trouvera peut–etre quelque credit; mais ici, en Belgique, a Vise, a Dinant, a Andenne, a Battice, a Tamines, a Termonde, a Aerschot, a Louvain et dans maints autres lieux, temoins des forfaits de la "Kultur"! Allons donc!

Le Freiherr s'en rend compte. Sachant bien qu'il ne lui est pas possible de nous faire prendre ses vessies pour des lanternes, il ajoute comme restrictif, au mot "cruautes", le mot "inutiles". Il y a donc des cruautes *utiles*. Dans son idee, ce mot sauve tout.—Vous vous plaignez d'atrocites? Elles etaient utiles, cher Monsieur. Les *Gott mit Uns* ont assassine des hommes, des femmes, des vieillards inoffensifs: *cruautes utiles!* Ils ont outrage des femmes et des jeunes filles: *cruautes utiles!* Ils se sont empares de civils innocents, les ont brutalement

emmenes en captivite ou ils ont ete traites inhumainement: *cruautes utiles!* Que diriez-vous, Herr Baron von Bissing, si, en 1916, nos soldats allaient promener la torche en Allemagne? Appelleriez-vous ces represailles des "cruautes utiles"?

(La Libre Belgique, n deg. 21, mai 1915, p. 4, col. 1.)

D'autres affiches sont doublement instructives, en ce qu'elles nous revelent l'existence de livres dont l'importation est prohibee: nous nous empressons alors de nous les procurer par fraude. Ainsi, celle du 21 juin 1915 nous annoncait l'apparition du livre *La Guerre allemande et le Catholicisme*:

Nouvelles publiees par le Gouvernement general allemand.

Cologne, 21 juin.

On mande a la *Koelnische Volkszeitung*:

Les cardinaux allemands von Bettinger (Munich) et von Hartmann (Cologne) ont adresse la depeche suivante a l'Empereur: "Revoltes des diffamations dont la patrie allemande et sa glorieuse armee ont ete l'objet dans le livre: *La Guerre allemande et le Catholicisme*, nous eprouvons le besoin d'exprimer a Votre Majeste la douloureuse indignation de tout l'episcopat allemand. Nous ne manquerons pas d'adresser une plainte au Souverain Pontife." L'archeveque de Cologne a recu la reponse suivante: "Je vous remercie vivement, vous et le cardinal Bettinger, des sentiments d'indignation que vous m'avez exprimes au nom de l'episcopat allemand au sujet des honteuses calomnies que certains ecrivains repandent sur l'armee et le peuple allemands. Ces attaques, elles aussi, viennent se briser contre la force morale et la bonne conscience du peuple allemand defendant la juste cause, et elles retombent sur leurs auteurs."

Le Gouvernement general en Belgique.

L'affiche fut commentee par La Libre Belgique:

Un livre.

Il a paru un livre qui s'appelle: *La Guerre allemande et le Catholicisme*.

Nous n'en savions rien.

C'est devant le mur que nous l'avons appris, vous savez le mur—chacun a le sien dans son quartier—ou le Gouvernement militaire, vraiment trop bon, colle chaque matin des nouvelles savamment dosees a seule fin d'epater les Allemands avant tout, les Flamands ensuite et les Wallons enfin.

Donc, il a paru un livre qui a mis en colere deux kardinaux allemands et le Kaiser par-dessus le marche.

J'aurais donne gros pour avoir ce bouquin. Les librairies aussi voudraient l'avoir, mais ils ne l'ont pas, car nous vivons sous le regime delicieux d'une liberte inkomparable.

Eh! qui sait! peut-etre que cette vieille Excellence de von Bissing songe a le mettre en vente, cet ouvrage qui a trouble Munich, Cologne et Berlin. Notre gouverneur fait installer, a ses frais evidemment, a tous les carrefours, dans tous les coins, sur toutes les places de Bruxelles des aubettes d'une elegance toute teutonne, ou s'etalent des karicatures d'une finesse kolossale, des journaux austro-gothiques, des petits livres et des cartes postales illustrees a l'usage d'un public special qui a beaucoup de kulture et peu de marks.

Nous attendrons donc que le fameux livre nous arrive par la voie hierarchique; car chacun sait que nous ne pouvons, nous, recevoir ni brochures ni journaux, pas meme *Ma Jeannette*. Nous avons les Allemands, et ca doit nous suffire.

Mais ce livre! ce livre!

Qu'est—ce qu'il a bien pu dire pour mettre sens dessus dessous les cardinaux von Bettinger et von Hartmann qui se sont empresses de telegraphier a sa tres lutherienne Majeste que ce livre les plongeait dans la desolation et qu'ils allaient se plaindre au Souverain Pontife?

Evidemment, les choses revelees doivent etre enormes, enormes d'abord pour avoir reussi a faire rougir des Allemands, enormes surtout pour avoir pu indigner le sain des sains, le Kaiser.

Au fond, chacun le sait, l'Empereur se moque pas mal des catholiques et du catholicisme, puisque etant l'inkarnation de *son* dieu sur terre, il n'a pas de comptes a regler avec *notre* Dieu qu'il ignore. Mais, s'il se soucie peu des catholiques, en tant que catholiques, il s'en occupe en tant que chair a canon. Et comme il y en a pas mal de kilos dans l'Empire, ca compte.

Or, tous les Allemands, pele-mele, sont a la guerre. L'auteur du livre en question a des raisons de se plaindre de la facon dont cette soldatesque fait la guerre non pas au point de vue de la technique, mais au point de vue de la barbarie des procedes envers les catholiques. Si l'ecrivain a jete a tous les vents sa protestation, c'est qu'il a eu de serieuses raisons de le faire.

Qu'a-t-il pu dire? Cherchons. Ne parlons pas de la France; nous avons, helas! assez et trop a dire de ce qu'ont fait en Belgique les doux sujets du plus doux des souverains.

Systematiquement, ils ont essaye de demolir l'eglise metropolitaine de Saint-Rombaud a Malines. Ce n'est pas de leur faute, si nous n'avons pas a pleurer sur ses ruines. Une fois le coup fait, ils ont bien essaye de dire que c'etaient les Belges qui avaient bombarde la cathedrale (*voyez cliche Reims*). Ils ont depuis avoue leur bel exploit dans le n deg. 6 de *l'Illustrirter Kriegskurier* (*encore un fameux specimen de haute kulture, celui-la!*). En effet ils y impriment ce charabia charmant: "Notre vue montre la cathedrale de la cote de Bruxelles, donc la cote laquelle a ete exposee au bombardement des obus allemands. Comme on peut voir la cathedrale est restee presque intacte."

*Presque* intacte! Est–ce regret? Est–ce ironie?

Helas! elles ne sont pas *presque* intactes la collegiale de Saint-Pierre a Louvain, les nombreuses, les pauvres et jolies eglises de nos campagnes. La strategie n'exigeait pas leur disparition. Elles etaient si humbles... Elles furent cependant violees, souillees, spoliees, brulees enfin par des flammes dont la violence etait decuplee par les essences incendiaires que les soldats "a la conscience pure" lancaient sur les murailles. Qui dira ce que sont devenus les vases sacres dont certains servirent a boire du champagne et d'autres a recevoir... helas! n'insistons pas, car ce papier rougirait?

Qui dira ce que sont devenues les hosties consacrees, jetees sur le pave foulees et pietinees, *panis angelicus*, *non mittendus canibus*? Qui dira le martyre des pretres assassines; de ce doux cure de Herent; des ecclesiastiques de Surice, Latour, Etalle, etc.; de ce tranquille scolastique de la Compagnie de Jesus, abattu parce qu'il avait ecrit sur son agenda: "Nous revoyons les invasions des barbares"; de mon meilleur ami, un saint cure de campagne, mort des suites des brutalites que lui infligerent des bourreaux puant l'alcool...

Et ces pretres promenes nus devant leurs ouailles qui devaient, sous peine de mort, leur cracher au visage. Et ceux qu'on faisait galoper sur la place portant des harnachements de cheval...

Et dominant ce clerge martyr, notre venerable et bien-aime archeveque qu'on aurait bien voulu frapper au front; si on l'avait ose,—car tout est premeditation et calcul chez l'Allemand,—si on n'avait craint que la chute de ce vieillard n'ait un retentissement enorme dans les deux mondes...

Outrager Dieu, *notre* Dieu, qui est aussi le votre, Eminences de Munich et de Cologne, salir des temples, assassiner ses ministres, ce sont choses abominables, mais qui palissent presque, si j'ose dire, quand on songe avec quelle rage sadique les soudards ont violente des femmes, d'humbles religieuses qui aujourd'hui levent vers le ciel, en baissant avec degout leurs yeux de vierges profanees, le fruit vivant, l'horrible preuve d'une bestialite qui deconcerte...

Est-ce de tout cela qu'ont rougi les cardinaux von Bettinger et von Hartmann? Est-ce de cela qu'ils vont se plaindre au Pere commun des fideles?

Ah! oui!

Ils font la roue devant Wilhelm II, I.R.!

Que veulent-ils donc? Qu'on mette a l'index le livre in odium auctoris?

Allons, un bon mouvement, Eminences.

Venez vous—memes, venez en Belgique, vous etes chez vous. Les autos de la "Kommandantur" vous conduiront. Notre grand cardinal ira a pied. Vous daignerez bien l'attendre, n'est—il pas vrai, ce sage, ce saint, ce savant, ce patriote ardent, qu'un gratte—papier prussien, installe au ministere de la Justice, a ose appeler: *un gamin!* 

Il vous menera, pas a pas, la ou il y eut des crimes sans nom, des stupres sans precedents, il vous dira des noms, des dates, il vous en dira tant et tant, et devant tant de temoins —lapides clamabunt! —qu'il vous faudra finir par baisser le front et que vous vous surprendrez a murmurer, les levres tremblantes, la priere que vous dites chaque matin au pied de l'autel:

Judica me, Deus, et discerne causam meam de gente non sancta ..ab homine iniquo et doloso erue me!

Jugez-moi, Seigneur, et ne confondez pas ma cause avec celle des impies, delivrez-moi de l'homme astucieux et injuste.

Helas! verite avant tout se traduit en allemand par Deutschland ueber Alles!

Si cependant vous vous decidiez a venir, Eminentissimes Seigneurs, ne mettez pas vos robes rouges, c'est inutile. Une noire, sous votre manteau, suffira. Quand vous aurez marche quelques heures, vos soutanes seront rouges, trempees du sang de nos martyrs...

Au fait, vous viendrez peut-etre en grand uniforme, casque en tete, le revolver a la ceinture, comme vos aumoniers... C'est une idee. Mais alors, Mgr Mercier ne voudra pas marcher a vos cotes... On ne fait pas les enquetes comme cela, *chez nous*.

FIDELIS. (La Libre Belgique, n deg. 34, juillet 1915, p. 2, col. 2.)

Ils n'affichent pas seulement les produits de l'Agence Wolff. De temps en temps ils essaient d'abattre notre courage par des inventions personnelles.

Une calomnie.

Plusieurs milliers d'affichettes ont ete placardees sur les murs de Bruxelles. Ces affichettes ont du etre imprimees en Allemagne, etant donne que les typos belges ne possedent pas de caracteres neo-gothiques du genre de celui qui a servi a l'impression.

#### En voici le texte:

Nous, meres et epouses belges, nous nous ecrions: Assez de la tuerie, assez de sang innocent verse de nos maris, de nos fils, pour des nations etrangeres. L'honneur belge est sauf. Nous, nous n'avons plus de larmes. Nous reclamons la paix ou l'armistice.

Au nom des femmes belges nous protestons. Pas une d'entre elles ne regrette les sacrifices qu'elle a faits. Celles qui pleurent, pleurent l'etre cher disparu a jamais, mais a leurs larmes ne se mele aucun honteux regret comme celui que voudrait leur preter l'auteur de cette infame affichette, aucun regret comme celui qu'il voudrait pouvoir glisser dans leur coeur. Non, les femmes belges savent que leurs epoux, leurs fils et leurs fiances ne se sont pas battus pour l'etranger. Le premier elan, le premier cri de tous les Belges a ete celui—ci: "L'honneur le veut, nous devons opposer notre faiblesse a la force brutale du traitre qui nous attaque, alors qu'il avait jure de nous proteger. Nous savons tenir un serment, nous, dut—il nous en couter la vie."

Mais, si a ce moment—la il etait possible de se faire illusion, si l'on pouvait croire alors que seul l'honneur etait en jeu et nous commandait d'heroiques sacrifices, comment peut—on maintenant encore parler de se "battre pour l'etranger", maintenant que tout le pays est envahi et que, sauf sur quelques arpents de terre, l'envahisseur barbare nous opprime et nous prive de toute liberte? Oui, nos soldats se battent pour leur pays, mais comme ce qui doublait leur force et leur courage aux premiers mois de la lutte c'etait le sentiment de l'honneur a garder intact et de l'injustice a venger, ce qui les anime a l'heure actuelle c'est un sentiment aussi noble que celui—la et plus noble si possible que le patriotisme, c'est la conviction qu'ils servent, avec les peuples dont ils sont les Allies, la cause sublime du Droit et de la Civilisation.

Repetons encore ce que nous avons deja dit: il n'y a plus ni Belges, ni Francais, ni Anglais, ni Russes, ni Serbes, ni Italiens; il n'y a plus que des Allies. Les Belges qui se sont incorpores dans les contingents canadiens ou australiens, ceux qui sont au service de l'armee anglaise ou francaise, ceux qui travaillent dans les usines de munitions, ceux qui ont voulu prendre part a l'expedition dans les Dardanelles, l'ont bien compris. Ils ont compris que, sans ces allies, il y a longtemps que notre pauvre pays eut ete ecrase. Quant aux promesses faites par l'Allemagne dans son ultimatum, nul ne voudrait avoir la honte meme d'y songer. On ne discute pas avec l'honneur; il commande, on obeit.

LIBER, (La Libre Belgique, n deg. 35, juillet 1915, p. 3, col. 1.)

Craignant que les affiches ne suffisent pas a nous convaincre, l'Allemagne nous eclaire encore gratuitement de trois autres facons.

- a) Le Gouvernement imperial fait distribuer des fascicules, en allemand, flamand et français, imprimes a Bruxelles sur les presses du *Moniteur belge*, entre autres: *Conventions anglo-belges* et le *Discours du chancelier a la seance du Reichstag, le 2 decembre 1914*.
- b) Il n'y a pas que les publications officielles. Plusieurs organismes d'outre—Rhin editent en plusieurs langues des feuillets de propagande qui sont glisses dans les lettres d'affaires. Les maisons belges ont surtout recu des feuillets en français de *Bureau des deutschen Handelstages*, *Berlin* et de *Kriegs—Ausschuss der deutschen Industrie*, *Berlin*. Dans la plupart de ceux qui nous ont ete envoyes pendant les douze premiers mois de la guerre, il etait question de la violation de la neutralite belge et de l'incendie de Louvain. On voit tout de suite

ou le bat les blesse.

c) Enfin, il n'est pas un Belge ayant en Allemagne des relations de famille, ou simplement d'affaires, qui ne recoive de nombreuses lettres destinees a apporter la conviction dans son esprit. Toutes ces missives repetent les memes choses, comme une lecon apprise; mais precisement afin d'effacer toute suspicion sur ce point, les correspondants ont soin d'indiquer qu'ils expriment leur sentiment personnel:

Leczyza, 8 janvier 1915.

Cher R...,

Quel changement depuis que nous nous sommes vus la derniere fois! Les Allemands en Belgique; moi, comme soldat, en Pologne! Comment te trouves—tu sous la domination allemande? J'espere que tu te plais sous le nouveau regime. Nous sommes certains de vaincre et que la Belgique restera allemande...

Cher R., ecris—moi vite a l'adresse ci—dessus. Je me rejouirais tant de recevoir de bonnes nouvelles. Quel dommage que ton pauvre et beau pays ait tant souffert de la guerre! Louvain, Malines, Anvers, Bruges, ont tant souffert, dommage! Si la Belgique avait suivi l'exemple du Luxembourg! J'espere que tu vas bien ainsi que tes chers parents.

Lettre d'une niece allemande a son oncle belge.

31 decembre 1914.

Cette annee nefaste touche a sa fin et esperons que la nouvelle retablira la paix; a toi aussi, a Jeanne et a tes petits enfants, mon mari et moi souhaitons toutes sortes de bonheur dans l'annee a venir. Vous ne sauriez croire combien nous autres Allemands nous plaignons la pauvre Belgique, et les Belges verront bien aussi maintenant quelle faute ils ont commise en se rendant tributaires de l'Angleterre. Si la Belgique fut restee l'amie de l'Allemagne, il ne lui serait pas arrive le moindre mal. Et le sort epouvantable qui lui est echu en partage, elle le doit a la collaboration brutale du peuple et meme des femmes et des enfants a la guerre.

De cela nous avons nombre de preuves (nous-memes) par les recits des officiers et soldats allemands. Comme les Bruxellois sont sages en restant tranquilles. Nous esperons que cet etat de choses restera tel.

Un soldat qui a ete en quartier chez nous nous ecrit de Staden, aux environs du canal de l'Yser, que le peuple belge ne desire pas le retour des Français ni des Anglais, car ceux-ci s'y sont conduits d'une facon indiciblement honteuse.

Ils ne reviendront pas, car l'Allemagne est invincible et vous ne sauriez vous figurer combien de reserves militaires nous avons encore. Dans tous les cas, le fait que par cupidite et par jalousie on tache d'aneantir un peuple arrive au comble de la civilisation et formant un Etat riche et florissant est sans precedent dans l'histoire.

Oui, l'Angleterre a reussi a indisposer contre nous les nations par la voie des journaux.

L'Angleterre nous depasse en une chose seulement: elle sait mieux mentir.

Et quelle opinion mesquine se fait–elle des lecteurs de ses articles qui souvent ajoutent foi a tous ses mensonges et a toutes ses folies? A des lecteurs allemands on n'oserait pas raconter de pareilles sornettes.

Combien de fois notre magnifique Empereur n'a-t-il pas tendu a la France la main de la reconciliation, mais elle l'a repoussee par un sentiment de vengeance sotte et aveugle. Les Francais et les Belges ne nous sont pas antipathiques. Pourquoi ne s'allient-ils pas a nous contre l'Angleterre cupide, rusee et perfide, qui veut subjuguer tout le monde? Nous ne comprenons pas encore qu'en France, on ne se rende pas compte de cela. C'est-a-dire qu'il y en a qui le comprennent, mais qui n'osent pas l'avouer par peur de je ne sais quoi.

Cher oncle, je te prie de m'excuser de m'etre trop etendue en vous communiquant mon opinion sur la guerre, mais tout cela m'est personnel.

Nous sommes charmes que vous, Jeanne et les enfants se portent bien et que ceux-ci mettent tant de zele a secourir les indigents.

L'Allemagne est encore loin de perir par la faim. Nous avons assez de pain, pommes de terre, etc., jusqu'a la prochaine recolte; notre stock de betail est considerable.

Vous ferez bien de faire comprendre cela aux Français et aux Anglais pour leur faire abandonner leurs illusions stupides.

En France et en Angleterre, le peuple ne sait pas cela par la suppression des journaux allemands.

Maintenant il faut que je finisse, nous esperons que vous recevrez cette lettre, et nous serions charmes de recevoir de vos nouvelles de toi et de Jeanne. Amities aussi de la part de mon mari.

Ta niece: Elza.

Extrait d'une lettre privee de Mlles Y et Z.

12 fevrier 1915.

...Nous avouons avoir ete surprises de ce que, malgre la lecture de la brochure *Die Wahrheit ueber den Krieg*, que nous t'avons envoyee, tu sois tout de meme d'un avis oppose au notre. Tu devrais cependant te souvenir de ce que, de tout temps, les qualites dominantes des Allemands ont toujours ete: la sincerite et la verite. Tu peux donc avoir une confiance absolue dans l'expose de la brochure en question et dans le *Livre Blanc* allemand, et y croire. Apres la fin de cette guerre, imposee a nous de facon scelerate, vous aussi, vous aurez des eclaircissements sur les points qui vous sont encore obscurs et vous reconnaîtrez la verite.

...Nous sentons parfaitement combien le pain blanc habituel vous manquera; la derniere recolte du froment a-t-elle donc ete si mauvaise chez vous? A ce point de vue nous ne manquons absolument de rien en Allemagne et l'on ne s'apercoit pas non plus d'un rencherissement quelconque; ceci est un grand bonheur....

Carte recue a Bruxelles en janvier 1915.

Cher Comment allez-vous? Bien, j'espere. Mon mari va bien aussi, il a ete blesse d'une balle dans la jambe, mais il est en voie de guerison. A Bruxelles tout est sans doute tranquille. En Belgique, les Anglais vous ont trahis et vendus. Ce sont de mauvais genies. C'est au roi Albert que vous devez cela. Pourquoi n'a-t-il pas laisse passer les Allemands? Leopold aurait arrange cela autrement. N'ayez aucune crainte, les Allemands ne font de mal a personne, a moins que ce ne soit juste.

Mes amities chez vous.

2. Les imprimes allemands vendus en Belgique.

Plus personne au monde ne doute de la valeur documentaire des journaux d'outre-Rhin: on les sait sous la coupe de leur censure, ce qui est tout dire. Pourtant, un point qu'on ignore generalement, c'est que certaines de ces feuilles publient deux numeros differents: l'un pour le front oriental, l'autre pour le front occidental. *La Libre Belgique* a reproduit en fac-simile les en-tetes des deux numeros du 14 juillet 1915 (edition du soir) de *Duesseldorfer General Anzeiger*.

Les procedes de leur presse.

Meme date, meme edition (*Abend–Ausgabe*). Les deuxieme, troisieme et quatrieme pages des deux numeros sont identiques. Seule, la premiere page differe suivant le public auquel le journal est destine.

Le numero a envoyer au front de l'Ouest porte en manchette: "La Russie murit pour la paix". Il contient des nouvelles sur la Russie que l'autre ne reproduit pas.

Le numero destine au front russe porte: "Nouvelle avance allemande en Argonne".

C'est par une erreur de la poste qu'un ballot de la seconde espece est venu s'egarer en Belgique.

(La Libre Belgique, n deg. 41, aout 1915, p. 4.)

Nous donnons en fac—simile (pl. XIV) les deux numeros 314 du 19 juillet 1915 (edition du soir). Qu'on ne s'y trompe pas. Il s'agit bien reellement de numeros distincts (tout au moins par leur premiere page), et non, comme on pourrait le supposer, de numeros qui seraient simplement antidates pour l'un des fronts. Nous avons pu nous assurer que les articles *Friedenspropaganda in England* et *Der Bergarbeiterstreik in Wales* figurant a la page 1 du numero 314 envoye au front russe, n'ont jamais paru dans ceux qu'on vendait en Belgique.

Les bibliotheques des gares et les aubettes sur toutes les places de Bruxelles nous offrent aussi des illustres. Les deux plus connus sont *Die Woche* et *Berliner Illustrirte Zeitung*. Les photos reproduites sur les planches XI et XII indiquent quel genre de renseignements ils nous fournissent.

Die Woche nous montre, par exemple, les incendies allumes par l'armee allemande a Liege (pl. Xl) Nous avons appris ainsi que, le 20 aout 1914, il y avait quatre cents etudiants russes, armes de fusils, qui tiraient des maisons situees en face de l'Universite, alors que celle—ci etait occupee par les troupes allemandes. Quelle stupidite, n'est—ce pas, de la part de ces etudiants! Il est vrai que plus tard l'Allemagne a du officiellement reconnaitre que ces quatre cents francs—tireurs avaient ete inventes pour les besoins de la cause. En effet, aucun Russe ne figure sur la liste des fusilles de Liege, preuve qu'ils ne purent etre le moins du monde suspectes d'avoir pris part a la simili—agression de francs—tireurs. Mieux encore: quelques jours plus tard, l'affiche suivante fut placardee en ville (nous la copions dans G. SOMVILLE, Vers Liege: le chemin du crime, aout 1914, p. 272):

Six cents etudiants russes qui, jusqu'ici, ont ete a la charge de la population de Liege, a laquelle ils ont fait beaucoup de difficultes, ont ete arretes et renvoyes par moi.

Le General-Lieutenant Gouverneur.

Si ces etudiants avaient pu etre accuses d'avoir tire contre les troupes allemandes, l'affiche l'aurait constate en grandes lettres, et ils ne s'en seraient pas tires avec un internement dans le camp de Muenster.

Le meme journal nous a appris, a nous Bruxellois, que des otages avaient ete pris a Woluwe (pl. XI), une localite suburbaine d'ou chaque matin les laitieres viennent en ville avec leurs charrettes a chiens. Elles ne

nous avaient jamais rien dit de semblable!

Si les pauvres paysans, fuyant leurs villages decimes et incendies, ne nous avaient pas depeint la ferocite des soldats allemands, *Berliner Illustrirte Zeitung*, dans le tout premier numero qui fut vendu a Bruxelles, nous aurait edifies (pl. XII). Il nous faisait voir en effet les femmes d'un village emmenees prisonnieres. Les hommes etaient—ils deja fusilles?

Apres avoir massacre plus de cinq mille de nos compatriotes et apres avoir brule vingt–six mille maisons, sous pretexte que les Belges avaient organise des bandes de francs–tireurs, l'Allemagne a pris soin de nous mettre sous les yeux la facon dont ses allies austro–hongrois s'y prennent pour armer les paysans ruthenes. *Berliner Illustrirte Zeitung* du 16 mai 1915 publie le portrait d'un officier donnant des instructions a un paysan arme (pl. XII). Les Kultures peuvent faire cela!

A cote du cynisme, mentionnons le ridicule. Dans ce domaine, la palme ne peut pas etre raisonnablement disputee a *Illustrierter Kriegskurier*, un journal semi-officiel dont les seize pages ne coutent que cinq centimes; les explications sont donnees en allemand, flamand et francais. Un seul exemple suffira. Son numero 3 donne trois figures representant "L'entree de la division de marins allemands a Anvers". A peine le journal fut—il mis en vente que tout Bruxelles eclata de rire; on allait, l'illustre en main, se poster au coin de la rue de la Loi et de la rue Royale, pour montrer aux passants que c'etait la, et non a Anvers, que les photos avaient ete prises.

Les echoppes allemandes vendent egalement des livres. Ce sont d'abord des recits de guerre, par exemple les ouvrages de F. von Zobeltitz, P. Hoecker, v. Gottberg, H. Osman, W. v. Trotha, etc. Puis des livres de propagande: *Die Eroberang Belgiens; Luettich; Antwerpen*, etc.

Le trait suivant montre combien ces ouvrages sont veridiques:

Un editeur de Leipzig a publie dernierement un ouvrage dans lequel etaient reproduites et amplifiees les grossieres accusations d'atrocites dirigees contre notre pays, des l'origine du conflit, par la presse teutonne. Un chapitre special de cette publication etait consacre a la ville d'Anvers. On y accusait la population de s'etre livree a des sevices graves, d'avoir jete des femmes et des enfants par les fenetres, etc. On ajoutait meme ce detail precis qu'a l'avenue De Keyser on n'avait pas releve moins de trente cadavres allemands!

Justement emue de la publicite donnee a de tels racontars et desireuse en meme temps de clouer une bonne fois les calomniateurs de la Belgique, la ville d'Anvers avait decide d'intenter un proces, en 100.000 francs de dommages et interets, a l'editeur du libelle.

Mais l'autorite allemande veillait... Avertie des intentions de la ville et craignant le retentissement que les debats d'un pareil proces, ou serait prise sur le vif la bassesse des procedes chers aux calomniateurs d'outre—Rhin, ne manquerait pas d'avoir a l'etranger, elle a adresse a l'Administration communale de la metropole une lettre par laquelle elle lui interdit, *pour des raisons politiques*, de faire le proces.

On ne saurait reconnaitre ses torts avec plus d'etourderie et d'ingenuite.

(La Libre Belgique, n deg. 80, d'apres Le Courrier de l'Armee, n deg. 229, 3 aout 1916.)

On vend aussi en Belgique des reponses allemandes, mais en français, a des livres que nous ne pouvons obtenir que par fraude, par exemple ceux de M. Waxweiler (voir p. 5 et 8) et de Mgr Baudrillart (voir p. 39).

# La Belgique coupable.

Sous ce titre vient de paraître a Berlin, sous la signature de M. Grasshoff, une brochure en reponse a celle de M. Waxweiler, *La Belgique neutre et loyale*.

Puisque notre excellent gouverneur est assez aimable pour permettre qu'on mette a la disposition des Belges la reponse a M. Waxweiler, il nous semble qu'il ne serait que de stricte justice de nous permettre la lecture de l'ouvrage lui—meme. Jusqu'ici, seuls quelques privilegies ont pu se le procurer, au prix Dieu sait de quelles ruses et de quels dangers. Connaissant les sentiments de haute loyaute du gouvernement qui nous regit, nous sommes certains de voir dans quelques jours etalees cote a cote aux vitrines des libraires les deux brochures.

En attendant, nous nous demandons si ce n'a pas ete pour l'auteur une bien mauvaise speculation que de faire traduire son oeuvre en français. En effet, si ses arguments ont peut—etre quelque valeur aux yeux des Allemands, nous doutons qu'ils en aient pour les Belges, qui ont vu, de leurs yeux vu, ce qui s'est passe lors de l'invasion du pays.

Habitants de Louvain, de Dinant, de Tamines, d'Aerschot et vous tous, Belges,—car qui ne compte parmi ses proches ou ses amis au moins une victime des barbares—lisez ces extraits des rapports de soldats allemands et dites—moi si, apres cette lecture, vous n'etes pas indignes et stupefaits devant l'audace de pareils mensonges:

# 1 deg. A Louvain,

"Il est faux qu'une designation arbitraire des personnes inculpees ait regle le sort de celles qui furent fusillees. Une rigoureuse legalite presidait au contraire aux interrogatoires. Je fus charge de fouiller les gens pour m'assurer s'ils etaient porteurs d'armes, et j'en trouvai beaucoup dans ce cas. Je fus charge en outre de voir si les personnes inculpees etaient des soldats belges deguises, chose facile a constater au moyen de la plaque d'identite individuelle. Sur un grand nombre des inculpes, je trouvai la plaque d'identite militaire dans la poche ou dans le porte-monnaie. Le capitaine Albrecht, qui dirigeait l'enquete, proceda de telle sorte qu'il ordonna de fusiller les inculpes trouves porteurs d'une arme ou d'une plaque d'identite militaire, ou ceux contre lesquels il etait atteste par au moins deux temoins, soit qu'ils avaient tire eux-memes sur les troupes allemandes, soit qu'ils avaient ete pris dans une maison d'ou l'on avait fait feu contre elles. D'apres ma ferme conviction, il est absolument impossible que des gens completement innocents aient perdu la vie ainsi."

#### 2 deg. A Andenne.

"A notre arrivee dans cette localite, un signal fut donne par la cloche de l'eglise, a 6h 30 du soir, et au meme instant les persiennes en fer de toutes les maisons s'abaisserent; les habitants, stationnant jusque—la dans la rue, disparurent, et l'on tira sur mes troupes de tous les cotes, mais surtout des soupiraux des caves et d'ouvertures pratiquees dans les toits en enlevant des tuiles. *En outre, d'un grand nombre de maisons, on versa de l'eau bouillante sur nos soldats*. A la suite de ce guet—apens que la conduite de mes hommes ne justifiait en rien, un combat acharne de rues s'engagea entre eux et la population civile. La preuve qu'il s'agissait bien d'un plan concerte a l'avance, auquel prit part presque toute la population d'Andenne et de la banlieue, *c'est que 100—cent—de mes hommes furent blesses rien que par les brulures provenant de l'eau bouillante*.

#### 3 deg. A Dinant.

"Des parents, au dire d'un bourgeois de la ville, mirent entre les mains d'enfants de dix a douze ans des revolvers pour tirer sur les troupes allemandes. Un petit garcon, arrete, puis relache en raison de son jeune age, se vantait lui-meme d'avoir abattu cinq Allemands."

Sans commentaire.

Quant aux pillages, sachez qu'ils sont uniquement l'oeuvre des Belges, des Français et des Anglais surtout.

Tongrois, vous vous etes completement mepris; je croirais meme que vous avez reve en croyant avoir vu votre argenterie rangee bien methodiquement, sur les trottoirs de vos maisons, avant d'etre emballee et expediee. C'est pour vous faire faire une cure d'air tres salutaire, a vous et a vos enfants, qu'on vous a fait loger a la belle etoile pendant deux nuits. Et si, a votre retour, vous avez trouve vos maisons plus ou moins devalisees, les soldats allemands n'y sont pour rien, prenez-vous-en aux bandes de voleurs qui pullulent en Belgique.

M. Grasshoff ne nous dit pas comment ces voleurs ont pu rester en ville ou s'y introduire, puisque tous les habitants en avaient ete chasses et que les Allemands veillaient soigneusement a ce que personne n'y entrat. Il oublie de nous expliquer ce detail. Il oublie d'ailleurs de nous parler de Tongres a propos des pillages, de Malines aussi. C'est un chapitre un peu "brosse" de son ouvrage que celui—la. Il est vrai qu'il a oublie bien des choses, entre autres de repondre a M. Waxweiler au sujet du Code de guerre de l'Etat—major, des commentaires de ce code, faits par des juristes allemands. Ce point forme cependant une des bases de l'argumentation de M. Waxweiler, ou il prouve que les massacres et les cruautes allemandes ne sont que l'application logique des principes de ce code. Ainsi il prouve aussi que, contrairement aux exces et abus qui peuvent exceptionnellement se produire dans toute armee, les atrocites allemandes etaient *commandees*.

Mais, au fait, est—il bien certain que M. Grasshoff ait lu l'ouvrage de M. Waxweiler? Nous nous le demandons, tant il laisse de points importants dans l'ombre.

La Belgique coupable doit evidemment nous parler de la violation de la neutralite belge. Ici nous devons avouer que l'auteur a decouvert apres un an quelque chose de neuf et de reellement sensationnel. Nous savions que tous les Allemands (eux seuls bien entendu) etaient convaincus, ou feignaient de l'etre, que des avions avaient survole la Belgique et que des soldats français etaient caches dans les forts de Liege. Eh bien! il y a plus fort que cela: 8.000 hommes, deux regiments de dragons et des batteries etaient a Bouillon et aux environs le 31 juillet. Personne ne les a vus, mais c'est comme cela, puisque deux prisonniers l'affirment; ils disent meme que la population belge leur a fait un excellent accueil. Comment le temoignage de ces prisonniers a-t-il ete obtenu? C'est la question que se poseront peut-etre les lecteurs neutres? Ici, en Belgique, nous nous en doutons bien un peu, nous connaissons par experience l'enquete au revolver, l'interrogatoire avec menace de mort ou apres epuisement par la faim. Nous connaissons tous ces beaux expedients de la "justice boche". Autre preuve de la violation: Il parait qu'on a vu, le 26 juillet, a Bruxelles—ecoutez bien—deux officiers français et un officier anglais en uniforme. Evidemment, ces messieurs ne pouvaient venir ici que pour conferer avec notre Etat—major. Seulement, Messieurs nos allies avant la lettre, pourquoi etes—vous venus en uniforme pour une mission secrete? Franchement, quelle legerete! On voit bien que vous n'etes pas Allemands.

Et maintenant, chers lecteurs, si vous n'etes pas convaincus que les Français et les Anglais ont viole notre neutralite les premiers et que nous aurions du recevoir les Allemands a bras ouverts, c'est que vous etes des raisonneurs. Sous le regime nouveau, on apprendra a votre esprit a se faire, plus vite que cela, une conviction selon la discipline.

Avant de terminer ce chapitre, constatons encore un "oubli" de notre auteur: il ne souffle mot de l'aveu du chancelier. Cet aveu a pourtant quelque importance, quand il s'agit de discuter la question de la violation de la neutralite belge. Mais ce qu'il n'oublie pas, c'est de nous ressasser l'histoire des fameuses conventions anglo-belges. Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs en la refutant a nouveau.

La Belgique coupable va nous apprendre encore autre chose de neuf: Vous n'etes pas sans avoir entendu parler de la guerre des francs—tireurs, la guerre nationale, comme l'appelle M. Grasshoff, le grand cheval de bataille

des ennemis de notre pays quand il s'agit d'excuser les massacres de leur armee.

Mais ce que vous ne saviez peut-etre pas, c'est que cette guerre de francs-tireurs avait ete prevue et preparee par le Gouvernement, ainsi que d'ailleurs aussi la Commission d'enquete sur la violation du droit des gens, et la campagne de "calomnies" contre l'armee allemande. Peut-etre meme, mais M. Grasshoff n'en est pas tres sur, les conventions anglo-belges prevoyaient-elles deja toute cette organisation defensive de la Belgique. Dans le doute cependant, l'auteur veut bien, genereusement, degager la responsabilite de l'Angleterre dans cette affaire et la laisser tout entiere au Gouvernement belge.

Il voit la preuve de ce qu'il avance dans toutes les circulaires au sujet de la garde civique. Pour lui, garde civique non active et franc-tireur ne font qu'un ou a peu pres. Et pourtant, comme l'a si bien demontre M. Waxweiler, cette garde civique des campagnes eut-elle fait le coup de feu, ce qui est faux, qu'elle n'eut simplement use que des droits que lui conferaient les conventions de La Haye.

Mais meme la circulaire de M. le ministre Berryer aux administrations communales, cette circulaire qui resume si admirablement les devoirs tant envers l'autorite occupante qu'envers l'autorite legitime, est imputee a crime. Pourquoi M. Grasshoff n'admet—il pas qu'on appelle "seul legitime" le Gouvernement du Roi? Nous l'avons relue, cette circulaire, et les phrases soulignees a dessein par M. Grasshoff nous ont seulement prouve une fois de plus le desir du Gouvernement d'observer et de faire observer la stricte legalite et de rappeler aux autorites quels etaient leurs devoirs.

Il y a encore le petit avis affiche partout et reproduit par tous les journaux pour recommander le calme aux populations. Vous vous rappelez sans doute cette phrase: "L'acte de violence commis par un seul civil serait un veritable crime que la loi punit, etc." Or, voici ce que l'imagination de M. Grasshoff en tire:

"Le terme de *un seul civil*, employe dans cette proclamation, frappe deja par la double interpretation qu'il est possible de lui donner. Ce *seul civil*, auquel il est defendu de tirer, fait naitre facilement dans le cerveau d'un homme simple la pensee qu'*il est permis de tirer si l'on se met deux ou trois*."

Peremptoire, n'est—ce pas? Ca vous la coupe, litteralement. Quant a la Commission d'enquete, il parait, c'est toujours M. Grasshoff qui le dit, que "son invitation a rapporter des cruautes allemandes precedait la possibilite materielle de leur execution".

La verite est que la Commission a ete fondee le 8, et l'on sait avec quelle desinvolture, avec quelle barbarie, les lois de la guerre avaient ete violees par les troupes allemandes entre le 4 et le 7 aout, a la frontiere.

\* \* \* \* \*

Il est superflu de dire que nous n'avons pu relever ici toutes les erreurs et contre-verites contenues dans l'ouvrage de M. Grasshoff. Nous avons voulu seulement montrer de quelle valeur sont ses arguments et les temoignages qu'il invoque. Nous nous permettons, a ce propos, de lui faire remarquer—bien humblement, car nous ne sommes docteur ni en droit ni en philosophie allemande—qu'il n'est pas logique de donner tant d'importance, quand il s'agit des francs—tireurs, a des recits de neutres bases entre autres sur de simples propos entendus en tramway, alors qu'on vient de montrer, a propos des atrocites allemandes, quel fond il convient de faire sur des recits colportes de bouche en bouche. Nous lui dirons aussi qu'un Allemand est mal venu a se moquer des erreurs de detail de la presse adverse, alors qu'on sait les bourdes kolossales repandues par les journaux boches: temoin, pour n'en citer qu'une seule, l'histoire de la prise de Bruxelles apres un combat acharne et une resistance desesperee de plusieurs jours!

C'est dans un des recits de neutres dont nous venons de parler que nous avons trouve ce detail,—sans importance d'ailleurs—qui nous a fait sourire: "A Nieuport, dans une villa occupee par les soldats belges, les

cabinets d'aisances etaient bouches." Horreur!!! Eh bien! nous vous l'accordons volontiers, les soldats allemands n'auraient pas fait cela, ils ont bien trop le respect—comme leurs officiers aussi—de ce petit endroit. Ils le respectent meme a ce point qu'ils n'osent pas en franchir le seuil et preferent reserver a cet usage la fine porcelaine, les cristaux, les couvertures, les lits et les tapis, voire meme les boites a provisions.

\* \* \* \* \*

Nous ne pouvons mieux terminer cet article qu'en reproduisant quelques—unes des conclusions de l'ouvrage de M. Grasshoff:

"Deux cent trente-cinq localites, dont la position geographique est facile a trouver, ont servi de repaires aux francs-tireurs, a celles-ci s'en ajoutent quarante-six autres dont nous n'avons pas pu determiner l'emplacement sur les cartes a notre disposition, en general a cause de l'ecriture defectueuse. Le passage de l'armee allemande en Belgique a ete un veritable calvaire, dont pouvait seule triompher une discipline a toute epreuve....

"Il n'existe pas dans le monde entier une seule armee qui soit en etat d'user de mesures plus douces que celles dont nous avons use. Leur execution a sauve la Belgique centrale et occidentale de la destruction inevitable qu'entrainent forcement les combats de rues.

"On est etonne, a la lecture des dossiers de la justice allemande dans les territoires occupes, de la predominance du nombre des acquittements; les mefaits des habitants des territoires en question sont juges avec la rigoureuse impartialite de la conscience allemande.

\* \* \* \* \*

"Nous voici au terme de cette etude. Detournons nos regards du passe pour envisager l'avenir. Le printemps est encore une fois de retour. Derriere le front ou luttent les armees, *la main nerveuse du soldat allemand dirige la charrue dans les champs de la Belgique*, pour fournir du pain non a sa propre famille, mais au peuple belge, indignement trahi par son Gouvernement et voue aux horreurs de la famine par ses bons amis d'Angleterre. De toutes parts, l'assiduite allemande s'efforce de reveiller l'ame belge assoupie et de la rechauffer sous son souffle, comme elle etait avant la guerre. Nous ne nous inquietons guere des continuelles piailleries dont *L'Echo belge* fait retentir ses colonnes, remplies des sempiternels mefaits des Barbares. Elles ne peuvent troubler notre oeuvre. Nous portons en nous le sentiment du devoir qui, d'apres Kant, constitue le seul ideal humain, la seule valeur propre de l'homme. Cette guerre a laquelle nous avons ete contraints nous impose le devoir de realiser la liberte de la patrie, la liberte du genre humain. Ce devoir, nous le remplirons!

"M. Waxweiler saura—t—il s'arracher a son repos et participer a la lourde tache de rendre a la Belgique sa prosperite? Le jour vient ou ce pauvre peuple, si mal gouverne, sortira de son ignorance, et distinguera enfin le bon grain de l'ivraie parmi ceux qui se flattent de presider a ses destinees.

"Pour l'Allemagne, il n'existe qu'une devise:

"Sit ut est aut non sit. Erit in aevum!"

Mais on reste reveur en pensant a quel degre d'ignorance de la verite la nation allemande est encore, pour avaler de telles bourdes.

B.A.R.F. (*La Libre Belgique*, n deg. 46, septembre 1915, p. 2, col. 1.)

Le veuvage de la verite.

L'autorite allemande repand a profusion dans le pays une edition française de la reponse des catholiques allemands au manifeste des catholiques français, reponse redigee, comme l'on sait, par M. l'abbe Rosenberg et contresignee par un regiment de notabilites qui ne l'ont pas lue. Avec cette naivete obtuse qui est au fond de leur jactance et de leur cynisme, nos maitres se figurent, apparemment, que ce factum, destine a tromper les etrangers, va nous tromper nous—memes et nous faire oublier le temoignage de notre conscience et de nos yeux. Tel un malfaiteur que l'habitude du mensonge, tournant a la demence, pousserait a endoctriner sa victime elle—meme. Devant des lecteurs belges, ce triste plaidoyer n'appelle aucune espece de refutation. Mais, pour un bon nombre d'entre eux, ce sera un vrai soulagement d'apprendre que cette apologie diffamatoire a deja recu son chatiment. Un neutre, de langue allemande, M. Em. Pruem, bourgmestre de Clervaux (grand—duche de Luxembourg), l'a refutee de maitresse et vengeresse facon dans un petit livre intitule *Le Veuvage de la Verite (Der Witwenstand der Wahrheit*): c'est l'expression meme dont un ecrivain allemand s'etait servi pour caracteriser la facilite avec laquelle le mensonge se fait accepter aujourd'hui. Bien ou mal trouvee, cette metaphore sentimentale n'est que trop juste en ce qui concerne l'Allemagne: la verite y est veuve et de plus reniee par ses enfants!

M. Pruem est un catholique militant. Sa courageuse brochure, destinee aux catholiques de tous les pays, s'adresse en tout premier lieu a ses compatriotes, que des liens etroits et nombreux unissaient, comme lui, au centre allemand: elle est donc ecrite du meme point de vue ou ceux qu'elle refute ont voulu se mettre, ce qui, dans l'espece, est une circonstance tres aggravante de leur mauvaise action. A cet egard, elle interesse tous les Belges sans distinction d'opinion. Ils seront heureux d'y voir jusqu'a quel point MM. Rosenberg et ses cosignataires ont reussi a revolter un de leurs meilleurs amis. Quant a l'autorite allemande, elle a, nous assure—t—on, fait a M. Pruem une reponse digne d'elle et de lui: elle l'a mis en prison du chef de publicite seditieuse. "Brigadier, vous avez raison!..." Mais ce n'est pas la ce qui ressuscitera le defunt dont la verite allemande porte le deuil!

BELGA. (La Libre Belgique, d'apres L'Echo belge, 13 mars 1916.)

Les plus perfides de ces brochures et de ces livres sont ceux qui se pretendent ecrits par de bons patriotes belges, mais qui sont sans aucun doute l'oeuvre d'Allemands deguises.

Tartuferie tudesque.

Nous avons eu le courage de lire jusqu'au bout trois petits opuscules d'un Teuton, cache sous le masque d'un philanthrope, malgre les nausees que nous donnait la lecture de ces lignes distillant le fiel et le poison. Ces compositions sont intitulees: "Lettre ouverte au peuple belge." L'auteur, qui garde courageusement l'anonymat, previent le lecteur qu'il se bouchera les oreilles et qu'il laissera crier. Soit, c'est son droit, tout comme les Belges qui liront ces elucubrations pourront se boucher le nez, car elles degagent une telle infection qu'il est bon de recourir a un antiseptique apres les avoir parcourues.

Nous citerons deux ou trois phrases pour montrer jusqu'a quel degre peut aller la decomposition cerebrale chez certains individus, avant qu'ils ne soient inquietes par les medecins alienistes ou par les services sanitaires.

Il (notre Roi) devrait demander la paix avec l'Allemagne. Assez de: sang belge; maris, epouses, meres, freres, soeurs, fiancees, amis, je vous en conjure, au nom de l'humanite, demandez la paix, demandez tout au moins a pouvoir adresser au chef de ses armees une supplique pour l'obtention d'un armistice... Offrons le Congo comme rancon de notre independance... Qui sait si, lors de la conclusion de la paix, cette attitude ne nous vaudra pas un traitement favorable, peut-etre tiendra-t-il compte (il, c'est Attila) de notre soumission, etc.

Ce passage est choisi parmi les moins veules, parmi les moins ignobles, car il y en a que nous n'osons transcrire par respect pour le lecteur.

Mais il n'y a en tout cela qu'une chose qui nous deconcerte; c'est que cet anonyme—dont la nationalite ne laisse subsister aucun doute—soit parvenu a trouver un imprimeur.

De deux choses l'une: ou l'imprimeur a ete force de s'executer ou il a agi de plein gre et, en ce dernier cas, il n'y a qu'un jugement a emettre, c'est qu'il forme le "pendant" du "philanthrope".

(La Libre Belgique, n deg. 39, aout 1915, p. 3, col. 2.)

La Libre Belgique ignorait qui avait imprime ce factum. M. Passelecq nous l'apprend:

Parmi ces pamphlets, citons une serie de trois "Lettres ouvertes au peuple belge" par "Un Philanthrope", portant comme nom d'editeur: "Van Moer, rue Euphrasie (*sic*) Beernaert, Ostende". Or il n'existe pas d'imprimeur de ce nom rue Euphrosine–Beernaert, a Ostende. Les faussaires allemands avaient donc emprunte un nom belge pour donner le change au public. D'une enquete faite par le Parquet de Bruxelles, il resulte que les pamphlets en question ont eu pour imprimeur un sieur Kropp, Allemand, rue de Ruysdael, a Molenbeek–Saint–Jean (Bruxelles), qui editait, avant la guerre, la *Bruesseler Zeitung*, organe allemand hebdomadaire; il est actuellement l'editeur attitre de la Kommandantur et imprime, entre autres publications suspectes, le journal germano–flamand *Gazet van Brussel*.

(PASSELECQ, Pour teutoniser la Belgique, p. 41, en note. Paris, Bloud et Gay, 1916.)

Enfin, il y a encore les cartes postales illustrees. A cote de nombreuses images sentimentales (de cette sentimentalite bebete, propre a l'Allemagne), il en est qui ambitionnent d'etre prises pour des documents. Elles nous montrent, par exemple, "les uhlans devant Paris" regardant la tour Eiffel [20], ou "l'assaut de la forteresse de Liege" (on sait que Liege est une ville ouverte, sans aucun rempart ni fortification). Signalons aussi la carte representant les "combats dans les rues de Louvain", ou l'on assiste a la furieuse attaque des francs—tireurs (pl. XVI). Cette carte a valu une condamnation a un magistrat bruxellois, M. Ernst.

[Note 20: Comment les Belges resistent..., fig. 18.]

La douloureuse aventure d'un magistrat bruxellois.

Lecteurs, amis de *La Libre Belgique*, ecoutez, pour votre esbaudissement, cette aventure dont un de nos plus sympathiques magistrats bruxellois fut a la fois le heros et la victime. L'aventure est du reste suggestive a des titres divers; elle montre a quel regime de schlague nous soumettraient les Boches s'ils pouvaient s'en donner a coeur joie; elle montre aussi combien ils excellent dans l'art cauteleux d'inventer des preventions et de battre monnaie a l'occasion d'un delit imaginaire.

Or donc, flanant il y a quelque temps au boulevard du Nord, notre magistrat decouvre a la vitrine d'une *Deutsche Buchhandlung* une carte postale representant le sac de Louvain. Avec la precision (?) du document photographique, la carte montrait les civils de Louvain embusques a tous les coins de rue et faisant traitreusement le coup de feu sur les braves soldats allemands. Un document, a coup sur, dont, sans doute, les *Herren Professoren* feront leur profit pour justifier et blanchir l'Allemagne, champion attitre des droits de l'humanite et de l'honneur guerrier. Mais, sceptique par profession et tres averti des truquages de la photographie, notre magistrat se fit cette sage reflexion qu'il n'etait guere vraisemblable qu'un photographe se fut trouve la a point donne, le 25 aout, et il se douta d'une supercherie. Le calcul etait sage. Un examen plus attentif lui fit constater que la supercherie se sentait a plein nez et, dans son zele evidemment intempestif pour la verite, notre magistrat fit part de sa decouverte au marchand.

Vous croyez que l'honnete commercant s'inclina? Point: il se facha. Et comme le magistrat avait l'air de s'obstiner dans ses remontrances, il hela des soldats allemands de passage et fit empoigner le juge. Le juge ne

fut pas trop marri de cette aventure, mais il se demanda quelle en serait la suite.

La suite fut une mise en prevention du chef de—tenez-vous bien— violation de domicile!!! avec renvoi devant le tribunal militaire!!! La prevention etait bouffonne, mais les tribunaux allemands ne sont pas delicats sur ce chapitre: ils participent bien de la mentalite allemande ou tout se fait par ordre, et ils condamnerent notre juge a 300 marks d'amende.

Notre juge repondit: "Moi, payer 300 marks d'amende? Je ne les ai pas!!"

Vous ne les avez pas? C'est bien invraisemblable, opina l'autorite allemande... Et le lendemain, au petit jour, se presentait au domicile du condamne un sous—off, flanque de quatre pandores, baionnette au canon. Le sous—off, qui sans doute dans le civil devait etre quelque chose comme expert en meubles, proceda a une evaluation rapide et eut vite son choix fait. "Enlevez—moi ce bronze, dit—il a ses hommes, cette garniture de cheminee, ce sevres..." Ses hommes obtempererent avec l'aisance de professionnels du demenagement. Si bien qu'on raflait au juge a peu pres dix fois la valeur de la condamnation encourue. Ce que voyant, le juge dut bien capituler. Il trouva les 300 marks et les paya.

La justice allemande etait satisfaite.

Peut-etre. Elle est bien capable de trouver que la capitulation du juge bruxellois a ete pour elle une mauvaise affaire.

(*La Libre Belgique*, n deg. 38, aout 1915, p. 2, col. 2.)

3. Les journaux pretendument belges.

A Bruxelles, tous les journaux sans exception avaient refuse le controle allemand. Apres une quinzaine de jours se creerent de nouveaux journaux, soumis a la censure.

Dans le debut, ces feuilles ne donnaient pas les communiques officiels des Allies. Mais apres quelques semaines, la censure leur permettait d'en reproduire quelques passages. Pas toujours cependant, nous apprend l'entrefilet suivant:

Les communiques français.

Nos lecteurs pourraient peut-etre trouver etrange que nous ne publions plus regulierement les communiques officiels français. La raison en est bien simple. *Il n'y en a plus ou presque plus*.

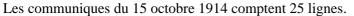
C'est a peine si de temps en temps le Gouvernement publie quelques lignes.

Le pretexte donne c'est que l'on ne veut pas fournir d'indication aux Allemands sur les positions des troupes alliees et cacher les mouvements de celles-ci.

(Le Bruxellois, 24 octobre 1914.)

Voici un petit releve, fait d'apres *Le Temps*, qui permet de verifier cette affirmation. Ajoutons que, dans aucun des communiques français, il n'est dit que le Gouvernement veut cacher des mouvements de troupes.

Nombre de lignes des communiques officiels français publies par *Le Temps*:



- 16—12—
- 17—18—
- 18—18—
- 19-30-
- 20-29-
- -21-16-
- 22-24-
- 23—43—

Encore plus tard, les "communiques officiels" furent toleres. La photographie d'un journal de Bruxelles, tel qu'il revient de la censure (pl. XV), fera voir au lecteur comment celle—ci procede. Tout commentaire serait superflu.

Malheureusement pour les Allemands, nous continuons a recevoir des journaux français non tronques, ce qui nous met a meme de retablir le texte authentique des communiques et de constater du meme coup l'imposture des feuilles soumises. Il faut croire que le gouvernement occupant se rendit compte de l'inutilite de son elagage, car, a partir de juillet—aout 1915, les communiques allies paraissent generalement au complet dans les journaux de Bruxelles. Bien mieux, la *Koelnische Zeitung* elle—meme en donne le texte a peine falsifie.

Toutefois, de nombreux articles sont chaque fois retranches par les ciseaux de la censure. Au commencement, les journaux laissaient simplement des blancs a la place des mutilations. Mais le lecteur etait ainsi averti du tripotage, chose que les Allemands ne peuvent pas admettre. Aussi font—ils publier a Bruxelles, a l'usage des quotidiens baillonnes, deux journaux dactylographies: *Le Courrier belge*. dont "tous les articles ont passe par la censure", et *L'Hollando—Belge* (sic), qui jouit des memes prerogatives. Les journaux chatres sont tenus d'y decouper des emplatres ayant la surface voulue pour cacher l'amputation.

Voici un nouvel exemple de ce qui reste d'un texte apres que la censure y a sevi:

Science allemande.

Genus mendacio natum.

On n'aura jamais fini de demasquer le systeme de reticences et de mensonges par lesquels le Gouvernement allemand essaie d'egarer l'opinion belge. Le systeme se developpe sans cesse et trouve parfois, helas, de tristes complicites parmi ceux qui se disaient hier nos compatriotes. En voici un nouvel exemple. J'ai sous les yeux deux volumes jaunes imprimes rue Van–Schoor, 32, a Bruxelles, et intitules: *Histoire de la Guerre de 1914–1915, d'apres les documents officiels*.

Pareil titre est une promesse, un engagement d'honneur... dans les pays sans "Kultur". Mais le livre est autorise par le Gouvernement imperial, et qui dit "censure allemande" dit "falsification". Les documents des puissances centrales sont reproduits fidelement et au complet (nous le supposons du moins). Quant aux documents des Allies, qu'on juge, par cet exemple choisi *entre cent*, ce qu'ils deviennent dans une telle publication.

Il s'agit du rapport si connu de Sir Goschen, un des documents diplomatiques les plus importants de cette guerre. Extrayons—en une partie du recit de la fameuse entrevue avec M. von Bethmann—Hollweg. Nous donnons en regard le texte authentique et la redaction frelatee que tolere la science loyale d'outre—Rhin.

TEXTE FALSIFIE (*Histoire de la Guerre*, I, p. 206 et suiv.)

Je trouvai le chancelier dans une visible agitation.

Son Excellence dit que la decision de S. M. Britannique etait terrible.

L'Angleterre allume la guerre entre deux nations soeurs qui ne desireraient au fond que de vivre en paix. Tous nos efforts ont ete vains.

Ce que vous faites depasse toute imagination; vous faites le coup de l'homme qui attaque par derriere un autre deja aux prises avec deux agresseurs.

Je protestai vigoureusement contre ses arguments.

#### TEXTE AUTHENTIQUE

Je trouvai le chancelier dans une grande agitation. Son Excellence commenca une harangue qui dura vingt minutes. Il me dit que la decision de S. M. Britannique etait terrible. Tout cela pour un mot neutralite, un mot auquel en temps de guerre on n'a jamais fait attention, tout cela enfin pour un chiffon de papier.

L'Angleterre allume la .guerre entre deux nations soeurs qui ne desireraient au fond que de vivre en paix. Tous nos efforts ont ete vains. *Toute ma politique s'ecroule comme un chateau de cartes*. Ce que vous faites depasse toute imagination; vous faites le coup de l'homme qui attaque par derriere un autre deja aux prises avec deux agresseurs.

Je laissai passer l'orage, mais je protestai vigoureusement contre son langage. M. von Jagow m'a dit, lui repliquai—je, que, pour des raisons strategiques qui sont pour vous une question de vie ou de mort, vous deviez violer la neutralite de la Belgique. Souffrez que je vous dise, qu'au point de vue de notre honneur, le respect de cette neutralite est aussi une question de vie ou de mort. Nous devons faire respecter le traite, sinon quelle confiance aurait—on encore dans la signature de l'Angleterre? Le chancelier replique: A quel prix devrons—nous respecter ce traite? L'Angleterre y a—t—elle pense? Je fis remarquer a Son Excellence que la crainte d'evenements meme facheux n'est jamais une excuse pour rompre un traite. Mais Son Excellence devint si exaltee que je m'apercus qu'il etait inutile de continuer l'entretien et que nos paroles etaient de l'huile jetee sur le feu.

Le reste du recit de l'entrevue est a l'avenant, mais—et ici nous tombons dans le ridicule—l'histoire du chiffon de papier par Sir Goschen est omise, le miserable essai de refutation de M. von Bethmann–Hollweg est reproduit *in extenso*, page 465 du second volume.

Et voila comment depuis treize mois se prepare au dela du Rhin l'histoire "definitive" de la guerre. La falsification s'y organise militairement... comme tout le reste. Un document merite—t—il plus d'egards qu'un traite?

VERAX. (La Libre Belgique, n deg. 49, octobre 1915, p. 2, col. 1.)

Comment les journaux "belges" acceptent–ils leur museliere? Un article de *La Belgique* (journal censure de Bruxelles), reproduit et commente par *L'Echo belge* de La Haye, nous renseignera:

Le nomme Ray Nyst, journaliste de metier, publie dans un quotidien imprime au pays occupe quelques apercus sur la *censure*. Il sera utile de ne pas les oublier a l'heure de la victoire. Nous ne prendrons pas la peine de discuter l'opinion de M. Ray Nyst, evidemment, mais il est bon que nos lecteurs en prennent connaissance:

"La censure! ah! voila une grosse affaire! De loin, quel epouvantail! De pres, ce n'est rien. N'avez-vous jamais eu en main de ces libelles, publies sous le manteau, patriotards et crapuleux (*sic* )? De ces ecrits propageant des appels provocateurs malsains (est-ce a *La Libre Belgique* que s'adresse M, Ray Nyst?) en opposition avec tout sentiment de droiture et qui sont la negation meme de l'evolution du droit et des conferences de La Haye? Voila quels papiers auraient a craindre la censure!

"En presence d'un honnete imprime qui ose se montrer, la censure allemande suit les regles de toutes les censures, nationale ou etrangere. Le gouvernement volontaire ou impose est toujours juge de l'opportunite de laisser connaître ou non telle ou telle nouvelle d'ordre politique ou militaire. Le droit international et les conferences sont d'accord la—dessus.

Et le bon sens de meme! La censure ne fait pas les journaux ni les fascicules scientifiques; la censure n'impose rien; elle biffe, supprime; elle ne modifie pas, ne corrige pas, n'ajoute rien. La censure constitue un rouage de l'ordre public auquel l'occupant est tenu de veiller, conformement aux conferences de La Haye."

#### Et plus loin:

"Cette question de la censure porte, en realite, plus loin que la lettre qui la souleve. Mon desir n'est pas de faire l'apologie de la censure. J'ai voulu montrer qu'une presse et des redacteurs qui ont du jugement, de l'equite, de l'education et le maniement de la langue, conservent une independance suffisante sous le regime de la censure."

"Donnez-moi une ligne de n'importe quel article, disait Machin, et je me fais fort de faire condamner son auteur!"

Voici plus de trente lignes de Ray Nyst. Elles sont suffisantes pour juger de la neutralite de celui–ci. Et juger, c'est condamner! ( *L'Echo belge*, 16 octobre 1915.)

Le meme M. Ray Nyst a publie dans *La Belgique* (de Bruxelles), en septembre 1915, une serie d'articles engageant les ouvriers belges a se mettre au service de l'armee allemande. On a peine a croire qu'un Belge ecrive *proprio motu* de pareilles enormites; aussi faisons—nous a M. Ray Nyst la generosite de supposer qu'il s'est laisse forcer la main.

Nos ennemis ne se font d'ailleurs pas scrupule d'exiger l'insertion d'articles dans les journaux de tolerance. On ne peut pas douter, par exemple, que le dithyrambe a l'adresse du gouverneur militaire de Namur n'ait ete impose a *L'Ami de l'Ordre*, une feuille de Namur qui se vend aussi a Bruxelles.

A quoi servent en Belgique les journaux emboches.

#### LES HOMMAGES DE "L'AMI DE L'ORDRE" A SON EXCELLENCE VON HIRSCHBERG...

*L'Ami de l'Ordre* qui continue a paraitre a Namur sous le controle de l'autorite allemande a publie il y a quelques jours l'entrefilet suivant:

"S. Exc. le baron von Hirschberg, gouverneur militaire de la position fortifiee et de la province de Namur, entre aujourd'hui dans sa soixante et unieme annee.

"Notre situation reciproque ne nous permet pas de formuler a l'adresse du representant de l'autorite occupante les felicitations et les voeux de circonstance, mais nous ne croyons manquer a aucun de nos devoirs, a aucune de nos convictions, en reconnaissant qu'il a apporte, dans l'exercice des hautes fonctions qu'il remplit ici depuis plus d'un an, de la bonne volonte, du tact, de la delicatesse. Sous son gouvernement, rares ont ete dans

notre region les incidents sensationnels qui ont emu d'autres provinces.

"Nous souhaitons que finisse au plus tot la situation actuelle, mais, tant qu'elle dure, nous esperons que M. le baron von Hirschberg continuera toujours dans l'avenir un regime de justice et de tolerance a notre ville et notre province qui ont tant souffert de l'horrible guerre mondiale."

Il faut lire et relire ce morceau pour en savourer l'indicible platitude. Que de mots charmants, que d'euphemismes delicieux! Son Excellence, notre situation reciproque, hautes fonctions, bonne volonte, tact, delicatesse, incidents sensationnels, regime de justice et de tolerance, tout est vraiment touchant dans ce chef—d'oeuvre ou le nom de l'Allemagne n'est meme pas prononce.

On se demande si on reve quand on songe que le journal qui tresse ces couronnes au representant du Kaiser parait a Namur, a quelques pas des ruines amoncelees par les Boches, a quelques kilometres de Dinant, d'Andenne, de Tamines, trois villes qui, a elles seules, ont vu massacrer plus d'un millier de civils inoffensifs, quand on se souvient que cette feuille doit sa fortune passee a un clerge dont une trentaine de membres ont ete fusilles et plus de deux cents maltraites, au temoignage de leur eveque.

Voila ce qu'imprime *L'Ami de l'Ordre* impose comme moniteur officiel a toutes les communes des provinces si horriblement ravagees de Namur et du Luxembourg.

Reproduits dans la presse allemande, des articles comme celui—la serviront d'argument contre les malheureux du pays de Namur et contre tous les Belges. Car nous n'avons pas appris que Namur ait echappe a la nouvelle contribution mensuelle de 40 millions dont la Belgique a ete frappee et nous avons d'autre part reproduit l'autre jour trois longues colonnes de condamnations infligees pour les motifs les plus futiles ou les plus patriotiques a une foule d'habitants du pays de Namur.

Tout cela n'empeche pas les redacteurs de *L'Ami de l'Ordre* de proclamer que le regime sous lequel vit la province de Namur est un regime de justice et de tolerance...

Les rares journaux belges qui ont reparu sous la censure allemande ont pretendu se justifier en declarant qu'ils etaient necessaires pour reconforter la population et qu'ils n'ecriraient jamais une ligne qui put faire tort a la cause belge.

On voit par l'exemple de *L'Ami de l'Ordre*—et il y en aurait bien d'autres a citer—comment les feuilles KK se conforment a ce programme. Si elles louent tant l'autorite allemande, c'est qu'elles ont besoin de sa protection contre l'indignation populaire. Nous ne sommes pas bien surs qu'elles souhaitent tant que cela "que finisse au plus tot la situation actuelle"...

(Le XXe Siecle, 30 janvier 1916.)

Malgre la severite de la censure, des farceurs parviennent a introduire dans les journaux "belges" des articles dont les Allemands n'apercoivent pas la signification. Voici un acrostiche qui fut glisse subrepticement dans *L'Ami de l'Ordre*:

La Guerre.

Ma soeur, vous souvient-il qu'aux jours de notre enfance, En lisant les hauts faits de l'histoire de France, Remplis d'admiration pour nos freres gaulois, Des generaux fameux nous vantions les exploits? En nos ames d'enfants, les seuls noms des victoires Prenaient un sens mystique, evocateur de gloires; On ne revait qu'assauts et combats: a nos yeux Un general vainqueur etait l'egal des dieux. Rien ne semblait ternir l'eclat de ces conquetes; Les batailles prenaient des allures de fetes, Et nous ne songions pas qu'aux hourras triomphants

Se melaient les sanglots des meres, des enfants. Ah! nous la connaissons, helas, l'horrible guerre, Le fleau qui punit les crimes de la terre, Le mot qui fait trembler les meres a genoux Et qui seme le deuil et la mort parmi nous. Mais ou sont les lauriers que reserve l'Histoire A celui qui demain forcera la victoire? Nul ne les cueillera: les lauriers sont fletris; Seul un cypres s'eleve aux tombes de nos fils.

(L'Ami de l'Ordre, 29 novembre 1914.)

Les suites furent grotesques. Lisez l'avis affiche sur les ordres du doux baron von Hirschberg:

Avis au public.

L'Ami de l'Ordre, le seul journal qui ait recu l'autorisation de paraître a Namur, a ose publier dans son edition du 29 novembre, a la premiere page et precisement a l'endroit reserve pour les communications de l'autorite allemande, un poeme injurieux et outrageant pour la nation allemande.

J'exprime mon indignation, et en presence de sentiments aussi vilains que laches, j'ordonne:

1 deg. La publication du journal L'Ami de l'Ordre est suspendue;

2 deg. Le numero vise doit etre detruit; quiconque sera trouve en possession d'un exemplaire sera poursuivi;

3 deg. Le directeur et le redacteur sont arretes;

4 deg. Des poursuites judiciaires sont introduites; les coupables subiront les peines les plus severes, conformement aux lois martiales;

5 deg. Il est defendu, jusqu'a une date ulterieure, de repandre et de vendre des journaux non allemands, et ceci dans toute la place fortifiee de Namur;

6 deg. Je fais l'obligation a toute la population de Namur de me denoncer les coupables et de porter a ma connaissance tout soupcon serieux, qui pourrait amener l'arrestation des coupables, mettant toute une population en danger.

Baron VON HIRSCHBERG, Lieutenant general et Gouverneur de la position fortifiee de Namur.

(Affiche a Namur le 3 decembre 1914.)

Mais, des le 8 decembre, *L'Ami de l'Ordre* recut l'autorisation de reparaitre; les Allemands avaient trop grand besoin de cette feuille qui leur sert a repandre de fausses nouvelles dans le public namurois. Quand nous disons que les Allemands lui permirent de reparaitre, nous faisons sans doute erreur: il faudrait dire qu'ils le forcerent a reparaitre, car c'est en effet sous la contrainte que les redacteurs de *L'Ami de l'Ordre* publient leur feuille. Eux—memes l'ont avoue ouvertement dans les numeros du 7 octobre 1914 et du 6 novembre 1914 [21]. Quoi qu'il en soit, dans le numero qui suivit la suspension, *L'Ami de l'Ordre* s'humilia avec toute la componction desirable.

[Note 21: Voir Comment les Belges resistent..., p. 313.]

Que le lecteur ne s'etonne pas de ce que les Allemands obligent les journaux a paraître. Voici, dit *La Metropole*, citee par *La Belgique* (de Rotterdam), ce qui s'est passe a Ostende:

Le 25 mai, MM. Elleboudt et Verbeeck, directeurs respectivement des journaux *Le Littoral* (catholique) et *L'Echo d'Ostende* (liberal), qui avaient ete invites a faire reparaître leur journal sous la censure allemande, mais avaient energiquement refuse, furent condamnes pour insubordination a l'autorite allemande, M. Elleboudt a trois mois et M. Verbeeck a deux mois de prison. (*La Belgique* [de Rotterdam], 27 juin 1916, p. 2, col. 3.)

Rien ne montre mieux la servitude ou croupissent ces journaux que leurs attaques contre ceux qui se permettent de ne pas etre de leur avis. Qu'il nous suffise de citer un article paru dans *Le Bruxellois (journal quotidien independant*, dit le sous—titre):

Nos patriotards.

Certain patriotard pointu repand certaines calomnies dans l'arrondissement de Dinant, contre *Le Bruxellois* et contre son correspondant. Ce tartufe base ses critiques simplement sur ceci: Les journaux paraissant actuellement en Belgique, sont tous vendus a l'ennemi (*sic*)... et je suis correspondant de ces feuilles "mensongeres"... (*resic*).

Ce "patriote" si eclaire est—il certain de ne rien avoir sur la conscience? D'ailleurs il est seul "a penser" de cette facon; car toute la population dinantaise, depuis le debut de l'occupation, est convaincue que les quelques journaux qui n'ont pas cesse de paraitre, et ceux qui ont vu le jour depuis, ont rendu de grands et reels services au peuple belge, en facilitant les relations entre la population de province et les autorites, en ranimant la vie commerciale, et surtout en coupant les ailes a ces canards ridicules qui se repandaient chez nous.

Ce dresseur trop interesse de listes noires tombe sous l'application immediate d'un arrete recent et merite d'etre puni. Il fera bien de ne plus l'oublier, sinon c'est nous qui le lui rappellerons. (*Le Bruxellois*, 13 octobre 1915.)

L'arrete dont il menace son contradicteur est ainsi concu:

Arrete concernant la repression des abus commis au prejudice des personnes germanophiles.

ART. 1.—Quiconque tente de nuire a d'autres personnes en ce qui concerne leur situation pecuniaire ou leurs ressources economiques (par exemple leur gagne—pain), en les inscrivant sur des listes noires, en les menacant de certains prejudices ou en recourant a d'autres moyens du meme genre, parce que ces personnes sont de nationalite allemande, entretiennent des relations avec les Allemands ou font preuve de sentiments germanophiles, est passible d'une peine d'emprisonnement de deux ans au plus ou d'une amende pouvant aller jusqu'a 10.000 marks. Les deux peines pourront etre reunies.

Est passible de la meme peine tout qui offense ou maltraite une autre personne pour une des raisons susmentionnees et tout qui, en menacant de certains prejudices ou en recourant a d'autres procedes analogues, tente d'empecher une autre personne de faire montre de sentiments germanophiles.

Si un des actes reprehensibles prevus aux premier et deuxieme alineas est commis en commun par plusieurs personnes qui se sont entendues a cette fin, chaque membre d'un tel groupement sera considere comme contrevenant. Dans ce cas, le maximum de la peine pourra etre porte a cinq ans d'emprisonnement.

ART. 2.—Les infractions au present arrete seront jugees par les tribunaux militaires.

Bruxelles, le 4 septembre 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron VON BISSING, General-Colonel.

Citons encore deux faits qui mettent en evidence l'abjection des journaux domestiques. A la mort du tant regrette Emile Waxweiler, les feuilles censurees relaterent sa vie et ses occupations comme directeur de l'Institut de Sociologie et comme professeur a l'Universite de Bruxelles; elles parlerent de ses ouvrages et de ses cours d'Extension; mais de tout ce qu'il accomplit pendant la guerre, pas un mot; ses deux livres, *La Belgique neutre et loyale* et *Le Proces de la Neutralite belge*, ne sont pas meme mentionnes: silence d'autant plus significatif que ces ouvrages sont parfaitement connus en Belgique; le premier y a meme ete reimprime (voir p. 8).

Enfin, dernier degre de l'avilissement, *Le Bruxellois* publie journellement le nom et l'adresse des jeunes gens qui sont soupconnes d'avoir passe la frontiere pour aller s'enroler dans l'armee belge.

\* \* \*

A cote des feuilles qui se disent libres de toute attache avec l'ennemi,—et qui sont par consequent les plus dangereuses,—il en est qui sont directement inspirees ou redigees par des creatures de l'Allemagne. Citons parmi les quotidiens qui se vendent a Bruxelles: *L'Information*, *De Gazet van Brussel*, *Het Vlaamsche Nieuws* (d'Anvers), *De Vlaamsche Post* (de Gand). *La Libre Belgique* (nos 45 et 46) a donne quelques indications au sujet de ce dernier journal (plus communement appele *De Vlaamsche Pest*) [22].

[Note 22: Voir aussi Comment les Belges resistent..., p. 318.]

De Vlaamsche Post a succombe au printemps de 1916. Auto-intoxication probablement.

Voici un detail interessant relatif aux journaux allemands d'expression belge. Par jugement rendu le 25 juin 1915, le tribunal de premiere instance de Bruxelles a declare qu' "il n'existe plus actuellement, en Belgique, de journaux belges, les feuilles paraissant depuis l'occupation etrangere sous la censure allemande ne pouvant pretendre a ce titre". Le jugement a paru au complet dans le n deg. 35 de *La Libre Belgique* mais celle—ci l'avait deja commente dans son n deg. 34:

Il n'y a plus de journaux belges en Belgique.

Le tribunal de premiere instance de Bruxelles, repondant a un plaideur qui demandait l'insertion d'un jugement dans des journaux "belges", vient de proclamer: "Il n'y a plus en Belgique de journaux "belges", depuis l'occupation allemande, *les feuilles qui paraissent quotidiennement dans le pays ne meritant pas ce titre [23].*"

[Note 23: Cet article, qui nous parvient en derniere heure, est forcement incomplet. Ce jugement, important a plus d'un point de vue, a ete precede d' "attendus" remarquables. *La Libre Belgique*, qui ose revendiquer le titre de journal; "belge", est disposee a faire exception dans ce cas a la regle qu'elle s'est imposee de ne pas accepter d'annonces, et d'inserer le prononce du jugement *in extenso* a titre de "reparation judiciaire". (Pour conditions, s'adresser dans nos bureaux, aux heures habituelles.) Si, contre toute attente, notre journal n'avait pas l'honneur de cette insertion, nous nous verrions obliges de mettre sous les yeux de nos lecteurs le prononce tel que notre stenographe l'a pris a l'audience.]

Justement pense et exprime en termes excellents. Mais que vont dire ces bons journaux qui ont accepte la censure de l'autorite allemande, dont ils sont devenus les instruments serviles? Gageons qu'ils ne vont pas cesser pour cela d'inonder le pays de leurs interessants numeros. Ne faut—il pas encaisser de beaux billets de mille? Quant a servir la cause patriotique, c'est bien le cadet des soucis des redacteurs de ces tristes papiers. Le pis est qu'ils font un mal enorme, car ils trompent le pays sur la realite des evenements. Les communiques allemands, autrichiens et turcs s'y etalent avec la complaisance que l'on sait, tandis que les communiques des Allies sont falsifies, tronques de facon a en elaguer le plus possible les elements favorables. Que dire des articles tendancieux, des nouvelles habilement presentees, de ces lignes perfides par lesquelles, deliberement

et sans souci du mal qu'ils causent, ces consciencieux journalistes s'evertuent a semer l'erreur et le decouragement?

Belle besogne, en verite! Ces gens—la jouent un role meprisable, indigne, leurs productions devraient etre conspuees, mises a l'index par tous; ils ne perdront, en tout cas, rien pour attendre et nous leur promettons, au jour de la liberation prochaine, un magistral coup de balai.

(La Libre Belgique, n deg. 34, juillet 1915, p. 3, col. 2.)

L'Allemagne aurait—elle honte de laisser voir a l'etranger ce qu'elle a fait des journaux domestiques? Toujours est—il que leur exportation est defendue a partir de novembre 1915:

#### Arrete.

Par ordre du Gouvernement general allemand, les restrictions suivantes entreront immediatement en vigueur pour ce qui concerne l'expedition par la poste de journaux, de revues, de livres et de musique.

L'expedition par la poste des journaux n'est autorisee dans les limites du Gouvernement general et a destination des pays neutres admis jusqu'ici au service postal avec la Belgique: le Danemark, le Luxembourg, la Hollande, la Suisse, la Suede et la Norvege, que:

a) Si l'envoi est fait par l'editeur ou l'imprimeur du journal ou de la revue en question; b) si les envois sont adresses aux autorites allemandes, a des fonctionnaires ou a des militaires allemands ou s'ils sont expedies par ceux-ci.

Aucun autre envoi de journaux ou de revues ne pourra se faire par la poste dans les limites du Gouvernement general.

Est exclu egalement du service postal tout echange de musique et de livres avec les pays neutres susmentionnes.

Pour les correspondances avec l'Allemagne et les pays allies a l'Allemagne—l'Autriche—Hongrie, la Bosnie—Herzegovine et la Turquie—il n'est apporte aucun changement. On pourra, par consequent, continuer a envoyer dans ces pays, par la poste, des journaux, des revues, des imprimes et de la musique, sans aucune restriction. De meme, les journaux que l'on se fait envoyer par abonnement postal ne sont nullement compris dans les restrictions susmentionnees, aussi bien pour le service a l'interieur de la Belgique que pour la correspondance de la Belgique avec les autres pays.

Ce qui est remarquable, c'est que l'Allemagne a honte de montrer qu'elle a honte. Cet arrete, en effet, n'interdit pas franchement l'expedition de journaux: "l'envoi doit etre fait par l'editeur ou l'imprimeur". Seulement, comme on ne peut pas s'abonner a ces feuilles,—aucune condition d'abonnement n'y est indiquee,—vous voyez que cela correspond a une defense absolue.

Disons encore que, depuis mars 1916, on peut se procurer librement a Bruxelles un journal soi—disant belge et independant, *La Belgique independante*, publie a Geneve. Sa vente est autorisee en Belgique par les Allemands, et les journaux d'outre—Rhin lui font de frequents emprunts: ce double chatiment est plus que suffisant; ne l'accablons pas davantage. *La Belgique independante* a cesse de paraitre en mai 1916.

Plusieurs journaux allemands d'expression belge servent a la propagande allemande a l'etranger. Ainsi, *De Gazet van Brussel* est regulierement introduit en Hollande par les soins de l'autorite occupante. Quant au *Bruxellois* qui est envoye gratuitement en Suisse, il y souleve le degout general (*L'Impartial de Delemont*, 1er

juin 1916, cite par L'Echo belge, 15 juillet 1916).

4. Les journaux hollandais toleres en Belgique.

Nous recevons aussi quelques journaux hollandais dont la germanophilie offre toute garantie. Le plus lu, et le plus anciennement tolere, est *Nieuwe Rotterdamsche Courant*. Mais meme lui renferme souvent des articles dont la lecture ne peut pas etre permise aux Belges, et ces numeros—la, qui sont precisement les plus interessants, sont arretes par la censure. Il y a ainsi chaque mois une dizaine ou une douzaine de numeros qui ne peuvent pas etre distribues a Bruxelles. De plus, en avril et en mai 1915, de nombreux numeros admis a la vente etaient passes au caviar. Nous donnons la reproduction d'un article rendu illisible, a la colonne 3, page 2, feuille B, de l'edition du matin du 10 mai 1915, et la reproduction du meme article dans le journal vendu en Hollande (pl. XIII). Voici la traduction de l'article noirci:

Le chlore.

Londres, 9 mai (Reuter).—Le "temoin oculaire" au quartier general britannique (en France et en Flandre) donne dans son plus recent compte rendu des dernieres operations aux environs d'Ypres, le recit de la facon dont un officier prussien fut fait prisonnier, puis amene derriere les lignes, ou quelques soldats anglais, mis hors de combat par les gaz asphyxiants, agonisaient en faisant de penibles efforts d'inspiration. L'officier prussien s'arreta, eclata de rire et, montrant les hommes etendus par terre, demanda: "Comment trouvez—vous cela?" Le "temoin oculaire" termine ainsi son recit: La vue de camarades, empoisonnes par les gaz, qui gemissent et se contractent de douleur, et qui se tordent en agonie, comme de la vermine empoisonnee, a produit chez les soldats anglais une exasperation qui sera partagee, esperons—le, par tout le royaume britannique; elle fera que nous ne nous reposerons pas avant d'avoir obtenu satisfaction complete contre ceux qui portent la responsabilite de ces horreurs!

Comprend—on maintenant le besoin qu'eprouvent les Belges de journaux non censures?

#### II. COMMENT LES BELGES SE COMPORTENT EN BELGIQUE

\* \* \* \* \*

Nous allons maintenant comparer l'attitude des Belges avec celle des Allemands. Aux emprunts que nous ferons a nos prohibes, nous n'ajouterons que les quelques mots indispensables pour faire comprendre au lecteur la facon de penser de nos compatriotes et l'effet produit sur eux par la presse clandestine.

Nous examinerons successivement la confiance dans la victoire, l'aversion pour les Allemands, l'union morale des Belges et leur esprit patriotique.

#### A. LA CONFIANCE DANS LA VICTOIRE FINALE

1. La marche des operations militaires.

Nous venons de voir combien peu de creance meritent les communiques officiels allemands au sujet de la guerre. Heureusement que les journaux etrangers et les petites feuilles dactylographiees nous servaient d'antidote aux telegrammes Wolff. De temps en temps nos prohibes donnent des apercus d'ensemble sur la situation. Inutile de les signaler en detail, car des chroniques de ce genre perdent tout de suite leur interet.

Chaque fois que l'armee allemande recoit une raclee, les autorites s'empressent de faire afficher des "nouvelles authentiques", par exemple lors de la bataille de la Marne[24]; de la bataille d'Ypres et de l'Yser[25], de la bataille de Champagne (voir p. 31). De plus, elles ont soin de mettre les Belges en garde contre les "fausses

nouvelles" donnees par les prohibes. Nous avons deja reproduit une affiche datant de la bataille de la Marne (p. 27). Voici celle de la bataille de la Somme, en juillet 1916:

```
[Note 24: Voir Comment les Belges resistent..., p. 221, 222.] [Note 25: Ibid., p. 220, 222.]
```

Une fois de plus, on profite de l'offensive des forces franco—anglaises, secondees par des troupes jaunes, brunes et noires, pour repandre des bruits fantastiques et denues de tout fondement, annoncant que les troupes allemandes vont evacuer la Belgique. Le but de ces agissements est des plus evidents. On veut inquieter la population et, en se basant sur la pretendue incertitude que presenterait l'avenir proche, detourner les habitants de leurs travaux reguliers qui sont la condition *sine qua non* de l'ordre public et de la satisfaction personnelle. Des meneurs impardonnables, s'adressant a des ouvriers, qui, apres un chomage plus ou moins long, gagnent de nouveau bien leur vie, ont meme essaye de les decider a abandonner l'ouvrage.

Ainsi que je l'ai deja fait precedemment, en de semblables occasions, je mets encore une fois les habitants travailleurs et raisonnables formellement en garde, dans leur propre interet, contre ces faux bruits et contre les menees tendant a troubler leur gagne—pain regulier. Un avenir proche montrera combien j'etais en droit d'adresser ce nouvel avertissement a la population.

Les autorites placees sous mes ordres ont ete chargees de rechercher les propagateurs de fausses nouvelles et de les punir severement. J'engage ceux qui, parmi les habitants, font preuve de clairvoyance et de zele dans le travail a ne pas cesser de croire que, seconde par mon administration, je m'efforce toujours, tout en tenant compte des autres missions qui m'incombent, de veiller mieux au bien—etre du territoire qui m'est confie que ceux qui excitent a la haine et a la resistance, et dont je ne tolererai pas les agissements.

```
(L'Echo belge, 4 aout 1916, p. 1, col. 3.)
```

Tout le monde sait a l'etranger que les Allemands n'hesitent jamais a mentir pour cacher leurs pertes. En Belgique, on est egalement au courant de cette manoeuvre. Temoin l'entrefilet suivant qui relate les pertes subies par les belligerants lors des combats sur l'Yser et l'Yperlee en mai 1915: Steenstraate, Het Sas, la ferme Saint–Julien, Zonnebeke, les Nonneboschen, Zillebeke, la hauteur 60, Fresenberg, etc.

Les pertes a l'Yser.

De notre correspondant particulier a la "Kommandantur":

Dans une lettre adressee par le gouverneur baron von Bissing a???, et qui, par un heureux hasard, est tombee entre les mains de notre correspondant particulier, il fait part des pertes qui ont eu lieu a l'Yser, du 1er au 11 mai. Elles se repartissent comme suit:

```
Belges 7.000 tues, blesses, prisonniers ou disparus. Anglais 17.000 — Francais 31.000 — TOTAL 55.000 —
```

Allemands 138.000 ——

Cher Baron, croyez-moi, soyez prudent a l'avenir, defiez-vous de tous et surtout de vous-meme. Merci pour vos renseignements.

```
(La Libre Belgique, n deg. 22, mai 1915, p. 4, col. 1.)
```

Voici un releve encore plus significatif. Il est relatif a la "grande victoire navale allemande du Jutland". N'oublions pas que l'autorite allemande a avoue qu'elle avait, "pour des raisons militaires", cache la perte du

Rostock et du Luetzow.

Pour qu'on croie les communiques allemands.

L'Algemeen Handelsblad du dimanche 4 juin a ete autorise—enfin!—par la K. K. Censur a nous apporter le releve des pertes subies par les flottes dans le grand combat naval du 31 mai.

PERTES ANGLAISES PERTES ALLEMANDES Queen Mary 26.000 Pommern 13.200 Indefatigable 18.750 Wiesbaden 2.715 Invincible 17.000 Frauenlob 2.715 Defence 14.600 Type Kaiser (1 cl.) 24.700 Black Prince 13.500 ——24.700 Warrior 13.500 Derfflinger 28.000 7 torpilleurs 7.500 Luetzow 28.000

C'est une grosse perte pour la flotte allemande, qui a remporte la victoire... en fuyant.

In fuga salus, dit une vieille devise. Les Boches pourront la mettre au point: In fuga victoria... wisewis boum boum.

(Revue hebdomadaire de la Presse francaise, n deg. 58, p. 336.)

A qui d'ailleurs ferait—on croire que l'Allemagne est victorieuse lorsqu'on voit les interminables trains de blesses qui traversent notre pays et surtout lorsque l'Allemagne appelle sous les armes les fils d'Allemands devenus Belges!

Les Allemands contre les naturalises belges.

#### Excellence,

De nombreux jeunes gens, nes de parents allemands sur le sol belge, viennent d'etre appeles au service de l'armee allemande, les uns a Verviers, les autres a Bruxelles, dans l'arrondissement de Nivelles, dans la province de Luxembourg, ailleurs encore. On leur a signifie, au *Meldeamt*, que, nonobstant leur option pour la nationalite belge, ils n'avaient pas perdu la nationalite allemande et que, en consequence, ils devaient le service militaire a l'Allemagne. On les a soumis seance tenante a un examen medical et on leur a delivre un conge provisoire en attendant que les autorites militaires d'Aix—la—Chapelle decident de leur affectation. Il est donc a craindre que l'Allemagne se dispose a incorporer dans ses armees tout sujet belge propre au service dont elle croira pouvoir etablir la filiation allemande.

De telles mesures ont naturellement provoque la plus profonde emotion dans toutes les classes de la population, et nous ne faisons que traduire le sentiment public en transmettant a Votre Excellence la protestation de nos compatriotes.

A differentes reprises, Votre Excellence a energiquement dementi, en les traitant d'inventions malveillantes, les bruits qui pretaient au Gouvernement allemand l'intention de ranger sous ses drapeaux des sujets du territoire occupe; il y a peu de jours encore, Votre Excellence a cru devoir recourir a la presse pour renouveler ses declarations les plus rassurantes. Et voici qu'au meme moment, les convocations sont lancees, jetant l'alarme dans les familles, semant le trouble parmi nos concitoyens habitues a ne faire aucune distinction entre les Belges, les Belges d'origine, et les Belges d'adoption.

Pour justifier la levee a laquelle on procede, on allegue que les naturalises en general, et les naturalises par option en particulier, possederaient deux nationalites: leur ancienne et leur nouvelle; que les fils d'Allemands ayant opte pour la Belgique n'en auraient pas moins conserve leur qualite d'Allemand, au regard de la loi allemande, et qu'a ce titre l'Allemagne aurait le droit de les enroler.

Il n'appartient pas aux soussignes de prendre parti entre ceux qui professent cette opinion et ceux qui soutiennent que la loi de l'Empire du 23 juillet 1913, entree en vigueur le 1er janvier 1914, ayant rompu avec le systeme de la double nationalite, a frappe virtuellement de caducite le systeme anterieur.

La question n'est pas la.

Ce n'est pas une question de droit interne, mais une question relevant exclusivement du droit public. Il ne s'agit pas seulement du droit des Etats qui sont lies par des actes contractuels.

Les lois qui regissent les rapports entre l'Allemagne et le territoire belge occupe sont les conventions internationales de 1899 et 1907, signees a La Haye et ratifiees tant en Allemagne qu'en Belgique. Ce sont ces traites qu'il y a lieu d'interroger; c'est a eux de repondre et de dicter la solution dans le conflit angoissant qui agite l'opinion publique.

Or, en vertu de l'article 45 du reglement annexe a la quatrieme Convention, l'occupant est tenu de respecter, sauf empechement absolu, les lois en vigueur dans le pays occupe. Les lois relatives a la matiere qui nous occupe, c'est—a—dire l'acquisition et la perte de la nationalite belge du 16 juillet 1889 et du 8 juin 1909, ont consacre en l'etendant le droit d'option inscrit dans l'article 9 du Code civil. Ces lois n'ont subi depuis l'occupation qu'une seule restriction: celle decretee par les ordonnances de Votre Excellence du 21 octobre 1915 et du 15 avril 1916, en vertu desquelles "les dispositions des lois belges etablissant que la qualite de Belge peut s'acquerir par une declaration faite a cette fin devant l'autorite competente sont mises hors de vigueur". En suspendant l'effet de ces declarations, pour l'avenir, les arretes precites ne portent et n'ont voulu porter atteinte aux droits acquis de ceux qui les ont faites anterieurement et qui, de ce fait, sont et restent assimiles aux nationaux.

D'autre part, l'article 23 du meme reglement "interdit a un belligerant de forcer les nationaux de la partie adverse a prendre part aux operations de guerre contre leur pays, meme dans le cas ou ils auraient ete a son service avant le commencement de la guerre".

Cette defense couvre donc en territoire occupe tous les nationaux, y compris les assimiles, qui ont obtenu la qualite de national avant la guerre; elle les protege contre l'incorporation dans les forces armees de l'occupant. Cette regle, solennellement inscrite dans la legislation de l'Allemagne en vertu de la loi de ratification, est donc obligatoire pour elle, et l'incorporation des nationaux belges dans l'armee allemande se heurte a une impossibilite legale.

L'impossibilite morale n'est pas moins flagrante. Aucun interet, aucune affection n'a determine les naturalises belges a reclamer une place dans l'armee allemande, ni a l'ouverture des hostilites, ni a aucun moment de leur vie. La nouvelle loi de l'Empire du 22 juillet 1913 les repudie justement pour cette raison, parce qu'ils ont renonce a une patrie pour en adopter librement une autre. Jamais l'Allemagne n'a revendique ces jeunes gens pour elle, jamais elle n'a requis d'eux l'execution de leurs devoirs civiques, jamais elle ne leur a offert la protection des citoyens allemands. L'Allemagne les a traites en etrangers et elle est devenue pour eux l'Etranger. Comment, au moment d'une guerre entre elle et la Belgique, a l'heure ou se dresse pour les citoyens de chaque Etat belligerant le devoir supreme de servir sa patrie et de se sacrifier pour elle, comment l'Allemagne en viendrait—elle a contraindre nos fils d'adoption a trahir le pays ou ils sont nes, ou ils ont grandi, fonde une famille, choisi leur carriere, installe le siege de leurs affaires, fixe leur foyer sans esprit de retour? Ils y ont ete miliciens, electeurs, gardes civiques, et y ont prete serment de fidelite au Roi, a la

Constitution, aux lois du peuple belge dans l'exercice de leurs charges publiques; tout ce qui, dans l'acceptation naturelle et humaine du mot, signifie la patrie, est pour eux synonyme de "Belgique". Leurs souvenirs, leurs joies et les douleurs de la vie, leurs amities, leurs interets, leur present et leur avenir se lient indissolublement a la Belgique qui les a traites a l'egal de ses enfants et contre laquelle on les forcerait a tourner leurs armes!

Aussi la raison et le coeur s'elevent egalement contre une mesure qui fait violence aux sentiments les plus intimes et les plus sacres, et nous ne doutons pas que Votre Excellence nous aura deja devances aupres du Gouvernement imperial pour obtenir que cette extremite soit epargnee a tant de familles deja si eprouvees.

Confiants dans la haute intervention de Votre Excellence, nous la prions d'agreer l'assurance de notre consideration la plus distinguee.

MILES. (La Libre Belgique, n deg. 88, septembre 1916, d'apres L'Echo belge, 25 septembre, p. 2, col. 1.)

Il est bon de faire remarquer qu'a diverses reprises l'autorite allemande nous avait assure que jamais des Belges ne seraient incorpores dans l'armee allemande. Voir par exemple l'affiche du 26 janvier 1915:

Avis.

Ces temps derniers, des personnes aptes au service militaire ont essaye, a differentes reprises, de traverser secretement la frontiere hollandaise pour rejoindre l'armee ennemie.

Par consequent, je decide ce qui suit:

1 deg. Toutes les faveurs en vigueur pour la circulation dans les zones limitrophes a la frontiere sont supprimees pour les Belges aptes au service militaire;

2 deg. Les Belges qui essaient, malgre la defense, de franchir la frontiere vers la Hollande, s'exposent au danger d'etre tues par les sentinelles a la frontiere. Les Belges aptes au service militaire, captures dans ces conditions, seront punis et envoyes en Allemagne comme prisonniers de guerre;

3 deg. Quiconque aidera ou favorisera le passage defendu en Hollande d'un Belge apte au service militaire sera traite conformement aux lois de la guerre.

Ceci s'applique egalement aux membres de la famille du Belge apte au service militaire precite, qui n'empechent pas celui-ci de se rendre en Hollande;

4 deg. Seront consideres comme aptes au service militaire dans le sens de cet arrete tous les Belges du sexe masculin, ages de seize a quarante ans revolus.

Tous les bruits d'apres lesquels des Belges seraient incorpores dans l'armee allemande ne sont que des inventions malveillantes.

Bruxelles, le 26 janvier 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron von Bissing, Colonel General.

2. L'effondrement economique de l'Allemagne.

On est fermement convaincu en Belgique que si meme, contre toute prevision raisonnable, l'Allemagne sortait militairement victorieuse de cette guerre, sa ruine economique et financiere la contraindrait a s'avouer vaincue. Un tel denouement, ajoute—t—on, serait le meilleur qu'on puisse esperer. L'unique ideal des Allies, n'est—il pas, en effet, d'abattre definitivement le militarisme prussien? Or, supposez nos ennemis vaincus sur le champ de bataille; leur caste militaire attribuera certainement la defaite a une preparation insuffisante de la guerre: si l'Allemagne avait consenti depuis vingt ans a des sacrifices encore plus prodigieux, elle aurait remporte la victoire. Conclusion: une recrudescence du militarisme en vue de la revanche prochaine. Imaginez au contraire que la victoire militaire soit impuissante a assurer la victoire tout court: c'est la demonstration lumineuse que dans notre civilisation actuelle la superiorite militaire n'est plus une superiorite reelle; c'est la condamnation de l'esprit militariste; c'est la fin de l'age de guerre, puisque la victoire ne suit plus les succes militaires.

Rien d'etonnant donc a ce que les feuilles non censurees insistent sur l'affaiblissement profond et irremediable de l'Allemagne.

La depreciation du change allemand est trop evidente pour qu'elle ait pu etre ignoree des Belges. Lire, par exemple, l'article intitule *Constatations*, dans *La Libre Belgique*, n deg. 45, septembre 1915.

La Soupe a procede autrement. Elle a publie des tableaux et des graphiques montrant la degringolade du mark a la bourse d'Amsterdam du 1er octobre 1914 au 1er juillet 1915[26].

[Note 26: Voir Comment les Belges resistent..., fig. 30.]

Une question connexe est celle des emprunts de guerre. Voici l'avis d'un prohibe belge sur le troisieme emprunt allemand:

Un bluffeur.

Nous venons de dire ce qu'il faut penser des mensonges effrontes debites par le chancelier imperial au Reichstag allemand dans le discours affiche sur nos murs pour notre edification.

On aurait du, pour completer la demonstration, y ajouter le discours de M. Helfferich, ministre des Finances. Les deux font la paire; c'est malheur qu'on les ait separes.

On sait qu'il fallait enlever le vote d'un emprunt de 10 milliards de marks, le troisieme, et qui porte le total emprunte a 25 milliards.

Demandant tant d'argent, M. Helfferich n'a pas hesite a promettre qu'il le rendrait. Il le rendra a l'aide des indemnites que l'Allemagne recevra des Allies. Pas completement peut—etre, a—t—il dit, car leur situation financiere est aussi facheuse que celle de l'Allemagne est florissante. Ils sont a bout de ressources et leur credit epuise. Chacun sait, a—t—il affirme, que l'Angleterre a echoue dans son dernier emprunt, et quant a la France, il y a beau temps que son bas de laine est vide. Mais enfin, qu'on rende l'argent ou qu'on ne le rende pas, l'Allemagne n'a cure de cette misere. Et puis, ajoute M. Helfferich, tout ce que possedent les citoyens allemands n'appartient—il pas a l'Etat? Celui—ci reprend son bien ou il le trouve et il en dispose a sa guise. C'est la theorie du chiffon de papier, appliquee aux bons de caisse et aux billets de banque.

On eut pu repondre a M. Helfferich en lui citant les articles plus serieux de quelques specialistes allemands reprouvant ces procedes de discussion et maintenant que la situation financiere en Angleterre et en France est solide et saine, et qu'il ne faut pas la—dessus se payer d'illusions; on eut pu lui montrer aussi, par l'exemple de la Mittelrheinische Bank, ou menent les prets a jet continu sur les memes gages, fond de toute sa science. Il eut confondu ses contradicteurs par quelques coups de grosse caisse. La sienne resonne d'autant mieux qu'elle

se vide.

Cependant, il met en chasse les ecoliers; il leur accorde medailles et diplomes pour qu'ils lui apportent tout l'or encore garde dans leurs familles. Il en a besoin pour ses paiements a l'etranger, puisque le mark n'y est accepte qu'avec 35% de perte.

Et, a la Bourse de Berlin, des malheureux s'entassent, speculent avec frenesie pour gagner de quoi vivre dans les mouvements de hausse menes par des aigrefins. Le jour ou viendra la baisse, on fermera les portes et le krach sera terrible.

Ou sera alors l'impudent bluffeur?

(Le Belge, n deg. 3, septembre 1915, p. 3.)

Autre grosse difficulte, contre laquelle l'Allemagne se debat en pure perte: le blocus maritime ou l'enserre la flotte anglaise. *La Libre Belgique* commente a ce propos des articles autrichiens et allemands:

L'armee de la disette.

La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, consacre un long article au discours de M. Asquith, annoncant le blocus de la faim. Le journal autrichien fait un tableau tragique des consequences du blocus pour l'Allemagne et l'Autriche—Hongrie. Il demande si des milliers d'innocents doivent perir parce que l'Angleterre a decrete contre eux une loi impitoyable; si les fabriques doivent etre fermees, les ouvriers congedies, les familles en proie a de nouveaux soucis parce que l'Angleterre possede la maitrise des mers et empeche l'arrivage des matieres premieres.

La presse allemande consacre aussi de nombreux articles dans le meme sens au blocus de disette et proteste en declarant que la mesure est contraire au droit de la guerre. Berlin oublie et le langage de ses hommes d'Etat et de ses chefs militaires, et le precedent capital, celui de Paris en 1870. Le *Vorwaerts*, avec droiture et courage, rappelle la theorie et les faits:

"Les militaires allemands ont dit souvent que "la guerre la plus "impitoyable serait la plus humaine, car elle abregerait les terribles souffrances "de la guerre".

"En realite, le moyen de guerre qui consiste a affamer est le plus ancien et, jusqu'ici, le plus privilegie par le droit des gens. Autrement, il n'y aurait ni siege de la guerre sur terre, ni droit de prise, de visite et de blocus dans la guerre maritime."

Et l'organe socialiste ajoute:

"Des places assiegees peuvent etre forcees a se rendre par le fait qu'on les a coupees de tout moyen de communication. C'est ainsi—c'est l'exemple le plus considerable de ce genre—que les millions d'habitants de Paris furent, en 1870–1871, amenes au bord de la famine—femmes, enfants, vieillards, malades, blesses—et contraints par la a la capitulation."

L'Allemagne a son tour peut mediter l'ordonnance humoristique de son premier chancelier refusant le ravitaillement a Paris a moins de capitulation sans condition. "Un peu de diete, avait dit Bismarck a nos negociateurs, fera plutot du bien a la sante de Paris." On sait, au reste, que les hygienistes allemands eux—memes blament leurs compatriotes de trop manger.

(La Libre Belgique, n deg. 8, mars 1915, p. 4, col 1.)

La Libre Belgique a aussi consacre un bon article general a l'epuisement economique de l'Allemagne.

Le ventre, le sang, les nerfs.

"Nous avons des vivres a suffisance." (Bethmann-Hollweg.) "La situation financiere est excellente." (Helfferich.) "La force de resistance de notre peuple est inepuisable." (Journaux allemands.)

On a compare la vie d'un peuple a la vie de l'homme. L'assimilation est juste. Comme l'individu, une nation possede sa digestion: c'est l'abondance de la nourriture; elle possede sa circulation: ce sont ses finances; elle possede son innervation: c'est sa force de resistance.

La premiere condition de la sante consiste dans l'alimentation. Ou en est la nation allemande a cet egard? Quelle est sa situation economique? La *Koelnische Volkszeitung* du 24 decembre y repond d'une facon interessante. Le froment, dit—elle, ne manque pas, ce qui n'empeche que la portion de pain accordee aux habitants est rudement congrue. Les pommes de terre sont en quantite assez abondante, pour qu'on en fasse une... equitable repartition; mais, precisement, c'est la le hic; cette juste repartition est impossible, et de la provient la disette en tubercules dans les milieux besogneux; de la aussi les enormes prelevements de pommes de terre en Belgique, expediees en Allemagne et enlevees a la nourriture du peuple belge. Le lait est suffisant, poursuit le journal, pour les besoins... des enfants et des malades; quant aux adultes, il leur conseille de s'en abstenir. Le fromage n'existe plus qu'a l'etat de souvenir! La viande est en penurie, avoue la feuille de Cologne (malgre l'expedition du betail belge), et son insuffisance provoque des "plaintes justifiees", mais elle fait remarquer qu'il est tres hygienique de n'en consommer que fort peu. Le bon billet! La graisse: "nous ne nageons pas dans la graisse"; les provisions en sont tres limitees et il importe de se les partager parcimonieusement; "celui qui epargne une livre de beurre ou de graisse contribue a servir la cause patriotique; celui qui, volontairement, y renonce, se conforme a une necessite de la situation". C'est bien dit, mais...

Mais, que diable! de quoi doit donc se nourrir ce peuple allemand si goulu! Rationne pour le pain (le fameux K. K.!) et pour les pommes de terre, presque sevre de viande, prive de graisse, de beurre, de lait, de fromage, sans compter le reste! Quel paradis, mes freres! et quelle perspective de felicites futures! Il est vrai qu'il peut se gaver des belles paroles de Bethmann: "Nous avons des vivres a suffisance", et de la litterature des journaux; mais, substantiellement, c'est plutot maigre! Le proverbe ancien reste vrai: ventre affame n'a point d'oreilles...

On n'accusera pas la *Volkszeitung* d'avoir assombri son tableau. On peut affirmer qu'en realite la situation economique est des plus graves en Allemagne, plus grave qu'on ne le soupconne et qu'on n'ose l'avouer. Le prix des denrees alimentaires y est inabordable, gemit le *Vorwaerts*; c'est la disette! Mais que doit etre alors la situation en Autriche ou le prix des aliments atteint presque le double de celui de Berlin? On comprend des lors les plaintes, les lamentations, les appels a la paix, les coleres populaires dans ces deux empires: combien de temps pareille situation est—elle encore tolerable?

\* \* \* \* \*

Si la digestion souffre, la circulation n'est pas en meilleur etat; le sang qui contient precisement les globules nummulaires, c'est-a-dire l'argent, perd de sa valeur et de sa force; c'est a la Bourse que les argentiers tatent le pouls d'un pays et reconnaissent sa faiblesse ou sa vigueur. Or, voici quelques donnees interessantes des Bourses d'Amsterdam et Rotterdam (pays neutre) qui diagnostiquent exactement l'etat financier de l'Allemagne et de l'Autriche. Le *Wisselkoers* (le change) y indique la valeur qu'on attribue a l'argent de ces deux pays. La valeur nominale du mark allemand est de 1f25, celle de la couronne autrichienne de 1f02; avant la guerre, la valeur reelle correspondait a la valeur nominale. Examinons la depreciation, c'est-a-dire la perte de ces monnaies durant la guerre; le tableau suivant est suggestif:

MARK KRONE Janvier 1915 54,35 cents 42,50 cents Fevrier 52,90 41,50 Mars 51,20 41,50 Avril 52,25 39,25 Mai 52,22 39,35 Juin 50,85 38,10 Juillet 50,67 37,50 Aout 50,32 37,40 Septembre 50,62 36,85 Octobre 50,62 35,15 Novembre 47,00 34,65 Decembre 44,10 30,50

Le cent vaut 2c08. Le mark vaut donc, en decembre 1915, 91c53; perte: 33c47, soit plus de 37%!

La couronne vaut, en decembre 1915, 63c44; perte: 38c56, soit environ 40%!

Quelle chute lamentable! Plus les victoires des Austro-Allemands se multiplient en 1915, plus leur degringolade financiere s'accentue: bizarre! C'est l'appauvrissement du sang de la nation, c'est la ruine. Et la transfusion du sang belge (les 40 millions mensuels soustraits aux provinces) n'a pu empecher le deperissement! Apres cela, que Helfferich vienne clamer que "la situation est excellente", la Bourse independante lui repond par des faits precis inattaquables.

\* \* \* \* \*

La physiologie enseigne que, lorsque la nutrition est insuffisante et que le sang s'anemie, le systeme nerveux se trouble, se deprime et se revolte; la resistance organique s'effondre, et, quand le medecin se trouve devant pareille decheance vitale, il hoche la tete et jette un regard decourage sur l'entourage du malade.

Chez l'Allemagne aussi les nerfs ont des depressions et des soubresauts. Gretchen a beau fermer hermetiquement les fenetres de la chambre ou elle languit, la censure a beau museler la presse, l'autorite a beau empecher l'arrivee en Belgique de certains numeros des feuilles germanophiles de Hollande, la verite n'en finit pas moins par filtrer a travers les interstices. La verite, la voici: en Allemagne, le decouragement confine au desespoir; l'ere des emeutes y debute, avant—coureur de l'insurrection. La Germanie s'etiole, sa force de resistance decline, elle se sent a bout de forces. Quel encouragement pour ses soldats epuises!

\* \* \* \* \*

Hallali! la bete est atteinte, la bete est en train d'agoniser! Rejouis-toi, Belgique, innocente victime, si longtemps torturee par la bete! Ta delivrance est proche....

Ego. (*La Libre Belgique*, d'apres *L'Echo belge*, 16 mars 1916.)

# 3. L'optimisme en Belgique.

Tous ceux qui ont ete en contact avec les Belges de Belgique ont ete frappes de notre bonne humeur et de notre inalterable confiance. Relisez les correspondances bruxelloises de *Nieuwe Rotterdamsche Courant* et des quotidiens allemands: toutes indistinctement expriment la stupefaction, ou meme l'indignation, devant l'incomprehensible attitude de la population: ne voila—t—il pas que, malgre leurs epreuves, les Belges gardent la foi dans la victoire integrale des Allies! Legerete, pense le correspondant de *Nieuwe Rotterdamsche Courant*; aveuglement qui frise la betise, ecrivent les Allemands.

La meme impression defavorable nous a ete communiquee par des Hollandais qui etaient venus en Belgique pendant l'occupation. "Comment pouvez-vous rester gais et souriants; seriez-vous assez naifs pour croire encore a l'ecrasement final des Allemands? Vous etes donc incapables de mesurer la formidable puissance militaire qui vous etreint!"

Qui plus est, des Belges refugies en Hollande, en Angleterre ou en France, nous ont tenu a peu pres le meme langage. Eux aussi commencaient a douter de la possibilite de reduire le militarisme allemand.

Quel est le secret de notre optimisme tenace? Est-il, comme le pensent les observateurs superficiels, dans un manque de reflexion ou de saine comprehension des circonstances presentes? Non pas. Il tient a nos souffrances memes, a l'incessante tension qui nous est necessaire pour lutter pied a pied contre les exigences de l'Allemand,—a notre volonte de ne pas nous laisser intimider par les menaces et les executions,—a la claire notion que nous avons de ses faiblesses et de ses fureurs impuissantes. En un mot, nous avons la foi, parce que nous agissons. Celui qui risque journellement sa liberte et sa vie, n'a pas le temps de s'abandonner au desespoir; et il n'y a plus en Belgique que des conspirateurs qui se sentent guettes par la police allemande! Notre mentalite est en somme la meme que celle du soldat de premiere ligne comparee a celle des troupiers qui se reposent a l'arriere: autant dans la tranchee regnent la bonne humeur et la confiance, autant les reserves broient du noir.

Cet etat d'ame devait etre esquisse pour faire saisir le ton des articles sur notre optimisme; car la meme mentalite impregnant tous les Belges, nos journaux n'en parlent naturellement pas.

Quelques mots pourtant aux rares hypocondriaques:

Aux esprits chagrins.

A tort ou a raison, vous avez des inquietudes. Vous broyez du noir. Vos affaires vont mal. Votre tranquillite en est troublee.

Je vous plains, mais je vous blame d'aller pleurnichant. Souhaitez-vous que les autres aussi deviennent inquiets, sombres et decourageants? Quel avantage auriez-vous a ce resultat? Et quel profit y aurait-il pour la nation?

Si vous ne trouvez pas en vous la confiance et la bonne humeur, souffrez au moins que d'autres soient pleins d'optimisme. Le plus grand service que vous puissiez rendre au pays, c'est de ne pas communiquer aux autres le mal qui vous consume.

Avant d'agir, de parler, de geindre, de soupirer, posez-vous ces questions: "A quoi bon repandre mon humeur chagrine? Cela n'ameliorera pas les choses. Est-il souhaitable que tout le monde soit soucieux comme moi? L'optimisme, meme si je le juge excessif, ne vaut-il pas mieux, pour l'ensemble de la nation, que le doute et le renfrognement?" Votre reponse sera: "Oui, pour supporter les epreuves presentes et futures, il vaut mieux que les gens aient le coeur leger, meme s'ils se nourrissent d'illusions." Eh bien, votre devoir est de vous taire et de vous isoler. Car il y a en vous une contagion dangereuse pour votre prochain. Vous n'avez pas le droit de troubler sa tranquillite et ce qui le soutient. Si vous en usez autrement, vous faites acte de mauvais citoyen! (*La Verite*, n deg. 1, 2 mai 1915, p. 15.)

Voici maintenant un article de *La Libre Belgique*, ou se reflete la confiance generale:

Patience, endurance, perseverance et confiance.

La terrible lutte imposee a l'Europe par l'aveugle fanatisme germain continue a developper ses desastreuses et lamentables peripeties avec une opiniatrete monotone qui devient chaque jour plus obsedante et semble ne laisser entrevoir aucun prochain espoir d'une solution quelconque. Chaque jour, on apprend que des milliers d'existences humaines ont ete immolees sur terre et sur mer au Moloch de la guerre, que des millions ont ete engloutis et detruits, ou se sont evanouis en fumee; les deuils et les regrets se succedent et s'accumulent sans qu'apparaisse a l'horizon l'aurore de jours meilleurs et l'espoir d'un avenir de delivrance et de paix. Loin de s'attenuer et de restreindre ses ravages le fleau s'etend sur les territoires de plus en plus grands, sans qu'on apercoive chez ceux qui ont dechaine le simoun devastateur le moindre signe de regret et de remords. Impassibles et opiniatres, ils continuent sans arret a envoyer des milliers de victimes a la mort, a accumuler les

ruines et les desolations, qu'ils cachent d'ailleurs a leurs peuples, quand ils ne peuvent les presenter comme des succes ou des victoires.

Nos compatriotes auraient cependant tort de tenir compte de cette impassibilite des Allemands. Elle est plus apparente que reelle, elle est surtout plus fausse que sincere, plus artificielle que fondee.

Nous ne voyons qu'une des faces de la situation, etant sous la tyrannie de l'occupant qui nous interdit la connaissance de la verite et ne permet que la diffusion des informations qui lui plaisent et servent sa cause.

Nous n'apercevons rien des ruines commerciales et economiques de l'Allemagne resultant de l'arret complet de sa navigation, du au nombre enorme des ouvriers envoyes au front, et du chiffre sans precedent des morts et des blesses. Ceux qui ont ete a Berlin et dans certaines grandes villes de Prusse y ont ete frappes par l'aspect lugubre des quartiers ouvriers. La discipline militaire et l'orgueil germanique n'y permettent pas la manifestation des sentiments populaires, mais, malgre la consigne, la verite se fait jour de plus en plus sur l'echec du plan allemand.

A part le cote russe ou la victoire ne couronne pas encore le Tsar, mais qui peut tenir presque indefiniment a cause des reserves inepuisables en hommes que l'Empire moscovite renferme, il est clair que la tactique de Joffre et de French a, jusqu'a present, ete couronnee de succes et que l'usure des forces teutonnes progresse incessamment. Il serait presque impossible de calculer les pertes d'hommes et de capitaux que l'Empire a subies depuis dix mois, mais il est certain qu'elles sont colossales et inouies dans l'histoire du monde. L'entree en scene de l'Italie avec ses 2 millions de soldats n'est pas faite pour ameliorer la situation des empires austro–germains, et l'Italie sera tres probablement suivie de pres par d'autres nations.

Il y a enfin a compter avec les "imponderables", c'est—a—dire avec la conscience de l'univers qui chaque jour se prononce davantage contre l'Allemagne, a cause de sa trahison envers la Belgique, de son mepris du droit des gens et de sa facon abominable de faire la guerre. Les Allemands eux—memes, en depit de leur fanatisme chauvin, se rendront compte de cette reprobation universelle. Leur folie collective ne resistera pas toujours a l'evidence du sens commun. Pour eux aussi la verite est en marche.

Nous devons donc avoir confiance. L'epreuve que nous subissons est longue et douloureuse, mais nous avons le bon droit pour nous. Perseverons avec patiente et dignite. La victoire est certaine. Nous avons cent fois plus de raisons de dire comme le Kaiser: *Gott mit Uns—Dieu est avec nous*.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 27, juin 1915, p. 1, col. 1.)

Une seule chose pourrait a la longue ebranler notre courage, c'est la duree imprevue de notre calvaire. Aussi est—il utile de rappeler de temps en temps que, sous peine de voir recommencer la guerre dans peu d'annees, la lutte actuelle doit etre continuee jusqu'a l'aplatissement definitif de la puissance militariste allemande.

Voici, a titre d'exemple, la conclusion de l'article Guerre aux Huns modernes (*La Libre Belgique*, n deg. 39, aout 1915).

Les milliers de nos freres, de nos parents, qui sont tombes sur les champs de bataille ou sous la rage de nos envahisseurs, se leveraient de leurs tombes si nous cessions la lutte avant d'avoir jugule le monstre de la guerre.

#### HELBE.

Les journaux prohibes expriment l'avis de la masse. Les personnalites elevees nourrissent-elles le meme optimisme? Voici quelques extraits du mandement de careme de 1916, ecrit par Mgr Mercier, a son retour de

Rome:

Fete de Saint-Thomas d'Aquin 1916.

#### MES BIEN CHERS FRERES.

...Il y a beaucoup de choses que je ne puis vous dire. Vous me comprendrez. La situation anormale que nous avons a subir nous interdit de vous exposer, a coeur ouvert, tout juste ce qu'il y a en notre ame de meilleur et de plus intime pour vous; ce qui, venant de plus haut et vous touchant de plus pres, est a moi mon plus ferme soutien et serait pour vous, si je pouvais parler, votre plus puissant reconfort: mais vous ne douterez pas de ma parole, vous me croirez lorsque je vous assure que mon voyage a ete particulierement beni, et que je vous reviens heureux, tres heureux....

Vous avez eu deja des echos, je pense, des acclamations qui, sur tout le parcours de notre voyage, a l'aller et au retour, en Suisse et en Italie, saluerent le nom belge.

Suppose meme, mes bien chers Freres, que l'issue finale du duel gigantesque engage, en ce moment, en Europe et en Asie Mineure, fut encore incertaine, un fait acquis a la civilisation et a l'histoire, c'est le triomphe moral de la Belgique. En union avec votre Roi et votre Gouvernement, vous avez consenti a la patrie un sacrifice immense. Par respect pour notre parole d'honneur; pour affirmer que, dans vos consciences, le droit prime tout, vous avez sacrifie vos biens, vos foyers, vos fils, vos epoux, et, apres dix—huit mois de contrainte, vous demeurez, comme le premier jour, fiers de votre geste; l'heroisme vous parait si naturel, qu'il ne vous vient pas a la pensee d'en tirer gloire pour vous—memes: mais si vous aviez pu, comme nous, franchir nos frontieres et contempler a distance la patrie belge; si vous aviez entendu le peuple, "l'homme dans la rue", ainsi que s'expriment les Anglais, je veux dire, l'ouvrier manuel, le petit employe, la femme de la classe qui peine; si vous aviez recueilli les temoignages, vivants ou ecrits, de ceux qui representent, avec autorite, les grandes forces sociales, la politique, la presse, la science, l'art, la diplomatie, la religion, vous auriez mieux pris conscience de la magnanimite de votre attitude, vos ames auraient tressailli d'allegresse et meme, je crois, d'orgueil.

Les expressions les plus vibrantes du respect, de l'admiration du culte pour la grandeur morale, pour la noblesse d'ame, pour la patience calme et obstinee de la nation belge nous arrivaient des cites et des villages de Suisse, d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre et montaient, portees par l'enthousiasme, a ceux—la qui personnifient le patriotisme belge, nos Souverains, le Gouvernement, le clerge, notre vaillante armee.

Pour nous, les hommages que nous recevions, nous les reportions constamment vers vous, car un instinct secret nous rappelait toujours que c'est vous qui, par votre endurance, les meritiez et nous les attiriez....

La conviction, naturelle et surnaturelle, de notre victoire finale est, plus profondement que jamais, ancree en mon ame. Si, d'ailleurs, elle avait pu etre ebranlee, les assurances que m'ont fait partager plusieurs observateurs desinteresses et attentifs de la situation generale, appartenant notamment aux deux Ameriques, l'eussent solidement raffermie.

Nous l'emporterons, n'en doutez pas, mais nous ne sommes pas au bout de nos souffrances.

La France, l'Angleterre, la Russie, se sont engagees a ne pas conclure de paix, tant que la Belgique n'aura pas recouvre son entiere independance et n'aura pas ete largement indemnisee. L'Italie, a son tour, a adhere au pacte de Londres.

L'avenir n'est point douteux pour nous.

Mais il faut le preparer....

Imaginez une nation belligerante, sure de ses corps d'armee, de ses munitions, de son commandement, en passe de remporter un triomphe: que Dieu laisse se propager dans les rangs les germes d'une epidemie, et voila ruinees, sur l'heure, les previsions les plus optimistes!...

D. J. CARDINAL MERCIER, *Archeveque de Malines*. Par mandement de S. Em. le Cardinal Archeveque: L. MEEUS, *Secretaire*.

Les Allemands se facherent: l'imprimeur du mandement, M. Dessain, de Malines, fut condamne a un an de prison. Il est a Anrath, en Allemagne, dans une prison de droit commun. Les exemplaires du mandement furent saisis, et les pretres recurent l'ordre de ne pas en souffler mot (ce qui, bien entendu, ne les empecha pas d'en donner lecture publiquement en chaire). Enfin, M. le gouverneur general elabora le monument que voici:

La lettre de Bissing au cardinal Mercier.

Voici le texte de la lettre impudente que le Bissing vient d'adresser au cardinal Mercier. Le texte en est publie, bien entendu, par les soins des journaux emboches de Belgique et par ordre de la Kommandantur:

#### UNE LETTRE DU GOUVERNEUR GENERAL EN BELGIQUE A S. EM. LE CARDINAL MERCIER

A la suite de la lettre pastorale qui vient d'etre lue dans toutes les eglises de l'archidiocese de Malines, le gouverneur general en Belgique a adresse, le 15 mars dernier, la lettre suivante a S. Em. le cardinal Mercier:

Je porte ce qui suit a la connaissance de Votre Eminence:

Celui qui est le plus haut place pour veiller a la sauvegarde des interet de l'Eglise catholique m'a certifie, de la maniere la plus formelle et a differentes reprises, qu'a son retour de Rome, Votre Eminence observerait une attitude pleine de moderation. En consequence, je pouvais m'attendre a ce que Votre Eminence s'abstint des manifestations qui continuent a jeter le desarroi dans l'esprit, si facile a surexciter, de la population belge. Dans cette attente, je m'etais garde de discuter avec Votre Eminence des incidents provoques par votre voyage et notamment la lettre collective des eveques belges et l'abus politique que vous avez fait du sauf—conduit que le Saint—Pere avait sollicite pour vous permettre de vous rendre a Rome dans un but purement ecclesiastique.

Votre lettre pastorale me permet de dire que non seulement vous ne vous etes pas conforme aux assurances que nous avait donnees la haute personnalite la mieux placee pour nous les donner, mais qu'en outre vous avez fait en sorte que vos rapports avec le pouvoir occupant soient plus tendus que jamais. Il ne peut naturellement faire doute pour personne que je n'empecherai jamais Votre Eminence de transmettre aux fideles les communications que le Saint-Pere desirerait leur faire connaître par votre intermediaire. Mais Votre Eminence se livre dans sa lettre pastorale a des commentaires purement politiques, et cela, je ne puis, en aucun cas, l'admettre.

Je ne puis admettre que Votre Eminence, a propos de l'issue de la guerre, cherche a susciter des espoirs non fondes et contraires a la realite des faits. Notamment Votre Eminence, pour appuyer ses affirmations, cite des declarations imprecises emanant de personnalites absolument etrangeres aux evenement, et qu'il est absolument impossible de considerer comme competentes. Dans un autre passage de votre lettre pastorale, vous cherchez a faire impression en disant que la decision que vous esperez pourrait etre amenee par la propagation de maladies epidemiques. Par cette argumentation arbitraire, Votre Eminence ne peut que provoquer une surexcitation nuisible dans la population si credule, et l'amener a opposer une resistance active ou passive a l'administration du pouvoir occupant.

Je dois signaler, comme particulierement intolerable, l'allusion que vous faites dans votre lettre pastorale a une atteinte a la liberte religieuse de la population dans le territoire occupe. Votre Eminence sait mieux que personne combien cette insinuation est injuste.

Dans ces conditions, contrairement a la longanimite dont j'ai fait preuve jusqu'a present, je poursuivrai desormais sans hesitation toute propagande politique tendant a fomenter des sentiments hostiles a l'egard de l'autorite legitime du pouvoir occupant, autorite reconnue par le droit des gens, meme si cette propagande est fomentee sous le couvert de la liberte des cultes, comme c'est d'ailleurs mon devoir de le faire, en conformite avec mes decrets et en accomplissement de ma mission. Si j'ai jusqu'a present signale a Votre Eminence, pour qu'ils fussent punis suivant la discipline canonique, les ecarts dont se sont rendus coupables des ecclesiastiques, je m'en abstiendrai desormais. En effet, Votre Eminence elle—meme a donne l'exemple de l'insubordination, de telle sorte que son influence est maintenant sans poids. J'ai, en outre, l'obligation de rendre de plus en plus Votre Eminence moralement responsable des agissements regrettables auxquels de nombreux ecclesiastiques se laissent entrainer et qui attirent a certains d'entre eux des chatiments severes.

Votre Eminence m'objectera sans doute de nouveau que j'ai mal compris certains passages de sa lettre pastorale ou que je leur ai donne une interpretation qui n'etait pas dans sa pensee. Toute discussion de ce genre devant fatalement rester sterile, je n'ai pas l'intention de la reprendre. Je suis, au contraire, fermement resolu a ne plus tolerer a l'avenir que Votre Eminence, abusant de ses hautes fonctions et du respect du a sa robe ecclesiastique, poursuive une propagande politique effrenee qui entrainerait pour tout simple citoyen des responsabilites penales.

Je previens donc Votre Eminence qu'elle aura a s'abstenir desormais de toute activite politique.

Agreez l'expression de notre consideration distinguee.

(s.) Baron VON BISSING, General-colonel.

(La Belgique [de Rotterdam], 28 mars 1916, p. 3, col. 3.)

Notre optimisme ne nous fait pourtant pas oublier combien l'heure est grave et triste: on montre un visage souriant, mais au dedans chacun est fort serieux. Des visiteurs occasionnels ont pu se meprendre sur notre conduite et croire que la vie mondaine se poursuivait a Bruxelles. Erreur profonde: presque toutes les salles de spectacle sont fermees; les estaminets eux—memes sont presque deserts. La lettre d'un bourgmestre, reproduite par *La Libre Belgique*, donne les raisons de notre gravite intime:

Plus de fetes, fussent-elles des fetes de bienfaisance!

Il existe a Bruxelles une categorie de gens que la guerre n'atteint pas et qui sont trop indifferents ou trop egoistes pour en souffrir. Ce sont ces gens—la qui constituent la clientele la plus assidue des theatres et des lieux de divertissement. Il en est d'autres aussi qui se persuadent a tort que la charite retirerait de l'organisation de fetes ou de representations theatrales des profits plus abondants. Nous dedions aux premiers comme aux seconds cette lettre d'une si belle tenue et d'une si noble elevation de sentiments, adressee a la presidente d'une oeuvre destinee au soutien des enfants en bas age pendant la guerre par le bourgmestre d'une grosse commune de province, qui est en meme temps une des personnalites les plus estimees du monde politique:

#### "MADAME LA PRESIDENTE,

"Vous me demandez de vous delivrer l'autorisation ecrite d'organiser une fete de bienfaisance qui consistera en un concert payant.

"Je vous ferai remarquer qu'il ne m'appartient pas de vous accorder cette autorisation; chacun est libre d'organiser, dans un local prive, tel divertissement qu'il lui plait. Mais je ne vous cacherai pas que, si pareille autorisation m'etait demandee pour une fete que je pourrais interdire, je n'hesiterais pas a la refuser.

"Et voici pourquoi:

"Si, au milieu de mes preoccupations et des tracas que me suscite ma charge, une chose m'a fait du bien, c'est de constater que notre population a compris la gravite et la tristesse de la situation.

"Le silence s'est fait dans la ville, ininterrompu depuis plus d'un an; plus de chants dans les rues, plus de reunions d'aucune sorte; les societes de musique se sont tues; plus d'executions, plus de repetitions.

"J'ai senti la l'instinctive et delicate attention de l'ame populaire envers ceux qui souffrent du depart d'un epoux, d'un fils ou d'un frere.

"Ce deuil, il faut qu'il dure jusqu'a l'heure ou, notre independance reconquise, la liberte nous sera rendue.

"Aussi, j'en sais beaucoup qui souffriraient, au fond d'eux-memes, de tout ce qui, a cette heure douloureuse, nous distrairait de nos angoisses patriotiques. Donc, plus de fetes, fussent-elles des fetes de bienfaisance.

"Bien faire!", chacun en a la stricte obligation, a tous les instants, et notre bourgeoisie n'y a pas manque quand, dans des circonstances recentes, elle a mis, en deux journees, 20.000 francs a la disposition des malheureux, sur un simple appel fait au devoir, sans perspective d'un divertissement musical.

"Elle renouvellerait, s'il le fallait, ce mouvement genereux. Mais le soutien de "la soupe aux petits" ne reclame plus un tel effort, et je pense qu'il ne serait pas difficile de reunir les quelques centaines de francs que demande la bonne marche de l'oeuvre.

"D'ailleurs, si vous aviez l'apprehension du contraire, je m'empresserais de vous rassurer en vous disant que j'apprecie assez l'utilite de l'institution pour me charger de vous trouver, tous les mois, les ressources necessaires a son fonctionnement regulier.

"Mais, de grace, chere Madame, pas de fete! Et puis, etes—vous certaine qu'elle reussirait? N'y en a—t—il pas d'autres que moi qui auraient peur, en y assistant, d'entendre, dans les intervalles des morceaux, la voix lointaine du canon pour rappeler qu'il y en a, la—bas, qui ne sont pas a la fete.

"Veuillez agreer, etc.,"

(La Libre Belgique, d'apres L'Echo belge, 21 mars 1916.)

Il convient de rappeler que des les premiers jours de l'occupation un journal censure, Le Belge (qui n'est pas Le Belge clandestin), refusa d'inserer les reclames de theatres, cinemas et autres divertissements; mais ce journal, trop peu souple, fut bientot supprime.

4. L'esprit goguenard des Belges.

Il ne suffit pas qu'une nation reste ferme et confiante devant l'oppression etrangere. Il faut encore qu'elle conserve sa bonne humeur.

La contemplation journaliere des casques a pointe et de la Parade–Marsch n'a pas fait perdre au Bruxellois son esprit frondeur, et la "zwanze" fleurit autant qu'en temps de paix. Les auteurs de *La Libre Belgique* savent

parfaitement que s'ils sont pris ils risquent fort d'etre places devant le peloton d'execution, car l'Allemagne ne badine pas avec le crime de lese-majeste; mais cette perspective ne les empeche pas d'envoyer les Polizisten faire visite a la statue d'Andre Vesale ou a un W.C. (p. 11). On ne se prive meme pas du plaisir d'epingler un numero de *La Libre Belgique* au dos d'un soldat, qui se charge ainsi de faire de la propagande gratuite pour le journal traque.

D'innombrables plaisanteries circulent en Belgique. Ecrites a la machine sur un bout de papier, elles passent rapidement de main en main, laissant derriere elles un large sillage d'eclats de rire. Voici quelques—unes de ces anecdotes, a titre d'echantillons:

Un paysan venait chaque jour en ville avec sa charrette attelee d'un ane. Le vieux landsturm, tout—venant avec 80% de gros[27], qui etait de faction a l'entree de la ville, examine ses papiers et demande le nom de l'Ane.

[Note 27: C'est la formule classique des marchands de charbon a Bruxelles: leur tout—venant contient 80% de gros. On designe ainsi le landsturm (Note de J.M.)]

—Mon ane! il n'a pas de nom!
—Il faudra lui en donner un. Chez nous, tous les anes ont un nom. Je pourrais facilement vous en citer 93.
Quelques jours plus tard:
—Eh bien, dit le landsturm, avez-vous choisi un nom?
—C'est que je n'en trouve pas de convenable.
—Appelez le donc Albert.
—Ah! pardon! riposte le paysan, ce serait injurieux pour mon Roi.
—Oh! la! la! En voila des scrupules! Tenez! appelez-le Guillaume!
—Ah! pardon! riposte le paysan, ce serait injurieux pour mon ane.
* * * * *
Chez un neveen legent des soldets ellemends. Ils ne terissent nes en redementedes sur le nuissence de leur

Chez un paysan logent des soldats allemands. Ils ne tarissent pas en rodomontades sur la puissance de leur armee, sur son triomphe certain, sur les inepuisables reserves en hommes de l'Empire, sur l'excellence du pain K.K., etc. Un beau matin, ils annoncent l'arrivee de 100.000 nouveaux hommes sur le front de l'Yser. Le paysan se gratte la tete.

—Hein! qu'en dites-vous? 100.000 nouveaux!

Le paysan se gratte toujours la tete.

- —Mais parlez donc, insistent les Teutons, dites ce que vous en pensez!
- —J'en pense, dit enfin le Flamand, que c'est trop! Je ne sais vraiment plus ou nous trouverons encore de la place pour en enterrer 100.000.

\* \* \* \* \*

Tout au debut de la guerre, ils avaient requisitionne dans la campagne de Liege un homme pour les aider a enterrer leurs morts. La besogne ne manquait pas. Ils le forcerent a les accompagner a Haelen, puis devant Anvers, enfin sur l'Yser. Il etait de plus en plus surmene; bientot, la deformation professionnelle aidant, il en etait arrive a ne plus faire grande difference entre les morts et les vivants, et il enterrait indistinctement toute la bocherie qu'il ramassait. Si quelque blesse hurlait trop fort:

"Je ne suis pas mort, moi!" notre Liegeois se contentait de lui lancer un "oui, oui, vous dites ca!" qui coupait court a toute discussion; et le Boche degringolait au fond du trou. "R.I.P."

Pourtant sa facon d'agir vint aux oreilles de l'etat—major, et on le fit passer en conseil de guerre; non pas tant parce qu'on desapprouvait ses procedes (les blesses ne sont qu'un embarras pour une armee en campagne), mais pour se donner une contenance vis—a—vis des troupes.

- —Est-il vrai, lui demanda-t-on d'un air severe, que vous enfouissez aussi ceux qui vous declarent qu'ils ne sont pas morts?
- —Ah ouiche! repondit—il, si on les ecoutait, ils ne seraient jamais morts.

Devant une telle fermete de principe, il n'y avait qu'une chose a faire: on lui donna de l'avancement. C'est lui maintenant qui est prepose a l'incineration des Boches dans les hauts fourneaux de Seraing.

\* \* \* \* \*

Un Bruxellois causant dans la rue avec un camarade prononce a haute voix le mot "canaille". Aussitot un rhum—cognac[28] s'avance et emmene mon homme a la Kommandantur. Apres avoir ete garde a la diete pendant un jour ou deux, dans le grenier, le voici mis sur la sellette.

[Note 28: Les policiers allemands etalent fierement sur la poitrine une large plaque brillante en cuivre jaune, avec l'inscription *Polizei*. Dans les cafes, les bouteilles de liqueurs portent une plaque analogue, d'ou le nom de rhum—cognac donne aux policiers. (Note de J. M.)]

- —Vous avez parle de canaille?
- —Oui.
- —De qui etait-il question?
- —...De personne en particulier.
- —Si, si, vous faisiez allusion a un souverain.
- —...Soit; je l'avoue; je parlais de l'empereur de Chine.
- —Ta ta ta! Tout le monde sait que, lorsqu'on parle d'une canaille, c'est toujours de l'empereur d'Allemagne qu'il s'agit.

\* \* \* \* \*

Un cabaretier voit s'attabler chez lui un piquet de landsturm. Un soldat, avisant une bascule, veut se peser. "Inutile, dit le cabaretier, vous pesez 92 kilos." Verification faite, c'est le poids. A un deuxieme soldat qui desire savoir s'il a bien profite de son sejour en Belgique, le patron dit aussi son poids d'avance: "98 kilos."

Etonnement general: c'etait tout a fait juste. Bref, tous les soldats se font dire leur poids avant de monter sur la bascule: 105 kilos, 89 kilos, 96 kilos, 110 kilos.

- —Mais, lui dit–on, comment faites–vous pour deviner si exactement notre poids?
- —Affaire d'habitude, dit le Belge: je suis marchand de cochons.

\* \* \* \* \*

M. le baron von Bissing fils, professeur a l'Universite de Munich, etait a Bruxelles. Comme il craignait, en sa qualite d'officier allemand, de s'exposer aux bombes que les aviateurs allies pourraient lancer sur le chateau de Trois—Fontaines, ou habite son pere, il etait descendu dans un hotel de la place du Luxembourg. Il travaillait du matin au soir a dresser la liste des pendules a expedier en Allemagne comme butin de guerre. Il n'avait donc pas le temps de visiter la ville. La veille de son depart, il desira pourtant faire un tour dans Bruxelles, et il s'adressa a l'hotelier: "Ne pourriez—vous pas, lui dit—il, me faire accompagner par quelqu'un qui me ferait voir les curiosites... s'il y en a." L'hotelier, flatte malgre tout d'heberger un si haut personnage, s'offrit comme guide.

Les voici au coin de la rue Royale et du boulevard Botanique. M. le baron jette un coup d'oeil au paysage. "Oui, dit–il, c'est pas mal; si nous avions ca a Berlin, nous en ferions quelque chose de kolossal."—Sur la Grand'Place, il lorgne d'un monocle rapide l'Hotel de Ville, la Maison du Roi et les Maisons des Corporations; puis il consent a declarer que "c'est gentil; mais qu'a Berlin ils auraient fait ca en plus kolossal".

L'hotelier le mene vers le Palais de justice. M. von Bissing se promene devant la facade; il admire les canons et les remparts, en sacs de terre, eleves par l'armee allemande; il note soigneusement le nombre des sacs, leur couleur, les inscriptions qu'ils portent, leur volume et leur poids approximatif (car il prepare un important memoire sur les fortifications de campagne construites dans les villes); il examine en connaisseur les debris des meubles que les soldats ont demolis dans les grandes salles du Palais; il en prend un instantane destine au *Livre Blanc* que le Gouvernement imperial va publier sur le respect des monuments par l'armee allemande; il fait aussi une photographie des guerites aux elegantes rayures obliques et des militaires qui se tiennent devant (pour son interessant memoire sur le sentiment esthetique chez les Allemands). Au moment de partir, M. von Bissing regarde aussi le Palais; il le trouve bien, quoiqu'un peu mesquin, puis il fait remarquer que "si a Berlin on avait eprouve le besoin d'avoir un Palais de justice, ce qui n'a pas ete necessaire jusqu'ici, mais le deviendra peut—etre lorsque la Belgique sera annexee, car chacun sait combien la population belge est perfide et toujours prete a accomplir des actes *volkerrechtswidrig*, on en batira un qui sera kolossal".

Devant ce parti pris, l'hotelier ne pousse pas plus loin la visite. Mais le soir, il depose une forte tortue de jardin dans le lit de M. le baron. Quand celui—ci veut se coucher, il recule epouvante devant l'horrible bete qui gigote entre ses draps. Comme il n'est pas fort brave (il est officier allemand), il se precipite sur la sonnette. L'hotelier parait en personne. "La, tenez! dans le lit!" hurle M. von Bissing, bleme de terreur. "Ca! dit l'hotelier d'un ton leger, c'est une puce, tout simplement; en Belgique elles sont kolossales!"

\* \* \* \* \*

Au prone de M. le cure.

"Mes chers paroissiens, ce ne sont pas toujours de bons Wallons qui ont habite ce pays. D'abord il y avait ici des Gaulois; puis vinrent les Romains, qui introduisirent une civilisation deja fort avancee. Ensuite eurent lieu les invasions des Barbares: les Burgondes, les Alains, les Huns, les Sueves, les Francs, les Normands, les Goths: d'abord les Visigoths, puis les Austrogoths, et en dernier lieu les Saligoths, encore appeles Salboches ou Ostroboches, qui sont les plus barbares de tous."

\* \* \*

Des soldats allemands circulent dans Bruxelles. Tout a coup, passant au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chene, ils saluent militairement et se mettent au pas de l'oie. "Pourquoi?" leur demande un Bruxellois. Ils montrent la statue de Mannekenpis: "Von Pissing!" disent—ils.

\* \* \*

Saint Pierre inspecte le corps de garde a la porte du Paradis. Arrive l'ame d'un soldat allemand tue sur l'Yser.

—Qui etes-vous? demande saint Pierre.

L'ame fait d'abord semblant de ne pas entendre, car personne n'aime a avouer sa honte; elle espere se tirer d'affaire en repetant: *Gott mit Huns! Gott mit Huns!* 

Saint Pierre, qui ne connait pas cette nouvelle orthographe, est d'abord un peu ahuri; mais il finit par poser de nouveau la question:

—Qui etes-vous?

L'ame se decide enfin a repondre:

- —Je suis l'ame d'un soldat allemand.
- —Arriere, menteur! s'ecrie saint Pierre; je lis chaque jour les journaux publies a Bruxelles sous la censure allemande; ils n'ont pas encore annonce la mort d'un seul soldat allemand.

L'instant d'apres, arrive l'ame d'un Turc tue aux Dardanelles.

- —Votre passeport! demande saint Pierre... Bon, vous etes Turc... Bienheureux les pauvres d'esprit! Entrez!
- —Je veux voir le Bon Dieu, dit le Turc.
- —Comme vous y allez, vous! Savez-vous bien que...
- —Je veux voir le Bon Dieu! Les pretres disent que ceux qui tombent dans les combats peuvent voir le Bon Dieu. Je veux donc voir le Bon Dieu!
- —Bien, bien... Seulement...
- —C'est pas tout, ca; je veux voir le Bon Dieu!
- —Ecoutez, dit saint Pierre, on ne peut pas voir actuellement le Bon Dieu; il est un peu indispose.
- —Ca ne fait rien. Je veux voir le Bon Dieu!
- —Mais son etat est plus grave que vous ne pensez. Il est atteint du delire des grandeurs: il se croit le Kaiser.

Quand ces propos parvinrent aux oreilles de Guillaume II, il en fut tres affecte, car il a besoin du vieux Bon Dieu pour ses proclamations. Et vous comprenez, si on venait a savoir que le Bon Dieu n'a pas toute sa raison, son nom ne produira plus aucun effet.

De nombreuses notes, sur le modele de celles du president Wilson, furent echangees entre la Wilhelmstrasse et le Ciel. On conclut finalement l'accord que voici: chacun restera a sa place, sans chercher a s'elever au-dessus de sa condition; en echange, le Bon Dieu recevra des lettres patentes de noblesse et il pourra signer *von Gott.* 

Pourvu, mon Dieu, que cette convention ne soit pas traitee de chiffon de papier!

Pas mal de plaisanteries ont aussi paru dans les prohibes reguliers. Rappelons-en quelques-unes:

Esprit Liegeois.

Dans un tram de Liege, trois officiers parlant français detaillent avec force gestes et a voix tres haute, les "cruautes" russes. Personne ne prete attention a leurs dires. Cependant, avant de descendre, un paysan dit bien haut a sa femme: "Je te l'avais bien dit, Bertine, les Russes ont ete en Belgique." Tout le monde de rire... les officiers plus fort que les autres. Et rentres au logis, ils content a leur hote force ce trait d'ignorance crasse des paysans belges qui croient encore que les Russes sont venus a leur secours... L'hote a mis une heure a les detromper. (*La Libre Belgique*, n deg. 45, septembre 1915, p. 4, col. 2.)

Ponchour, Madame...

Elle est arrivee...

Elle en a soupe du Berlin ou l'on a faim, ou l'Empereur—cet incorrigible bavard—est tellement baba qu'il a oublie de faire, le 1er janvier, une proclamation a son peuple...

Elle a pris ses cliques et ses claques et vite, vite, elle a rapplique vers Bruessel.

Elle est ici...

Mais qui ca? Elle?

Elle! la moitie de von Bissinge [29]... Parfaitement. Depuis le 29 decembre, elle nous comble de sa presence, et ce qu'elle comble elle le comble bien.

[Note 29: Si von Bissinge vaut deux singes, von Bissing / 2 = 1 singe.]

Mais elle a mis Son Excellence dans le plus grand embarras.

Elle n'ose pas loger rue de la Loi: elle a peur de... sauter jusqu'aux etoiles... Elle n'a aucune confiance dans le chateau de Trois-Fontaines ou reside son gouverneur: elle craint des chutes... d'etoiles...

\* \* \* \* \*

Il a fallu pourtant mettre quelque part cette illustre personne.

On l'a remisee au Grand Hotel.

Le sequestre, pour recevoir ce precieux depot, a mis sens dessus dessous tous les appartements qui donnent sur la rue Gretry.

Faute de pouvoir creuser des tranchees, il a eleve des barricades pour proteger la dame, et devant les cloisons il a seme des Polizei dont les plaques, frottees au tripoli, luisent comme des reflecteurs [30]... Il a eparpille un peu partout de la police aussi secrete qu'allemande... Il a plante sur le trottoir les plus "cholies" sentinelles qu'il a pu denicher [31]...

[Note 30: Voir p. 95. (Note de J.M.)] [Note 31: Si Madame le desire, on pourrait lui servir un abonnement a *La Libre Belgique*.]

Von Bissing a inspecte les lieux.

Dans la chambre a coucher, il y avait deux lits jumeaux. Il en a fait enlever un.

"C'est trop etroit pour teux, Exzellenz", a risque avec respect le sequestre.

L'Excellence a repondu gravement:

"Che ne couge bas ici. Che couge a Schloss Trois-Fontaines. Ma femme a beur des pompes. Moi, che n'ai bas beur des pompes... Che fais la pompe... Ne le dites bas a ma femme, surtout, et mettez des Polizei bartout!"

Et le gouverneur est parti melancolique vers son auto grise.

On l'a entendu murmurer:

"Qu'est—ce qu'elle afait pesoin de fenir a Bruessel? Quel krampon! Mein Gott! Ce qu'elle tient, elle le tient pien [32], celle—la!"

Pauvre singe!

—Fossoyeur!...

[Note 32: Voir p. 123. (Note de J.M.)]

FIDELIS. (*La Libre Belgique*, d'apres *L'Echo belge*, 14 mars 1916, et d'apres *La Belgique* [de Rotterdam], 17 mars 1916.)

\* \* \*

L'occupant n'accorde la fourniture de pommes de terre, dans certaines regions specialement eprouvees par la famine, qu'aux gens qui "travaillent pour lui".

Un recipiendaire se presente devant les Boches et se declare pret, pour avoir des pommes de terre, a travailler pour eux, et meme rien que pour eux. Et le bougre parait vraiment bien decide.

—Alors fous etes bret bour signer la declarazion?
—Oui, bien sur!
—Et quel est fotre medier?

(La Libre Belgique, d'apres L'Echo belge, 12 mars 1916.)

Les farces qui ont eu le plus de succes sont le *Petit Diktionnaire de Boche* et la traduction flamande des noms de rues. La premiere a ete repandue a la fois par la dactylographie et par l'imprimerie:

Petit Diktionnaire de Boche

Par le Dr KOLOSSAL KANDIDE (Kouronne par l'Akademie de Kopenick.)

K.—Konsonne usitee pour germaniser les mots d'origine latine et leur donner une forme appropriee a la Kultur teutonne.

K.K. (prononcez "caca").—Komestible exkluant, pour le konsommateur, toute krainte de konstipation.

KABOCHE.—Mot derivant par kontraction du substantif latin kaput qui signifie tete, et de l'adjectif boche. Tete karree, dont les parois sont parfaitement impermeables et dont le kote facial ne presente aucune espece de physionomie, sauf a l'heure de la soupe.

KABOTIN.—Voir le mot: Kaiser.

KAFARD.—Espion allemand. Mouchard de Boche.

KAKOPHONIE,—Effet musikal produit sur des oreilles non kultivees, par l'execution des oeuvres de Richard Wagner.

KAISER.—Bipede amphibie, de l'ordre des karnassiers, tribu des Hohenzollern. Sur terre, ses moeurs sont celles des grands felins; sur mer, celles des squales. Cet animal, a l'etat libre, est extremement prolifique, mais tout fait esperer qu'il ne se reproduit pas en kaptivite. Par suite de la chasse particulierement active dont cette espece est actuellement l'objet, elle tend a disparaitre kompletement du monde civilise.

KALAIS.—Ville konvoitee (Voir le mot: *Kalendes grecques*).

KANARD.—Produit volatil fabrique en grosses kantites par la Maison Wolff, Berlin; tres assimilable pour les estomaks teutoniques, provoque des nausees chez les neutres.

KATHEDRALE.—Cible pour les obus de 420 (voir les mots: *Kultur* et *Kristianisme*).

KANNIBALES.—Se dit des gens qui mangent leurs semblables; applikable par konsequent aux Boches qui ne mangent que du kochon.

KAMARADE.—Terme s'appliquant au guerrier ennemi, lorsque celui-ci est le plus fort.

KAPOUT.—Terme definissant le sort du guerrier ennemi, lorsque celui-ci est le plus faible.

KALENDES GRECQUES.—Date presumee de l'entree a Kalais des troupes du general von Kluck.

KAMELOTE.—Ensemble des produits de l'industrie allemande en temps de paix.

KANONS.—Ensemble des produits de l'industrie allemande en temps de guerre.

KAMBRIOLEUR.—Voir le mot: *Kronprinz*.

KOCHONS.—Source des "delikatessen" teutonnes. Terme principal d'un probleme qui passionne l'Allemagne tout entiere: les kochons doivent—ils manger toutes les pommes de terre? Ou bien les Allemands doivent—ils manger tous les kochons? Les pommes de terre pour les kochons? Les epluchures pour les Teutons?...

KONTREFACON.—Procede artistique, litteraire, scientifique et industriel, ou s'est uniquement affirme le genie de la race germanique.

KRETIN.—Titre honorifique tres recherche par les signataires du manifeste dit des 93 *Intellectuels* boches.

KRONPRINZ.—Espece de Hohenzollern apparente, par la forme de son bek, a l'ordre des rapaces, mais se rattachant a la tribu des mammiferes superieurs, en ceci qu'il a le pouce opposable aux autres doigts: cette particularite lui permet de saisir et de retenir avec la plus grande facilite tous les objets mobiliers.

KRISTOF KOLOMB.—Explorateur allemand qui, sur l'ordre du Kaiser, annexa l'Amerique a la Prusse et inventa l'oeuf dur.

KOPERNIK.—Savant allemand qui, sur l'ordre du Kaiser, regla le mouvement enveloppant de la terre autour du soleil et prepara l'annexion de cet astre a la Prusse (1543).

KULOT.—Se dit du residu qui se trouve au fond du fourneau d'une pipe. Se dit aussi de ce qu'il y a au fond du tuyau, quand il s'agit d'un tuyau de *l'Agence Wolff*:

KULTUR.—Vieil Heidelberg. Soulographies universitaires. Jeunesse studieuse buvant a pleines bottes la biere de mars et se tailladant la figure a coups de rapieres. Litterature a forme de contes de nourrices (*Niebelungen, Walkyries, Lohengrin...* Ballades de Schiller... Divagations de *Faust*); philosophie a forme de brouillard (Leibnitz, Kant, Nietzsche); arts plastiques a forme de choucroute... Kolossales inventions prises a l'etranger... Chevaux kalkulateurs d'Elberfeld... Kapitaine Koepenick... Gemuetlichkeit et Delikatessen... Fabrication intensive de petits Allemands. Expansion germanique. Exportation de touristes a lunettes; viols, assassinats... Importation de pendules acquises a la foire d'empoigne... Kroix de fer... *Deutschland ueber Alles... Hoch! Hoch!* Kareme; pain KK; katastrophe; kaptifs; korbeaux... kapouts!

HUNS.—Peuple pacifique et kultive des bords de l'Oder et de la Spree, dont le territoire fut envahi par des barbares appeles Belges, qui detruisirent tous les monuments de kulte et de kultur, violerent, puis massacrerent hommes et femmes, vieillards et enfants.

HELAS.—Mot welsche adopte par le *Diktionnaire de Boche* apres la bataille de la Marne.

(*La Soupe*, n deg. 353.)

Quant aux traductions des noms de rue, elles s'etaient propagees longuement par tradition orale avant de cristalliser dans *La Libre Belgique*:

*La Libre Belgique* a publie un petit dictionnaire a l'usage des receveurs des tramways bruxellois. On s'en est beaucoup diverti: En voici quelques extraits:

Rue de l'Empereur: Bloedighart-straat[33]. Rue du Gouvernement Provisoire: von Bissing-straat. Rue du Bourgmestre: Onze Max-straat [34]. Rue de Paris: Achteruit-straat [35]. Rue des Comediens: Bethmann-straat. Rue des Dirigeables: Kapot-straat. Rue de l'Elephant: Zeppelin-straat. Rue des Demenageurs: Kronprinz-straat. Rue Meert: Kultur-straat. Marche aux Porcs: Boche-markt.

(L'Echo belge, 15 fevrier 1916.)

[Note 33: Litteralement: rue du Coeur saignant. Rappel du telegramme de l'Empereur au president Wilson ou il declare que "son coeur saigne". A la suite de cette affiche on disait, par a peu pres avec Guillaume le Conquerant, "Guillaume au Coeur Saignant". (Note de J. M.)]

[Note 34: Litteralement: rue de Notre Max. Le Bruxellois ne dit pas "Le Bourgmestre" mais "Notre Max". (Note de J. M.)]

[Note 35: Litteralement: rue de la Marche retrograde. Allusion a un jeu que les gamins de Bruxelles se donnent le malin plaisir de jouer sous les yeux des soldats allemands. Ils se mettent en rang, puis le plus grand commande avec l'accent a la fois guttural et aboyant des officiers allemands: *Vorwaerts! Marsch!* Le rang s'ebranle ou pas de l'oie.—*Halt!* Arret brusque.—*Nach Paris! Marsch!* Ils se remettent en marche, mais a reculons. (Note de J. M.)]

Les Belges ne negligent d'ailleurs jamais une occasion de se moquer de leurs bourreaux. Lisez, par exemple, l'entrefilet suivant, publie par *La Libre Belgique* (d'apres *L'Echo belge* du 17 octobre 1916):

Je ne lis jamais *Le Bruxellois*, cette ordure...

Mais j'ai tant et tant ri l'autre dimanche, en allant au bois, que je me suis laisse mettre cet infect journal dans la main, par la marchande, sans m'en douter...

Et voici pourquoi, ce dimanche, tous les promeneurs ont ete secoues d'un fou rire, qui redoublait quand un officier boche s'arretait furieux pour voir passer des cyclistes dernier cri.

Une douzaine de fervents de la becane, apres avoir respectueusement obei aux ordres de Son Excellence von Bissinge en remettant leurs bandages, ont cru pouvoir, usant du peu de liberte qui nous reste, pratiquer quand meme leur sport favori. Ils ont donc ete faire un tour de bois, en groupe. Ils roulaient sans pneus, tout simplement. Ca faisait un bruit de casserole, mais, a ca pres, ils pedalaient vivement.

Les bons types, ils avaient tous, attachee a une corde en bandouliere, leur pompe. Sans doute, pour regonfler, le cas echeant, les Boches qui se seraient degonfles d'emotion. Ils pensent a tout.

5. Le fruit de la victoire.

Copions aussi un article dans lequel on laisse entrevoir quelles seront les consequences de la guerre:

Une Belgique agrandie.

Dernierement nous avons entendu dire, non sans quelque etonnement, par un homme que ses fonctions devaient precisement rendre prudent et reserve en politique exterieure:

"A la conclusion de la paix, il faut qu'on rende justice a la Belgique en elargissant ses frontieres. La Zelande doit nous appartenir comme complement de l'Escaut dont l'embouchure ne peut pas etre fermee a ceux qui voudraient venir nous aider a defendre Anvers.

"Du cote de l'Est nous devons aussi avoir nos frontieres plus logiquement dessinees. Notre pays est trop petit pour sa population." Il ajoutait: "Ceux que nous annexerons seront enchantes d'etre Belges."

Comme ce n'est pas la premiere fois que nous entendons de tels propos, nous croyons utile de preciser a ce sujet ce que nous avons deja dit dans notre premier numero—programme:

1 deg. Nous n'avons vu nulle part que des populations voisines aient temoigne le desir d'etre Belges;

2 deg. La Belgique a vecu heureuse et prospere depuis 1839. Elle ne peut et ne doit vouloir a aucun prix et sous aucun pretexte s'annexer des territoires occupes par des etrangers indifferents ou hostiles. Si nous avons fait notre devoir et sauve notre honneur en resistant a l'Allemagne qui, sous de faux pretextes, voulait nous annexer, nous et notre Congo, afin de nous imposer sa "Kultur" qu'elle estime superieure a nos libertes constitutionnelles, ce n'est pas une raison de nous laisser gagner par la passion de la "Kilometrite", trop contagieuse, helas! chez la plupart des grandes et petites "puissances", de peur d'etre amenes a devenir une nuisance. Nous voulons rester neutres, perpetuellement neutres. Apres quatre—vingt—quatre ans de neutralite, nous venons de prouver a tous, meme a la nation douee de la "Kultur", que la neutralite n'est nullement nuisible a la virilite. Cette preuve a generalement paru peremptoire a tout le monde intelligent. Cela suffit a notre ambition, qui est completement etrangere a l'esprit et a toute envie de conquete.

Maitres chez nous, nous entendons respecter la liberte d'autrui et n'avons aucune envie de nous meler de ses affaires, jugeant cette pretention souverainement impertinente. A ceux qui voudraient nous faire adopter, en la modifiant, la devise de nos voisins et nous faire dire: *Belgien ueber Alles*, La Belgique au—dessus de tout, nous disons: Jamais; nous preferons garder notre devise nationale. Nous voudrions seulement que "l'Union fait la Force" devint la devise de toute l'Europe et meme celle de l'univers.

Et nous croyons meme que ce desir d'union internationale se realiser progressivement, et nous esperons fermement que le commencement de cette realisation aura lieu a la conclusion de la paix ou justice nous sera rendue.

La guerre actuelle, ses desastres et ses atrocites extraordinaires, auront converti l'univers a l'union. L'exces du mal aura produit une fois de plus le bien.

Ce qui precede ne veut pas dire que nous repousserions une rectification de frontieres regularisant le regime de l'Escaut ou elargissant notre territoire a l'Est, mais a une double condition, c'est que ces modifications seraient accomplies a l'amiable et avec l'assentiment de la tres grande majorite des populations interessees.

Nous pensons, d'ailleurs, que pour ce qui concerne l'Escaut, une convention avec nos anciens freres du Nord aboutirait au resultat desire.

(La Libre Belgique, n deg. 10, mars 1915.)

Nous voila renseignes sur les maigres avantages que la Belgique compte retirer de la victoire. Quant aux profits qu'escompte l'Allemagne, ils sont exposes dans un livre de M. J. Losch, *Der mitteleuropaeische Wirtschaftsblock und der Schicksal Belgiens (Le Bloc economique de l'Europe centrale et le sort de la Belgique). C'est le volume 13 d'une importante collection intitulee: Zwischen Krieg und Frieden (Entre la guerre et la paix)*, publiee chez Hirzel, a Leipzig. Dans cette meme serie ont paru notamment des ouvrages de M. Lamprecht et de M. v. Liszt. Celui de M. Losch est sorti de presse en decembre 1914, donc au debut de la guerre. Il est l'un des premiers qui aient pose nettement le probleme de l'annexion de la Belgique. La Soupe a donne la traduction du chapitre V:

Le sort de la Belgique.

Le probleme belge se presente tout autrement. La question de savoir qui a viole la *neutralite* de cet Etat doit etre laissee au sentiment d'equite des vrais neutres, et pour le reste abandonnee a la presse ennemie. Il s'agit ici de faits reels, de considerations impartiales. Comme une phraseologie onctueuse, pleine d'excuses et d'hypocrisies ne convient pas aux Allemands, nous voulons declarer sans detours: la guerre entre les trois grandes puissances europeennes ne se fait pas seulement en Belgique, elle se fait aussi pour la Belgique.

I. Ce que l'Angleterre a toujours craint, et essaye d'eviter (avec raison a son point de vue), c'est qu'un meme Etat possedat la cote belge de la mer du Nord et la cote française de Boulogne a l'embouchure de la Somme. C'est a cette preoccupation surtout que la Belgique doit, depuis 1831, son existence comme Etat neutre independant: dans l'interet de l'Angleterre la cote de Dunkerque aux bouches de l'Escaut ne devait pas appartenir a la France. Cette neutralisation etait pour l'Angleterre moins couteuse et moins dangereuse qu'une occupation par ses propres forces. Pour la France la perte du domaine des "alluvions des fleuves français", comme certains ecrivains français appellent la Belgique, etait douloureuse; mais il y avait a cette perte une importante compensation: La Belgique etait ainsi soustraite a l'autorite immediate de l'Angleterre, et elle etait le seul Etat de l'Europe ou la langue française fut encore la langue officielle et preponderante.

La Belgique etait acquise aux influences francaises, entre autres a la politique financiere, en meme temps que les interets militaires de l'Angleterre etaient saufs. La Prusse dut accepter cette solution. Il valait mieux voir naitre de l'epoque post—napoleonienne un Etat—tampon entre l'Angleterre et la France, qu'une forteresse anglaise sur le continent, ou une absorption definitive de la region par la France. Cette derniere alternative eut ete d'autant plus vraisemblable que toute la population de la Belgique, tant flamande que wallonne, etait et est encore catholique. Ainsi donc l'equilibre etait etabli et il subsista pendant et apres la guerre franco—allemande.

II. Pourtant, il est a remarquer que cet equilibre etait au fond rompu, des avant le debut de la guerre, par des changements survenus dans toutes les parties.

En *Belgique* meme, c'etait moins la fondation de l'Etat du Congo (1882) par Leopold II et la proclamation de souverainete et de neutralite de cet Etat a Berlin (1885), que son annexion par l'Etat—tampon *neutre* (1907–1908) qui preparait d'inevitables conflits exterieurs.

Le chiffre de sa population depuis sa creation (3,5 millions) jusqu'en 1910 avait plus que double (7,4 millions), la fusion des Wallons et des Flamands avait non seulement echoue, mais conduit a de profondes oppositions et a une violente poussee de la partie non wallonne du peuple. Etant donnes ces contrastes geographiques et aussi une negligence incomprehensible pour tout ce qui concerne les ecoles primaires et les devoirs de la politique sociale, la division des partis etait arrivee a un antagonisme aigu.

Les *influences francaises* qui se faisaient sentir par Bruxelles sur les banques, la presse et le Gouvernement etaient nefastes au point de vue economique, parce qu'elles entrainaient le pays dans le monde de la speculation internationale, tandis que l'Angleterre profitait du developpement extraordinaire du commerce etranger, surtout du manque de flotte marchande belge. Mais les changements les plus importants vinrent cependant de l'Allemagne, et, a la verite (il faut appuyer la–dessus), non avec intention, ni par politique, etc., mais uniquement par le fait des changements economiques survenus de part et d'autre. Il est reconnu que le port d'Anvers doit son fabuleux et recent developpement surtout a son hinterland et au mouvement des bateaux allemands; tout aussi incontestable est l'importance des commercants allemands etablis dans la ville. Mais ce qui est moins connu, c'est le changement survenu recemment dans les plus importantes industries belges, l'industrie charbonniere et celle du fer et de l'acier.

La Belgique possede deux grands gisements houillers dans la Sambre-Meuse; c'est la que sont installes les plus grandes forges et les hauts fourneaux. Ils sont devenus tellement nombreux, leur domaine s'est tellement etendu, qu'il n'est plus en rapport avec la production du combustible. Tandis que la production du fer brut s'est elevee de 1.216 millions de tonnes en 1903, a 2.301 millions en 1912, et a donc presque double, la production du charbon tombe pendant la meme periode de 24 millions de tonnes a moins de 23 millions. La valeur totale de la production monte en meme temps de 247 a 304 millions de marks. Il est vrai que les prix des charbons sont variables, les salaires et autres frais de production constituent precisement, en Belgique, un pourcentage de plus en plus considerable, qui augmente d'autant le prix de revient.

Qu'on examine la valeur commerciale en millions de marks:

## IMPORTATION DE BELGIQUE EXPORTATION D'ALLEMAGNE

vers l'Allemagne vers la Belgique

1910 1911 1912 1913 1910 1911 1912 1913 Charbons . 5,7 5,6 5,4 4,7 49,3 59,4 79,3 90,9 Cokes. . . . . . (Insignifiant) 6,5 8,7 15,6 19,8 Agglomeres . . . . (Insignifiant) 3,1 3,2 4,8 7,6

Rien que pour ces trois produits essentiels, les importations de la Belgique ont monte, dans ces quatre derniere annees de 59 millions de marks a 118 millions, donc exactement au double. Malgre l'acces facile de la Belgique aux charbons anglais par voie de mer et par canaux, malgre un certain mouvement d'exportation vers l'Allemagne, il faut reconnaitre qu'il s'est prepare ici une dependance economique de la Belgique qui deja en temps de paix aurait du faire reflechir les hommes d'Etat et les hommes politiques, d'autant plus qu'aucune aide n'est possible de la part de la France, qui se trouve dans une situation identique, et que les importations des charbons anglais pendant les trois annees 1910–1912 n'ont ete que d'une valeur de 14,14 a 15,15 millions de marks. Il semble que dans les milieux dirigeants en Belgique on n'ait prete aucune attention a ces considerations. De tels etats de choses deviennent d'autant plus significatifs pendant la guerre et lorsqu'il s'agit du sort economique futur de la Belgique. Le Gouvernement belge, ainsi que la famille royale, ont quitte le pays en emportant le tresor de l'Etat, l'or de la Banque nationale et les matrices des billets de banque. Pendant ce temps, les deux tiers au moins de la population du pays vit de vivres importes. La flotte anglaise defend ces importations et le Gouvernement anglais a donne officiellement comme pretexte de guerre contre l'Allemagne la protection de la Belgique; c'est aussi ce qu'il a persuade a sa population. Ainsi l'Europe assiste au spectacle extraordinaire de puissances neutres comme les Etats-Unis intervenant comme interesses parce que l'Angleterre ne peut proteger le peuple belge ni ne veut le nourrir. Au point de vue du but a atteindre dans cette guerre, le concours que preta a cette intervention le gouverneur general allemand von der Goltz ne peut pas etre approuve; il ne s'explique que par cette consideration que l'Allemagne ne fait la guerre qu'a l'Etat belge et a son Gouvernement peu clairvoyant, mais non a la population de ce malheureux pays.

## III. De ce qui precede resultent inevitablement les faits suivants:

1 deg. Qu'il est impossible que tant de noble sang allemand ait ete verse en vain, sur le sol wallon et flamand. Ni le chancelier ni meme l'auguste personne de l'empereur Guillaume II ne pourraient persuader au peuple qu'apres la guerre la Belgique subsisterait comme elle aurait subsiste si elle avait accede a la premiere ou meme a la seconde demande de l'Allemagne: le passage libre pour ses armees;

- 2 deg. Par mesure de securite militaire, non seulement toute la cote belge, mais aussi toutes les places fortes du pays doivent passer a l'Allemagne, surtout Liege qui constitue un voisinage immediat dangereux;
- 3 deg. La reunion artificielle des Wallons et des Flamands doit prendre fin;
- 4 deg. Le pays entier devra etre incorpore au futur "bloc economique" de l'Europe centrale. Avant tout, ni Anvers ni Zeebrugge ne peuvent devenir des ports libres. Par le fait que la Belgique, en tant que domaine douanier particulier, sera exclue du commerce international, elle ne pourra plus avoir de representation politique aupres des Etats qui subsisteront en dehors du "bloc economique" de l'Europe centrale;
- 5 deg. Le reseau des chemins de fer de l'Etat tout entier, y compris le reseau des postes, telegraphes et telephones, deviendra propriete de l'Etat allemand;
- 6 deg. La Banque nationale belge sera fermee et le pays sera soumis au regime monetaire allemand.
- IV. Le sort politique de la Belgique n'est pas encore completement regle par la realisation de ces projets. Il ne faut absolument pas perdre de vue ces objectifs economiques, car c'est par la seulement que le pays pourra etre soude surement au "bloc economique de l'Europe centrale" et constituer lui—meme un "bloc economique". Si le pays subsistera encore en tant qu'Etat politique, et de quelle facon; ce qu'il adviendra de

l'annexe congolaise, quelles langues seront autorisees et dans quelles limites, d'autres questions encore, en elles-memes tres importantes, sont moins essentielles que les points traites plus haut.

C'est aussi une question secondaire que de savoir si la petite region de langue purement allemande, a l'est du pays, sera ajoutee aux provinces rhenanes, et comment le futur Parlement sera organise. Il faut ecarter l'idee d'un plebiscite exprimant les desirs de la population par suite de la diversite des langues, etc. A ce propos, les observations faites par exemple en Amerique sont sans objection: a notre connaissance, les Indiens de l'Amerique au Nord, les habitants de Panama et des Philippines n'ont pas ete consultes par vote avant leur annexion.

V. En rapport etroit avec la question des destinees de la Belgique, il y a encore un point economique important. Un quart a un tiers de la population belge seulement peut etre nourri par l'agriculture belge. Il n'est pas sage de deranger l'equilibre dans cette question si importante. De sorte qu'il devient indispensable d'annexer, comme compensation, une autre region, probablement a l'est ou au sud—est, dont l'apport des productions economiques correspondrait au moins aux besoins croissants de la Belgique.

\* \* \*

Un mot maintenant a nos coloniaux a tous crins. Ils ne sont pas suffisamment convaincus de cette verite que, pour augmenter la puissance economique, il faut tout d'abord elargir le territoire en Europe meme. La premiere condition pour accroitre la force coloniale, et meme la force maritime, est de disposer d'une base territoriale et humaine suffisante; et l'inverse n'est pas vrai. Celui qui joint la Belgique a l'Europe centrale aura aussi, tot ou tard, le controle sur le Congo belge. Mais celui qui accepterait le Congo belge sans la Belgique, n'aurait qu'un cadeau des Danaides; il compromettrait sa securite personnelle, telle qu'elle resulte forcement de toute la situation mondiale.

(*La Soupe*, n deg. 411, juillet 1915.)

Tres interessante aussi la carte postale qui a ete reproduite par La Libre Belgique (pl. III.)

La comparaison des modestes desirs belges avec les exigences allemandes est-elle assez instructive!

Mais l'Allemagne ne compte pas uniquement s'emparer de notre territoire. Son appetit est plus grand: elle entend aussi nous enlever toutes les oeuvres d'art qui lui seraient utiles. Et la Belgique, si debordante d'art, possede naturellement beaucoup de choses qui feraient bon effet dans les musees de Berlin, de Munich, de Dresde, etc. M. Emil Schaefer en a fait l'enumeration dans une importante revue d'outre—Rhin, *Kunst und Kuenstler (L'Art et les Artistes) Notre planche VI reproduit le debut et la fin de la traduction publiee par La Soupe [36] (n deg. 293). La derniere page se rapporte au retable de l'Adoration de l'Agneau Mystique, des freres Van Eyck. Nous pensons que le lecteur savourera tout particulierement la note de la redaction qui termine l'article.* 

[Note 36: L'article a ete publie en entier dans les Cahiers documentaires, no. 37.]

### B. L'AVERSION POUR LES ALLEMANDS

1: Les demonstrations individuelles.

Si l'on en croyait les journalistes allemands, les sentiments des Belges envers les pouvoirs occupants auraient passe par les alternatives suivantes:

a) Tout au debut de l'occupation, hostilite violente et non dissimulee.

- b) Depuis septembre 1914 jusqu'en mars 1915, l'aversion premiere aurait fait place a des rapports beaucoup moins aigres, parfois meme assez sympathiques.
- c) Mais ces affirmations etaient si manifestement contraires a la verite,—que dis-je, au simple bon sens,—que les correspondants des journaux en sont revenus a leur premiere maniere, et ils ne parlent plus maintenant que des regards charges de haine que leur lancent les passants.

En realite, notre antipathie, faite a la fois de haine et de mepris, n'a jamais flechi un instant, et nous ne l'avons jamais cachee. Loin de la, nous avons eu soin de l'etaler devant eux, afin qu'ils ne puissent pas feindre de se meprendre sur nos sentiments. L'un des moyens les plus communement employes pour mettre en evidence notre germanophobie etait. de porter ostensiblement a la boutonniere, soit une medaille patriotique,—soit un petit portrait sur celluloide du Roi, de la Reine, du bourgmestre Max, du cardinal Mercier, etc.,—soit une cocarde aux couleurs nationales,—soit quelque autre insigne dont le sens ne pretait pas a equivoque.

Pendant longtemps, nos tyrans ne sevirent pas ouvertement contre le port de ces emblemes. Toutefois, ils agissaient en sourdine. Celui qui avait a se presenter dans un bureau allemand pour un passeport ou pour un papier quelconque, etait prie d'enlever d'abord ces objets subversifs[37]; quand les policiers faisaient une perquisition dans un magasin, ils engageaient les marchands, "dans leur propre interet", a ne pas exposer ces insignes a la vitrine; de temps en temps, dans les trams ou aux carrefours, les memes policiers conseillaient aux porteurs de medailles patriotiques de ne plus les montrer, "afin de ne pas avoir l'air de provoquer les membres de l'armee allemande"!

[Note 37: Voici un alinea de l'arrete, signe von Huene, disant comment les Anversois doivent se presenter au controle allemand a partir du 16 octobre 1916: "Pendant le controle il est defendu de porter des insignes, de parler dans les rangs, de fumer ou de troubler l'ordre public."]

Cette lutte sournoise se poursuivit jusqu'en juin 1915:

Arrete.

Quiconque porte, expose ou montre en public d'une facon provocatrice des insignes belges ou quiconque porte, expose ou montre en public, meme d'une maniere non provocatrice, des insignes d'autre pays en guerre avec l'Allemagne ou ses allies, est passible d'une amende de 600 mark au plus ou d'une peine d'emprisonnement de six semaines au plus. Ces deux peines peuvent aussi etre reunies.

Les contraventions seront jugees par les autorites ou les tribunaux militaires allemands.

Le present arrête entrera en vigueur le 1er juillet 1915.

Bruxelles, le 26 juin 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron VON BISSING, General-colonel.

A partir de ce moment, on ne peut donc plus arborer aucun insigne, car il ne depend evidemment que de l'arbitraire ou de l'humeur momentanee du policier de se sentir ou non "provoque".

Beaucoup d'articles de nos prohibes refletent la haine farouche, implacable, que les Allemands se sont attiree par leur violation de la neutralite belge et par leur conduite feroce envers nos populations. Citons—en deux, de genres differents:

Der heilige Hass.

Der heilige Hass! La sainte haine!

Qu'on se rappelle le debut de la guerre, la marche foudroyante et triomphale de l'armee allemande: c'etait la victoire certaine et rapide. En meme temps, c'etait la terrorisation des pays occupes, les meurtres, les incendies, la destruction organisee, pendant qu'en Allemagne meme les ecrivains instillaient dans le coeur des populations teutonnes la haine, la sainte haine, *der heilige Hass*, envers les vaincus.

Depuis lors, les evenements ont modifie la tournure des choses. Non seulement la victoire echappe aux armes allemandes, mais dans le lointain apparait la vision de la debacle finale. Et ce sont aujourd'hui des appels indirects a la paix, appels dont on entend l'echo dans tous les pays neutres.

En Allemagne meme, le parti socialiste, veule domestique du Gouvernement imperial, a lance dernierement aux socialistes etrangers un document dont nous ne citerons qu'un passage: "Nous desirons que, aussitot que nous aurons obtenu toute garantie de securite et que nos ennemis seront disposes a la paix, la guerre prenne fin par une paix qui rende possible l'amitie avec les peuples voisins."

L'amitie! ils osent parler d'amitie!

Libre aux autres peuples d'accepter plus tard la main, encore sanglante, que les Allemands leur tendent deja...

Mais parler d'une amitie possible avec nous, Belges, nous qu'ils menacent d'annexer en cas de victoire!

Horreur! Comme si jamais, aujourd'hui, demain, pendant le siecle en cours, un pareil sentiment pouvait lier le peuple assassin avec le peuple meurtri! Comme si, entre eux et nous, il n'y avait pas un tel abime qu'il ne pourra etre franchi qu'apres de longues generations.

Ah! bandits, vous avez parle de haine, de la sainte haine! Eh oui! elle existe cette haine, enracinee, irreductible, eternelle, horriblement sainte, dans le coeur de tout homme qui a l'honneur de porter le fier nom de Belge: c'est la haine des Teutons.

Teutons! race maudite par nos meres, a qui vous avez arrache leurs fils; par nos epouses, qui portent le deuil du veuvage; par nos jeunes gens, qui meurent pour la patrie violee; par nos filles, qui ne reverront plus leurs fiances; race maudite par notre peuple tout entier, temoin de vos abominables forfaits, de vos laches assassinats de civils desarmes, de vos viols d'enfants et de vierges, de vos meurtres de vieillards et de nourrissons, de vos tueries de pretres, de vos incendies criminels, de vos vols organises, de vos emprisonnements d'innocents; race maudite par l'univers civilise, qui recule d'epouvante devant vos sanglantes ignominies; race maudite par Dieu lui—meme, que vous blasphemez par vos invocations theatrales et ostentatoires; Teutons, race infame et degradee par le crime, entre vous et nous, Belges, il n'y a plus de place que pour la haine.

Teutons! qui, hier, nous flattiez pour nous endormir et qui, au mepris de vos serments, avez lachement, par surprise, foule aux pieds un petit peuple pacifique qui vous accueillait en amis, qui nourrissait et choyait vos pseudo—marchands devenus vos emissaires et vos espions; Teutons, qui depuis plus d'un an nous avez enleve notre sainte liberte, qui nous opprimez et nous torturez dans tout ce qui nous est cher, qui nous avez reduits a l'etat de mendiants vivant de la charite etrangere; Teutons, qui nous avez tout vole, notre existence, notre independance, notre royaute, nos biens, nos vies, qui meme voulez nous arracher plus que tout cela, ce que nous aimons par—dessus tout, l'honneur; qui nous accusez de felonie et de traitrise, qui nous souillez dans votre infame *Livre Blanc* et vos turpides brochures ou vous nous representez comme des brutes, des malfaiteurs, des fauves sanguinaires; Teutons, a vous notre haine, toute notre haine, rien que notre haine!

Oh! la grande, la sainte, la legitime haine qui unit les deux races de notre nation et se repercutera jusqu'aux enfants de nos petits—enfants! Oui, la nation vous hait, parce qu'elle hait la lachete, le mensonge, la fourberie, le parjure, la trahison, la barbarie, et que vous quintessenciez tout cela!

Elle vous hait, parce qu'elle aime la droiture, la verite, la justice, la loyaute, la saintete des serments et que sa patrie personnifie tout cela!

\* \* \*

Les choses ont des larmes, elles ont aussi la haine.

Entendez-vous le sol patrial qui gemit sous le sabot de vos chevaux et le pas lourd de vos hordes? C'est le gemissement de la haine!

Entendez-vous le murmure de nos ruisseaux rougis, le bruit sourd de nos fleuves deserts, le clapotement de nos plages abandonnees? C'est le sourd murmure de la haine!

Entendez-vous le son expirant des dernieres cloches de nos villes et villages incendies se repandant en sanglots entre les pierres branlantes et les ruines informes? C'est le sanglot de la haine!

Et nos petites cocardes, que vous avez arrachees de nos poitrines, petits emblemes tricolores dont votre Bissinge, dans sa lourde raillerie de Germain, ricanait en disant: "C'est la manie de la couleur", savez-vous ce que disaient ces pauvres rubans? Nous ne pouvions dans la rue cracher notre mepris sur votre face rubiconde; pour nous, ces petits morceaux d'etoffe vous criaient notre haine!

\* \* \*

Est—ce bien moi qui ai ecrit tout ceci, moi qui ai vecu en Allemagne, qui croyais la connaitre, moi qui ai tant admire ce peuple allemand dont je ne soupconnais pas la faussete et la fourberie, moi qui me suis nourri a sa science, qui ai tant vante ses universites et ses docteurs, qui ai tant defendu sa pretendue civilisation, moi qui, Flamand, tiens un peu par la de son origine germanique? "Etre Flamand ne signifie pas etre Allemand", ecrivait, il y a quelques jours, le Bissinge fils; c'est vrai, car autant j'aimais et j'admirais jadis la grande Allemagne, autant je la deteste aujourd'hui, je la meprise, je la hais—et pourtant je n'ai jamais connu la haine... Quelques mois ont suffi pour cela, quelques mois de crimes ininterrompus...

Et c'est avec un sentiment de volupte que je lui renvoie son chant de haine:

Deutschland,

Dich werden wir hassen mit langen Hass, Wir werden nicht lassen von unserm Hass, Hass zu Wasser und Hass zu Land, Hass des Hauptes und Hass der Hand, Hass der Haemmer und Hass der Kronen, Drosselender Hass von sieben Millionen. Wir lieben vereint, wir hassen vereint, Wir haben alle nur einen Feind: Deutschland!

Dr Z. (La Libre Belgique, n deg. 50, octobre 1915, p. 3, col. 2.)

Flair rare.

Un officier prussien, de l'innombrable categorie de ceux que nous avons heberges pendant de longues annees et qui en ont profite pour nous espionner tout a l'aise, etait, ces derniers jours, de passage a Bruxelles. Voici en quels termes il a defini les sentiments que certaines villes belges professent a l'egard des Boches:

—A Liege, a–t–il dit, on nous meprise. —A Namur, on nous craint. —A Bruxelles, on se f...t de nous.

Ce soudard a de la psychologie des foules une notion tres juste. Gageons que notre excellent gouverneur partage son avis.

(La Libre Belgique, n deg. 37, juillet 1915, p. 4, col. 1.)

Nous disions plus haut que les Allemands ont ete forces de rendre justice a notre haine. Voici deux articles qui le constatent:

Le chancre belge.

Le poignard le plus aigu, le poison le plus actif et le plus durable, c'est la plume en des mains sales. Louis VEUILLOT.

Connaissez-vous le chancre belge?.. Ne cherchez pas: c'est l'ardent patriotisme qui anime nos populations. C'est le *Vaderland* qui a fait cette trouvaille; sachons-lui-en gre.

Le *Vaderland* est un journal hollandais de principes solides; inaccessible a la corruption monetaire, evidemment; tout a la devotion de la Germanie par pur principe, s'entend. Le *Vaderland* aime le patriotisme: sinon, s'appellerait–il *Vaderland* (patrie)? Le *Vaderland*, a ce dument autorise (je n'ai pas dit stipendie, n'est–ce pas?) par l'autorite allemande, vient journellement entretenir chez nous le saint amour de la patrie et relever notre moral chancelant, en nous arrosant chaque soir congrument de toutes les nouvelles qui peuvent faire plaisir aux Allemands; ses renseignements sont impartiaux, mais sont fournis presque exclusivement par la tres veridique Agence Wolff: c'est sa facon a lui de montrer sa reconnaissance a la Belgique. Si nous disions au *Vaderland* que, grace a leur heroique resistance, les troupes belges ont sauve autant la Hollande que la Belgique de la domination teutonne, le *Vaderland* se gondolerait comme une petite folle! De la reconnaissance? Heu! il ne daignerait s'abaisser a un sentiment aussi vulgaire, il est au–dessus de cela... Et voila pourquoi, gardant une fiere independance, il vient jusque chez nous prodiguer ses insultes a ceux des Belges qui n'ont pas sa mentalite ni sa comprehension du devoir patriotique.

Donc, le 21 septembre, le *Vaderland*, sitot reproduit *con amore* par *La Belgique* et par *Le Bruxellois*, a parle de la germanophilie en Belgique. Il affirme que les Belges sont profondement divises en deux camps: d'un cote se trouvent les gens serieux, raisonnables, pratiques, qui s'accommodent de la situation actuelle et ne refusent pas de donner un petit coup de main au Gouvernement allemand; ces gens accordent entiere creance a toutes les nouvelles du *Vaderland* et aux bourdes des incommensurables victoires germaines; ils n'ont pas de "haine" pour les assassins de nos populations, n'ajoutent nulle foi aux recits des forfaits des barbares; ce sont des courageux, des agneaux cruellement traques par les "tigres". Les "tigres", ce sont ceux qui forment l'autre camp: laches, ils persecutent leurs concitoyens qui acceptent le fait accompli; ils osent traiter les allemanisants de "sales Boches", de *lielleken Deutsch*, ils ne comprennent pas que certains Belges acceptent les offres et la meprisante aumone du vainqueur et vont jusqu'a les menacer: *Wacht maar tot dat d'allies terug zijn* (attendez seulement le retour des Allies); ils ont le toupet, malgre le regime de terreur qui nous opprime, de montrer publiquement leur patriotisme, un "patriotisme mal place, jaloux et brouillon", bref ils supportent mal les germanophiles et, par leurs agissements odieux, ont provoque le fameux arrete de von Bissing punissant severement ceux qui "offensent" les bons Allemands et les personnes qui leur sont sympathiques.

Et ce qui depasse l'entendement du *Vaderland*, c'est que, parmi les *patriotards*, il n'y a pas que la "menue plebe", mais des "personnes intelligentes, des hommes cultives, professeurs d'universite, juristes, artistes, etc."; c'est qu'on rencontre dans leurs rangs des illumines qui, comme le cardinal Mercier, s'exposent de gaiete de coeur a la detention, et d'autres encore qui, comme les bourgmestres Max et de Lalieux, paient de leur liberte, ou comme Lenoir, Frank, Baekelmans, de leur vie meme, leurs ecarts de jugement et d'imagination. Quelle aberration mentale! Et cela indigne le *Vaderland*.

Ah! ce n'est pas parmi les redacteurs du *Vaderland* qu'on trouverait pareille engeance! Nous confessons le croire en toute sincerite; mais que voulez-vous? nous ne sommes que des Belges; comme tels, nous aimons par-dessus tout notre patrie, notre Roi, notre liberte; nous sommes meme devenus un tantinet chauvins et nous haissons profondement l'etranger violateur, assassin et pillard, et, non moins que lui, ceux qui, chez nous, courbent bassement la tete devant l'oppresseur tout-puissant.... Nous traitons d'un meme mepris le Teuton et le Germanophile: c'est devenu "une maladie" chez nous!

Germanophiles! helas, il faut bien l'avouer, il en existe parmi les notres. Les connaissez-vous? Du cote *femmes*, ce sont, comment dire?... ces fleurs de pave qu'on rencontre au bras des officiers allemands et dont la germanophilie est si intense qu'elle laisse souvent chez ces fils de Mars des traces durables.... Du cote *hommes*? Dans tout pays il existe, aux divers degres de l'echelle sociale, une certaine population, sans honneur, sans ideal, vivant en marge de la loi, candidats ou habitues de la correctionnelle et des assises, capables de tout sauf d'une action honnete, se vendant a qui veut les acheter, n'ayant meme pas la notion des mots patrie et patriotisme.... C'est cette ecume, dont chaque pays voudrait se debarrasser, qui, chez nous, montre des sentiments germanophiles.... Tous deux, hommes et femmes, sont dignes des faveurs allemandes, et nous les laissons volontiers pour compte a nos ennemis: ils se valent.

Cependant, o journal etranger, o *Vaderland*, n'en exagerez pas le nombre. C'est l'infime exception, et, si vous les considerez comme des gens de sens rassis et pratique, nous jugeons qu'ils font tache dans cette grande et noble population belge qui, au sein des vexations et du malheur, leve fierement la tete et regarde en face le Germain insolent. Si votre correspondant etait capable de sentir battre le coeur a la vue d'un grand spectacle, il s'inclinerait devant ce petit peuple infortune, rebelle aux puissants, fidele a ses chefs exiles, et il conviendrait qu'il ne voit pas chez lui la platitude et la lachete qui caracteriserent la nation prussienne aux temps de Napoleon 1er.

Dr. Z. (*La Libre Belgique*, n deg. 52, novembre 1915, p. 2, col. 2.)

Comment ils voient.

Ce qui suit est extrait d'un article, "Les Allemands en Belgique", publie dans le *Duesseldorfer General—Anzeiger* du 20 septembre 1915 par un M. Rudolph Bartsch qui doit etre, dans le journalisme allemand, un personnage de qualite. Le *Duesseldorfer* nous apprend, en effet, qu'il fut "charge par les Gouvernements allemand et autrichien d'observer le peuple allemand durant la guerre"; ses articles paraissent dans les grands journaux autrichiens et, en Allemagne, dans la *Vossische Zeitung* et le *Duesseldorfer General—Anzeiger*; ils constituent donc, pour la documentation du public allemand, un element important.

Dans l'article susmentionne, l'auteur commence par nous expliquer qu'il ne venait pas sans repugnance dans notre pays:

"Bien que je me rendisse compte que la violation de la neutralite belge etait *une dure necessite*, bien que sachant que les Allemands n'ont fait que reprendre ici le procede de Napoleon 1er, le sort de ce pays si riche et pourtant si malheureux me faisait mal au coeur."

Heureusement pour sa conscience chatouilleuse, M. Bartsch apprit vite, chez nous, comment la Belgique avait elle-meme rompu sa neutralite, en se mettant de meche avec l'Angleterre. Il respira! Puis, le voila penetrant dans l'intimite de l'ame belge, et il s'apercoit *avec etonnement* que nous detestons le conquerant. Nous n'inventons pas:

"Haine! La population urbaine ne connait que cela, je dois le dire (dites—le, mon ami, dites—le!) a ma douleur *et a mon etonnement*. Abstraction faite des mille vexations et tentatives de complot, dans aucun oeil humain je n'ai vu, comme la, passer ostensiblement le sauvage et obscur nuage de la tempete."

Ca, M. Bartsch, c'est ce que l'on peut appeler une belle phrase—en allemand. Mais continuons, l'auteur va nous consoler des menus desagrements que nous a causes l'invasion, au moyen d'arguments inattendus:

"Certes, elles sont terribles a voir, les localites bombardees et brulees, et, au debut, je ne pouvais retenir mes larmes en voyant tant de bonheur familial detruit (la chere ame!), mais je penetrai plus avant dans l'intimite du pays et pus me rendre compte que *si une somme incommensurable de beaute, de richesse et de culture a ete conservee au pays frappe de terreur, c'est precisement parce que les premieres sanctions contre les meurtres secrets et les bestialites des francs—tireurs furent immediates et effrayante.* Et je demeurai convaincu, moi aussi, que cet exemple valait mieux que le sang, l'incendie et les larmes qui sevirent pendant la guerre de Trente ans."

En d'autres termes, nous pouvons nous estimer heureux de ce que les Prussiens aient bien voulu bruler quantite de villages, torturer et massacrer les habitants: c'etait pour notre bien, ce fut meme pour nous un bonheur. Ceci n'est pas de l'interpretation; M. Bartsch va nous le dire lui-meme, dans ce qui suit, fort explicitement:

"Partout ou les troupes allemandes furent accueillies pacifiquement, elles se conduisirent de facon exemplaire; et les soldats tinrent si scrupuleusement a la discipline et a l'honneur que les proprietaires de centaines de chateaux et de villas, qui avaient fui, retrouverent, rentres chez eux, la moindre nippe a sa place. (Ils y ont meme, assure—t—on, trouve des choses qui n'y etaient pas... mais allons toujours.) Quand je songe aux horreurs russes en Galicie et dans la Prusse Orientale, *l'occupation de la Belgique m'apparait plutot comme un bonheur pour ce peuple* (kommt mir die Besetzung Belgiens eher noch wie ein Glueck fuer dieses Volk vor). Il a ses fils chez lui, ses champs sont ensemences, *la paix et le bien—etre regnent partout* (Frieden und *Wohlstand* herrschen ueberall)."

Nous apprenons enfin, avec attendrissement, que, des a present, "nombreux sont les ouvriers belges qui s'en vont travailler en Allemagne, ou ils apprennent a connaître les hautes paies, les ateliers sains, eclaires, les exemplaires institutions de bienfaisance...".

Voila ce que patronnent les Gouvernements allemand et autrichien, voila comment ils eclairent l'opinion chez eux. Est-ce ecoeurant, odieux ou stupide,—ou le tout ensemble?

(La Libre Belgique, n deg. 52, novembre 1915, p. 2, col. 2.)

M. le baron von Bissing, lui-meme; dut convenir de l'aversion que les Belges nourrissent pour le regime allemand: d'abord dans la lettre au bourgmestre de Bruxelles (voir p. 24), puis dans son affiche sur la germanophobie (voir p. 66).

Les Allemands ne se sont pas resignes facilement a notre hostilite et a notre mepris.

Des le milieu de l'annee 1915, ils ont cherche a nous convertir a des sentiments moins aigres.

Il essayerent d'abord de la persuasion. Voici une "Lettre ouverte du gouverneur general" qui a paru dans les journaux domestiques:

L'administration du pays occupe.

Du gouverneur general baron von Bissing en date du 18 juillet 1915:

La Convention de La Haye concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre stipule ce qui suit:

"ART. 42.—Un territoire est considere comme occupe lorsqu'il se trouve place de fait sous l'autorite de l'armee ennemie.

"ART. 43.—L'autorite du pouvoir legal ayant passe de fait entre les mains de l'occupant, celui—ci prendra toutes les mesures qui dependent de lui en vue de retablir et d'assurer, autant qu'il est possible, l'ordre et la vie publics en respectant, sauf empechement absolu, les lois en vigueur dans le pays."

En execution de ce devoir impose par le droit des gens, S.M. l'Empereur allemand, apres l'occupation du royaume de Belgique par nos troupes victorieuses, m'a confie l'administration de ce pays et m'a charge d'executer les obligations resultant de la Convention de La Haye. En dirigeant l'administration du pays en ma qualite de gouverneur general, je n'agis nullement par amour du despotisme ni pour favoriser uniquement les interets de l'Empire allemand; j'accomplis la mission difficile qui m'a ete confiee et les multiples devoirs qu'elle m'impose envers la Belgique occupee.

Pour cette raison, je suis en droit d'attendre et j'attends de tout sujet belge, et surtout des autorites du pays qui ont pu etre laissees en fonctions, que tous secondent mes efforts tendant a retablir et assurer l'ordre et la vie publics. Je reconnais volontiers qu'un nombre relativement considerable de bourgmestres, de fonctionnaires de l'Etat, de membres du clerge, d'habitants des villes et de la campagne, et surtout de personnes charitables, a su comprendre mes intentions; je reconnais qu'il en est resulte de serieux avantages dont l'interet public—non leur interet personnel—a tire profit. Nombreux sont cependant ceux qui opposent encore une resistance ouverte ou secrete aux mesures que je juge necessaires d'appliquer. Beaucoup, me semble—t—il, estiment, bien a tort, faire acte de patriotisme ou de courage en contrecarrant les dispositions du pouvoir actuel; d'aucuns croient qu'en secondant mes efforts ils s'attireraient des ennuis ou meme courraient des dangers si, par la suite, l'ancien regime revenait au pouvoir.

Ces deux facons de penser sont tres regrettables; l'une provient d'un malentendu fondamental; l'autre est l'indice d'un caractere peu digne.

Quelle que soit la destinee que l'avenir reserve a la Belgique, celle—ci est placee a present sous l'administration allemande, sous mon administration, en vertu du droit des gens. Tout Belge qui obeit a cette administration ou seconde ses efforts ne sert pas le pouvoir occupant, mais sa propre patrie. Tout Belge qui resiste a l'administration etablie de fait ne nuit pas a l'Empire allemand, mais a son pays, a la Belgique meme, et une telle maniere d'agir n'est ni courageuse ni patriotique. Jamais celui qui, sans reserve, cooperera au bien—etre public, avec le pouvoir occupant, ne pourra, equitablement, etre accuse de soumission a l'etranger ni de trahison envers sa patrie.

Je ne demande a personne de renoncer a ses ideals ou de desavouer hypocritement ses convictions. Mais j'exige que chacun tienne compte de l'etat de choses existant; j'exige que tous les Belges reconnaissent que le droit des gens et le droit de la guerre m'obligent a administrer le pays; j'exige qu'ils comprennent que j'ai legalement le droit de recourir a la collaboration des autorites du pays, de ses chefs intellectuels, religieux et laiques. Tous ceux qui, ayant de l'influence, s'abstiennent, par faux patriotisme, de la mettre au service de la cause commune, desservent la patrie qu'ils pretendent aimer.

Je respecte toute conviction religieuse, politique ou patriotique, et j'accueille avec plaisir toute collaboration loyale, d'ou qu'elle vienne. Mais j'ai le devoir de sevir sans menagement contre ceux qui troublent ouvertement ou secretement l'ordre dans le pays et s'efforcent d'empecher le retablissement et le developpement paisibles de la vie publique. Accomplissant ma mission, je punirai, sans egards pour la personnalite, tous ceux qui resisteront par actes ou par paroles et, s'ils occupent des fonctions publiques, je les destituerai.

J'attends du bon sens de la population belge et de ses dirigeants que mes paroles dissipent certaines idees fausses et fassent comprendre a tous, sans distinction de classes, que je desire servir les interets du pays et que, dans les circonstances presentes, le seul moyen de faire acte de vrai patriotisme est de seconder mes efforts, de contribuer a leur realisation.

(La Belgique [de Bruxelles], 20 juillet 1915.)

Cette tentative fut commentee par La Libre Belgique:

Reponse a notre gouverneur.

#### EXCELLENCE,

A raison de la sollicitude que vous professez pour les interets de notre pays, vous devez etre soucieux de vous renseigner exactement sur l'etat de l'opinion publique. Il vous sera donc utile, sinon agreable, de connaitre l'impression produite par votre manifeste du 18 juillet, ou vous nous assurez de votre bienveillance sur un ton si etrangement comminatoire. Je viens donc vous exprimer mon appreciation, conforme, je le sais, a celle d'un tres grand nombre de Belges.

Ce fut pour nous tous, Excellence, un sujet de joyeuse surprise que d'apprendre, un beau matin, que vous teniez a posseder la confiance de vos administres. Jusque-la, nous etions tous persuades que vous vous flattiez de nous reduire et de nous conduire par l'intimidation. Installe chez nous par la force des armes, a la suite d'une agression aussi lache que perfide, charge d'organiser dans notre pays le regime d'occupation, vous avez accompli cette besogne avec un soin et une methode ou nous n'avons jamais pu voir que le souci des interets militaires, economiques et financiers de nos envahisseurs. La Belgique ruinee et meurtrie fut frappee de lourdes contributions de guerre. Des requisitions en masse drainerent les dernieres ressources de notre pays ravage. Des prestations de tout genre peserent par surcroit sur la population des villes et des campagnes, sans compter les abus individuels commis pas vos soldats. J'ignore dans quelle mesure ce systeme d'oppression et de vexations vous est imputable; mais j'ai pu voir, comme tout le monde, que votre administration y a prete main-forte. Elle a emprisonne toute la vie du peuple belge dans un reseau de reglements, de decrets et d'arretes, ou s'exerce sans retenue le souci preponderant, ou plutot exclusif, des interets allemands. Quant aux sentiments du peuple belge, vous n'aviez pas l'air de vous en preoccuper beaucoup en ce temps-la. Votre police haute, basse et moyenne se chargeait de suppleer au bon vouloir des habitants. Amendes, arrestations preventives, detentions par mesure administrative, perquisitions domiciliaires, condamnations a la prison, condamnations a mort ont grele dru pendant toute la duree de votre regne. A vous voir faire; Excellence, on devrait se dire qu'il vous etait indifferent d'etre cordialement deteste. Puisqu'il vous a plu de nous signifier que la liberte de le croire nous etait retiree, nous sommes bien forces de vous dire que vous nous donnez en echange celle de rire a vos depens.

En soi, c'est une plaisante idee que de reclamer la confiance par sommation officielle. Chez vous peut-etre est-elle une contribution qu'on leve par voie administrative sur la docilite populaire comme on requisitionne, par decret, le vieux cuivre, le petrole ou les pommes de terre. Si cela reussit en Allemagne, cela prouve une fois de plus que les extremes se touchent et que la supreme "Kultur" confine a la simplicite primitive. Dans nos pays moins "kultives", il n'est pas d'usage que l'autorite, quand le remords ou le depit la demangent, se

gratte aussi ostensiblement. L'Allemagne serait—elle donc le seul endroit du monde ou le ridicule ne tue pas? Ou bien la valeur allemande se doit—elle a elle—meme de braver aussi cette mort—la? Mais en ce cas, il conviendrait de montrer qu'on a regarde le danger bien en face et de ne pas se donner la figure d'un personnage plus comique qu'il ne s'en doute. Vous manquez un peu, Excellence, a cette precaution elementaire.

Il aurait du vous suffire d'invoquer, avec les airs penetres que vous y avez mis, les "Conventions de la Haye". Le commentaire que vous nous faites des article 42 et 43 est savoureux a lire apres celui que votre soldatesque et votre etat—major nous ont donne de cet autre chiffon de papier. A vous entendre, vous seriez le seul bon juge de nos devoirs envers notre chere et malheureuse patrie. Nous n'aurions plus qu'une seule maniere de la servir, et ce serait de nous mettre docilement aux ordres de ses oppresseurs et de ses bourreaux, de seconder l'autorite allemande, de travailler pour le compte de l'Administration allemande, de nous preter aveuglement a tout ce que le pouvoir allemand decide etre l'interet de la Belgique, devenu tout a coup identique a l'interet allemand.

"Tout Belge—je vous cite—tout Belge qui resiste a l'administration etablie de fait, ne nuit pas a l'Empire allemand, mais a son pays, a la Belgique meme, et une telle maniere d'agir n'est ni courageuse ni patriotique."

Vous auriez du en rester la, Excellence, et vous tenir dans le ton de la force encore temperee, que nous pouvions ecouter avec une ironie bienveillante. Mais vous tombez dans la bouffonnerie odieuse quand vous vous oubliez a ecrire que les Belges qui vous resistent le font par peur, c'est—a—dire par lachete. On sait pourtant ce qu'il en coute de vous deplaire, et vous ne vous privez pas de le repeter assez haut dans ce meme document ou vous ne rougissez pas d'expliquer notre fidelite patriotique par ce mobile deshonorant. Vous nous aviez deja donne d'autres exemples de cette etrange logique, notamment dans cette affiche demeuree celebre, ou vous commenciez par verser un pleur sur le sort miserable des Belges refugies en Angleterre, pour nous annoncer ensuite que vous veniez de faire fusiller, a Liege, huit de nos compatriotes.

Au gre de cette meme logique sans doute, nous vous paraitrions des foudres de bravoure et d'intrepidite, si nous consentions a trembler devant vos argousins, vos mouchards et vos juges:

De votre homelie nous retiendrons donc, Excellence, qu'il vous plairait fort de posseder la confiance des Belges et que vous nous la demandez... en allemand!!!

Il nous est assez difficile de voir ce que vous en ferez de bon, mais, puisque vous y tenez, il y aurait un moyen de la conquerir, dans la mesure ou elle peut vous etre necessaire. Charge de maintenir sous le joug une petite nation qui s'est courageusement sacrifiee pour son honneur et son devoir, montrez—lui, si discretement que ce soit, que vous comprenez la tragique grandeur de sa conduite. Au lieu de proscrire jusque sur le cercueil de nos morts les manifestations les plus innocentes de notre loyalisme patriotique et de nos legitimes esperances, vous pourriez traiter comme un noble vaincu le peuple belge prisonnier dans son propre pays.

Affichez des airs victorieux et triomphants puisque cette morgue parait etre l'empois necessaire d'un uniforme prussien; mais sous cette armure laissez—nous deviner une ame de gentilhomme et de soldat, ou le peuple de la libre Belgique retrouvera quelque chose des sentiments d'honneur et de fierte pour lesquels il s'est devoue aux horreurs de sa situation presente. Alors, mais alors seulement, il consentira a croire que vous songez aux interets de son pays momentanement tombe sous votre garde. D'interet, nous n'en connaissons plus qu'un seul aujourd'hui: c'est celui pour lequel notre Roi, notre Gouvernement et notre armee unissent en ce moment leur courage, leurs efforts et leur bravoure, c'est celui auquel tout veritable Belge songe, jour et nuit, avec une obstination indomptable comme sa confiance. Quand vous nous aurez montre que vous comprenez ce sentiment et la place qu'il tient dans nos coeurs, nous consentirons joyeusement a croire que c'est pour le grand bien de l'agriculture belge que vos maquignons en uniforme enlevent les derniers chevaux du pays.

Pour etre sincere, je dois vous avouer que ce moyen de persuasion ne reussit generalement qu'a ceux qui ont l'ame assez haute pour le trouver eux-memes. Votre proclamation du 18 juillet montre que vous en etes tout de meme un peu loin. Si celle-ci doit devenir la charte de vos rapports avec vos administres, il n'y aura pas grand'chose de change dans la Belgique occupee. Il se trouvera encore des Belges bornes et pusillanimes pour refuser de comprendre qu'ils servent leur patrie en vous aidant a la reduire. Vos juges, s'ils les attrapent, continueront de les condamner et vous de les gracier apres qu'ils seront morts.

Agreez, Excellence, l'expression de tous les sentiments de deference dus a vos fonctions, dans les formes protocolaires prevues par les Conventions de La Haye.

BELGA. (La Libre Belgique, n deg. 40, aout 1915, p. 1, col. 1.)

Comme les avances doucereuses nous laissaient insensibles, ils recoururent a des procedes plus conformes a leur temperament: l'intimidation. Copions l'arrete allemand d'octobre 1915 et la reponse publiee par *Le Belge*.

Nouvelles publiees par le Gouvernement allemand.

On connait le resultat que l'offensive des Allies, cette offensive annoncee depuis si longtemps, a atteint sur le front occidental. Les lignes allemandes ont resiste a une canonnade effrenee de soixante—dix heures et a la superiorite numerique considerable de l'ennemi. Les Francais ont eu plusieurs centaines de milliers de tues et de blesses, tandis que les Anglais blancs et de couleur ont subi des pertes relativement plus elevees encore. Malgre le nombre enorme des vies humaines et les immenses quantites de munitions qu'ils ont sacrifiees sans menagements, les ennemis de l'Empire allemand ne se sont rapproches en rien de leur but, qui est de reconquerir la Belgique et le nord de la France.

Pendant que cette bataille decisive faisait fureur sur le front, j'ai eu a proteger le dos de l'armee allemande contre, des manoeuvres hostiles. A cette occasion j'ai ete oblige de combattre des tendances dues, tout comme l'offensive desesperee des Allies, a d'anciennes et vaines esperances, a la croyance en un prompt retablissement de l'ancien etat de choses. Certains milieux qui, plus que tout autre, devraient avoir a coeur de favoriser la paix interieure, ont incite les esprits a la resistance; des personnes qui s'etaient declarees pretes a cooperer avec moi a retablir le bien—etre dans le pays ont prete de nouveau une oreille complaisante aux insinuations venant du Havre et de Londres; de faux prophetes repandant de fausses nouvelles ont seduit des malheureux credules et les ont amenes a commettre des actions criminelles. Par faux patriotisme, et plus encore par cupidite, des Belges se sont laisse entrainer a un espionnage qui a abouti au meme echec que l'offensive ennemie.

Malgre tout, nous sommes parvenus a tenir a l'ecart l'ennemi sournois et lache qui, perfidement, menacait la securite de l'armee allemande. Les peines les plus rigoureuses ont du etre appliquees sans pitie a ceux que de vains espoirs ont amenes a se rendre coupables d'actions criminelles. Les faits, qui parlent un langage eloquent, refuteront par eux—memes tous les bruits de victoire de nos ennemis et les nouvelles annoncant que les armees allemandes evacuent le pays. Ce que nous tenons, nous le tenons bien.

Cette derniere deception impose aux Belges le devoir d'en tirer des enseignements quant a l'avenir et de ne plus preter si credulement foi a des nouvelles qui, le lendemain, forcement, se reveleront mensongeres. Tous ceux qui, sous mon administration, travaillent, qui gagnent suffisamment et qui ont su acquerir la satisfaction interieure du devoir accompli, doivent contribuer a faire jouir des memes bienfaits ceux de leurs prochains qui sont encore aveugles. L'experience des dernieres semaines prouve que la securite des armees allemandes est assuree contre des complots les mieux trames. Mais la securite de la vie active, qui seule peut guerir les maux de la Belgique souffrante, ne peut etre garantie qu'a ceux qui, laissant aux soldats le soin de combattre, et secondant mes efforts, favorisent dans leur milieu la paix interieure et la prosperite economique du pays. Les arretes que je promulgue poursuivent le meme but; quiconque les enfreint subira, dans toute leur durete, les

peines qu'ils edictent. Ceux qui contrecarrent mes efforts doivent s'attendre a subir toutes les rigueurs de la loi martiale; ceux qui me secondent dans ma tache viennent en aide, de la maniere la plus efficace, a leur patrie, a leurs compatriotes et a eux-memes.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron VON BISSING.

(Le Bruxellois, 13 octobre 1915.)

A nos maitres.

Vous avez fait afficher le 11 octobre un imprime non signe, pour nous dire que le patriotisme belge n'est que de la cupidite, pour nous parler de centaines de mille Français tues, de la satisfaction que donne le devoir accompli, de complots tenebreux, de faux prophetes, de vos bonnes intentions et de repressions severes. Ce fatras, ou le ridicule le dispute a l'odieux, devait nous preparer a recevoir l'annonce de vos derniers assassinats.

Vos mouchards, en se melant aux lecteurs de ces affiches, ont senti une fois de plus les coleres contenues gronder a cote d'eux.

Votre nouveau monument de cynisme ne pouvait inspirer que de l'indignation et du mepris. C'est l'oeuvre d'hypocrites, gorges de puissance, qui se preparent a faire regner la terreur.

Vous voulez nous faire trembler et nous soumettre par la crainte. Mais vous ignorez donc que la violence ne peut rien contre un peuple conscient. Vous ne savez donc pas que les inquisiteurs et les tortionnaires n'ont jamais converti une seule de leurs victimes, et vous oubliez que les martyrs n'ont jamais servi qu'a sanctifier la cause qui fut la leur.

Vous voulez nous reduire par la peur, vous n'y parviendrez pas.

Nous ne releverons ni vos mensonges ni vos insultes, mais sachez que sous le baillon que vous leur avez impose tous les Belges vous crient avec nous: assez d'affirmations stupides, assez de lourde vantardise, assez de calomnies; n'en jetez plus..., nous sommes largement convaincus de la faiblesse de vos arguments, de l'epaisseur de votre esprit et de l'enormite de votre infamie.

Mais vous cherchez peut-etre a vous faire hair davantage?... en admettant que cela soit possible. Alors, continuez, vous etes les maitres. Continuez vos manieres de terroristes, insultez vos victimes, torturez, mentez, fusillez, mais au moins cessez de faire les bons apotres, cela ne prend plus chez nous.

Vous etes classes dans l'opinion du monde; vous tenez votre reputation et, comme le dirait votre scribe tudesque, vous la tenez bien.

(Le Belge, n deg. 6, octobre 1915, p. 1.)

Mais la maniere forte ne leur reussit pas mieux que la douceur. Ils essayerent alors le chantage: ceux qui desiraient que leurs parents, prisonniers en Allemagne, fussent traites d'une facon plus humaine, devaient commencer par faire amende honorable..

Texte d'une recente affiche de l'autorite allemande.

Transfert de prisonniers de guerre d'un camp dans un autre.

"Les demandes adressees en vue d'obtenir le transfert de prisonniers de guerre d'un camp dans un autre se sont tellement multipliees en ces derniers temps, qu'il n'est plus possible d'y donner suite d'emblee, ne fut—ce qu'a cause des frais de transport trop onereux, sans parler d'autres motifs qui s'y opposent. Le ministere de la Guerre a Berlin n'accueillera plus a l'avenir que les demandes qui seront specialement motivees; en outre il ne suffira plus que les solliciteurs soient meritants, il faudra aussi qu'ils aient rendu service a la cause et aux interets allemands et que ce fait soit prouve.

"Le gouvernement general a ordonne que, pour toute demande du genre precite, il soit examine minutieusement si les solliciteurs remplissent sous tous les rapports ces nouvelles conditions et surtout s'ils se sont conformes sans reserve a toutes les prescriptions des autorites allemandes. Dans ce cas seulement, les demandes pourront etre accueillies favorablement."

Voila donc les souffrances et les privations de nos compatriotes prisonniers devenues un moyen de pousser leurs malheureuses familles a la trahison ou du moins a d'inacceptables connivences. L'odieux systeme des etapes se perpetue et se perfectionne. Et l'homme qui s'est donne pour le gardien loyal des interets du pays se prete a cette infame exploitation de la douleur publique. Il met sous cette ignominie sa signature de soldat et de gentilhomme: *Freiherr von Bissing, Generaloberst*. Merci, Excellence, vous venez, une fois de plus, de nous montrer au naturel, dans un de ses meilleurs representants, votre race, votre caste et votre pays.

Il ne leur suffit pas des legitimes ressentiments qu'ils ont accumules contre eux, ils veulent absolument y ajouter notre mepris. C'est leur maniere de nous prouver la transcendance de leur *Kultur*!

Mais alors, Excellence, pourquoi vous donnez-vous le ridicule de paraître desirer qu'on vous respecte?

(La Libre Belgique, n deg. 55, decembre 1915, p. 2, col. 2.)

Nous n'avons parle jusqu'ici que de haine. Pourtant notre aversion comprend encore plus de mepris que de haine. Seulement le degout ne s'exteriorise pas aussi facilement, et les Allemands affectent de ne pas le remarquer. Peut—etre, au fond, ne sont—ils pas capables de le sentir: leurs facultes psychologiques sont peu developpees, tout le monde le sait.

Si la presse clandestine ne s'occupe guere de ce sentiment, c'est precisement parce qu'il est trop universel. Mais, je le repete, dans notre antipathie, le mepris tient une plus large place que l'execration.

#### 2. Les manifestations collectives.

L'autorite allemande avait defendu a Bruxelles toute demonstration pour la fete nationale du 21 juillet 1915: elle interdisait notamment les reunions, les corteges et le pavoisement.

Les Bruxellois manifesterent d'une autre facon, bien plus emouvante.

On fit circuler des petits papiers demandant a tout le monde de fermer sa maison et de se promener en famille par les rues de la ville[38]. *La Libre Belgique* lanca le meme appel dans son n deg. 35. Aussi pas un seul magasin ni un seul cafe n'etait—il ouvert, tandis qu'une foule enorme deambulait dans les rues de la capitale [39].

[Note 38: Voir *Comment les Belges resistent...*, p. 339.] [Note 39: *Voir Comment les Belges resistent...*, p. 340.]

Au debut de juillet 1916, les Bruxellois firent circuler subrepticement l'avis suivant:

Citoyens belges,

Depuis bientot deux ans, les Allemands ont viole notre neutralite, ne reculant devant aucun crime ni aucune forfaiture pour essayer de nous plier a leur joug de barbarie. Prouvons—leur par une nouvelle demonstration, plus formidable encore que celle de l'an dernier, que plus que jamais nous resterons fideles a notre patrie, a notre Roi, a notre drapeau.

Belges, que le 21 juillet soit pour nous un jour de chomage complet et general.

Abstenez-vous de tout travail, n'entrez dans aucun magasin pour y acheter ni dans aucun cafe pour y consommer.

Promenez-vous en ville en costume de dimanche et portez a la boutonniere un insigne vert: symbole de l'esperance.

Fermez magasins, cafes, administrations, bureaux, etc., 22 juillet.

Vive la Belgique libre! *N. B.*—Afin de faire boule de neige, copiez ceci plusieurs fois et remettez—le a differentes personnes.

L'union fait la force. (La Belgique [de Rotterdam], 17 aout 1916, p. 2, col. 1.)

Les Allemands riposterent par les deux arretes que voici: Le premier est du 12 juillet; le second, imprime sur papier rose, ne fut affiche que le 20. Le premier a soin de faire remarquer que la fete nationale du 21 juillet a ete instituee par une loi belge: l'interdiction allemande n'en est que plus illegale. Ceci prouve, a toute evidence, que nos oppresseurs violent sciemment la legalite et desirent qu'on le sache. Le second defend de fermer les magasins le lendemain, 22 juillet, ainsi que le conseillait l'avis reproduit plus haut.

Il est defendu de celebrer d'une maniere quelconque les fetes nationales du 21 juillet 1916, declarees jours feries par la loi belge du 27 mai 1890.

Je previens la population qu'elle devra s'abstenir de toute demonstration telle que reunions publiques, corteges, rassemblements, harangues et discours, fetes scolaires, depositions de fleurs devant certains monuments, etc., pavoisements d'edifices publics ou prives, fermeture des magasins ou cafes a des heures exceptionnelles. Les infractions seront punies soit d'une peine d'emprisonnement de six mois au plus et d'une amende pouvant atteindre 20.000 marks, soit d'une de ces deux peines a l'exclusion de l'autre; seront passibles de ces peines non seulement les auteurs des infractions, mais aussi les fauteurs et les complices.

J'attire en outre l'attention du public sur ce qu'il est defendu d'afficher et de repandre des ecrits non censures et de porter des insignes d'une maniere provocatrice.

Bruxelles, le 12 juillet 1916. Der Gouverneur von Bruessel u. Brabant, (S.) HURT, Generalleutnant.

Mon interdiction de celebrer la fete nationale belge a determine un groupe de personnes irreflechies a engager le public a resister a l'application de mon arrete.

Afin d'eviter tout incident desagreable, je mets formellement les habitants en garde contre ces excitations qui ne peuvent que nuire aux vrais interets de la population paisible du pays.

La peine prevue sera appliquee avec la plus grande rigueur et sans indulgence a toute personne qui, le 21 juillet 1916 ou ulterieurement, participera a une demonstration quelconque, y compris la cessation du travail.

Bruxelles, le 20 juillet 1916. Der Gouverneur von Bruessel u. Brabant, (S.) HURT, Generalleutnant.

(Le XXe Siecle, 11 aout 1916, p. 1, col. 5.)

Le 21 juillet 1916, *La Libre Belgique* paraissait avec un dessin entoure d'un cadre aux couleurs nationales (pl. IV). Un souffle patriotique plus ardent que d'habitude animait ses collaborateurs. Voici deux articles de ce n deg. 83.

Vers la gloire.

En ce jour de fete nationale, a l'heure ou le pays tout entier battant d'un meme coeur se sent anime du meme elan de foi patriotique, nos pensees se reportent deux ans en arriere, au 21 juillet de l'annee tragique.

Comme chaque annee, la Belgique celebrait ce jour-la l'anniversaire glorieux de son independance. Et tandis que dans tous nos sanctuaires, dans nos plus humbles eglises de village comme sous les voutes majestueuses de nos cathedrales, resonnaient les accents joyeux du *Te Deum*, tandis que dans nos villes et dans notre capitale la foule acclamait l'armee defilant dans nos rues aux accords entrainants de marches d'allegresse, de l'autre cote de la frontiere, le Prussien, ennemi marque a jamais du stigmate de la plus honteuse forfaiture, foulant aux pieds les lois de l'honneur les plus inviolables, decidait froidement d'ecraser sous sa lourde botte le sol aime de la Belgique en revant annexion.—Quinze jours plus tard, le crime etait consomme....

Sous l'etreinte d'une emotion profonde, mais se cabrant sous l'insulte, fierement, la tete haute, l'oeil decide, avec dans l'ame la resolution de defendre au prix de leur sang le cinglant outrage, de leurs males poitrines les enfants de la petite Belgique barrerent la route au colosse allemand, et aujourd'hui, apres deux ans de luttes et de combats sans repit, la—bas, a l'Yser, le drapeau belge flotte toujours...

C'est vers ces superbes heros que nous tournons nos regards, maintenant surtout qu'un envahisseur despotique, mais impuissant, veut reduire notre patriotisme au silence; c'est vers eux que s'envolent plus que jamais nos espoirs, c'est dans un hommage commun que nous leur adressons notre admiration reconnaissante.

Deja le jour se leve ou nos fiers soldats nous reviendront au son des marches triomphales; ou nos femmes iront au—devant d'eux, semant les fleurs sous leurs pas; ou le peuple entier, ivre de joie debordante; se ruera sur eux pour les serrer, les ecraser contre leur coeur; ou tout le pays, dans la folie de son enthousiasme, se disputera l'honneur de porter en triomphe le Roi, l'Armee et le Drapeau.

Ce jour-la sera la fete de la gloire!

Fiere et noble Belgique, tu es glorieuse par ton Roi qui, t'aimant jusqu'a l'heroisme le plus sublime, a tire l'epee pour venger l'insulte faite a ta loyaute; tu es glorieuse par ta Reine, ange de douceur et de consolation, qui passe ses jours aux chevets de nos chers blesses et leur dispense maternellement des tresors de bonte et de tendresse; tu es glorieuse par le digne heritier de ton grand Roi qui, bien qu'enfant encore, a revetu l'uniforme du soldat et avec une belle energie, tandis qu'autour de lui le canon crachait la mitraille, a jure devant le drapeau de te defendre jusqu'a la mort; tu es glorieuse par tes enfants qui, superbes lions, se battent avec une vaillance, un courage, une tenacite indefectible pour le maintien de ton independance et de tes plus cheres libertes; tu es glorieuse enfin par tes morts dont le sang a rougi le sol sacre de la patrie et sur les tombes desquels des mains pieuses et reconnaissantes, en attendant qu'elles leur elevent plus tard un monument, deposent aujourd'hui la couronne de l'immortalite.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 83, juillet 1916, p. 2, col. 1.)

Pour l'honneur!

Par trois fois Satan le tentateur voulut seduire Jesus. Il lui dit: "J'ai la gloire et j'ai la puissance; je te donnerai tout cela si tu tombes a mes Et la reponse fut: "Arriere, Satan! Je n'adore que Dieu et ne sers que lui."

Et les anges descendirent du Ciel et se prosternerent devant Jesus.

Par trois fois Satan le moderne voulut tenter la Belgique.

Le 2 aout 1914, il lui dit: "J'ai la gloire et j'ai la force; j'ai le fer pour chatier et j'ai l'or pour recompenser; donne-moi ton aide contre mes ennemis, et tu pourras entrer dans mon giron et tu partageras ma gloire et ma puissance... Sois felonne et sers-moi!"

Et la reponse fut: "Je ne sers que l'honneur!..."

Alors se perpetra le crime initial: le pays qui servait l'honneur fut lachement envahi; le fer et le feu cracherent la mort; Liege l'heroique tomba sous les coups de Satan.

Satan reprit: "Tu as servi l'honneur, et tu as vu ce qu'il t'en a coute, rends-toi! Si tu veux eviter de plus terribles chatiments, sers-moi!"

Et la reponse fut encore: "Je ne sers que l'honneur!..."

Alors commenca l'epouvantable martyre de la Belgique; les campagnes furent devastees, les villes furent detruites, les populations furent exterminees; Bruxelles la capitale fut souillee par Satan.

Satan reprit pour la troisieme fois: "En as-tu assez maintenant? Tu as senti le poids de mon bras et l'effet de ma colere; si tu veux echapper a l'aneantissement, sers-moi!"

Et pour la troisieme fois la reponse fut: "Je ne sers que l'honneur!..."

Alors se fit l'oeuvre d'aneantissement; Anvers la forte, le dernier refuge de la nation loyale, succomba sous les blocs d'airain, et le pays fut reduit en esclavage par Satan le moderne.

Le sacrifice etait consomme. Tout ce qu'une nation peut souffrir, la Belgique le souffrit. Son sol sacre fut pietine par les hordes d'Attila; les riantes campagnes furent ravagees; le commerce et l'industrie furent ruines; le Roi et son Gouvernement furent exiles; les villes furent livrees aux flammes, et leurs tresors d'art brules impitoyablement; une partie de la population errait triste et miserable, cherchant un refuge chez l'etranger; ce qui en restait fut retenu dans le pays transforme en immense prison, et fut separe du monde exterieur; les vierges furent odieusement outragees; les femmes et leurs enfants furent lachement assassines, les hommes fusilles, et leurs cadavres furent enfouis dans des charniers... Partout la liberte fut profanee et a sa place regnaient la Terreur, l'Injustice et l'Arbitraire; la fortune publique fut ecrasee sous des impots monstrueux; les produits des champs furent voles, et la Belgique, hier encore heureuse dans son opulence, pour echapper a la famine fut reduite a accepter l'aumone de peuples compatissants.

La Belgique etait devenue le pays du chaos, de la ruine et de la desolation, et l'immortel poete des Lamentations pouvait pleurer sur elle comme il pleura il y a vingt—cinq siecles sur Sion: "Helas! qu'elles sont tristes les routes qui conduisent a Moria... toutes les portes de la cite sont detruites; ses pretres gemissent, ses vierges sont sans parure et elle—meme est noyee dans l'amertume. Oh! vous qui passez par les chemins, voyez s'il est une douleur pareille a la mienne. Tous ceux qui traversent le pays, remplis d'effroi, joignent les mains, secouent la tete et disent: Est—ce la la cite magnifique, la beaute parfaite, la joie de la terre!"

Et toutes ces indicibles horreurs, ce martyre sanglant, ce sacrifice cruel, cette immolation d'elle-meme, la Belgique les a soufferts pour avoir servi l'honneur... Et de toutes ses richesses, de tout son bonheur, de toutes ses gloires du passe, il ne lui restait plus rien; mais il lui restait l'honneur.

Et voila que dans cet aneantissement, pareilles aux anges on vit les nations s'approcher d'elle pour l'admirer dans sa tombe et pour contempler en elle le grand principe moral de la civilisation, le principe de l'Honneur et de la Loyaute. Et l'on vit les poetes de tous les pays s'incliner devant elle, et ensemble chanter pour elle dans toutes les langues ce cantique sublime de l'Honneur, qui est le *Livre du roi Albert!* 

La petite Belgique semblait morte; mais dans son tombeau une nouvelle Belgique naissait, plus belle, plus grande que l'ancienne, magnifiee et aureolee par l'honneur.

Trois fois dans le cours des siecles, la civilisation fut sauvee de la barbarie, et trois fois une petite nation fut choisie par l'Eternel pour accomplir ses desseins. Dans l'antiquite, la petite Grece barra le chemin aux barbares de la Perse et de la Medie; au Moyen Age, la pauvre Pologne, conduite par Sobieski, arreta le flot des barbares de l'Islam; aujourd'hui, la faible Belgique, entrainee par Albert le Loyal, enraie le torrent des barbares de la Kultur... Toutes trois servirent l'honneur, et toutes trois moururent mais ceux qui sacrifient leur existence pour l'honneur ne meurent pas pour toujours: la Grece a secoue le joug du Croissant, la Pologne attend sa resurrection prochaine; la Belgique voit luire l'aube de sa delivrance.

Car voici qu'approche pour elle l'heure de la justice immanente: la puissance de son gigantesque bourreau flechit; presse de toutes parts, il est accule dans une inutile resistance, et deja il sent venir le jour supreme du cataclysme final. Dans le lointain gronde le canon vengeur et ses echos nous parviennent comme l'annonce de la liberation... Nos coeurs se gonflent d'espoir et de confiance...

Pour la seconde fois nos fetes nationales sont des jours de deuil; le drapeau de la patrie ne peut se deployer que dans l'intimite de nos demeures, comme notre amour pour elle se cache dans l'intimite de nos ames.

Mais ce sera la derniere fois... Le soleil de la liberte va luire et ses rayons vont rechauffer nos enthousiasmes. A l'horizon brumeux, sur les rives de l'Yser, je vois nos trois couleurs se deployer au—dessus des landes de la vieille Flandre, dans ces plaines que Cesar ne put enlever aux. Morins, et que Guillaume ne put conquerir; j'entends le bruit confus des marches de nos petits soldats... C'est la patrie qui ressuscite du sepulcre, qui se dresse dans toute sa fierte et toute sa gloire, et qui s'avance triomphante, tenant son labarum ou ne se lit qu'un mot: Honneur!

Honneur a toi, o ma Patrie, patrie des heros, patrie du devoir et de la fidelite, immortelle desormais et invincible! Dans un siecle d'abjection et d'egoisme, ou si facilement l'on s'incline en silence devant la force bestiale, tu osas te lever, faible mais decidee, devant la barbarie d'une nation qui te violait au nom de la science et de la culture; tu te donnas en holocauste pour la saintete d'un principe, et le sang de tes enfants fut la rancon de la civilisation que tu sauvas. Honneur a toi qui sors de la tombe resplendissante de purete et de lumiere. Ton nom brillera a travers les siecles et les nations te salueront et te beniront a jamais comme l'incarnation de l'honneur!

Ego. (La Libre Belgique, n deg. 83, juillet 1916, p. 3, col. 2.)

Empruntons aussi a La Libre Belgique une relation des evenements qui se deroulerent a Bruxelles le 21 juillet.

La grande journee du 21 juillet.

Depuis l'occupation allemande, la ville de Bruxelles a jete au bac a ordures les noms d'un tas de gouverneurs. Nous pensions etre encore sous la patte d'un nomme von Sauberschurke, et nous vivions sous celle de Hurt,

pas von Hurt, Hurt tout court, un pauvre petit Hurt de rien du tout.

Le gouverneur *fuer Belgien* fit donc remarquer a ce mince gouverneur *fuer Bruessel* que le 21 juillet etait "un sale chournee, un chournee danchereuse".

Il s'agissait de mater les Bruxellois, ces "indecrottables" Bruxellois, comme nous appelle von Bissing.

Hurt, apres avoir beaucoup reflechi, prepara son plan de campagne.

D'abord il fit circuler dans le centre quelques mitrailleuses, bien convaincu que ces joujoux dangereux donneraient aux Bruxellois la chair de poule et le commencement de la sagesse.

Les mitrailleuses circulerent et les chiens continuerent a flairer, suivant des traditions plusieurs fois seculaires, le bas des murs.

Hurt alors redigea une premiere affiche qui, tout en reconnaissant que le 21 juillet etait jour ferie legal, defendait les manifestations, notamment la fermeture des magasins, ateliers, etc., etc.

Hurt employait, pour se faire obeir, les grands moyens, la prison et l'amende: 20.000 marks.

Par le temps qui court, n'a pas 20.000 marks qui veut. On ne trouve pas cela sous les fers d'un Boche.

Cependant le Bruxellois garde le sourire.

Hurt surprit ce sourire. Il redigea une affiche rose pour avertir la population qu'elle devait se defier des excitations de "quelques personnes irreflechies...". Le gouverneur etait decide a appliquer les penalites sans aucune indulgence.

Bref, de l'affiche blanche on passait a l'affiche rose en attendant l'affiche rouge... Ces Allemands sont merveilleusement organises.

Hurt etait tranquille. Le 20 juillet au soir, on etait alle jeter quelques fleurs place des Martyrs. Il fit barrer la place jusqu'a la rue Neuve.

Le bruit avait couru qu'on manifesterait le 22. Hurt avait menace pour le 22 et jours suivants.

Les Bruxellois etaient boucles... Ouais!

\* \* \*

Avec le 21 juillet monta dans le ciel bleu le plus rayonnant soleil qu'on put rever.

Hurt avait voulu que Bruxelles soit ouvert le 21 juillet, Bruxelles fut tout vert le 21 juillet.

Et comme le vert est la couleur de l'esperance, Hurt fut servi a souhait.

Des les premieres heures du jour, toute la population avait son ruban vert. Tous, hommes, femmes, enfants, meme les chiens—parfaitement, Herr Fritz Norden!—et aussi les chevaux, chacun manifestait.

Les magasins etaient curieux a voir. Ici on avait vide la vitrine, ou bien encore on avait tout cache sous du papier vert. La on avait etale les portraits du Roi et de la Reine. Dans telle grande maison, le gerant se

promenait tout seul, portes grandes ouvertes, en habit de ceremonie.

C'etait tordant.

Rue Neuve, le spectacle changeait.

On ne pouvait aller deposer des fleurs sur la cendre des martyrs de l'independance. Des soldats allemands, baionnette au canon, montaient la garde...

Que faire?

Une chose tres simple et qui fut faite simplement, avec respect.

Tout Bruxelles defila rue Neuve. Les femmes s'inclinaient, les yeux tournes vers la blanche statue autour de laquelle les anges prient... Les hommes enlevaient leur chapeau, la tete tournee vers le monument...

C'etait emotionnant. Et cela dura tout le jour au nez des polizei *verts* de colere...

Ils manifestaient eux aussi, malgre eux!

Et dans les eglises, quelle affluence! Les fideles en foule vont prier et communier pour la patrie.

Vers 10 heures, les cloches sonnent a la volee appelant les Belges, tous les Belges, pour jeter vers le ciel le cri de l'esperance.

Bientot la foule ne trouve plus place. Elle stationne sur les parvis. Elle reste la, patiente et recueillie.

A Sainte–Marie, a Saint–Jacques, a Sainte–Croix, partout, c'est la meme poussee. On chante la *Brabanconne*, *Vers l'Avenir*.

A Sainte-Gudule, a 10 heures, il y a plus de douze mille personnes entassees dans l'immense collegiale.

Les Allemands sont dans un etat de fureur indescriptible. Rue d'Arenberg, deux soldats emmenent brutalement vers la Kommandantur une pauvre femme en cheveux. Quelques personnes suivent sans mot dire. Passe un groupe d'officiers. Un vieillard frole de la manche le bras d'un de ces nobles guerriers. Aussitot, le sang a la figure, l'ecume et les gros mots sur les levres, le traineur de sabre assomme d'un coup de poing le petit vieux. Et comme les quelques temoins de cet exploit poussent un cri d'indignation, le poing se leve encore, puis retombe, prudemment cette fois, car la foule s'amasse, et l'officier vient de remarquer la mer humaine qui bat les murailles de la vieille basilique... Ca pourrait mal finir...

Dans l'eglise, vers la fin de la grand'messe de 10 heures, Mgr le doyen annonce que dans quelques minutes, a 11 heures, un service funebre sera celebre pour les soldats tombes a l'ennemi, que le cardinal prendra la parole et chantera l'absoute. Il demande qu'on s'abstienne de toute manifestation.

Une partie du public quitte le temple et est remplacee par ceux qui attendent au dehors.

L'office commence.

A l'Evangile, le cardinal, la chape aux epaules, la mitre au front, suivi solennellement par le Conseil communal de Bruxelles, M. Lemonnier en tete, s'avance au milieu d'une emotion poignante vers la chaire, au pied de laquelle nos ediles prennent place.

Le grand archeveque lit d'une voix ferme un discours d'une piete elevee, d'un patriotisme vibrant. Les feuillets tremblent dans ses mains. On sent que devant cette foule enorme, au milieu de laquelle ont pris place les magistrats de la cite, le coeur du prelat deborde de fierte et d'esperance...

La messe continue. L'absoute est dite.

La *Brabanconne* eclate, grave, lente, d'une lenteur voulue, lenifiante mais le peuple a qui on a recommande d'etre calme n'en peut plus...

Une voix claironnante a jete trois mots dans l'air sature: Vive le Roi! et alors, oh! alors...

Pendant quelques minutes, c'est une clameur immense, enorme, qui va et vient, s'enfle, eclate, reprend de plus belle...

Vive le Roi! Vive la Belgique! Vive la Reine! Vive le Cardinal! Vive l'Armee! Vivent les Princes!...

En vain l'orgue essaie de dominer cette tempete. Les bras tendus agitent des mouchoirs, des chapeaux...

On pleure, on rit, on est heureux.

Hurt, vous etes trop petit, beaucoup trop petit... Votre Empereur avait avoue son impuissance en face de l'ame belge, et vous, Hurt, de quoi vous etes—vous mele? Hurt, pauvre petit Hurt!

La foule maintenant attend le cardinal a la sortie.

Un Boche plus ou moins galonne est fige devant la porte du doyen. De temps a autre il invective la foule qui lui repond par des huees formidables et des bordees de sifflet.

Un soldat vient d'empoigner un jeune homme et le traine vers l'officier. Celui-ci, qui sent croitre de plus en plus le grondement de la foule, enguirlande son subordonne pale de colere. On lache le prisonnier qui s'en va tranquillement en rajustant ses vetements.

Voila le cardinal!

Des acclamations frenetiques eclatent. Le cordon d'agents de police est rompu...

Toute l'apres—midi une foule enorme parcourt la ville. Des incidents se produisent un peu partout provoques par des officiers ou des polizei veritablement desorientes. A la place de Brouckere, les grades se demenent, revolver au poing, et font evacuer le terre—plein par les soldats. Le public s'amuse visiblement.

Vers 8 heures, l'auto du cardinal s'arrete devant l'Institut Saint-Louis pour y prendre l'archeveque de Malines. En quelques minutes, une foule immense se presse sur le boulevard.

Quand parait Mgr Mercier, souriant, une manifestation dont on ne se fait pas idee a lieu. Le prelat leve les stores de la voiture et salue...

C'est du delire!

L'auto avance difficilement. Les acclamations redoublent.

Quelques minutes apres arrivent au pas de course les soldats boches, baionnette au canon, revolver au poing. Ils frappent sur les femmes, sur les enfants. A quelques pas de moi, un soldat saute sur un passant inoffensif, lui cogne la tete sur le pave et contre un arbre, avec une sauvagerie toute teutonne...

On hue copieusement l'ennemi, qui ne se sent pas a l'aise devant cette foule desarmee.

Si nos maitres avaient pour un pfennig d'esprit, ils comprendraient qu'ils ont tout a gagner a nous laisser vivre tranquillement, passant notre chemin...

Que voulez-vous, c'est la mode en Allemagne. On y supprime la liberte quand elle gene.

"Il faut aimer la liberte, a dit Jules Simon, surtout pour ses adversaires. Quand on ne l'aime que pour soi, on ne l'aime pas; on n'est pas digne de l'aimer; on n'est pas digne de la comprendre."

Aujourd'hui, Hurt, le vainqueur ce n'est pas vous. De vous, on s'est magistralement moque, Hurt, petit Hurt.

Et malgre vos mitrailleuses, vos placards, vos baionnettes, vos revolvers, vos charges, le 21 juillet 1916,

Le peuple toujours indompte Chanta d'une voix forte et fiere Le Roi, la Loi, la Liberte.

FIDELIS. (La Libre Belgique, n deg. 84, juillet 1916, p, 2, col. 2.)

L'Allemagne ne pouvait evidemment pas accepter le camouflet que lui infligeaient les Bruxellois. Faute de mieux, elle frappa la Ville de Bruxelles d'une amende de 1 million de marks. Voici le texte de la lettre, signee Hurt, qui annonce cette condamnation:

Bruxelles, 22 juillet 1916,

### MONSIEUR LE BOURGMESTRE,

Vu les circonstances actuelles en Belgique, M. le gouverneur general avait pense qu'une population serieuse se serait dispensee de feter l'anniversaire national. Suite a l'experience acquise l'annee derniere, il a cru neanmoins devoir publier des arretes pour prevenir tout desordre provoque par les plus exaltes.

Dans l'interet de la population meme, les autorites communales du Grand-Bruxelles ont prete energiquement leur appui a l'autorite allemande, de sorte qu'il a ete possible pendant la journee d'hier d'eviter tout incident serieux, quoique une partie moins raisonnable de la population ait voulu faire infraction aux mesures en repandant abondamment des circulaires.

La police allemande n'a pas fait attention aux cocardes vertes, parce que l'ordre public n'en fut pas derange.

Mais quand, au soir, le cardinal Mercier traversa la ville en auto, il y eut des manifestations en opposition directe avec les arretes allemands, qui exciterent le peuple et pouvaient le stimuler a la resistance. Vous conviendrez avec moi, Monsieur le Bourgmestre, qu'aucune puissance occupante ne tolererait cela.

Comme suite a ce qui precede, j'ai propose au gouverneur general d'imposer une amende au Grand-Bruxelles.

M. le gouverneur general a donne suite a ma proposition et a impose une amende de 1 million de marks; en meme temps il fait remarquer que, vu le grand effort fait par les autorites communales pour le maintien de l'ordre, l'amende est tres moderee.

HURT, Lieutenant general et Gouverneur de Bruxelles et du Brabant.

(*L'Echo belge*, 31 juillet 1916, p. 1, col. 3.)

La Libre Belgique a commente ce factum:

Chef-d'oeuvre d'imposture.

Mes amis, conservez precieusement l'arrete signe Hurt (typo, un H et pas un F, s.v.p.). Ce sous—laquais mal embouche a l'honneur d'annoncer *urbi et orbi* que son sympathique maitre, von Bissing, celui qui a tant a coeur la prosperite et le bonheur du peuple belge, a daigne donner une nouvelle preuve de sa sollicitude paternelle en infligeant a la bonne ville de Bruxelles une amende de 1 million de marks (excusez du peu 1), parce que...

Parce que le susdit sympathique ne parvient pas a digerer la journee du 21 juillet, et qu'une mauvaise digestion de Son Excellence vaut cette modeste somme.

Tordante, cette piece qu'aurait du signer Machiavel.

"Le gouverneur avait espere qu'une population serieuse aurait d'elle-meme renonce a feter sa fete nationale." Que voulez-vous, Messire, vous saviez cependant que nous ne sommes que des "enfants mal eleves", partant incapables de comprendre les lecons d'un homme de votre valeur! Votre valet commet au surplus une legere erreur: les "enfants" de Bruxelles n'ont nullement fete, ils n'avaient guere le coeur a la joie... Ils ont simplement rememore. Ils ont proteste contre l'infinite des forfaits allemands, ils ont publiquement et superbement manifeste leur attachement a la patrie et leur fidelite au Roi..., et ils se souviennent que votre predecesseur, si malheureusement occis par ses amis turcs, leur avait solennellement promis de ne pas vouloir imposer silence a leurs sentiments patriotiques. Rien de plus, rien de moins; et vous avez pu vous apercevoir que "les elements legers et turbulents" forment l'universalite de la population. Cela peine peut-etre votre bon coeur, mais il est un fait, c'est que jamais, ni en 1915, ni anterieurement, l'ame du peuple belge ne s'est montree aussi unanimement fiere et grande dans le malheur.

Votre valet avait recu ordre de le menacer, ce peuple! Vous "esperiez" que par l'annonce de vos emprisonnements et de vos punitions exorbitantes, vous alliez etouffer sa voix. Comme vous connaissez mal les enfants! Vos stupides menaces n'ont sur eux d'autre effet que d'accentuer leurs sentiments intimes: a ce point de vue, vous avez merveilleusement reussi...

"Les autorites communales ont loyalement, intelligemment et energiquement soutenu les prescriptions de l'autorite allemande", proclame Hurt. Mon Dieu, nous sommes deja tellement habitues a vos impudences et vos mensonges, qui semblent faire partie integrante du caractere tudesque, que nous n'y faisons plus guere attention... Mais tout de meme nous voudrions bien avoir l'opinion de M. Max sur vos... affirmations. Nous croyons bien que Max vous repondrait comme doivent vous repondre ses successeurs: Erreur! erreur! nous n'avons pas *soutenu* vos prescriptions, nous les avons *subies*; nous nous inclinons devant elles, en tant qu'administration, comme on s'incline devant la force brutale, mais de coeur nous sommes avec cette vaillante population que nous aimons et admirons. En voulez—vous la preuve? Pourquoi avez—vous du mobiliser le ban et l'arriere—ban de vos argousins, de vos soldats encore disponibles, de vos repugnants espions, de vos infects policiers secrets? Pourquoi vos officiers ont—ils ete obliges de se ravaler au sale role d'indicateurs habilles en civils? Est—ce que par hasard la police municipale n'etait pas assez loyale ni assez energique?

Venons au morceau de resistance. L'ordre public, d'apres Hurt, n'avait pas ete trouble; "lorsque, *dans la soiree*, le cardinal Mercier a traverse la ville en auto, il s'est produit des manifestations en opposition directe avec les prescriptions de l'autorite allemande et de nature a inciter la population a la resistance et a des actes

irreflechis. Vous conviendrez qu'aucune puissance occupante au monde ne peut souffrir de pareilles provocations".

L'ordre public n'avait pas ete trouble... Tres bien! Nous ajouterons que sans vos affiches menacantes et sans la brutalite de vos sbires, armes de fusils et de revolvers, l'ordre public n'eut ete trouble a aucun moment de la journee... Sans doute vous vous etes cru a Saverne, vos subordonnes se sont plu a donner des coups de poing et de crosse, et leur face bleme, surtout chez les sous-officiers, exteriorisait suffisamment la douceur qui les animait; ils ont cru heroique d'arreter sans raison quelque quatre cents citoyens, dont quelques-uns etaient blesses par la mansuetude des procedes policiers allemands. Alors il y eut des protestations legitimes, et vos oreilles, o Hurt, ont du tinter a certains moments, car probablement en Allemagne, le pays de la musique, vous n'avez jamais pu savourer un aussi formidable concert de huees que vous avez entendu le 21 juillet... Mais vous l'aviez cherche et provoque, et vous avez ainsi eu l'occasion de vous convaincre de l'ardente et generale sympathie que vous avez su inspirer chez nous.

Quant a l'incident Mercier, ne me fiant nullement a votre veracite, j'ai fait une enquete tres impartiale qui ne concorde pas precisement avec vos affirmations. Voici ce qui s'est passe: Le cardinal Mercier a traverse deux fois la ville, mais pas dans la soiree: une premiere fois le matin, se rendant a Sainte-Gudule, la seconde fois a midi, pour en revenir. Les deux fois il a ete l'objet du respect et de la veneration de la population, meme de la partie non croyante. Le soir, il n'a pas traverse la ville: vers 8 heures, quittant l'Institut Saint-Louis, il a simplement traverse un boulevard de la ville, sur un parcours de 600 metres, pour se diriger directement vers Malines. Que s'est-il passe? A la sortie de Saint-Louis, le stationnement de son auto a attire un certain nombre de curieux desireux de lui donner une derniere marque d'affection filiale... Mais, coincidence etrange, devant l'Institut se trouvait rangee une jolie collection de brutes allemandes, fusils en main, commandee par un Forstner quelconque, ce qui attira beaucoup plus encore la masse de curieux. Si cet officier avait voulu reellement prevenir une "manifestation", il lui aurait fallu deux minutes pour faire circuler la... foule. Il n'en fit rien: avait-il peut-etre recu l'ordre de provoquer une manifestation? Et que faisaient, dans son voisinage, les individus a face d'espions qui se melaient aux curieux? Hurt parle de "provocation"... Que veut-il dire, qui veut-il designer? Evidemment il a en vue S. Em. le cardinal, a moins qu'il ne veuille parler de ces individus louches. Or, le fait de retourner tranquillement chez soi, serait-ce un acte de provocation? Son Eminence prit place dans la voiture, qui fut entouree par le public. On a crie: "Vive le Cardinal!" Mais oui, et apres? Hurt se figure-t-il peut-etre qu'on allait crier: "Vive Bissinge!" En ce moment les soldats allemands, officier en tete, se sont rues sur la foule, ont tape dans le tas a coups de crosse et ont procede a deux ou trois arrestations... Toute la scene a dure cinq minutes!

Et voila pourquoi Bissing, sur la proposition de son Hurt, a frappe la ville de Bruxelles d'une punition de 1 million de marks, "amende qui n'a ete fixee a un chiffre aussi modere que par egard a la collaboration loyale pretee par les administrations communales au maintien de l'ordre"! C'est en effet de la magnanimite, quand on songe que l'an dernier la ville fut frappee d'une amende de 5 millions parce qu'un agent de police avait manque d'egards envers un mouchard tudesque!

Chose etonnante: precisement le jour ou fut elabore le Hurt-factum, etait arrive a la Kommandantur la bonne nouvelle que voici: dans l'Afrique Orientale, les troupes belges ont mis a mal les troupes allemandes et ont pris comme butin quarante coffres contenant de l'or... Von Bissing a sans doute cru digne de lui de prelever une somme correspondante dans la caisse communale. Pour un general c'est un exploit glorieux et sans danger[40].

[Note 40: Von Bissing oublie une chose, c'est qu'au jour du reglement des comptes il devra rembourser le million... avec les interets.]

Un mot encore et je lache Hurt: De l'ensemble de son factum ressort clairement que le sous-ordre a voulu mettre en opposition "la conduite loyale, intelligente et energique de l'autorite communale" avec la conduite

"provocatrice" de Mgr Mercier et de la population de la capitale. Le sac est cousu de fil par trop epais, mais sent bien la fourberie allemande, qui cherche par tous les moyens a diviser les citoyens. Mgr Mercier agit comme M. Max, en patriote et aussi en homme reflechi. Le matin meme, il avait preche le calme et la moderation. Et Hurt se trompe s'il croit pouvoir injurier et calomnier l'Administration communale de Bruxelles, en l'opposant a ces deux nobles figures: M. Max et Mgr Mercier!

EGO. (La Libre Belgique, n deg. 84, juillet 1916, p. 3, col. 2.)

Contrairement a ce que les journaux ont raconte, l'amende de 1 million de marks a ete bel et bien maintenue.

A Gand, l'echevin de l'Instruction publique, M. Camille De Bruyne, professeur a l'Universite (avant la guerre), avait accorde un jour de conge aux eleves des ecoles, le 24 juillet, soit trois jours apres la fete nationale. Resultat: arrestation et deportation en Allemagne.

On se rappelle qu'en 1915 l'autorite allemande avait defendu de commemorer la date du 4 aout, anniversaire de la violation de la neutralite belge, mais que les Belges trouverent le moyen de manifester a leur facon[41]. A la fin de juillet 1916, nouvel avertissement:

[Note 41: *Comment les Belges resistent...*, p. 342.]

1 deg. Il est defendu de se livrer, en public, a des manifestations politiques quelles qu'elles soient; qu'il s'agisse soit de rassemblements dans les rues, soit de vociferations, acclamations ou invectives, soit de la fermeture de magasins, restaurants, etc., soit de demonstrations concertees et se produisant sous forme d'insignes speciaux arbores ou d'unite de couleur exhibee dans les costumes.

2 deg. Les infractions, a moins d'entrainer une sanction penale plus severe, seront passibles soit d'arrets ou d'une peine d'emprisonnement ne depassant pas six mois, soit d'une amende pouvant aller jusqu'a 20.000 marks au maximum. Les deux peines pourront s'appliquer simultanement.

Les infractions au present arrete seront jugees par les tribunaux et commandants militaires.

Bruxelles, le 30 juillet 1916.

Freiherr VON BISSING.

(La Belgique [de Rotterdam], 9 aout 1916, p. 2, col. 2.)

Que firent les Bruxellois? Ils se promenerent tranquillement avec un insigne brun: couleur K.K.: decidement, on leur en fera voir de toutes les couleurs.

3. Le boycottage.

Nous avons vu plus haut que les Belges ne peuvent plus arborer d'insigne patriotique pour exprimer leur aversion envers les bourreaux de la Belgique. Mais deux autres voies restent ouvertes: les manifestations muettes, dont nous venons de parler [42], et le boycottage.

[Note 42: Voir aussi Comment les Belges resistent..., p. 339 ss.]

La lettre suivante d'un negociant belge inaugure des maintenant un procede de defense que tous les Belges pratiqueront a la conclusion de la paix: la mise en interdit des produits allemands, quelle que soit leur nature et sous quelque etiquette qu'on les presente:

Un exemple a suivre.

La lettre que nous reproduisons ci-dessous denote bien la mentalite des Teutons; nous la faisons suivre de la reponse de notre compatriote, en engageant les Belges a suivre, le cas echeant, cet exemple:

"Cher Monsieur,

"Par la guerre, je suis seulement aujourd'hui dans la position de vous ecrire, et je serais tres bien aise si vous vouliez continuer nos agreables relations d'affaires, s'il vous plait.

"J'attends avec plaisir vos aimables ordres pour l'avenir, et dans cette agreable esperance, j'ai l'honneur de vous presenter, cher Monsieur, mes plus sinceres salutations."

Voici la reponse:

"Monsieur.

"J'ai bien recu votre carte du...et vos offres de services. Je vous dirai que je n'aurai plus a y avoir recours a l'avenir. Nous avons ici un compatriote tres verse dans votre partie et qui nous liberera du concours de l'etranger.

"D'autres raisons speciales, que vous connaissez ou devez deviner, me font un devoir strict de ne plus avoir recours a un produit allemand.

"Je constate que vous prenez plaisir a me "cherir". Je regrette de ne pouvoir vous suivre dans cet ordre d'idees, car nous avons, nous, Belges, trop de raisons de hair, sans treve et sans cesse, tout ce qui porte un nom devenu odieux pour nous.

"Je me borne a ne repondre que tout juste a vos civilites deplacees."

(*La Libre Belgique*, n deg. 23, mai 1915, p. 4, col. 1.)

Dans le meme ordre d'idees, *La Libre Belgique* a engage les Bruxellois a ne plus mettre les pieds dans un cinema devenu allemand par voie de spoliation:

Boycottez.

Les Bruxellois savent—ils que les etablissements de *Cinema Pathe*, maisons françaises, sont places sous sequestre?

Savent-ils, les Bruxellois, que le sequestre outrepassant ses pouvoirs, a vendu les films dont beaucoup n'etaient meme pas la propriete des etablissements Pathe? C'est le vol organise.

Savent–ils, les Bruxellois, que le sequestre, *lisez voleur*, exploite les etablissements sous la firme U.T., Union theatrale *belge*, entendez–vous, alors que cette U.T. est du boche tout pur?

Si les Bruxellois, qui le jour de la reouverture du cinema du boulevard du Nord ont assiege la salle, pour la satisfaction du sequestre, ne savaient pas qu'ils donnaient leur argent aux Allemands, ils le savent aujourd'hui.

Conclusion: boycottez, boycottez sans pitie...

(La Libre Belgique, n deg. 44, septembre 1915, p. 4, col. 2.)

Plus tard, elle intervint de meme pour mettre le public en garde contre un nouveau theatre flamand:

Encore une affaire louche.

Nous avons signale jadis a nos concitoyens l'exploitation du "cinema U.T.", qui s'est installe dans le cinema Pathe du boulevard du Nord. Notre avertissement a suffi pour faire deserter, par le public patriotique, ce trou boche.

Voici maintenant une nouvelle entreprise boche que nous signalons aux patriotes flamands; nous traduisons la reclame que lui fait le *Koelnische Volkszeitung* du 21 decembre 1915:

"Bruxelles, avec ses 500.000 Flamands, possede maintenant un theatre flamand, dont la direction et la mise en scene nous garantissent une execution artistique de bon aloi. Aux Flamands maintenant a agir! *Tua res agitur!* Si les Flamands reconnaissent cela, leur devoir imperieux et le sentiment de leur existence propre les obligent a soutenir "leur" theatre et a le frequenter. Le soir de l'ouverture du theatre en question, de "bons amis" avaient coupe la conduite de l'eclairage electrique: Que ceci serve de lecon aux Flamands et les incite a couper egalement les liens qui les unissent a certains milieux, pour autant que ces liens existent encore."

L'entreprise en question est l'exploitation flamande du "Theatre de l'Alhambra".

Nous croyions que Bruxelles possedait deja une scene flamande, rue de Laeken, et il nous semble qu'en ce temps de deuil et de tristesse, ou tant de nos enfants souffrent et meurent dans les tranchees des Flandres, cette scene etait plus que suffisante pour les familles flamandes de Bruxelles. Il faut croire que le "theatre flamand" actuel ne donne pas assez de garanties aux Allemands, car ils eprouvent le besoin d'en faire surgir un nouveau, un concurrent. Ils veulent s'en faire un instrument, d'apres le *Volkszeitung*, pour semer la division parmi la population de la capitale. Jusqu'ici la direction n'a pas proteste avec energie contre ces insinuations. Qu'y a-t-il la-dessous?

Nous croyons de notre devoir de signaler a notre peuple patriotique ces nouvelles manoeuvres allemandes: il a boycotte le cinema boche; qu'il fasse de meme du theatre boche! Flamands, vous ne mettrez pas le pied dans ces boites—la, "votre honneur l'exige"! Un Belge ne se montre pas dans une maison recommandee par l'ennemi allemand pour servir de moyen de division nationale.

(La Libre Belgique, n deg. 61, d'apres La Belgique [de Rotterdam], 18 avril 1916.)

D'ailleurs les Allemands se rendent compte des maintenant du danger economique auquel les expose l'aversion des Belges. Voir par exemple: *Les Boches sur la defensive* (pl. VII).

Un autre genre de boycottage consiste dans le refus d'ecouter la musique allemande:

Un bel exemple.

Dimanche dernier la musique du regiment de la "Kultur", campe a Lessines, donnait un concert sur la place de cette ville.

Pas un seul habitant, remarquez le chiffre: pas un seul n'a ete ecouter les flons-flons des chaudronniers de la "Kultur".

Les portes et fenetres des maisons de la place etaient soigneusement fermees!

Inutile de dire la colere des gens de la "Kultur". Ils ont defendu tout rassemblement, et forceront l'Administration a venir officiellement ecouter leurs futurs "miaulements".

Il parait cependant que ladite Administration n'est pas d'avis de se laisser faire!

Voila un bel exemple de dignite patriotique.

Braine-l'Alleud et d'autres localites ont agi de meme en semblable circonstance.

Bruxellois, meditez et imitez!!! (Recit d'un temoin oculaire.)

(*La Libre Belgique*, n deg. 19, mai 1915, p. 4, col. 2.)

Bravo!!!

La scene se passe dans la banlieue de Bruxelles, un dimanche, dans un cafe de campagne des plus frequentes. (Nous preferons ne pas le nommer pour ne pas attirer d'ennuis a son proprietaire.)

Les consommateurs sont nombreux sur la terrasse et dans le jardin, car il fait beau et chaud et c'est le moment du repos: 4 heures. C'etait aussi autrefois l'heure du concert.

Il fait calme et tranquille. Pas d'uniforme gris, rien qui nous rappelle l'esclavage et l'on se prend a desirer un peu de musique et a regretter l'absence des tziganes d'autrefois.

Tout a coup, une bande de soldats debouche du chemin. Ah! ils ne se laissent pas longtemps oublier! Ce sont des musiciens; ils deballent leurs instruments et s'installent.

Changement a vue: tout le monde se leve et s'en va. Cette fois, la musique etait revenue... mais les auditeurs etaient partis.

Bravo! voila une petite "manifestation tacite", si l'on peut s'exprimer ainsi, contre laquelle la *force* est completement desarmee.

A moins (avec la "liberte", on peut s'attendre a tout), a moins que nous ne soyons un jour astreints a l'audition forcee des concerts de ces messieurs. Dans ce cas—la, une solution nous reste: l'ouate dans les oreilles.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 23, mai 1915, p. 4, col. 2.)

Le conseil donne par Helbe avait deja ete mis en pratique a Bruxelles. Pendant un concert donne a la Place Royale de Bruxelles, par une *Militaer–Kapelle*, en septembre 1914, des dames qui traversaient la place se bouchaient les oreilles.

C'est sous le meme angle qu'on doit envisager l'abstention du public bruxellois au concert donne par les Allemands au Theatre de la Monnaie, en avril 1915. Seulement trois Bruxellois connus y assisterent. L'un d'eux etait professeur a l'Universite de Bruxelles. Aussitot celle—ci prit des mesures contre le collegue qui s'etait meconduit. La punition a ete ratifiee par l'unanimite de la population, et tout le monde se detourne de lui comme d'un pestifere. Les journaux d'outre—Rhin ont naturellement fulmine contre nos autorites universitaires. *La Soupe* (n deg. 319) a publie divers documents interessants sur cette affaire.

Il va de soi que les Allemands voulurent sevir contre l'Universite. Mais a cette epoque l'arrete sur la germanophobie (p. 66) n'avait pas encore paru et nos tyrans durent arreter les poursuites.

Autre exemple de boycottage. Les Allemands ont remis en activite les chemins de fer belges. Mais nos compatriotes n'utilisent le train que s'il n'y a pas moyen de faire autrement. En regle generale, on prend le tram a vapeur ou une voiture. C'est ainsi, par exemple, qu'on va en tram de Bruxelles a Louvain, a Gand, a Turnhout, a Aerschot, a Hasselt, a Liege, a Maeseyck, a Charleroi, a Mons...

Enfin, citons encore un cas. On sait que les Allemands, apres avoir incendie nos villes, affichent maintenant la pretention de les rebatir a l'allemande. Les articles suivants indiquent l'avis des Belges sur ces projets:

#### Kulturdenkmal.

Von Bissing a des loisirs. Il les emploie a des choses eminemment utiles. L'autre jour, il a donne une conference sur la reconstruction des villes belges detruites par les soldats allemands. C'etait a Aix-la-Chapelle. A Bruxelles, il aurait pu parler devant des banquettes vides.

D'apres le compte rendu des journaux hollandais toleres par la censure, il y a debite des choses veritablement ahurissantes. "La reconstruction de nos villes le preoccupe beaucoup, tant par un noble souci d'art que pour enlever aux germanophobes un pretexte de critiques... Aussi voudrait—il que quelques ingenieurs visitassent l'Allemagne pour y apprendre leur art et nos villes reconstruites deviendraient un *Kulturdenkmal*, un *souvenir de la culture allemande*."

Il faut un joli culot pour raconter des choses pareilles! Malheureusement, ajoute-t-il naivement, les communes belges ne veulent pas avancer l'argent en ce moment. La psychologie de notre peuple reste pour lui une insoluble enigme.

C'est veritablement savoureux! von Bissing ne nous comprend pas. Notre mentalite lui echappe et notre psychologie reste pour lui une enigme, l'enigme belge.

Notre caractere, le voici en quelques mots: le Belge est essentiellement bon garcon, franc, loyal, mais independant, ne s'en laissant imposer par rien ni par personne; hospitalier et confiant, il devient intraitable des qu'on a abuse de sa confiance. Il est encore ce qu'il fut au cours des siecles: irreductible et incompressible. On peut se l'attacher par l'affection, mais on ne le domine pas.

Vous croyiez nous tenir sous la lourde botte allemande et vous vous etonnez de notre esprit d'independance, qui garde toute sa liberte d'allures. Ignorez-vous que, malgre les dominations etrangeres, nous avons tout un passe d'independance, alors qu'il y a un siecle a peine (1807!) vos paysans prussiens etaient encore des serfs attaches a la glebe.

Dans nos provinces belges naquirent les franchises communales, germe de toutes les libertes modernes, a l'epoque ou s'y developpait cette admirable architecture dont nos monuments temoignent encore.

Nous n'irons pas en Allemagne prendre le gout de ce qui est beau, noble et eleve. A l'Exposition de Bruxelles, nous avons pu apprecier votre architecture dans toute sa laideur. L'incendie mysterieux qui devora en une nuit la plus belle partie de l'exposition s'arreta stupefait devant votre pavillon et recula devant tant de lourdeur.

Vous et les votres, qui avez tout imite, tout contrefait, tout exploite, vous n'avez rien a apprendre aux autres. Ce grand mouvement d'art qui penetre toute notre vie moderne, vos contrefacteurs n'en ont pas compris la veritable beaute; ils n'ont pu que l'industrialiser et le commercialiser.

Nous, nous avons une noble tradition d'art a continuer. Tout notre sol fleurit de monuments qui redisent notre glorieux passe, ils attestent l'incomparable genie de nos ouvriers d'art. Et vos musees s'enrichissent des chefs-d'oeuvre de nos peintres, les premiers du monde. Vos eleves peuvent s'instruire a l'ecole de ces grands

maitres.

Vous ignorez peut—etre que cette province rhenane dont vous vous vantez etait de notre sol; les maitres qui l'embellirent etaient notres par le sang et par l'education, et leur genie eclate resplendissant a cote de l'oeuvre pitoyable de vos architectes, qui la deshonorent par leur style allemand lourd et disgracieux.

Nous voulons rester nous-memes. L'oeuvre belge sera entierement notre. Elle realisera ses propres aspirations en continuant la noble tradition de nos ancetres.

Si vous ignorez tout cela, vous etes excusable quand vous nous proposez d'aller etudier en Allemagne l'art de reconstruire nos villes que vos barbares ont detruites. Ce n'est plus du cynisme, c'est de l'inconscience.

(La Libre Belgique, n deg. 51, novembre 1915, p. 4, col. I.)

Leur impudence.

Pour les Prussiens, meme civils, nos provinces sont une proie a devorer. Ne se sont—ils pas mis en tete de reedifier chez nous ce que leurs troupes ont brule ou dynamite? Comble d'audace et d'impudence! L'idee est grossiere, cynique. On l'esperait fructueuse... Inutile d'ajouter que nos sinistres envoient promener les chacals de Germanie qui cherchent a ramasser de l'argent dans nos ruines!

Il y a la du travail pour *nos* architectes, *nos* entrepreneurs, *nos* briquetiers, *nos* carriers, *nos* ateliers de constructions, *nos* industries: toute la nation en profitera!

Nos batisseurs sauront respecter les exigences de l'esthetique; en reconstruisant une ferme, par exemple, ils feront une aimable ferme et non une vilaine petite usine; en restaurant un village bombarde, ils feront un joli village et non une banalite rectiligne; pour rebatir une gare, ils ne prendront point pour modele celle de Colmar! A bas le "pratique" abominable, les maisons en serie, les carres de beton, les hangars en dents de scie, les toits ondules et autres horreurs! Nos groupes de constructeurs comptent heureusement des artistes; ils se rendent compte que la Belgique, terre historique, va devenir, pour le monde entier, un but de pelerinage. Comme il n'en coute pas plus de faire beau que de faire laid, *la restauration de la Belgique sera un embellissement*. Refusons les lourdeurs massives, les uniformites ennuyeuses ou les pastiches de l'architecture allemande! Ayons confiance dans notre art national pour faire notre pays plus beau, plus attrayant!

\* \* \* \* \*

Un monument a la gloire des soldats allemands vient d'etre erige sur un champ de morts, pres de Gand. Il faudra le mettre bas si tot que possible. Paix aux morts, certes; mais guerre a l'insultante outrecuidance des vivants!

(La Verite, n deg. 5, 12 juin 1916, p. 12.)

4. L'Empereur et le gouverneur general.

Ainsi qu'il convient, le Belge reserve une place d'honneur dans son mepris a ceux qu'il regarde comme les auteurs responsables de tout le mal, l'Empereur et le gouverneur general. Il nous suffira de copier quelques articulets relatifs a Guillaume II:

L'imperial menteur.

Une revue scientifique allemande, Der Fels, contient dans son dernier numero un article du publiciste catholique Lorenz Mueller au sujet des faits reproches a l'occupation allemande en Belgique. Nous en extrayons ce passage significatif:

"Officiellement, il n'a pas ete constate un seul cas ou des francs—tireurs auraient, avec la complicite des pretres, tire du haut des tours des eglises. Ce qui, jusqu'ici, a ete connu et a ete l'objet d'une enquete, par rapport aux pretendues horreurs commises au cours de cette guerre par des pretres catholiques, a ete, sans aucune exception, reconnu comme faux, comme un pur produit de l'imagination. Notre Empereur a adresse au President des Etats—Unis un telegramme affirmant que meme des femmes et des pretres s'etaient laisse entrainer a des horreurs au cours de cette guerre de guerillas, qu'ils avaient blesse des soldats, des medecins et des infirmieres. Comment ce telegramme est—il conciliable avec le fait etabli que pas un seul cas n'a pu, jusqu'ici, etre etabli a charge des pretres, voila ce que nous apprendrons seulement apres la fin de cette guerre."

La Liberte, journal suisse, commente comme suit cette declaration:

"Nous avons la une rehabilitation des pretres belges qui nous vient du cote allemand. Mais les quarante—neuf ecclesiastiques tombes comme victimes de la fureur allemande, pendant la periode des debuts de cette guerre, ne se leveront pas d'entre les morts pour se rejouir du jugement qui reconnait leur parfaite innocence."

(La Libre Belgique, n deg. 33, juillet 1915, p. 4, col. I.)

Pardonnez-lui, Seigneur, car il ne sait ce qu'il dit....

Un chef-d'oeuvre d'imperiale impudence vient d'etre affiche dans toute la Germanie et dans les pays occupes par l'armee allemande.

Il s'agit d'une proclamation de Guillaume II a l'occasion de l'anniversaire du 2 aout 1914. Un Bruxellois a trouve la meilleure reponse qu'il convienne de faire a ce document de la folie pangermaniste en tracant en grandes lettres a travers l'affiche les mots mis en tete de ces quelques lignes:

Pardonnez-lui, Seigneur, car il ne sait ce qu'il dit....

L'espace nous est trop mesure dans ce bulletin pour analyser le factum imperial qui se distingue comme toujours par le mensonge, la calomnie et l'hypocrisie. Il merite tout au plus un haussement d'epaules. C'est de cette maniere que le bon sens belge l'a immediatement accueilli.

(*La Libre Belgique*, no. 39, aout 1915, p. 2, col. I.)

Proclamations imperiales.

Le 7 aout 1914, a Berlin, Guillaume II en prenant conge de sa Garde imperiale, commandee par son fils aine le Kronprinz, lui adressait ces paroles:

"Souvenez-vous que le peuple allemand est le peuple elu de Dieu. Comme empereur allemand, *l'esprit de Dieu est descendu sur moi. Je suis son bouclier, son glaive et son incarnation.* 

"Malheur aux desobeissants, mort aux poltrons et aux incredules."

Cette proclamation imperiale etait la troisieme du monarque allemand depuis le 4 aout. Elle constitue en somme le resume, la quintessence des trois autres. Dans la premiere il affirmait faussement que l'Allemagne

etait menacee et, apres avoir dit sa confiance en Dieu le Pere, il ordonnait a toute la nation de consacrer la journee du 5 aout a des prieres publiques. Dans les deux autres manifestes, il repetait que la haine et la jalousie des adversaires de l'Empire le forcaient a prendre les armes, et apres avoir dit d'abord le 6 aout: "Que Dieu soit avec nous", il disait le 8 aout: "Dieu sera avec nous comme il fut avec nos ancetres."

Dans la bouche du chef supreme qui venait d'ordonner froidement la violation de notre neutralite au mepris du droit et des conventions internationales, les propos qu'il adresse a sa Garde ne peuvent etre consideres que comme d'impudents blasphemes. Et ces quatre proclamations demontrent qu'il n'est qu'un menteur, un hypocrite, le sinistre et infernal impresario de la plus effroyable tragedie que le monde ait jamais connue.

Quand on relit apres un an de guerre ces manifestations theatrales, on s'etonne que le cote ridicule, grotesque et odieux des pretentions du Kaiser n'ait souleve dans un peuple de 70 millions d'ames, qui se proclame a la tete de la civilisation et de la science, aucune protestation, pas meme un haussement d'epaules ou une timide raillerie. C'est que l'esprit guerrier auquel le souverain fait plus expressement appel dans son second "manifeste aux armees de terre et de mer" est reellement predominant dans la race. Il dirige non seulement les coeurs mais les intelligences, les consciences et les volontes. Le fanatisme militaire est a la fois la boussole du pilote et le vent qui enfle la voile de la barque nationale allemande. On comprend maintenant, a la lueur des incendies de la Wallonie et des Flandres, a la lecture des proclamations des generaux allemands, la sincerite des declarations des aumoniers protestants et catholiques teutons: "Nous sommes Allemands d'abord, pretres ensuite." Cela n'est pas seulement exact chronologiquement, mais essentiellement, substantiellement, peut—on dire.

En Allemagne, le guerrier ne laisse guere subsister dans l'homme ce qui constitue ailleurs le citoyen, c'est—a—dire la liberte, le jugement, la conscience et la responsabilite qui resultent essentiellement du libre arbitre. L'Allemagne, eduquee a la prussienne depuis sa tendre enfance, est, par—dessus tout, un rouage de la grande machine militaire, meme lorsque cette machine semble etre au repos. Quand il s'agit de l'interet de la Grande Allemagne, son unique idole, il n'a d'autre pensee, d'autre opinion, d'autre regle de conduite que celle des chefs, celle du Kaiser, du chancelier et des generaux. Et dans ce pays hierarchise a outrance, celles—ci se resument finalement en une seule, celle de l'Empereur, le divin inspire, le chef infaillible du peuple elu de Dieu. Il ne peut se tromper, il ne peut mentir, il ne peut se parjurer.

Un des vers les plus celebres de Victor Hugo est ainsi concu:

Ces deux moities de Dieu: le Pape et l'Empereur.

En Allemagne il n'y a qu'un representant de Dieu, c'est Guillaume II. Et son infaillibilite est universelle et permanente, au contraire de celle du Pape qui n'est que relative aux questions de foi et de morale et ne s'exerce que dans des conditions tres rares et tres solennelles.

Le fanatisme pangermain permet de comprendre que les insanites et les enormites des allocutions de Guillaume II a ses soldats et a sa Garde imperiale aient ete accueillies avec une respectueuse deference par ses sujets. Partout ailleurs qu'en Germanie elles auraient pour le moins souleve le mepris et la pitie. On se serait meme demande si l'imperial orateur ne devait pas etre interne dans une maison de sante.

Le monarque allemand meriterait en effet d'etre qualifie d'insense s'il n'etait pas avant tout un comedien et un parjure et si son passe ne demontrait pas qu'apres avoir ete l'adorateur de la force, puis celui de la paix, il est devenu pangermaniste surtout par raison politique, pour conserver son influence sur ses courtisans et son peuple.

Notons d'ailleurs que sa demence est celle de toute une nation et n'est que l'exacerbation du sentiment patriotique et de l'esprit guerrier.

Sans aller jusqu'a se proclamer les elus de Dieu ou inspires par Dieu, d'autres fanatiques de la guerre se rencontrent parmi des citoyens non germains ou meme antigermains qui professent que la victoire cree le droit ou du moins le demontre parce que la force suppose et prouve la vertu.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 43, septembre 1915, p. 2, col. 2.)

Une poesie resume nos sentiments a l'egard de l'Empereur:

Il ne faut pas qu'il meure!

On dit que dans l'ombre, a pas lents, Courbe, comme un fantome, il erre, Loin du front, loin de ses uhlans, Cachant sa honte et sa colere... Lui qui, fanfaron, portait beau, Voici que le remords l'effleure, On dit qu'il va vers le tombeau... Il ne faut pas qu'il meure!

Il faut qu'il vive pour savoir, Pour reflechir et pour entendre... Il faut qu'il reste la pour voir. Que le destin le fasse attendre. Il faut qu'il sache avant sa fin Que son reve n'etait qu'un leurre... Il faut qu'il souffre et qu'il ait faim... Il ne faut pas qu'il meure!

Il faut qu'il voie, au jour marque, Crouler l'empire qui s'effrite; Que comme une bete, traque, Il soit sans repos et sans gite... Que le suive le hurlement De son peuple ecrase qui pleure... Pour la beaute du chatiment, Il ne faut pas qu'il meure!

Il faut qu'il sente autour de lui Grandir l'effroi, monter la haine, Et si son dernier jour a lui, A la vie il faut qu'on l'enchaine. Qu'il soit seul, vieilli, faible et las, Quand debout la France demeure... Pour ecouter sonner son glas, Il ne faut pas qu'il meure!

Dieu, Toi qu'il ose encor prier Malgre tous tes temples en cendres, Entends-tu les meres crier Et l'appel suppliant des Flandres... Dieu, nous T'invoquons a genoux, Sauve-le, retarde son heure; Sa vie est notre otage a nous... Il ne faut pas qu'il meure!!!

(*La Soupe*, n deg. 170.)

M. le baron von Bissing a une presse encore plus abondante. Operons une selection.

Voici d'abord une petite etude synthetique:

Les Preux de Prusse.

Le gouverneur general ne se laisse guider, dans ses mesures, que par les principes d'equite et son desir de favoriser le bien-etre du pays et de ses habitants.

(VON BISSING, 15 juin 1915.)

Le vieux general de cavalerie bombarde gouverneur imperial en Belgique ne peut se figurer que, dans le pays qu'il exploite, il existe un seul coeur qui ne le tienne pas en profonde execration. Von Bissing inspire le degout par ses actes et par son hypocrisie; depuis six mois, il depouille nos compatriotes en repetant qu'il ne veut que leur bien! Il pille, il ranconne les Belges, et il se rend odieux au supreme degre parce qu'il couvre son brigandage de stupides palliatifs: faisant le mal et le pis, il cherche a se donner des airs de bon apotre! Cette duplicite explique la malediction dont les Belges accablent le chef de leurs spoliateurs, et l'echo de ces sentiments que nous entendons a l'etranger. Il recolte ce qu'il a seme!

Et d'abord, qui est—il, ce maitre exacteur? Un hobereau comme il y en a des milliers en Allemagne. Il represente obscurement cette caste militaire, nobiliaire et reactionnaire qu'on ne trouve plus ailleurs qu'en terre germanique. La noblesse git dans l'ame et non dans les parchemins. Von Bissing offre le type du Teuton cupide et fourbe, en meme temps que celui du hobereau tyrannique. Une telle nature exclut tout scrupule et toute finesse. Pour se donner un semblant de raffinement, von Bissing assista a des concerts et organisa meme une audition d'orgue au Conservatoire de Bruxelles; il visita aussi les musees, sans oublier de s'y faire photographier (lui, insignifiant, en face du buste de notre grand Constantin Meunier!) ni de faire publier ce cliche en premiere page d'un illustre allemand vendu en Belgique...

Nous eumes d'abord pour gouverneur von der Goltz pacha: il laissa d'execrables souvenirs en preparant la besogne que son successeur devait accomplir.

Von Bissing, vieux panache de soixante-douze ans, commandait provisoirement un corps d'armee. Quand les hostilites eclaterent, le VIIe corps partit... sans von Bissing! Le ramollot ne quitta pas les bords du Rhin! Mais ses troupes, en se ruant contre Liege, emportaient une proclamation que le conquerant en pantoufles leur avait dediee afin qu'elles n'eussent point d'hesitation a repandre la terreur au dela de leur frontiere. En guise d'adieu il adressa a ses hordes le papier suivant, ou il mit toute son ame allemande:

"Lorsque les civils se permettent de tirer sur vous, les innocents doivent patir pour les coupables. A diverses reprises, les autorites militaires ont dit qu'il ne faut pas epargner de vies dans la repression de ces faits. Sans doute, il est regrettable que des maisons, des villages florissants, voire des villes entieres, soient detruits! Mais cela ne peut vous laisser entrainer a des sentiments de pitie intempestive; tout cela ne vaut point la vie d'un seul soldat allemand. D'ailleurs, cela va de soi; il est superflu d'y insister."

De loin, l'auteur de cette sinistre proclamation put se delecter a la lecture des horreurs que l'invasion commit en Belgique: il restera, pour l'opprobre de son nom, l'un des fabricants ou des propagateurs de l'infame legende des francs—tireurs belges qui servit a l'extermination de milliers de nos compatriotes—parmi lesquels beaucoup de vieillards des deux sexes, ainsi que des femmes en couches et nombre d'enfants! Plus tard, von Bissing put voir de pres, a Louvain et ailleurs, l'oeuvre immonde des brutes auxquelles il avait par avance donne pretexte a tuer, piller et bruler! Le chacal put parcourir ces cimetieres d'innocents...

Demeure a Dusseldorf, von Bissing s'embusqua dans l'administration interieure: il devint—poste glorieux!—inspecteur des camps de prisonniers... Or, ce bon apotre decouvrit que le public allemand, du moins la jeunesse, montrait un certain empressement aupres des baraquements ou l'on parque les captifs; a cet interet se melait parfois un peu de pitie... Vite von Bissing publia des avis "pour qu'on cesse d'etaler vis—a—vis des prisonniers un apitoiement deplace"! Une de ces diatribes vaut d'etre citee: "Ayez donc plus de conscience allemande? Dois—je encore repeter cette remontrance? On le dirait! D'apres les rapports qui me sont transmis de Munster et d'ailleurs, on a encore offert aux prisonniers des friandises, notamment du chocolat, et ce malgre la defense faite. Votre ame compatissante, mais antiallemande, n'entend—elle pas les cris de detresse de nos prisonniers en France? Soyez surs que, la—bas, on ne leur donne point de chocolat!.. Ce sont surtout des enfants, des adolescents, en particulier des jeunes filles, qui se pressent continuellement autour des prisonniers. Elles manquent tout a fait d'education! Il appartient aux familles et aux ecoles de changer cela: si les avertissements restent sans effet, on recourra efficacement a des punitions exemplaires pour reprimer ces facons d'agir antiallemandes."

Avec sa mensongere allusion aux mauvaises conditions de vie des prisonniers allemands, ce texte constitue un document precieux. Retenons que la jeunesse allemande n'est pas incapable de sentiments genereux, mais que ses educateurs s'accordent pour tuer ce bon germe. La pitie envers des ennemis desarmes est antiallemande: ils font entrer cela, et bien d'autres monstruosites, dans le coeur et dans la tete des enfants, soit par la persuasion, soit par la force! Etonnez–vous alors de la ferocite des adultes! Instruction et barbarie obligatoires! Chez les cannibales, la bonne education consiste a devorer les captifs; chez d'autres sauvages; on les empale ou on les

scalpe. Von Bissing ne va pas si loin: il est "kultive", lui? Noblement il enseigne qu'il faut mepriser les vaincus et n'avoir aucune compassion pour eux: voila, Mesdemoiselles, la bonne education et la pure conscience allemandes!

Nous verrons les effets de ces principes sur von Bissing et sur sa famille. En decembre, il fit arreter la comtesse de Merode, femme du grand marechal de la Cour de Belgique. A defaut du moindre semblant de culpabilite, le conseil de guerre dut acquitter l'inculpee. Alors, le preux "freiherr", selon les regles de la chevalerie prussienne, voulut user d'un droit extraordinaire dont il est investi et deporter Mme de Merode en Allemagne! Il fallut les plus grands efforts pour obliger ce goujat a lacher sa proie innocente! En mai, il parvint a prendre en defaut la femme de notre ministre de la Justice; du moins lui fit—il octroyer quelques mois de prison; puis, en vertu de son droit discretionnaire, le butor decida que la relegation en Allemagne durerait jusqu'a la fin des hostilites! Voila des exemples, entre cent, de sa parfaite education allemande!

Mais continuons avec ordre l'examen de la carriere de ce Jean-foudre-de-guerre. Apres avoir banni des camps de prisonniers les petites marques d'interet qui auraient pu mitiger les penibles souvenirs de captivite, von Bissing vint en Belgique. Il annonce d'abord par affiche son intention de faire renaitre en Belgique l'activite economique et de soutenir les victimes de la guerre. Cela parut etrange, au moment ou Berlin mettait tout en oeuvre, mensonge et falsification, pour faire croire que la Belgique meritait ses chatiments. Les Belges penserent comme autrefois les Troyens: *Timeo Danaos, et dona ferentes*—traduction libre: Je me defie des Alboches, meme quand ils promettent de nous aider. Ou la Belgique est innocente et tous les egards lui sont dus; ou elle est coupable et ne merite aucune sollicitude. Les Belges avaient raison de se defier! En meme temps qu'il publie ses bonnes intentions, von Bissing inflige au pays, qui se debat dans les pires difficultes, une nouvelle contribution de guerre de 480 millions! Cela lui vaut de l'avancement: le voila "generaloberst". Le grade qu'il n'avait pu decrocher comme officier, il l'obtient comme spoliateur. *Gloria! Victoria!* 

L'hiver fut dur aux Belges. Von Bissing avait rafle les victuailles, vide les etables et pousse les producteurs a dissimuler des vivres. Aux Etats—Unis, au Canada, au Chili, en Hollande, en Suisse, en Italie, on s'indigne vivement des extorsions d'argent commises en Belgique. Le gouverneur place sous la surveillance de ses bureaux les societes ou des etrangers belligerants ont des interets; ce qui permet a des banquiers allemands de se caser en Belgique aux frais desdites societes qu'ils depouillent methodiquement. La masse souffre de faim et de froid; la detresse se generalise.

On ne voit le "generaloberst" que flanque d'estafiers; il ne sort qu'en auto. Ne croyez pas ses photographies, reproduites meme en carte postale, ou la retouche donne au "freiherr" decrepit un air martial: comme une vieille cocotte, il se fait rajeunir... En verite, il est fort delabre. Tete antipathique au possible; longue moustache horizontale, face osseuse et machoire lourde; type bestial, annoncant une intelligence mediocre et une ame vulgaire. Sa carriere et ses actes confirment ce pronostic. Ses extorsions d'argent, grandes et petites, constituent veritablement du banditisme. De tels faits n'ont aucun precedent dans la guerre moderne; ils n'ont d'equivalent dans nulle expedition militaire; c'est une innovation specifiquement allemande. En s'assurant le versement de 480 millions, von Bissing s'engagea a ne plus imposer ni provinces ni communes; mais, ayant conserve son "droit" d'infliger des amendes, il en use et en abuse. En outre, il se rattrape sur les particuliers et cree notamment un impot a charge des citoyens ayant quitte le pays!

Faute de chemins de fer, d'autos, de chevaux, certaines regions ne purent recevoir les vivres du Comite national; aussi la nation belge connut—elle les pires privations. L'evasion de nos jeunes gens et l'introduction de fonds donnent beaucoup de tintouin a notre gouverneur; il suffit de lui parler de cela pour voir fremir les muscles qui lui pendent sous le menton. La frontiere hollando—belge est barree de postes a pied et a cheval, avec reflecteurs et telephone, de fils de fer, de fosses et de pieges. Autant il soigne ces organisations—la, autant il neglige les besoins du pays. Ainsi, il limite les deplacements dans les provinces; puis il frappe d'interdit la plupart des produits industriels; les transactions sont entravees. Voila qui favorise a rebours la reprise des affaires! Quand l'autorite prussienne edicte un tarif des denrees, des fourrages ou des viandes, c'est

a seule fin de soustraire l'intendance militaire a la hausse generale, mais sans se soucier des interets de la nation. Dans tous les domaines, poursuites, amendes, vexations et spoliations continuent. Von Bissing provoque un conflit avec la Croix–Rouge de Belgique; une fausse Croix–Rouge de Belgique est alors constituee par von Bissing, avec l'argent de la vraie qu'il a confisque.

Des les beaux jours de mai, le gouverneur se retire a la campagne. Quoi? Au front? En campagne? Non, non! Pas de ca! Il s'octroie une villegiature: ayant jete son devolu sur une propriete des environs de Bruxelles, a Trois—Fontaines, il en depossede le chatelain et s'y installe a sa place! Pendant que lui et ses creatures vivent bien, la misere provoque des emeutes dans le bassin de Liege... Puis, dans la presse qui lui obeit, von Bissing expose que "ses intentions de faire renaitre la vie economique sont remises en question" parce que les ouvriers de l'arsenal de Malines refusent de travailler! Il s'agit que tout le personnel des cheminots prussiens soit mobilise pour l'etablissement d'une ligne strategique d'Aix—La—Chapelle a Bruxelles. Nos ouvriers refusent de reprendre le travail.

Et sa mission de restaurer les affaires en Belgique? Elle existe, mais toujours a l'etat d'*intentions*. Depuis decembre, il les annonce. En juin, il les reitere. En attendant, il enleve nos machines—outils et nos matieres premieres, pour les envoyer en Allemagne! Mais d'amelioration economique, due a son initiative, pas trace!

Sachez que cet homme providentiel fait... de l'assistance sociale! Ne riez pas! Cela se trouve imprime dans le bulletin de la fausse Croix–Rouge de Belgique et confirme par une conference donnee a Berlin par la *freifrau* von Bissing en personne. Donc, cela aussi existe. N'en doutons pas. Tout cela existe... sur le papier. On le chercherait vainement ailleurs. Mais ce que l'on trouve dans toutes les provinces administrees par ce digne Prussien, c'est le banditisme sous les formes les plus repugnantes; et c'est le desoeuvrement force, avec la misere; et c'est l'execration de l'Allemagne! L'histoire de son sejour a Bruxelles se resume en peu de mots: *continuelles extorsions d'argent; entraves a l'activite industrielle des Belges; aggravation de la detresse publique; impuissance totale a rien ameliorer*. Ce n'est pas l'encaisse de la vraie Croix–Rouge de Belgique (80.000 fr.), dont une petite partie serait distribuee a quelques douzaines de pauvresses par la fausse Croix–Rouge de Belgique, qui soulagerait les maux que von Bissing a repandus dans le pays entier! Apres tant d'autres bluffs prussiens, celui de l'assistance, comme les autres, ne laissera que... du papier.

Au reste, un menteur finit toujours par se faire prendre. Von Bissing a avoue lui—meme son impuissance dans le domaine constructif: le 16 juin, un avis du gouverneur, publie dans la presse a tout faire, vint nous rappeler "son *desir* de favoriser le bien—etre du pays". Donc, six mois apres sa premiere proclamation, il en est toujours a la periode du "desir" et des "intentions". Mais, en meme temps, il unifie les ordonnances restrictives du commerce et de l'industrie en ce qui regarde les vivres, les machines metallurgiques, les moyens de transport, les metaux et minerais, les produits chimiques, les textiles, les huiles et graisses, les cuirs, le caoutchouc, le bois, le papier, etc. La liste des transactions soumises a autorisation est interminable. Bien entendu, toutes les affaires restent libres... vers l'Allemagne!

Au total, les uniques realites qui marquent le regne de von Bissing en Belgique sont d'abord son brigandage et ensuite son favoritisme au profit des interets prussiens. Cela, ce sont des faits, attestes et signes par lui-meme dans une serie d'arretes publics. Le surplus (renaissance economique, assistance, souci du bien-etre des Belges) est un compose d'impudent mensonge, de bluff pueril et de basse hypocrisie.

Par ses excitations barbares, von Bissing a participe aux massacres commis en Belgique. Par ses ordonnances, il y a organise la rapine. Voila son oeuvre. Elle se traduit pour nous en un tas de cadavres et, pour lui, en un tas d'or. Et ce vieux bandit s'etonne que ses victimes le trainent sur la claie et que le monde entier lui jette l'anatheme!

(La Verite, n deg. 7, 29 juin 1915, p. 5.)

Dans le n deg. 30 de *La Libre Belgique*, le meme qui donne aussi l'amusant portrait du gouverneur[43], on raconte son installation au chateau de Trois–Fontaines.

[Note 43: Voir Comment les Belges resistent..., fig. 1.]

Inconvenients des grandeurs.

Les sommets attirent la foudre. M. le freiherr von Bissing, gouverneur general "oberst" de la Belgique, s'est installe gratis, on le sait, dans le beau domaine des Trois-Fontaines-lez-Vilvorde, appartenant a M. Orban, celui-ci ayant refuse de le lui louer. Des pancartes mises au coin des rues principales de Bruxelles annoncent a tout le monde la route qu'on doit prendre pour se rendre chez le bien-aime gouverneur: *Zum Schloss Trois-Fontaines*.

Or, il parait qu'il vient de demenager a la suite de l'incident qui a marque la chute des zeppelins d'Evere, de Mont-Saint-Amand-lez-Gand. Un des aviateurs anglais aurait, parait-il, en passant par-dessus les Trois-Fontaines, salue irrespectueusement le chateau d'une bombe qui ne l'a pas atteint. M. von Bissing a juge qu'il serait plus surement protege contre ces manifestations intempestives, en logeant en dessous des greniers qui abritent momentanement les Belges signales a la vindicte de la "Kommandantur allemande". Les aviateurs allies respecteront evidemment des citoyens aussi dignes d'egards.

Un conseil, M. von Bissing; allez a Saint-Gilles, vous y serez certainement en securite, et la societe qu'on y trouve actuellement est des plus honorables.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 30, juin 1915, p. 4, col. 1.)

Un article qui a du faire particulierement plaisir a notre gouverneur general est celui ou l'on rappelle ses instincts de pillard:

Les exploits du gouverneur general en Belgique, baron von Bissing, pendant la guerre de 1870.

#### RECIT D'UN TEMOIN AMERICAIN

Dans le numero du 25 mars 1913, la revue *Le Correspondant* publiait une etude intitulee: "Le premier des correspondants de guerre", contenant l'histoire du celebre Russell, correspondant du *Times*, sur les principaux theatres des diverses guerres survenues depuis un demi–siecle. Au sujet de la guerre franco–allemande de 1870 et plus particulierement de l'incendie de Saint–Cloud, nous trouvons page 1211 ce qui suit:

"Russell, charge de suivre la campagne, ne voulut pas voir bruler Saint-Cloud, mais il eut les impressions toutes fraiches d'un de ses collegues, le Dr Scoffern, correspondant occasionnel d'un journal AMERICAIN. Celui-ci fut le seul civil qui se trouvait au chateau quand l'incendie eclata. Il profitait d'une accalmie du bombardement pour verifier les degats causes par les obus.

"C'est seulement jeudi matin 17 octobre, dit–il, que je m'aventurai a visiter le palais et je suis bien content de l'avoir fait et d'avoir vu ces merveilles, meme abimees. Ce qu'il y avait de porcelaines, de lits, de pendules, de statues, etc., vous pouvez vous l'imaginer, mais cela ne peut se decrire. Le capitaine von Strautz, commandant du palais, m'avait donne la permission de ramasser tout ce que je voudrais de porcelaines brisees; je l'ai fait, ne me doutant guere que, quelques heures plus tard, nous pourrions prendre autant de tresors que nous serions capables d'en emporter.

"Vers 2 heures, comme nous dinions, nous entendimes un craquement si pres qu'il nous etonne, quelque accoutumes que nous fussions a cette sorte de bruit. "Le palais brule", crie un homme de garde. Nous

laissames la notre champagne pour aller voir. C'etait vrai, les flammes sortaient d'un grenier... Je redigeai une depeche et l'expediai. Puis nous revinmes a notre champagne. "Messieurs, dit le capitaine von Strautz "avec solennite, je suis le dernier commandant de Saint-Cloud. Allons tous "dans les grands appartements. Nous en emporterons un dernier coup "d'oeil et un souvenir. Prenez ce que vous voudrez: vins, tableaux, livres, "n'importe quoi."

"J'y allai avec le lieutenant VON BISSING et le major von Glass; voyant que je ne prenais rien pour moi, CES BONS CAMARADES ME PRESSERENT DE LE FAIRE. "Ma position, parmi vous, est delicate, Messieurs, repondis—je; je "ne prendrai rien qui ne me soit offert." SI VOUS LES AVIEZ VUS!! De tous cotes, de toutes les mains je recevais des objets aussi beaux que ceux qu'aurait pu imaginer un conteur arabe. Helas! la nuit venait, les flammes et la fumee gagnaient. Les appartements du palais etaient un vrai labyrinthe; je fus oblige d'abandonner des objets de grande valeur, car je n'aurais jamais pu les sauver. Dehors toute la surface du gazon etait couverte de vases, de tableaux, de pendules, le tout eclaire par les feux de bivouac, autour desquels passaient des soldats enveloppes de rideaux en soie rouge, bleue, or, jaune, comme dans une pantomime. Un d'eux s'etait enroule dans le couvre—pieds en soie de l'imperatrice; un autre avait mis cuire des pommes de terre dans une soupiere en Sevres, marquee aux armes imperiales.

"Pres des deux tiers de la bibliotheque furent sauves, mais comme il pleuvait, les livres furent quelque peu endommages. Je vous laisse a penser ce que fut la fin de cette nuit; je ne puis le depeindre.

"NOTE.—Russell suivit les operations de la IIIe armee, grace au bon vouloir du general von Blumenthal, chef d'etat—major. Von Bissing, actuellement general de cavalerie, ne le 30 janvier 1844, fit la campagne de 1870 comme lieutenant adjudant pres le commandement superieur de la IIIe armee."

Sans commentaire.—La Belgique est gouvernee par le pillard de Saint-Cloud!!!

(La Libre Belgique, n deg. 45, septembre 1915, p. 4, col. 1.)

Enfin, disons encore l'opinion excellente, et si juste, qu'on a de lui en Allemagne:

La verite en Allemagne.

Extrait du journal Allemand *Die Woche*, du 18 avril 1915:

"Mais l'homme qui fit merveille en Belgique est le sympathique freiherr von Bissing, gouverneur general, qui sut se faire respecter par le peuple belge, devenir populaire, et qui est a present la veneration du peuple belge."

Oh! la! la!

(La Libre Belgique, n deg. 51, novembre 1915, p. 4, col. 2.)

#### C. L'UNION MORALE DES BELGES

Le jour de la Fete nationale, des Bruxellois appartenant a tous les partis politiques assistaient a la grand'messe a Sainte-Gudule. En effet, depuis l'occupation allemande, les Belges ont de commun accord oublie les anciens desaccords de parti. Ceux qui appartenaient aux groupements politiques les plus disparates siegent a present dans les memes comites; jamais il n'y est question de ce qui les divisait; ils ne parlent que de ce qui les unit: la lutte contre les oppresseurs et les tortionnaires. Les anciens antagonismes ont ete aplanis, et les Belges sont entres tous ensemble dans une meme confrerie, l'anti-prussianisme.

La plus belle manifestation de cette treve des partis est la composition de nos feuilles clandestines: toutes donnent indistinctement des articles ecrits par les personnalites politiques les plus diverses.

Quelle aubaine pour nos ennemis s'ils reussissaient a ranimer nos querelles de jadis, a dresser de nouveau les flamingants contre les Wallons, les doctrinaires contre les avances, les socialistes contre les bourgeois, les liberaux contre les catholiques...

Des le mois de septembre 1914, ils avaient aide a la creation d'un journal, *L'Echo de Bruxelles*, qui menait une campagne acharnee contre le Gouvernement et contre nos Allies. En pure perte, d'ailleurs.

Un article de La Verite resume les vains efforts de l'Allemand pour rompre l'accord patriotique des partis:

Defions-nous des Allemands.

Defions-nous comme de la peste des agents de l'Allemagne!

Il en est de diverses especes. Tout d'abord, la bande militaire et civile qui se goberge a Bruxelles, a Anvers, a Liege, a Gand et dans une foule de localites moins importantes. Ces gens sont grassement payes: comme base de comparaison, sachez que von Bissing touche 100.000 francs l'an en qualite de gouverneur general. Tous ces parasites touchent de la guerre des profits immediats.

Outre les embusques a galons, von Bissing, von Kraewel, von Huene, etc., et les budgetivores des bureaux civils, von Sandt, Gerstein et des milliers d'autres, il y a toute une nuee d'immigres (pres de 10.000 a Bruxelles seulement) dont chacun est un agent de l'Allemagne.

L'autre categorie est composee de Belges, oui, de Belges! Ce sont les bavards peu perspicaces qui vont colportant les insanites ou les perfidies importees de Berlin. Le geignard qui se plaint de la lenteur des operations; le premier imbecile venu qui se permet de trancher les plus epineuses questions diplomatiques ou de donner des conseils de strategie a Joffre; le medisant qui ecoute et repete des rumeurs malveillantes: voila des agents de l'Allemagne; car l'ennemi, surpris et irrite de la sourde insoumission des Belges, cherche a les diviser et se sert de l'irreflexion de certains individus.

Dejouons cette tactique! Defions—nous de ces menees occultes! A ceux qui s'y laissent prendre, ouvrons les yeux; et, s'ils s'entetent, dans leur incomprehension, ridiculisons—les de facon qu'ils perdent tout credit.

On se rappelle les accusations lancees naguere contre trois notables d'Anvers. Cette calomnie se fondait sur un article du *Tijd*, lequel article n'avait qu'un defaut, celui de n'avoir jamais ete publie dans ce journal hollandais ni dans aucun autre. Il en circula une pretendue copie, qui etait l'oeuvre des Allemands [44]. L'article et son contenu, tout etait faux, archifaux! Par ce moyen, on esperait diviser les Belges[45]!

[Note 44: Voir p. 28. (Note de J. M.)] [Note 45: Voir p. 29. (Note de J. M.)]

Defions—nous des pieges! Plus recemment, des cervelles obscures, amies du denigrement, ont decouvert que le general Pau est brouille avec le marechal Joffre! Pau avait un plan (evidemment admirable) pour liberer la Belgique, mais Joffre n'en voulut point. D'ou le depart de Pau pour la Russie! C'est donc par la faute de Joffre que nous restons envahis, car maintenant les conditions favorables sont changees... L'infamie berlinoise embaume ce radotage, destine a rendre antipathique le generalissime français. Et il y a des Belges qui donnent dans ce panneau! Cela fait pitie!

Une autre fable, colportee en ces derniers temps, opposait le Pape, creature de l'Autriche, au cardinal Mercier. Benoit XV aurait desavoue le prelat belge et celui-ci aurait fait acte de repentir... Cette trame est teutonne:

elle tend a diviser les Belges sur la question religieuse. Remettons les discussions a plus tard et restons unis.

On a essaye egalement de mettre les Belges face a face au moyen de la question des langues. On place le français au dernier rang, on impose la traduction flamande au cinema, on excite les flamingants et les wallingants. C'est peine perdue! Pourtant, quelques gros malins, sans se douter du coup d'epaule qu'ils donnaient a l'ennemi, ont ebauche une querelle. Differons le debat, donnons—nous la main!

N'a-t-on pas fait courir le bruit, avec l'aide des gens a courte vue, que deux generaux belges, convaincus de trahison, etaient enfermes dans la tour de Londres!!! Les esprits peu penetrants et les gens qui cultivent le potin ont repris ce conte inepte ou tout, a commencer par l'ingerence etrangere, revele la maniere berlinoise.

Celui qui ecrit ces lignes connut la guerre de 1870 et peut attester que ce systeme de calomnies se pratiquait deja alors.

On dit que les lettres anonymes pleuvent aux "Kommandanturs". Mensonges! Mais les faussaires qui ont altere des documents trouves a Bruxelles et publie de faux journaux belges sont tres capables de fabriquer des pseudo-denonciations. Ne croyez pas ces ignominies! Et n'oubliez pas que des milliers de mouchards teutons epient les conversations, font jaser les bavards et font leur sale metier dans l'ombre.

La question des "absents" est du meme tonneau... de Munich. Voila a coup sur une machine des Alboches. S'ils ne l'ont pas inventee, ils ont certes adapte a leurs manigances cette idee gantoise, qui leur parut un bon moyen de division. On ne sait trop comment, naguere, la campagne menee a Londres par quelques Belges contre le principe de la "taxe a charge des absents" degenera en querelle et opposa les Belges du dehors a ceux du dedans. Cette absurdite poussa sur la bonne cause comme un chancre sur l'arbre fruitier; mais l'enormite resta pour compte a son auteur, qui fut desavoue par ses compatriotes emigres. Cet incident fut vite oublie. Or, cette affaire, deja grossie ici dans son temps, revient sur le tapis. Des agents berlinois ont souffle a quelques comperes inconscients que les Belges de Londres vivent bien, s'enrichissent et se moquent de leurs compatriotes du continent. Sur ce theme mechant, injuste et bete, le compere peu intelligent brode un peu, se fait le propagandiste de l'accusation teutonne et lui donne de la dispersion. Evidemment, elle ne va pas loin, mais l'ensemble de ces rumeurs peut ecoeurer de braves gens mal informes. Ce qui fait ecumer les Prussiens, songez-y donc, c'est que les Belges s'emploient utilement chez nos Allies: nos ingenieurs, mecaniciens, contremaitres, armuriers, metallurgistes, tourneurs, horlogers fabriquent des munitions d'artillerie; nos selliers et cordonniers travaillent pour la cavalerie; charpentiers, carrossiers, pour l'equipage; ouvriers et ouvrieres de tissages et peignages, tailleurs, etc., s'occupent au vetement, et ainsi de suite. Les armees en campagne leur doivent en partie leur bon equipement. N'est-ce pas servir son pays? Dans les services du railway, dans les usines françaises, dans les champs, les Belges remplacent ceux qui se trouvent au feu. N'est-ce pas se rendre utile a la cause commune? Mais voila ce que les agents berlinois ne soufflent pas a leurs auditeurs trop credules!

Il etait materiellement et humainement impossible que tous les Belges prissent le chemin de l'etranger. Le droit de rester est aussi absolu que celui de partir. Ceux qui sont demeures au pays et montent la garde dans nos villes et nos campagnes, protegent leurs foyers ou ceux des absents, preservent les recoltes, etc., ceux—la prouvent la sincerite de leur attachement au sol natal; ils se rendent utiles en maintenant, face a l'ennemi, l'union belge; ils aident au ravitaillement des affames... et au recrutement des guerriers. Tout le long de l'histoire de l'occupation, on verra s'affirmer l'insoumission des Belges, libres quand meme! Cela aussi etait necessaire.

A part la caste des commercants exploiteurs qui s'avilit chez nous comme en Allemagne, en Hongrie, en France et meme en Hollande, en Espagne, etc., et qui forme le clan indigne, tous les Belges ont accompli leur devoir.

Malgre l'inconsciente complicite des imbeciles, l'union morale de la nation en face des barbares n'a pas flechi. Ce sera une des belles pages de la guerre.

Plus tard, nous redeviendrons catholiques ou anticlericaux, flamingants ou francophiles, royalistes ou republicains, socialistes ou reactionnaires. Mais, pour le moment, tout antagonisme doit rester en suspens. L'ennemi ne parviendra pas a nous diviser. Une immense fraternite unit les coeurs belges; français, anglais, contre l'ennemi commun: le Prussien.

Perseverons! Entr'aidons—nous! Aimons—nous! Ne critiquons personne; d'ailleurs, nous ne possedons aucun document complet pour juger les choses. Attendons unis, fermes et toujours confiants. Et continuons notre resistance. Nous ne demandons pas de folles temerites. Il suffit de n'aller au—devant d'aucun desir de l'ennemi et de se plier a ses ordres lorsque, ayant fait tout son possible pour s'y derober, on reconnait l'impossibilite d'y parvenir. Le pouvoir usurpateur est illegitime; ses ordonnances, appuyees sur la force et la contrainte, n'ont aucune valeur; les conventions imposees sont des chiffons de papier. Tachons de ne pas entrer en conflit avec l'arbitraire et la brutalite de nos tyrans; mais n'hesitons pas a faire tout ce qui peut leur nuire puisque nous ne sommes pas armes en face de leurs fusils, mitrailleuses et canons, combattons—les par notre attitude independante qui les demoralise. Que notre optimisme les demonte et les fasse douter d'eux—memes. Que notre constance et notre sourde hostilite les decouragent! Montrons nos couleurs nationales! Avec cette insoumission continuelle et un complet eloignement des Prussiens qui infestent nos cites, en un mot *avec du mepris et de la dignite*, chacun de nous peut accomplir son devoir tel qu'on est en droit de l'attendre d'un bon citoyen.

(La Verite, n deg. 1,2 mars 1915, p. 9..)

Nous avons cite plus haut (p. 29) *Le Fouet*, organe manifestement inspire par nos bourreaux, qui s'occupe de souffler la discorde entre liberaux et clericaux, entre Wallons et flamingants, entre les Belges et les Allies.

C'est surtout la querelle flamande—wallonne qu'ils essaient d'exploiter a leur profit, d'abord en creant de multiples journaux germanophiles flamands (p. 67), dont le principal role doit etre, sans aucun doute, d'attirer sur eux, et par contrecoup sur les Flamands, la colere de la population wallonne; puis en ouvrant a Bruxelles un theatre flamand (p. 141). Mais ce ne sont la que deux des chainons dans la longue serie de tentatives faites pour raviver les animosites linguistiques. La flamandisation de l'Universite de Gand en est un autre. Nous n'insisterons pas sur cette malencontreuse equipee, dont le fiasco est evident pour tout esprit raisonnable.

Il nous suffira de reproduire deux passages de la lettre ouverte de M. Wilmotte, qui a circule sous le manteau en Belgique:

Lettre ouverte du professeur Maurice Wilmotte au recteur de l'Universite allemande de Gand.

#### MONSIEUR,

Je ne vous connais pas, et ne veux point vous connaitre. Etes—vous le pedagogue luxembourgeois dont le nom a ete prononce? Etes—vous l'inquietant linguiste dont le clericalisme fonce cachait mal les appetits de faveurs et de places? Etes—vous un juriste, un medecin ou un apothicaire?

Je n'en sais rien, et il n'importe guere. Pour nous, Belges unis dans l'espoir d'une revanche, due a notre loyaute, tout homme qui pactise avec nos oppresseurs est un ennemi, dont nous souhaitons le chatiment. Si cet homme est, en outre, un pedagogue attitre et assermente, s'il a charge d'ames, son cas devient plus grave. Ce n'est pas lui seul qu'il deshonore, c'est le troupeau dont il est le mauvais berger, sur lequel il attire la malediction des bons citoyens, restes fideles a leur prince et aux institutions nationales. Corrupteur des esprits, il peche plus criminellement par l'exemple et encourt une double responsabilite.

Sans doute nos colleges et nos ecoles primaires sont restes ouverts; mais, dans ces maisons ou l'on n'a cesse de precher l'union de tous les Belges et le respect de nos lois, l'espionnage germain n'a pu exercer son action deprimante, et la vie scolaire, comme la vie administrative, n'a cesse de poursuivre son cours, prouvant a nos maitres du moment que les habitants d'une terre libre gardaient, dans la pire calamite, des vertus intangibles.

Au contraire, nos etudiants sont, depuis de longs mois,—et ils auraient du etre toujours—appeles a remplir un devoir de solidarite sociale infiniment plus sacre que celui de s'instruire au contact de maitres savants. Le grand maitre de l'heure, c'est le canon, et il n'y a pas de voix qui puisse rendre plus attentif un jeune homme de vingt ans, dont la patrie est meurtrie sous les sabots des cavaliers ennemis. La place de nos etudiants est aux environs de Dixmude; elle n'est pas dans les amphitheatres desertes, que nos professeurs refusent unanimement d'animer de leur parole. Comme l'a dit admirablement le recteur de l'Universite de Bruxelles, les rares eleves qui se proposent maintenant la conquete d'un diplome ne valent pas la peine d'etre enseignes....

\* \* \* \* \*

Il est, Monsieur qui n'etes point mon cher collegue, ni mon collegue du tout, il est pour une telle apostasie des precedents historiques et des designations consacrees. Je veux vous les epargner et je prefere vous envoyer l'expression du seul sentiment qui puisse survivre a votre egard dans un coeur belge, du sentiment de pitie.

#### M. Wilmotte.

(L'Echo belge, 10 juillet 1916, p. 1, col. 2.)

Hatons—nous de dire que les chefs du mouvement flamand ont immediatement compris la necessite de dejouer les manoeuvres allemandes. Ainsi, deja en juillet 1915, ils faisaient circuler une declaration animee du plus pur patriotisme. En voici la traduction:

Les soussignes, Belges flamands, tiennent a faire la declaration suivante:

1 deg. Toute faveur que l'autorite allemande accorderait, contrairement aux lois belges, a une partie de la population, serait consideree comme indesirable et inacceptable;

2 deg. Ils declarent que des journaux recemment crees qui, sous le manteau du flamingantisme, servent des interets autres que ceux de la Belgique, ne representent aucune fraction du mouvement flamand;

3 deg. Ils font un appel a leurs compatriotes flamands et wallons, pour qu'on laisse reposer tous les differends linguistiques aussi longtemps que la liberte de la Belgique est entravee par l'occupation etrangere.

Traduisons aussi la declaration qui est inscrite en epigraphe a la manchette de De Vlaamsche Leeuw (pl. VI):

En ces temps de deuil et d'epreuves, nous, Flamands, nous nous groupons sans condition, avec nos freres wallons, autour du drapeau tricolore belge et nous partageons avec eux les memes besoins et les memes dangers.

Nous sommes convaincus que, lorsque la victoire finale sera obtenue, nous partagerons egalement ensemble les memes droits.

Aucun moyen n'est neglige par nos ennemis pour s'attirer la bienveillance des Flamands. N'ont-ils pas imagine de proscrire les noms français des faubourgs de Bruxelles! Et voyez comme ils reussissent bien. Le cachet que la poste allemande applique sur les lettres a Forest est ainsi concu: *Vorst bij Bruessel—Belgien* (pl. XVI). Or *Vorst bij* (Forest pres) sont des mots flamands, mais *Bruessel—Belgien* sont allemands.

# D. L'ARDEUR PATRIOTIQUE

#### 1. Le recrutement.

La patrie est en danger! Cette pensee a immediatement aplani nos petits dissentiments, si insignifiants devant nos angoisses actuelles. D'une commune ardeur, tout le monde s'est mis a l'oeuvre. Les uns organisent l'opposition contre la bande de spoliateurs armes qui sevit sur notre pauvre pays; d'autres s'occupent du ravitaillement; les jeunes partent pour l'armee.

#### a) Les difficultes.

S'enroler n'est pas chose facile, car les Allemands s'y opposent naturellement de toutes leurs forces. La Belgique est comme une grande cage, entouree d'une triple barriere de fils barbeles et de fils a haute tension. A tous les debouches de la cloture veillent des sentinelles; entre les postes circulent des patrouilles de fantassins accompagnes de chiens policiers, des cavaliers, des cyclistes, des canots automobiles. La nuit, les rayons des projecteurs balaient l'espace. Le long de la frontiere, sur une largeur de 5 a 10 kilometres, est une zone ou nul ne peut circuler sans autorisation; et il faut un autre permis pour penetrer dans une derniere bordure, large de 200 metres, ou toutes les maisons ont ete evacuees.

Malgre tout, plus de 20.000 jeunes gens se sont evades de cette prison et ont pris du service dans l'armee belge. Des metallurgistes, en nombre au moins egal, sont alles vers les fabriques de munitions en Angleterre et en France. Meme, des milliers de femmes et de jeunes filles ont brave la mort par electrocution ou par fusillade, les unes pour rejoindre leurs maris, les autres pour s'engager comme infirmieres dans nos ambulances, car a celles—ci aussi le Gouvernement allemand refuse systematiquement des passeports.

Comment passent-ils? Le lecteur comprendra que nous ne puissions pas donner de details. Contentons-nous de citer quelques faits que nous connaissons personnellement. En janvier 1916, 28 miliciens et 4 infirmieres passerent ensemble par la province d'Anvers. Pendant le mois de decembre 1916, 70 jeunes gens, apres avoir abattu un officier et deux sentinelles, gagnerent la Hollande par la frontiere limbourgeoise; un groupe de 20 Belges traversa la Meuse a la nage; enfin, 42 hommes s'evaderent par la frontiere Liegeoise, sur un remorqueur.

Il n'y a pas que des barrieres physiques. Chaque fois qu'un Belge est tue a la frontiere par le courant electrique, son cadavre reste accroche aux fils de fer pendant plusieurs jours, en guise d'epouvantail, par exemple le corps de M. Jacob, de Liege, en decembre 1915. Quand on en abat un a coups de fusil, les journaux domestiques s'empressent d'apprendre sa mort a leurs lecteurs. Si les patrouilles reussissent a s'emparer d'un petit groupe de miliciens, leur condamnation est publiee dans les memes feuilles.

Par jugement du 11 fevrier 1916, le tribunal militaire de Namur a condamne:

Franz Sacre, ouvrier d'usine a Grand-Manil; Joseph Bourgeaux, electricien; Paul Debroux, employe; Fernand Leclipteux, ebeniste; Hector Leroy, ouvrier; Marcel-Augustin Colin, typographe, tous domicilies a Gembloux, a trois ans de prison pour avoir entrepris de passer la frontiere sans la permission prescrite, dans le but de s'enroler dans l'armee belge.

(L'Ami de l'Ordre, d'apres La Belgique [de Rotterdam], 1er mars 1915, p. 2, col. 1.)

Nous avons vu plus haut (p. 67) que certains journaux, tombes encore plus bas, publient les noms de ceux qui cherchent a passer la frontiere.

Une autre barriere morale est celle–ci. Les Belges en age de milice doivent signer une declaration disant qu'ils ne prendront pas les armes contre l'Allemagne; ceux qui refusent sont envoyes comme prisonniers de guerre dans un camp allemand (*L'Ami de l'Ordre*, 7 et 8 mai 1915). Les jeunes gens de l'agglomeration bruxelloise doivent se presenter regulierement au bureau allemand de milice (affiches du 17 mars 1915 et du 3 avril 1915.) Voici la derniere de ces deux affiches:

Avis officiel concernant les Belges qui doivent se faire inscrire.

Il resulte des listes remises par les communes de l'agglomeration bruxelloise qu'un certain nombre de Belges ayant l'obligation de se faire inscrire, nes de 1892 a 1897 et habitant l'agglomeration, ne se sont pas presentes personnellement a l'Ecole militaire.

Il est accorde un dernier delai a ceux qui ne se sont pas encore fait inscrire jusqu'a present; ceux—ci devront se presenter a l'Ecole militaire les 8, 12, 13 et 16 avril, de 9 heures a midi ou de 3 a 6 heures (heure allemande).

Tout qui negligera de se faire inscrire sera puni. Quant aux Belges qui, devant se faire inscrire, avaient quitte l'agglomeration bruxelloise apres le debut de la guerre, leurs pere, mere ou autres parents ou les personnes dont ils etaient les locataires ont l'obligation de communiquer l'adresse de ces Belges jusqu'au 16 avril prochain au bureau d'inscription allemand (Deutsches Meldeamt), JO, rue du Meridien. Les contrevenants s'exposent a etre punis.

Der Gouverneur von Bruessel.

Pour pouvoir s'eloigner de Bruxelles, ils doivent demander une permission (affiche du 4 juin 1915). En decembre 1915, nouvelle affiche prescrivant aux peres de famille de s'assurer que les jeunes gens se sont fait inscrire.

(L'Echo belge 17 dec. 1915, p. 1. col. 3).

b) Responsabilite des parents et des communes.

On voit par l'affiche, que l'on vient de citer, que les parents sont rendus responsables de leurs fils en age de milice. Des peres et meme des meres ont ete emprisonnes parce que: leurs enfants etaient alles remplir leur devoir envers leur patrie. Ainsi, a Bruxelles, M. Maurice Vauthier, secretaire communal, professeur a l'Universite de Bruxelles et membre de l'Academie royale de Belgique, a ete arrete pour cette raison.

Par jugement du tribunal militaire de Liege, M. Joseph Britte, voyageur a Verviers, a ete condamne a 200 marks d'amende, pour n'avoir pas empeche le depart de son fils, militaire belge. Le meme tribunal a condamne Mme veuve Marie Allard, nee François, a 90 marks d'amende, pour le meme motif.

Quant aux moyens qui sont mis en oeuvre pour obtenir d'une mere l'aveu que son fils a cherche a rejoindre l'armee belge, en voici deux echantillons.

...La mere d'un jeune patriote suspect est arretee; elle refuse de denoncer son enfant. Le juge lui montre une piece signee par son fils, ou celui-ci avoue tout! Le juge s'apitoie sur le sort du malheureux: "Courage, Madame, tout n'est peut-etre pas perdu. Dites-moi comment les choses se sont passees; il y a sans doute des circonstances attenuantes... votre enfant est jeune, nous savons qui l'a entraine..., parlez franchement et je vous promets d'intervenir en sa faveur..." La malheureuse mere parla; elle crut sauver son fils; sans le savoir elle le trahissait! La fameuse piece contenant l'aveu de son fils etait fausse. Son fils avait signe un interrogatoire, ou il avait tout nie; mais, grace au procede du papier au carbone, sa signature avait ete reproduite sur une feuille blanche, et les juges avaient rempli la feuille en y ecrivant, au-dessus de la signature, l'aveu qu'il n'avait

jamais fait.

Une mere est emprisonnee parce qu'on soupconne son fils d'avoir voulu franchir la frontiere et rejoindre l'armee belge; la pauvre dame est accusee d'avoir coopere a cette tentative; elle est brutalement arrachee a sa famille, sans meme pouvoir embrasser les petits enfants qui vont etre prives de ses soins maternels. Entrant en prison, elle est saisie d'une crise nerveuse. Bonne aubaine! C'est une nature impressionnable, on trouvera le moyen de la faite causer,.. Elle refuse, elle s'obstine. Quelques jours plus tard, on l'amene au cabinet du juge; "Madame, lui dit—il, je dois vous annoncer une triste nouvelle; votre plus jeune enfant est tombe gravement malade et le medecin vous reclame d'urgence." Elle palit, croit que les portes de la prison vont s'ouvrir pour lui permettre de donner les derniers soins au bebe mourant. Non pas! "Avant de vous permettre de partir, il faut que l'instruction soit terminee; dites la verite, avouez la faute de votre fils, nous serons indulgents, et vous pourrez voir votre pauvre petit.—Jamais, Monsieur. mon enfant mourra sans moi!"

Peut—on imaginer cruaute pareille! Et connaissez—vous pareil heroisme? Cette femme belge n'atteint—elle pas a la sublime hauteur de la mere des Gracques? Plus tard elle apprit que jamais son enfant n'avait ete souffrant.

(La Libre Belgique, no. 80, juin 1916, d'apres Le XXe Siecle, 7 aout 1916.)

Bien plus, les communes elles-memes doivent se porter garantes.

Arrete.

Les communes sont obligees de veiller a ce que les personnes placees sous le controle d'un "Meldeamt" ne quittent pas le district qu'elles doivent habiter conformement aux prescriptions du "Meldeamt" competent. Si des personnes placees sous controle transferent leur domicile dans une autre localite sans y etre autorisees, la commune sera passible d'une amende.

Si, par la suite, de telles contraventions continuent quand meme, j'envisagerai l'application des mesures suivantes:

1 deg. Placement sous controle de tous les habitants de la commune qui sont en etat de porter les armes et sont ages de dix-sept a cinquante ans, et exercice d'une surveillance plus rigoureuse a leur egard;

2 deg. Suppression pour tous les habitants du droit de transferer leur domicile dans une autre localite.

En outre, je rappelle que, selon l'arrete du 26 janvier 1915, les personnes convaincues d'avoir voulu transferer leur residence dans une autre localite sans en avoir le droit et meme les membres de leur famille s'exposent a etre punis.

Bruxelles, le 20 juillet 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, VON BISSING, General-Colonel.

Rien n'est neglige, on le voit, pour agir sur l'esprit des miliciens et pour interesser les parents et les autorites communales a ce que la jeunesse n'aille pas s'enroler sous les drapeaux. Bien entendu, les arretes allemands n'empechent ni les communes ni les parents de faire ce que le patriotisme leur commande. Jamais nous n'avons vu un pere ou une mere deconseiller a son fils de partir pour la guerre; les parents acceptent courageusement les menaces allemandes, tout comme les fils savent qu'ils risquent d'etre fusilles ou electrocutes, avant d'avoir pu seulement avertir l'armee belge qu'ils font un effort pour la rejoindre. N'est—ce pas de la part des vieux et des jeunes une preuve d'ardeur patriotique encore plus admirable que celle de nos soldats qui luttent sur l'Yser!

c)Interdiction des communications entre les soldats et leurs parents.

Les jeunes gens qui passent la frontiere pour s'engager savent qu'ils s'exposent eux—memes et qu'ils exposent leurs parents a un autre genre de torture, une torture qui a la longue devient intolerable: la rupture de toute relation entre les soldats et leur famille. D'apres un article du *Temps*, repris par *La Belgique* (de Rotterdam) du 30 novembre 1915, meme des Allemands se seraient emus de la souffrance supplementaire dont l'autorite allemande frappe les parents belges, et le journal socialiste *Vorwaerts* aurait preconise l'institution d'un poste de transmission qui recevrait periodiquement des nouvelles des combattants et les ferait parvenir aux familles. Un tel bureau, facile a etablir dans un pays neutre, reduirait dans une large mesure les souffrances morales des non—combattants. Inutile d'ajouter que l'Allemagne s'est bien gardee de prendre aucune mesure qui pourrait alleger l'anxiete des Belges restes au pays; car la suppression de la correspondance a un double effet: elle amollit le courage de ceux qui veulent partir en leur faisant entrevoir les angoisses de leurs parents; elle deprime ceux qui restent et les fait aspirer a la fin de la guerre. Aussi les Allemands ont—ils encore redouble de severite envers les braves coeurs qui, malgre toutes les menaces, s'efforcent de retablir les communications entre le front, et la Belgique occupee.

Comment reussit—on quand meme a donner aux familles des nouvelles de leurs fils? Il y a deux voies: le transport clandestin de lettres par la frontiere hollandaise et leur transmission a des intermediaires habitant les pays neutres. L'un et l'autre moyen sont egalement criminels aux yeux des Allemands.

Des courriers hardis et habiles reussissent a se faufiler a travers les multiples barrieres de fils barbeles et de fils electrises de notre frontiere septentrionale; a chaque voyage, tant a l'aller qu'au retour, ils emportent une pleine charge de lettres. Plusieurs organismes, fonctionnant a la fois en Belgique et au front, centralisent les correspondances; les deux plus connus sont *Le Mot du soldat* et *Le Bureau de la correspondance belge*.

Tant les courriers que les organisateurs sont traques sans pitie par la police allemande. Ainsi, M. Joseph Joppard, charron a Etterbeek, fut condamne a mort et execute en octobre 1915, a la requete de la Kommandantur de Gand, pour s'etre occupe du transport de lettres. Parmi les organisateurs, M. Laloux, de Liege, fut condamne a un an de prison et 5.000 marks d'amende; Mme Frick, la femme du bourgmestre de Saint–Josse–ten–Noode, et M. Fr. Vandermissen, accuses de s'etre occupes du *Mot du soldat*, sont deportes en Allemagne pour y purger une peine de onze mois de prison. L'une des condamnations les plus odieuses qui aient ete prononcees du chef d'organisation d'une correspondance clandestine est celle de M. W. van Ryckevorsel, vice–consul des Pays–Bas a Dinant. Il s'etait applique a sauver de la mort les enfants des Dinantais fusilles pendant les journees sanglantes des 23 et 24 aout 1914; puis il avait place en Hollande un grand nombre de ces orphelins. Il a ete condamne a mort pour s'etre occupe de la transmission de lettres entre les Dinantais et les familles refugiees en Hollande. De hautes interventions ont fait commuer la peine de mort en celle des travaux forces.

Chaque fois qu'un porteur de lettres tombe entre les mains de nos ennemis, les condamnations pleuvent sur les destinataires des missives; car en Belgique celui a qui une lettre prohibee est destinee, qu'il le sache ou non, est considere comme complice. Le plus souvent pourtant, on lui tend un piege. Des espions, sous les apparences de bons patriotes belges, vont remettre les lettres aux parents et s'offrent a porter aussi la reponse. A peine ont—ils recu celle—ci que les parents sont arretes. Tel a ete le cas pour M. Odeurs, chef de bureau a l'Hotel de Ville d'Anvers; son aventure a ete racontee par les journaux; nous pouvons donc citer son nom sans danger. Voici un autre cas:

A Chievres, le Dr Canon fait celebrer un service funebre pour son fils, le P. Paul Canon, jesuite, tombe au champ d'honneur a Lizerne, en se devouant pour relever les blesses. La famille etait encore sous le coup de cette fatale nouvelle, quand M. Canon pere est mande a la Kommandantur. L'officier prussien lui declare: "Vous avez commande un service pour votre fils, soldat dans l'armee des Allies. Comment avez—vous su qu'il etait mort? Vous communiquiez donc avec l'ennemi? Si jeudi (on etait le lundi) vous ne nous avez pas fait

connaitre vos moyens d'information, vous serez condamne a 10.000 marks d'amende." Le Dr Canon a paye l'amende.

(*L'Echo belge*, 6 novembre 1915, p. 1, col. 6.)

De temps en temps ils depistent l'un des locaux ou s'opere la centralisation des correspondances. C'est ce qui eut lieu en septembre 1915 pour l'estaminet "In de Zwaan", rue des Emaux, a Anvers. Une souriciere fut etablie et tous ceux qui penetrerent dans le cafe furent condamnes, qu'ils eussent ou non des lettres sur eux. Une pauvre vieille de soixante—cinq ans, qui apportait en toute confiance une lettre pour son fils a l'Yser, fut condamnee a six mois de prison ( *L'Echo belge*, 21 sept. 1915, p. 1, col. 3).

La correspondance par courriers est un moyen precaire et fort dangereux, comme on le voit; du moins permet-elle de donner des nouvelles qui ne passent pas par la censure allemande. Il n'en est pas de meme pour l'autre procede: la correspondance par intermediaires. Voici en quoi elle consiste. Les Belges peuvent ecrire a des personnes habitant le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la Hollande, la Norvege, la Suede, la Suisse... Un bureau de censure allemande, installe a Aix-la-Chapelle, examine les correspondances et y appose son estampille ou, plus souvent, les jette simplement au panier. Les parents envoient donc leurs cartes postales a une personne d'un pays neutre, et cet intermediaire, qui sait a qui le message est effectivement destine, le renvoie au soldat belge. On estime que, sur quatre ou cinq cartes expediees de Belgique, ou en Belgique, le bureau d'Aix-la-Chapelle en laisse passer une.

Ce mode de correspondance est formellement defendu par les Allemands. L'interdiction n'a jamais ete publiee, a notre connaissance, par voie d'affiche, mais uniquement par des communiques imposes aux journaux de Bruxelles, de Gand, de Namur [46], etc. Voici un communique de ce genre insere dans les journaux de Liege:

Il est rappele au public que toute correspondance avec les pays ennemis et en particulier avec le front, est defendue et severement reprimee. Se rendent egalement punissables les personnes qui correspondent illicitement par la poste et l'intermediaire d'un tiers, sejournant en pays neutre. (D'apres *L'Echo belge*, 10 avril 1916, p. 1, col. 4.)

[Note 46: Voir Comment les Belges resistent..., p. 448.]

L'Allemagne prit pretexte de cette correspondance indirecte pour supprimer, a la fin de 1915, tout echange de lettres entre les Belges et les soldats internes en Hollande. La correspondance ne fut retablie qu'en juin 1916.

d) Societes secretes favorisant l'exode des miliciens.

Pour faciliter le depart de nos jeunes gens, des societes secretes se sont constituees dans tous les centres. De temps en temps, les Allemands arretent quelques—uns des membres de ces associations. Au debut, on les condamnait aux travaux forces; mais, en presence des recidives, on passe maintenant par les armes la plupart de ceux qui sont convaincus de "trahison", ainsi que disent nos ennemis. Meme, comme beaucoup de femmes font partie de ces bureaux de recrutement, nos tyrans ont cru bon de faire un exemple et, le 12 octobre 1915, ils ont tue Miss Edith Cavell.

Voici des affiches annoncant des condamnations aux travaux forces, l'execution de Leon Parrant et celles de Miss Cavell et de Ph. Baucq:

Avis.

Les tribunaux militaires ont eu a condamner, ces derniers temps, aux travaux forces pour tentative de trahison, un grand nombre de Belges qui avaient aide leurs compatriotes soumis au service militaire, dans leur essai de

rejoindre l'armee ennemie.

Je mets de nouveau en garde contre de semblables crimes a l'egard des troupes allemandes, etant données les peines rigoureuses qu'ils font encourir.

Bruxelles, le 3 mars 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, General VON BISSING, General-Colonel.

Avis.

Le Belge Leon Parrant a ete condamne a mort, par le tribunal militaire de la position d'Anvers, pour haute trahison. Il a fourni sans discontinuer des soldats et des volontaires de guerre a l'armee ennemie. Il se trouvait en rapport egalement avec des espions français; il leur a prete assistance et a heberge chez lui un de ces espions.

Le jugement a ete execute aujourd'hui par les balles.

Anvers, 8 decembre 1915.

Le Gouverneur, VON HUENE.

Avis.

Par jugement du 9 octobre 1915, le tribunal de campagne a prononce les condamnations suivantes pour trahison commise pendant l'etat de guerre (pour avoir fait passer des recrues a l'ennemi):

1. Philippe Baucq, architecte a Bruxelles, a la peine de mort; 2. Louise Thuliez, professeur a Lille, a la peine de mort; 3. Edith Cavell, directrice d'un institut medical a Bruxelles, a la peine de mort; 4. Louis Severin, pharmacien a Bruxelles, a la peine de mort; 5. Comtesse Jeanne de Belleville, a Montignies, a la peine de mort; 6. Herman Capiau, ingenieur a Wasmes, a quinze ans de travaux forces; 7. Epouse Ada Bodart, a Bruxelles, a quinze ans de travaux forces; 8. Albert Libiez, avocat a Wasmes, a quinze ans de travaux forces; 9. Georges Derveau, pharmacien a Paturages, a quinze ans de travaux forces; 10. Princesse Maria de Croy, a Bellignies, a dix ans de travaux forces.

Dix-sept autres accuses ont ete condamnes a des peines de travaux forces ou d'emprisonnement allant de deux a huit ans.

Huit autres personnes, accusees de trahison commise pendant l'etat de guerre, ont ete acquittees.

Le jugement rendu contre Baucq et Cavell a deja ete execute.

Bruxelles, le 12 octobre 1915.

General-Gouvernement.

L'indignation soulevee dans le monde entier par l'execution de Miss Cavell fut si vive que le pouvoir occupant crut devoir s'expliquer. Voici ce communique, qu'un journal asservi n'a pas rougi d'inserer:

Berlin, 26 octobre.

Le sous-secretaire d'Etat au departement des Affaires etrangeres, le Dr Zimmermann, a eu l'occasion d'exposer au representant a Berlin de l' *United Press* d'Amerique, M. Charles W. Ackerman, le point de vue allemand au sujet du cas de Miss Cavell. Il s'est exprime a peu pres comme suit:

"Il est certainement penible qu'une femme doive etre executee. Mais qu'adviendrait—il d'un Etat, surtout en temps de guerre, s'il laissait impunis des crimes commis contre la surete de ses armes, parce qu'ils ont ete commis par une femme? Le Code penal ne connait qu'un seul privilege pour le sexe feminin, celui, notamment, qu'une femme enceinte ne peut etre executee. Hormis ce cas, l'homme et la femme sont egaux devant la loi, et ce n'est pas la gravite du cas qui cree une difference dans le jugement du crime et de ses consequences. Le jugement a ete tres fortement motive, apres que le cas eut ete entierement examine et eclairci dans ses moindres details. Ce qui en est resulte est d'un si grand poids qu'aucun tribunal militaire n'aurait pu prononcer un autre jugement. Car il ne s'agit pas d'un acte commis dans un moment d'excitation passionnee par une seule personne, mais plutot, d'une conspiration bien premeditee et etendue au loin, qui a reussi, pendant neuf mois, a fournir a l'ennemi des services precieux au grand prejudice de notre armee. D'innombrables soldats belges, anglais et francais, combattent de nouveau maintenant dans les rangs des Allies, et ils doivent la possibilite d'avoir pu fuir hors de la Belgique a l'activite de la bande, maintenant condamnee et a la tete de laquelle se trouvait Miss Cavell. Les devoirs envers la securite de l'armee sont, en temps de guerre, superieurs a tous les autres points de vue. Les condamnes savaient ce qu'ils faisaient.

"Dans de nombreux appels publics on faisait toujours ressortir qu'un appui aux armees ennemies doit etre puni des peines les plus graves et meme que le traitre, en temps de guerre, encourt la peine de mort. Je veux reconnaitre certainement que les raisons des condamnes n'etaient pas sans noblesse, qu'ils ont agi par patriotisme, mais en temps de guerre on doit etre pret a sceller son patriotisme de son sang. La peine a ete executee, afin d'effrayer toutes les femmes qui, se prevalant des privileges de leur sexe, participent a une entreprise qui est punie de la mort. Si on voulait reconnaitre ces privileges, ce serait ouvrir portes et fenetres aux menees de femmes qui sont souvent plus habiles et plus rusees, dans ces choses, que l'espion le plus raffine. Mais celui qui assume une responsabilite ne peut et ne doit pas reconnaitre de tels privileges. Inconscient du jugement du monde, il doit frequemment suivre la voie souvent tres dure du devoir. On dit que les soldats commandes pour l'execution s'etaient d'abord refuses a tirer et qu'ils auraient finalement si mal touche la condamnee qu'un officier a du lui donner le coup de grace avec son revolver. Il n'y a pas un mot de vrai dans tout cela. Je possede le rapport officiel dans lequel il a ete constate que l'execution a ete accomplie dans les regles prescrites et que la mort a ete instantanee a la premiere salve, comme l'a constate le medecin qui y assistait. Vous voyez que cet incident est de nouveau exploite contre nous d'une facon mensongere et mechante, incident qui comporte sa propre justification et dont la legitimite ne peut etre niee par quiconque se donne la peine de reflechir sur cette affaire et de la juger sans prevention et sans opinion preconcue."

(La Belgique [de Bruxelles], n deg. 349.)

En regard de ce vain essai de justification, publie dans un journal a tout faire, placons quelques articles de nos prohibes:

Nos miliciens.

Les miliciens belges continuent, malgre les sentinelles allemandes et la double ligne de fils de fer barbeles qui longe la frontiere, a passer en Hollande tous les jours, pour de la se rendre en Angleterre, puis en France ou ils sont enregimentes.

Quelques-uns ont paye de leur vie leur vaillance.

Dans certains villages il ne reste plus un seul conscrit des classes de 1914 et de 1915. Dans un certain village il n'y a plus qu'un seul conscrit de la classe 1914; il n'ose se montrer. On cite un pere de famille dont un des

trois fils est mort au front, le deuxieme est estropie par la mitraille, le troisieme est au feu.

La liste des parents annoncant dernierement un service funebre a Sainte-Gudule pour un volontaire belge, comprenait sept volontaires encore au feu.

On cite de nombreux cas de jeunes Belges qui a la premiere nouvelle de la guerre ont abandonne leurs entreprises, brillantes cependant, aux Etats-Unis, en Afrique, au Bresil, etc., et ont pris du service dans l'armee des Allies.

Cesar disait des Belges: "Ce sont les plus vaillants des Gaulois" ( *Gallorum fortissimi Belgii*). Cela est reste vrai, Liege, Aerschot et l'Yser l'ont prouve en 1914.

(La Libre Belgique, n deg. 1, fevrier 1915, p. 4, col. 1.)

Excuse avant le crime.

La recente offensive des Allies sur le front ouest a inquiete et irrite notre gouverneur general. Il vient de publier un nouveau manifeste, dans lequel il declare:

1 deg. Que "ce que nous (les Allemands) tenons, nous le tenons bien"[47];

2 deg. Qu'en consequence, le devoir des Belges est de seconder le gouvernement du Freiherr von Bissing;

3 deg. Que ledit paternel gouvernement punira avec la derniere severite les attentats sournois et laches (*sic*) a l'armee allemande.

[Note 47: Voir p. 123. (Note de J. M.)]

Cette derniere menace, veritable excuse avant le crime, n'etait pas vaine. Par jugement du 9 octobre, la justice militaire a prononce cinq condamnations a mort et une serie de condamnations aux travaux forces pour "trahison". Appeler trahison la fidelite a sa patrie est le comble de l'aberration. La Belgique n'est pas annexee et les Belges ne reconnaissent qu'une seule autorite legitime: celle du roi Albert.

Deux de ces condamnes, M. Philippe Baucq et Miss Edith Cavell, ont ete fusilles sans delai.

Nos tyrans essaient donc de nous terroriser. Mais ils feignent d'oublier que les justiciers ne sont pas loin et les enserrent etroitement et definitivement.

Quant a la Belgique, ils n'ont pu la dompter malgre leur force extraordinaire et leur absence absolue de scrupules.

Nous attendons la fin, Freiherr von Bissing, avec une confiance absolue dans la victoire du droit. Vos menaces nous laissent aussi fermes et resolus que vos protestations de bienveillance nous laissent impassibles.

Nous saluons avec emotion et avec le plus profond respect les heros, martyrs de la cause sacree, frappes pour leur devouement et leur fidelite au pays. Celui—ci pourra bientot, nous l'esperons, reconnaitre en toute liberte leur merite et rendre a leur memoire les honneurs qui lui sont dus.

(La Libre Belgique, n deg. 50; octobre 1915, p. 3, col. 1.)

e) Calomnies allemandes contre l'armee.

Ne reussissant pas par l'intimidation a enrayer ni meme a ralentir le recrutement, nos tortionnaires essayerent d'un peu de calomnie. L'affiche suivante, placardee a Bruxelles, fait savoir a nos jeunes gens qu'ils commettraient une sottise en allant s'engager dans une armee aussi mal conduite:

Nouvelles publiees par le Gouvernement allemand.

Berlin, 30 octobre 1914.

Le correspondant special du Berliner Lokalanzeiger, a Rosendael, ecrit a ce journal:

Des soldats belges, desarmes, qui ont pris part aux combats d'entre Dixmude et Nieuport, font le recit de la marche indomptable en avant des soldats allemands. Lorsque je demandai a un des ces garcons, a l'air totalement misereux par suite des souffrances endurees, si les pertes des troupes, lors de leur passage sur l'Yser, avaient ete grandes, il me repondit carrement: "Ces gaillards nous repoussent avec leurs canons si terriblement qu'ils n'ont que tres peu d'hommes a sacrifier. Chez nous, c'est, helas, le contraire: on nous jette aveuglement dans la bataille. Bien de mes camarades ont dit: Nos officiers ne savent rien; si nous etions conduits par des Allemands, nous ferions notre affaire aussi bien que les soldats allemands." Comme dans les combats anterieurs, les Belges ont surtout souffert des attaques irresistibles nocturnes. "Nous ne comprenons pas, s'ecrie un autre Belge desarme, comment les Allemands parviennent a s'approcher de nous jusqu'a de tres courtes distances, sans que nous les apercevions. Leur maniere de tirer profit des localites est admiree par nos officiers. Ni les Francais ni les Anglais n'y parviennent. Les bataillons allemands ont le pas d'airain; lorsqu'on les entend arriver, on croirait qu'ils sont le double de leur nombre." Parmi les Belges refugies, l'opinion est unanime: "Les Allemands vaincront."

Le Gouvernement allemand.

Pour apprecier la valeur reelle de cette armee de "misereux", il suffit de rappeler que c'est elle qui s'oppose, depuis octobre 1914, a la marche des Allemands vers Calais.

Un prohibe a donne une longue relation de la bataille de l'Yser (*La Verite*. n deg. 6, 21 juin 1915, p. 6).

2. La famille royale.

Depuis que l'Allemagne a envahi notre pays, au mepris des traites, et qu'elle a massacre notre population civile, au mepris de l'humanite, patriotisme et loyalisme ne sont plus qu'un en Belgique.

Qu'il nous suffise de citer deux petites pieces de vers:

Le Roi.

Belges, les temps sont durs, mais deja l'heure approche Ou l'ennemi traque, fuyant en desarroi, Entendra retentir du haut de nos beffrois L'appel tumultueux et delirant des cloches.

Le temps vient ou, sonnant d'heroiques clairons, Sur la route qui va de la Gloire a la Flandre, En bataillons serres, sur nos villes en cendres Et nos foyers detruits, les notres reviendront.

Rythmant leur pas au chant de l'*Entre-Sambre-et-Meuse*, Suivis des Horse-guards et des dragons français, Ils reviendront! Dixmude, Ypres, Furnes, Calais, Vos noms seront inscrits sur leur face poudreuse ...

Voici venir le jour ou, plus grand qu'au depart, Celui qui fit crouler comme un pan de montagne L'orgueilleuse, feroce et barbare Allemagne, Ramenera vers nous ses plus beaux etendards.

Massee aux carrefours, a flots presses, la foule, Dominant le fracas ferraillant des charrois, Guette le haut colback des Grenadiers du Roi, Il approche ... Rumeur immense ... Bruit de houle ...

Baionnette au canon, les plus fiers regiments Precedent Celui-la qui marchait a leur tete Quand sonnaient sur l'Yser, comme aux grands jours de fete, Les clochers secoues par le bombardement.

Le voici! Son cheval a tourne l'avenue; Il passe, bleme et droit, si sublime et si grand Parmi tant de douleurs, que la foule en pleurant Reste sans l'acclamer, muette et tete nue.

(La Libre Belgique, n deg. 16, avril 1915, p. 4, col. 2.)

Sainte Elisabeth.

De sainte Elisabeth la legende est charmante; Malades, malheureux, la voyaient chaque jour; Et sa grace celeste et sa bonte touchante Leur prodiguaient les soins d'un charitable amour. Son noble epoux, l'hiver, revenant de la chasse, Rencontra, gravissant un chemin montagneux, Sa compagne cherie: "Eh quoi! le froid vous glace", Lui dit—il; "que venez—vous donc faire en ces lieux? Qu'abritez—vous ainsi par—dessous votre mante?" La sainte repondit: "Je n'ai la que du pain; Dieu me garde a jamais qu'a mon Seigneur je mente." "Est—ce bien vrai", dit—il, et d'une prompte main, Ecartant le manteau, il trouve une corbeille, Mais, miracle divin, par la grace des cieux, Le pain s'etait change, ravissante merveille, En roses au parfum exquis, delicieux.

O Reine Elisabeth, douce petite reine, Malades, pauvres gens, en des temps plus heureux, Recevaient les bienfaits de ta bonte sereine; Rien n'arretait l'elan de ton coeur genereux. Tu n'es plus aupres d'eux, o pauvre reine errante, Tu n'as plus de palais, tu n'as plus de maison. La Belgique est en deuil, la Patrie est sanglante, La guerre a fait partout sa terrible moisson. Mais il nous reste un coin de notre territoire; Tu restes toujours la, pres du Roi bien—aime, De ce Roi dont le nom est passe dans l'histoire, Chevalier du courage et de la loyaute. De nos soldats blesses c'est ta main blanche et fine Qui panse la blessure et calme les douleurs; Et par ton pur regard et ta grace divine, Renouvelant pour eux le miracle des fleurs, En sourires d'espoir tu fais changer les pleurs.

(La Libre Belgique, n deg. 22, mai 1915, p. 4, col. 2.)

Inutile d'ajouter que les manifestations de sympathie pour le Roi et la famille royale sont severement reprimees. M. Bloch, grand rabbin de Belgique, en sait quelque chose.

A l'occasion du Grand Pardon, M. Bloch dit textuellement aux fideles assembles dans le temple de la rue de la Regence qu''il defendait le droit imprescriptible a un pretre de precher la morale. Et que, dans cette morale, il avait le droit et le devoir de comprendre le devouement a la patrie et a la famille royale. Ce preche, ajouta—t—il, je le fais chaque annee a cette epoque. Je le ferai cette annee comme je l'ai fait les annees precedentes". Suivit un eloge de la patrie, du Roi et de la Reine.

(*L'Echo belge*, 28 mai 1916, p. 1, col. 3.)

Aussitot voila le grand rabbin arrete et mis en prison. Toutefois, a l'occasion de la fete des Bar–Mitzwah, on lui accorda trois jours de conge, pour lui permettre d'officier.

3. Refus de travailler pour les Allemands.

Aucune parole n'est trop haute pour glorifier la vaillance de nos volontaires qui, pour rejoindre l'armee, bravent l'electrocution, la fusillade ou la deportation en Allemagne, et la resolution de nos infirmieres qui,

elles aussi, achetent au peril de leur vie le droit d'aller soigner leurs freres blesses.

Tout de meme, l'Histoire exaltera encore davantage une autre categorie de Belges: les obscurs travailleurs qui, sans ostentation, simplement parce que c'est leur devoir, acceptent la famine pour eux et pour leur famille, plutot que de mettre leurs bras au service de l'ennemi. D'apres le rapport de M. Walcott, delegue de l'Institut Rockefeller, qui s'occupe du ravitaillement de notre pays, il y avait chez nous, en fevrier 1916, 3 millions d'habitants dont l'existence depend uniquement des vivres distribues par la Commission americaine. "Qu'ils reparent les locomotives, disent les Allemands; qu'ils fabriquent des munitions, des fils de fer barbeles ou des sacs pour les tranchees; qu'ils aillent reparer nos routes; nous leur paierons de gros salaires!—Arriere, tentateurs! repondent les ouvriers, nous aimons mieux nous serrer la ceinture que de trahir notre patrie.—Nous creverons de faim plutot que de nous incliner", ont repondu ceux de Gand.

Il ne sera sans doute pas inutile de citer textuellement les articles 23 et 52 de la Convention de La Haye, qui sont systematiquement enfreints par l'autorite allemande.

ART. 23.—Il est egalement interdit a un belligerant de forcer les nationaux de la partie adverse a prendre part aux operations de guerre dirigees contre leur pays, meme dans le cas ou ils auraient et a son service avant le commencement de la guerre.

ART. 52.—Des requisitions en nature et des services ne pourront etre reclames des communes ou des habitants que pour les besoins de l'armee d'occupation. Ils seront en rapport avec les ressources du pays et de telle nature qu'ils n'impliquent pas pour les populations l'obligation de prendre part aux operations de la guerre contre leur patrie....

Constatons aussi, la chose est piquante, que les Allemands violent leurs propres *Lois de la guerre*, si feroces qu'elles soient (voir plus loin, p. 223). Leurs *Lois de la guerre* ne seraient–elles plus qu'un chiffon de papier?

Le principe qu'aucun habitant d'une region occupee ne peut etre contraint de prendre une part directe a la lutte menee contre son propre pays subit cependant, d'apres les lois generalement adoptees de la guerre, une exception qui doit etre mentionnee ici, a savoir l'emploi d'habitants du pays comme guides dans des regions inconnues. (Les Lois de la guerre continentale, traduites et annotees par P. CARPENTIER. Paris, 1914, p. 110.)

De son cote, le gouvernement provisoire ne peut rien exiger de l'habitant de ce qui apparaitrait comme un crime contre sa propre patrie, ou comme une participation directe ou indirecte a la guerre. (Ibid., p. 146.)

L'autorite occupante avait tout de suite constate le manque de souplesse de notre population ouvriere, et, des le mois de septembre 1914, elle chercha a y mettre bon ordre. Chose singuliere, c'est par la douceur qu'elle debuta. Elle manda d'Allemagne des chefs socialistes pour aller tater le terrain. Les premiers qui vinrent a Bruxelles en septembre 1914 ne dirent pas ouvertement qu'ils etaient charges d'obtenir des syndicalistes belges l'engagement de faire travailler pour l'Allemagne (voir la relation ci–apres). Mais, en novembre 1914, le socialiste allemand Dittmann vint officiellement s'entretenir dans ce but, a la Maison du Peuple de Bruxelles, avec nos dirigeants du parti ouvrier. Il y fut bien recu, comme on pense (voir *La Soupe*. n deg. 129).

Une relation des premieres visites, celles de septembre, fut immediatement redigee par M. Dewinne. A cette epoque il n'y avait a Bruxelles aucune publication independante, et le recit fut donc envoye a l'etranger; il parut dans *L'Humanite*, de Paris. Mais des numeros de ce journal furent aussitot introduits chez nous, et des copies a la machine furent abondamment repandues. Puis *La Soupe* le reimprima dans son n deg. 28, a des centaines d'exemplaires, en novembre 1914. Plus tard, au debut de 1915, le recit parut dans une brochure clandestine, *La Sozialdemokratie et la Guerre* (p. 21). On verra qu'il est interessant a beaucoup de titres:

Les deputes socialdemocrates allemands a Bruxelles.

Septembre 1914.

Nous avons recu ces jours derniers, a Bruxelles, la visite de plusieurs deputes et militants socialistes allemands. Ce fut d'abord *Wendel*, qui fut si copieusement conspue par la presse germanique pour avoir ose crier en plein Reichstag: "Vive la France!" Nous ne fimes que l'entrevoir A la "Maison du Peuple", ou il se rendit revetu de son uniforme d'officier de la reserve, les camarades lui firent un accueil si glacial qu'il ne crut pas devoir prolonger l'entrevue. Ce fut ensuite *Karl Liebknecht*, qui venait de Liege, dans une auto mise a sa disposition par le gouverneur militaire de cette ville. Hier, nous vimes arriver, dans une auto conduite par des soldats allemands, *Noske*, le depute de Chemnitz, accompagne d'un militant socialiste de Hambourg. *Liebknecht* disait etre venu en Belgique pour voir son beau–frere, un etudiant russe de l'Universite de Liege; *Noske* voulait s'entremettre entre la "Maison du Peuple" et le gouvernement militaire de Bruxelles pour ravitailler nos cooperateurs. Notre ville est, en ce moment, menacee de la famine, et *Noske* attribuait la responsabilite de cette situation au bourgmestre, M. Max, qui, dans ses rapports avec les autorites allemandes, se montrait, disait—il, par trop desagreable. Le depute de Chemnitz se faisait fort de faire venir de Vilvorde autant de farine que la "Maison du Peuple" en aurait voulu. Les soldats allemands allaient refectionner le canal et un bateau serait mis a notre disposition. De meme, si nous voulions acheter de la farine a Gand, un train irait la chercher jusqu'aux avant—postes allemands.

Nos administrateurs de la "Maison du Peuple", tres etonnes de cette sollicitude subite des autorites allemandes pour les socialistes bruxellois, se sont mefies et ont demande a reflechir. Je vous dirai un autre jour quelle decision fut prise.

Nous avons eu tous l'impression que nos visiteurs n'avaient pas uniquement comme intention de venir saluer des camarades, de s'entretenir avec nous des derniers evenements, de chercher a dissiper les malentendus que la guerre a fait surgir au sein de l'Internationale, mais que plusieurs d'entre eux avaient ete charges par les autorites allemandes d'une mission officieuse aupres des socialistes belges. Laquelle? Je ne saurais naturellement pas la definir avec precision, mais je la devine. Le moment ne me semble pas venu d'en dire dayantage.

Mais vous pensez bien que nous avons profite de la presence parmi nous des membres autorises de la socialdemocratie pour les interroger sur leur attitude en face de la declaration de guerre. Nous les avons presses de questions. Etait—il vrai que toute la fraction socialiste du Reichstag avait vote les credits militaires? Comment ce vote avait—il pu etre obtenu? Est—il vrai, ainsi qu'un socialiste allemand etait venu nous le rapporter, que le chancelier de l'Empire avait mis sous les yeux des membres de la fraction parlementaire socialiste un document secret etablissant que la guerre etait voulue par deux puissances de la Triple Entente? Comment *Haase*, dans sa declaration au nom du groupe, n'avait—il pas meme proteste contre la violation du territoire belge, cette "atteinte au droit des gens", ainsi que l'avait avoue M. Bethmann—Hollweg lui—meme? Que pensent les socialistes democrates, que pensent les Allemands cultives des atrocites sans nom commises en Belgique par la soldatesque du Kaiser, de nos villes detruites, de nos villages incendies, de nos campagnes ravagees, de notre population civile massacree, torturee, sans distinction d'age ou de sexe et tres souvent par ordre des officiers?

Comment pourra—t—on, apres les haines de races que la guerre a dechainees, reconstituer notre pauvre Internationale ouvriere?

Les reponses qui nous furent donnees ne brillaient pas toujours par la clarte, la precision et la logique. Elles etaient parfois accompagnees de reserves et d'hesitation. Neanmoins, je veux tacher de les resumer globalement en y mettant le plus d'impartialite et d'objectivite que je pourrai. Je ne dirai pas de qui elles emanent plus particulierement, je ne citerai pas de nom afin de ne compromettre personne.

La plupart de celles qui nous furent faites ont au surplus un tel caractere de parente, que je ne crois pas beaucoup me tromper en disant qu'elles refletent un etat d'esprit general parmi la socialdemocratie allemande.

Je resume, comme suit, l'opinion d'un de nos interlocuteurs:

La guerre est *impopulaire* dans beaucoup de regions. La masse ouvriere la considere comme une guerre defensive. L'ennemi de l'Allemagne et aussi de la democratie, c'est la Russie, le pays de l'absolutisme et du tsarisme. L'Allemagne a choisi son heure; demain c'eut ete trop tard. C'est aussi une guerre preventive. La Russie s'appretait depuis longtemps a cette lutte contre l'Empire allemand. Tot ou tard nous eussions eu a nous defendre contre les Slaves.

L'Allemagne est convaincue de l'heureuse issue de cette guerre: elle triomphera. Elle regrette d'avoir ete obligee, par necessite militaire, de violer la neutralite de la Belgique, d'avoir du guerroyer contre les Belges. Dans un mois (ceci etait dit le 7 septembre), nos armes auront eu raison de la France, et elles pourront alors tourner tout leur effort contre la Russie. Quant a l'Angleterre, cette nation ne compte pas comme une force militaire continentale. Sa flotte, qui est certes superieure en nombre et en qualite a la notre, ne saurait etre un obstacle a notre succes, qui est certain. Meme si notre flotte etait detruite, on ne saurait escompter la defaite de l'Allemagne. L'Angleterre peut etre maitresse de la mer; elle ne saurait nous empecher d'etre ravitailles par la Hollande, l'Italie et la Suisse, la Suede, la Norvege, le Danemark, dont la neutralite sera respectee par la Grande–Bretagne, qui n'oserait faire autrement *en raison de son attachement a la theorie sur le droit des neutres!* Au surplus, les recoltes sont superbes. Nous avons des approvisionnements considerables. Nous avons beaucoup d'or, du credit tant que nous voulons. Les vivres peuvent penetrer en notre pays par le nord, l'est et le sud. Nous avons organise la production agricole avec le concours des municipalites et pousse ainsi a un accroissement de nos ressources. Dans la pratique, le Gouvernement allemand met en application maintes theories de la socialdemocratie: fixation des prix maxima, mainmise sur les denrees pour eviter l'accaparement, etc.

L'Allemagne se ravitaillera par des navires ennemis battant au besoin pavillon belge, anglais ou français.

—Alors, demandons—nous, tous les deputes socialistes ont vote les credits militaires?

—Voici ce qui s'est passe. Le groupe parlementaire se reunit pour decider de l'attitude a prendre. La seance fut tres orageuse. Au vote, *quatorze deputes* se sont prononces contre les credits, dont *Haase*, qui donna sa demission de president du groupe. Sur les instances de *Kautsky*, cette demission fut retiree et *Haase* accepta de faire au Reichstag une declaration au nom de la fraction socialdemocrate, afin de ne pas laisser cet honneur a un revisionniste!....

La majorite s'etant prononcee, la minorite s'inclina. A la seance du Reichstag il n'y eut en realite pas de vote. Apres les discours du chancelier et des chefs des groupes bourgeois, *Haase* fit sa declaration et le president leva immediatement la seance au milieu des *hoch!* a l'Empereur.

Il est faux que le chancelier nous ait mis sous les yeux un document secret quelconque. Pour entrainer le vote de la Chambre, il a seulement pretendu que la neutralite de la Belgique avait deja ete violee par la France.

Le *Vorwaerts* continue a paraitre, mais, comme tous les journaux, il est soumis a la censure militaire. Il est dans la presse, avec trois autres journaux socialistes, de ceux qui n'approuvent pas sans reserves la guerre. Certains socialistes, notamment *Sudekum* et *Fischer*, peuvent ecrire, sans qu'il soit possible a leurs collegues socialistes, ne partageant pas leur opinion, de repondre. *Fischer* a notamment ecrit, dans la *Volkszeitung* de Zurich (journal de la socialdemocratie allemande), un article qui approuve, sans reserve, la guerre. Cet article a paru vers le 5 septembre.

Les autres deputes socialistes allemands que nous avons vus tiennent un langage sensiblement le meme. Ils ne s'expriment pas non plus differemment quand on leur parle des atrocites commises par les troupes allemandes en Belgique. On dirait qu'ils ne font que repeter certains articles de journaux allemands.

Ce sont les civils qui ont commence par tirer sur les soldats allemands. Ils avaient a leur tete des pretres! La presse allemande a signale nombre d'atrocites commises par les Belges sur nos troupes. A Cologne, il y a notamment des officiers dont les yeux ont ete creves et la gorge coupee. A Anvers et a Bruxelles, des sujets allemands ont ete tortures et assassines.

Nous avons deja, en effet, lu tous ces audacieux mensonges dans la *Gazette de Cologne*. Nous nous etonnons seulement que des socialistes acceptent sans controle, sans enquete, les yeux fermes, les affirmations suspectes de la presse militariste. Nous ne dirons pas que les soldats allemands n'aient ete, en aucun endroit, l'objet de malveillance et d'attaque de la part des Belges, ni que l'on n'ait nulle part tire sur eux. Nous n'en savons rien, mais la chose est possible et meme probable.

Etait—ce une raison suffisante pour raser des villes entieres, pour fusiller des vieillards, des femmes et des enfants, qui ne s'etaient livres a aucun acte d'hostilite, pour repandre la devastation, la ruine et la mort presque partout ou les troupes allemandes ont passe? Et puis, pourquoi l'incendie de la bibliotheque de l'Universite de Louvain? Pourquoi la destruction du cabinet de physique? Pourquoi le bombardement de la cathedrale de Reims? Les soldats allemands avaient emporte avec eux tout un attirail d'incendiaires. Pourquoi?

A toutes ces questions nos interlocuteurs ont repondu que nous exagerions beaucoup. Si on a tire sur la cathedrale de Reims, c'est que les Francais avaient place des canons sur les tours. Ne fallait–il pas riposter? Certains autres faits signales par nous leur semblent invraisemblables. L'armee qui a passe par Louvain comptait des professeurs, des avocats, des etudiants, l'elite de la population allemande. La grosse majorite des soldats appartient a la socialdemocratie.

A ce moment l'un de nous intervient et demande:

•	~ .	1			1		•			1	CC		1			. •			D '		0
•	Cont	00 10	10	0001010	1ama	orotoc	0111	ant	OTTONE	വിവ	COTTE	tort	do	notro	$\alpha \alpha \alpha$	norotis	70	0	Una	latari	va /
	3()III-	-65 15	70 1	SOCIAIL	ICHIO		CHILL	OHIL	CVCIIII	C 1C	coffre	-1011	CIC	попс	COO	DELALI		v.	, ,,,,,	e.i.u.i	1 P. !

—Pas poss	sible, dit	le depute	socialiste.
-----------	------------	-----------	-------------

On lui met sous les yeux la photographie du coffre-fort et des bureaux saccages du *Proletaire*. Il finit par dire qu'il va se livrer a une enquete, nous assurant que si les accusations portees contre les soldats allemands etaient reconnues exactes, les coupables seraient punis avec la derniere rigueur.

T	1 1		1	11	
L ec con	nahlee	conf from	nombrelly	. repondimes-	_none
—Les cou	paules	SOM HOL	) HOHIOLCUA.	, repondines-	-mous.

—Mais avec qui ferez-vous l'enquete, questionna l'un des notres. Les Belges refuseraient de repondre a des enqueteurs allemands. Voulez-vous que je vous accompagne pour que l'enquete ne paraisse pas unilaterale?

La reponse fut evasive. On verra plus tard...

Ce qui nous a particulierement frappe, c'est la foi robuste, inebranlable, que tous les socialistes allemands interroges par nous ont dans la victoire complete de l'Allemagne. On ne s'attendait pas a la resistance de la Belgique, mais la victoire allemande ne sera retardee que de quelques semaines. Trois ou quatre jours suffiront pour se rendre maitre d'Anvers et pour rendre disponibles 300.000 soldats de troupes allemandes. *En Allemagne on considere la Belgique comme virtuellement annexee*.

—Et qu'y perdriez-vous, nous dit, avec un serieux enorme, un depute socialiste. Le proletariat belge jouirait d'une legislation sociale bien plus efficace que celle de son pays. Et puis, ne vaut-il pas mieux se resigner?

Il est urgent de reprendre le travail si l'on veut echapper aux affres de la misere. Le parti socialiste devrait s'efforcer de conseiller aux syndicats, aux ouvriers, de rentrer a la fabrique, a l'atelier. Le ministre des Travaux publics a Berlin a envisage cette question et avait songe a envoyer des chomeurs allemands a Liege, au nombre de plusieurs milliers. Mais, reflexion faite, l'idee a ete abandonnee, craignant que la presence d'ouvriers allemands dans l'industrie belge ne fut la cause de conflits constants entre les travailleurs. Et puis, l'envoi de 20.000 a 30.000 ouvriers allemands ne pourrait etre qu'un soulagement bien minime pour l'Allemagne, qui compte 300.000 ou 400.000 chomeurs. On renonca donc a ce projet, craignant de jeter le trouble le plus profond dans les rangs des travailleurs, de susciter des rivalites et des haines au sein des ateliers.

D'autres deputes socialistes ont insiste sur cette necessite de reprendre le travail, et il semble bien que cet objet fasse partie de leur mission. Mais ils se font illusion s'ils s'imaginent que les Belges sont deja resignes a l'annexion. Quant a nos travailleurs, s'ils ont encore une legislation sociale a conquerir, ils veulent la devoir a leurs propres efforts, non a la bienveillance des hobereaux prussiens et du Kaiser.

—Et l'Internationale, que devient-elle dans tout cela?
—L'Internationale sera reconstituee!
—Mais sans le proletariat de Belgique, interrompt avec colere l'un des notres.
—Nous sommes d'accord avec les socialistes danois, suedois, norvegiens, hollandais et anglais
—Et sans doute aussi avec les Italiens?
Notre interlocuteur repondit ces mots qui nous paraissent refleter la pensee profonde de l'Allemagne dirigeante:
—Oh! les Italiens, ils sont de cette orgueilleuse race latine qui ne sait pas se resoudre a ne plus commander a monde!
(L'Humanite.)

#### Auguste DEWINNE.

Au debut de l'occupation, nos oppresseurs avaient oblige les Belges a creuser des tranchees. Mais quand ils pretendirent faire travailler pour eux nos ouvriers industriels, ils se heurterent a une forte organisation syndicaliste qui permit aux travailleurs de se concerter et de decider qu'ils deposeraient leurs outils.

Grace aux fonds de chomage, la misere restait supportable. De meme les mecaniciens des chemins de fer de l'Etat, qui refusent leurs services a l'armee allemande, continuaient a toucher une partie de leur salaire. Les Allemands sevirent alors contre ceux qui servaient d'intermediaires entre l'Etat et les ouvriers.

Le premier article de *La Libre Belgique* sur ce sujet etait consacre aux ouvriers de Luttre. Cet expose a ete repris depuis par la presse des deux mondes. On sait que, malgre tous les sevices, les ouvriers de Luttre refuserent de reparer des machines pour les Allemands, et qu'ils furent finalement envoyes dans un camp de prisonniers en Allemagne. La, a force de mauvais traitements, l'autorite finit par les reduire a merci. *La Soupe* (n deg. 439) a raconte les tortures subies par nos compatriotes. Ces recits ont ete publies aussi par les 18e et

19e rapports de la Commission d'Enquete belge[48].

[Note 48: Voir aussi Comment les Belges resistent..., p. 309.]

Viennent ensuite les mesures prises dans le sud de la Flandre belge et dans la Flandre française.

Une affiche placardee a Menin est particulierement instructive, quant a la punition qui sera appliquee:

A Menin.

Ci-dessous nous donnons le texte de l'affiche placardee a Menin et a laquelle fait allusion notre collaborateur Helbe dans son article "Guerre aux Huns modernes":

#### **ORDRE**

A partir d'aujourd'hui la ville ne peut plus accorder de secours— quel qu'il soit, meme pour les familles, femmes et enfants qu'aux seuls ouvriers qui travaillent regulierement a des travaux militaires et autres ouvrages imposes.

Tous les autres ouvriers et leurs familles ne pourront plus desormais etre secourus en aucune facon.

```
(La Libre Belgique, n deg. 39, aout 1915, p. 2, col. 1.)

****
```

Un autre article du meme numero de La Libre Belgique est aussi a signaler:

Avis important.

Nous tenons de source absolument certaine que plusieurs Allemands parcourent le pays, achetant et commandant des sacs aux paysans, aux ouvriers et aux ouvrieres. Ces sacs ne sont nullement destines au commerce, mais a un usage militaire: remplis de sable, ils serviront soit a construire des abris, a faire des barrages dans les canaux ou meme a combler ceux—ci a certains endroits. Attention donc! Il ne faut pas que les Belges involontairement servent l'armee allemande et lui fournissent des armes defensives ou autres. Nous prions donc nos lecteurs de bien vouloir faire repandre partout cet avis.

Nous savons qu'il suffira que les ouvriers belges soient avertis pour qu'ils fassent leur devoir en refusant le gain qui leur est offert. Leurs heroiques compagnons de Luttre et de Malines et d'ailleurs leur ont donne un exemple magnifique et qui sera suivi.

La Convention votee a La Haye en 1907 a l'unanimite du monde civilise interdit aux armees belligerantes et occupantes de forcer les civils a travailler pour les troupes ennemies, sauf pour les besoins de l'alimentation. Cet article est clair et ne prete a aucune equivoque, comme le pretendent les autorites allemandes pour les besoins de la cause.

```
(La Libre Belgique, n deg. 39, aout 1915, p. 4, col. 1.)
```

A Halluin, le commandant de place dit cyniquement son intention de ne pas permettre aux habitants de protester lorsque les Allemands enfreignent l'article 52 de la Convention de La Haye. A Roubaix, la Kommandantur se propose d'emprisonner les ouvriers recalcitrants et de deporter les notables [49]. A Gand, precisant une ordonnance anterieure [50], le commandant de l'etape rappelle que les Belges n'ont le droit

d'invoquer ni les lois belges ni les conventions internationales:

[Note 49: Comment les Belges resistent..., p. 225.] [Note 50: Ibid., p. 139.]

Arrete concernant les mesures destinees a assurer l'execution des travaux dans lesquels l'Administration militaire allemande a de l'interet.

Dans les derniers temps les ouvriers de differentes villes du rayon de l'etape ont refuse, sans motif, de se conformer aux ordres des commandants militaires allemands prescrivant l'execution de travaux urgents. Les recalcitrants ont par la occasionne de graves prejudices aux communes en question ainsi qu'a leurs concitoyens.

Pour eviter pareils incidents, et en vue de lancer un avertissement general, j'ordonne ce qui suit:

1.—Quiconque, sans motif, refuse d'entreprendre ou de continuer un travail conforme a sa profession, et dans l'execution duquel l'Administration militaire allemande a de l'interet, travail ordonne par un des commandants militaires allemands, sera—s'il est personnellement a meme de faire cette besogne—passible d'une peine d'emprisonnement correctionnel d'un an au plus.

Aussi peut-il etre deporte en Allemagne.

Le fait que l'on invoque des lois belges soi-disant contraires ou meme des conventions internationales ne peut, en aucun cas, justifier le refus de travailler. Au sujet de l'admissibilite du travail exige, le commandant a seul droit de prendre une decision.

- 2.—Est passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans au plus quiconque, par contrainte, menaces, persuasions ou autres moyens, tente de decider une autre personne au refus designe au paragraphe 1 sous menaces de peines.
- 3.—Quiconque, sciemment, par des secours ou d'autres moyens, favorise le punissable refus de travailler, sera passible d'une amende pouvant aller jusqu'a 10.000 marks; en outre, il pourra etre condamne a une peine d'emprisonnement d'un an au plus.

Si des communes ou associations se sont rendues coupables d'une telle transgression, les chefs en seront punis en consequence.

- 4.—Independamment des penalites, dont menacent les paragraphes 1–3 ci–devant, les autorites allemandes pourront, au cas de besoin, imposer aux communes, ou, sans motif, l'execution d'un travail a ete refusee, une contribution ainsi que d'autres mesures coercitives de police.
- 5.—Le present arrete entre immediatement en vigueur. Gand, le 12 octobre 1915.

Der Etappeninspekteur, VON UNGER, Generalleutnant.

(*L'Echo belge*, 26 octobre 1915, p. 1, col. 4.)

Dans le n deg. 42, *La Libre Belgique* raconte le conflit survenu entre l'autorite allemande et le maire de Lille (*Un bel exemple de patriotisme*), et il donne aux Bruxellois des conseils de sagesse et de moderation, mais en meme temps de fermete.

Aux patrons et aux ouvriers.

Les Allemands commencent a user a Bruxelles des procedes odieux et illegaux qu'ils ont employes a Menin, Luttre, Roubaix, Lille, etc., afin de forcer la population a travailler pour le compte du Gouvernement et de l'armee ennemis.

La Convention de La Haye defend expressement a l'occupant de contraindre les habitants d'un pays de travailler pour l'ennemi. Elle lui ordonne egalement de respecter les lois en vigueur avant l'occupation. Or, en Belgique, nous vivons sous le regime de la liberte et nous pretendons avoir le droit de garder la liberte entiere; celle de travailler comme celle de nous croiser les bras, lorsque nous jugeons le travail incompatible avec notre devoir; celle d'ouvrir comme de fermer nos usines; celle de donner aux ouvriers le salaire accepte par eux pour travailler, comme celle de les payer pour ne rien faire.

Nous adjurons nos concitoyens de suivre l'admirable exemple de ceux qui les ont devances dans la lutte contre l'oppression. A Bruxelles ils ont pour eux le nombre, et le nombre est une force devant laquelle meme le gouvernement actuel a du plier. *Pas de revolte, pas d'emeute, la force d'inertie*, comme a Malines et comme le 21 juillet. On fera des exemples de repression, peut—etre, et nos oppresseurs ne se tiendront pas si vite pour battus. Comme a Malines, ils finiront cependant par ceder...tout en se disant satisfaits et en proclamant par affiches que c'est *nous* qui avons cede. Comme a Malines aussi, sans doute, ils diront qu'ils ne demandent rien pour l'armee mais ont en vue uniquement le retablissement de la vie economique. Ne nous fions ni a leurs promesses ni a leurs affirmations.

Honte aux mauvais patriotes qui cederaient devant la menace. L'ennemi demande des bras; qu'il retire de ses armees les ouvriers dont il a besoin. *Tout Belge qui travaille pour l'Allemagne permet a un Allemand de prendre, au lieu de l'outil, le fusil.* C'est a peu pres comme s'il se battait lui—meme contre ses freres.

Souvenons—nous aussi qu'il y a a Bruxelles des representants des puissances neutres auxquels nous pouvons adresser nos protestations contre des procedes aussi scandaleux, aussi contraires au droit.

```
(La Libre Belgique, n deg. 42, aout 1915, p. 1, col. 1.)
```

Dans les carrières de Lessines, les Allemands voulaient faire preparer par le personnel ouvrier des pierrailles pour le beton arme des tranchees:

Les ouvriers carriers.

Les dirigeants et le personnel des carrières de Lessines ont decide de refuser tout travail pour le compte des Boches. Ainsi la solidarite ouvrière s'affirme dans toutes les classes d'industrie, etroitement unies contre l'oppresseur.

Bravo!

(La Libre Belgique, n deg. 48, octobre 1915, p.3, col. 1.)

Conclusion: le bourgmestre de Lessines condamne a quatre mois de prison, 1 maitre de carrieres a cinq annees, 3 autres a un an, 6 contremaitres a six mois, 160 ouvriers a six semaines (voir p. 192). N'importe! Les ouvriers persisterent a refuser le travail, et finalement les Allemands eurent recours aux prisonniers russes.

Les arretes du 14 aout et du 15 aout 1915 (voir ci-dessous) resument les exigences de nos oppresseurs en ce qui concerne le travail: toute besogne commandee par les Allemands doit etre executee; les chomeurs seront prives de secours. Il est bien vrai que le deuxieme alinea de l'article 1 parle du "droit des gens", mais les arretes de Halluin et de Gand (p. 187) nous donnent la mesure du respect qu'ont les Allemands pour la Convention de La Haye:

Arrete concernant les mesures destinees a assurer l'execution des travaux d'interet public.

ART. 1.—Quiconque, sans motif, refuse d'entreprendre ou de continuer un travail d'interet public conforme a sa profession et ordonne par une autorite allemande, sera passible d'une peine d'emprisonnement de police ou d'emprisonnement correctionnel d'un an au plus.

Tout motif concernant le refus de travailler sera valable s'il est admis par le droit des gens.

- ART. 2.—L'article 2 de l'arrete du 19 novembre 1914 (*Bulletin officiel des Lois et Arretes*, n deg. 17, p. 57) est remplace par la disposition suivante: "Est passible d'une peine d'emprisonnement de cinq ans au plus quiconque, par contrainte, menaces, persuasion ou d'autres moyens, tente d'empecher d'autres personnes d'entreprendre ou de continuer un travail d'interet public conforme a leur profession et ordonne par une autorite allemande, ou un travail pour compte d'une autorite allemande ou pour compte d'un entrepreneur agissant en vertu d'un mandat d'une autorite allemande."
- ART. 3.—Quiconque, sciemment, par des secours ou d'autres moyens, favorise le refus de travailler punissable en vertu de l'article 1, sera passible d'une amende pouvant aller jusqu'a 10,000 mark"; en outre, il pourra etre condamne a une peine d'emprisonnement d'un an au plus.
- ART. 4.—Si des communes, associations ou d'autres groupements favorisent le refus de travailler de la manière prevue à l'article 3, les chefs en seront rendus responsables conformement à cet article.
- ART. 5.—S'il est prouve que certaines sommes sont destinees a secourir des personnes designees a l'article 1, ces sommes seront confisquees au profit de la Croix–Rouge de Belgique.
- ART. 6.—Les infractions au present arrete seront jugees par les tribunaux ou autorites militaires allemands.
- ART. 7.—Independamment des prescriptions precedentes, les autorites competentes pourront, quand il y aura lieu, imposer des contributions.
- ART. 8.—Le present arrete entrera en vigueur le jour de sa publication. Bruxelles, le 14 aout 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron VON BISSING, General-Colonel.

Arrete concernant les chomeurs qui, par paresse, se soustraient au travail.

- ART. 1.—Quiconque, sciemment ou par negligence, fait de fausses declarations au sujet de sa situation personnelle lors d'une enquete destinee a etablir son indigence, est passible d'une peine d'emprisonnement de six semaines au plus, a moins que les lois en vigueur ne prevoient l'application d'une peine plus forte; en outre, il pourra etre condamne a une amende pouvant aller jusqu'a 1.250 francs.
- ART. 2.—Quiconque est secouru par l'Assistance publique ou privee et, sans motif suffisant, refuse d'entreprendre ou de continuer un travail qu'on lui a propose et qui repond a ses capacites, ou quiconque, en refusant un tel travail, tombe a charge de l'Assistance publique ou privee, sera passible d'une peine d'emprisonnement de quatorze jours a six mois.

Tout motif concernant le refus de travailler sera valable s'il est admis par le droit des gens.

Le tribunal peut, en outre, ordonner l'application de la mesure prevue a l'article 14 de la loi du 27 novembre 1891 (*Moniteur belge*, p. 3531 et suivantes).

ART. 3.—Quiconque, sciemment, favorise par des secours ou d'autres moyens le refus de travailler punissable en vertu de l'article 2, est passible d'une amende pouvant aller jusqu'a 12.500 francs; en outre, il pourra etre condamne a une peine d'emprisonnement d'un an au plus.

ART. 4.—Si des communes, associations ou d'autres groupements favorisent le refus de travailler de la manière prevue à l'article 8, les chefs en seront rendus responsables conformement à cet article.

ART. 5.—S'il est prouve que certaines sommes sont destinees a secourir les personnes designees a l'article 2, ces sommes seront confisquees au profit de la Croix–Rouge de Belgique.

ART. 6.—Les infractions au present arrete seront jugees par les chambres correctionnelles des tribunaux belges de premiere instance.

ART. 7.—Le present arrete entrera en vigueur le jour de sa publication.

Bruxelles, le 15 aout 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron VON BISSING, General-Colonel.

Aussitot les condamnations se mirent a pleuvoir. Voici une affiche placardee a Bruxelles:

Avis.

Le gouverneur militaire de la province du Hainaut a fait publier l'avis suivant:

Pour n'avoir pas repris le travail malgre les sommations du sequestre, les ouvriers suivants ont ete condamnes, le 1er octobre, par le tribunal de campagne:

Louis Lenoir, a cinq ans de prison; Victor Lepot, a un an de prison; Emile Lenoir, a un an de prison; Jules Brassart, a un an de prison; Louis Van Langenhove, a un an de prison; Emile Notte, a un an de prison; Adelin Lepoivre, a quatre mois de prison; Six contremaitres, a six mois de prison; Quatre—vingt—un ouvriers, a huit semaines de prison; J'ai confirme ce jugement.

Mons, le 2 octobre 1915.

Je porte cet avis a la connaissance de toute la population du territoire place sous mes ordres.

Bruxelles, le 12 octobre 1915.

Le Gouverneur general en Belgique, Baron VON BISSING, General-Colonel.

L'articulet que voici nous apprend ce qu'est un sequestre:

Une copie d'une lettre existe—qui en dira long—adressee par le major allemand d'Anvers a M. Henne, administrateur delegue de la Societe "Sambre–Escaut" a Fontaine–l'Eveque. En voici la traduction: "Etant donne que vous avez refuse de travailler pour l'administration de l'armee allemande et, conformement a une ordonnance du gouvernement general en Belgique du 25 juin 1915, votre fabrique de fils barbeles a Hemixem est mise sous sequestre et remise en marche sous la direction de l'administration de la position fortifiee d'Anvers. La question du dedommagement sera reglee plus tard."

Le refus de M. Henne etait base sur le principe que les fils barbeles, d'apres les conventions de La Haye, sont consideres comme materiel de guerre.

(*L'Echo belge*, 21 fevrier 1916, p. 1, col. 3.)

Le 25 aout 1915, l'autorite allemande convoqua a Bruxelles de nombreux industriels pour discuter ensemble la "reprise des affaires". Voici un article du journal *Le Belge* sur cette tentative:

Toujours la "reprise des affaires".

La grande reunion des industriels, convoquee par l'autorite allemande pour consacrer la reprise de l'activite et du travail en Belgique, a eu lieu le mardi 25 aout. Cela a ete un fiasco complet.

On s'etait cependant mis en frais pour elle. Embusques, industriels allemands, etaient la en groupe compact. Du grand quartier general de Mezieres etait tout expres venu un general pour presider. Avec une franchise militaire, il a explique qu'en faisant marcher les ateliers et les mines, on supprimait les chomeurs, et avec les chomeurs, les causes de troubles, et avec les causes de troubles, la necessite de maintenir de fortes garnisons pour les reprimer au besoin. On se doutait de la conclusion. L'Allemagne voudrait ne pas immobiliser dans nos regions industrielles des hommes dont elle a, au front, un besoin de plus en plus urgent. De la ses efforts pour enrayer le chomage, aux depens des patrons et des ouvriers belges, qui seraient dupes par elle et plus ruines encore, s'il est possible.

La malice etait trop grosse pour reussir; on s'est separe sans avoir abouti. On n'aboutira jamais.

Nous conseillons donc a tous ceux dont les demarches interessees ou inconsiderees encouragent les Allemands a convoquer ces inutiles reunions a renoncer une bonne fois a leurs demarches. Nous parlons de certaines personnalites hollandaises trop remuantes, d'une part, et de certains hommes belges trop "impatients a se produire", de l'autre. Les premiers, depuis la fin de 1914, multiplient leurs efforts pour servir d'intermediaires a un accord dont ils tireraient profit; les seconds, se persuadant qu'ils concourent a soulager les miseres de leur pays, se laissent entrainer a des visites, a des entrevues compromettantes. En voila assez!

A toutes les tentatives allemandes pour favoriser—jesuitiquement—la reprise du travail, mais en realite pour fournir a l'Allemagne hommes, produits, matieres et outils, il n'y a qu'une seule chose a opposer, la force d'inertie, et qu'un seul mot a repondre: Allez-vous-en!

(Le Belge, n deg. 3, septembre 1915, p. 5.)

Plus recemment les chefs d'industrie ont de nouveau oppose un refus formel a la proposition de travailler pour les Allemands:

Il y a quelques mois deja que nous aurions voulu faire connaitre M. Hinnenthal a nos lecteurs, car il caracterise un des types les plus particuliers de la civilisation allemande, en meme temps qu'il personnifie par ses fonctions cette race d'agents serviles dont la haute Kultur se sert depuis son installation chez nous pour ruiner systematiquement notre pays. M. Hinnenthal est un Boche elegant; il n'a ni la tete carree, ni le col dans les epaules. A le voir en pekin, il a un certain cachet et il doit certainement passer pour un chic type... a Breslau, car c'est la qu'il exerce, en temps de paix, ses fonctions de directeur d'une grande usine siderurgique.

M. Hinnenthal est un de ces embusques de marque qui feront recompenser leur courage a... l'arriere, pour avoir si bien reussi a organiser le pillage des usines belges. C'est un valeureux soldat; il en porte l'uniforme avec fierte.

M. Hinnenthal n'etait pas, comme beaucoup d'autres, un etranger pour les Belges; non, il entretenait, avec la plupart de nos industriels, des relations d'affaires qui etaient toutes empreintes de cordialite. En un mot, c'etait un ami d'outre-Rhin.

Ayant cherche a renouer ses anciennes relations d'amitie en Belgique, il a instamment prie les industriels belges, principalement les constructeurs de locomotives, de travailler pour lui.

L'Etat-major allemand avait precisement use quelque 600 locomotives (on ne va pas pour rien de "devant Ypres" a "devant Riga" et vice versa) et il aurait bien voulu faire le travail de reparation en Belgique, puisque toutes les usines allemandes ne s'occupent plus que de faire des obus. M. Hinnenthal promettait de gros salaires, chaque usine aurait sa commande et... ferait son beurre. Du reste, il donnait sa parole d'Allemand que ces locomotives, une fois reparees, ne transporteraient que des Belges et serviraient pour le service interieur du pays.

Il va de soi que M. Hinnenthal a ete econduit partout. Partout il a recu cette reponse: reparer des locomotives, meme destinees au transport des voyageurs et des marchandises belges, c'est liberer un nombre correspondant de machines qui conduiront au front des soldats et des munitions. Puisque ces reparations sont necessaires, que l'Etat—major allemand les fasse entreprendre en Allemagne, ou les usines feront un peu moins de munitions.

#### M. Hinnenthal ne s'etait pas attendu a celle-la!

O naif Allemand, o pretentieux Teuton! Vous avez donc cru qu'il y avait chez nous des ames assez viles pour entreprendre pareil metier! A quelle aune nous mesurez-vous donc? Vous pouvez sans scrupules, vous autres, Monsieur le Hauptmann, vous livrer a toutes les turpitudes, lancer les lettres de cachet contre de paisibles commercants, deporter des citoyens inoffensifs, condamner aux travaux forces un maitre de carrieres qui n'a pas voulu faire du gravier de beton pour vos tranchees, imposer le regime de forteresse au bourgmestre de Bruxelles, faire fusiller des femmes, envoyer en prison jusqu'a des enfants. Vous pouvez aussi venir sans honte pratiquer chez nous le joli metier que vous faites. Malgre tout, vous ne nous effrayez pas, nous autres Belges. Vous pourrez renouveler contre nos industriels vos sentences arbitraires, les menacer des foudres allemandes, ils ne cederont pas: ce sera leur gloire et leur honneur. Vous pourrez a votre aise occuper les usines, envoyer l'outillage en Allemagne, congedier le personnel ou le faire prisonnier, vous payer de plantureux appointements et reduire a rien nos moyens de production. Vous ne recolterez, vous et vos maitres, que le mepris des neutres et la haine de la nation belge...

*P.-S.*—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que plusieurs usines belges sont placees sous sequestre et occupees militairement. M. Hinnenthal se venge!

(La Libre Belgique, d'apres L'Echo belge, 8 mars 1916, et d'apres La Belgique [de Rotterdam], 11 mars 1916.)

Devant l'insucces constant de leurs tentatives, les Allemands ont essaye d'amener chez eux nos ouvriers. L'avantage serait le meme pour eux, puisqu'ils pourraient tout aussi bien liberer leurs hommes et les envoyer au front.

#### Contrats de travail.

Les Allemands ne se contentent pas de forcer les ouvriers belges a travailler pour eux en Belgique, ils font aussi tous leurs efforts pour les attirer chez eux. Nous avons sous les yeux le texte du contrat qu'ils font signer aux ouvriers qu'ils reussissent a entrainer en faisant miroiter devant eux, non seulement l'appat du gain, mais les nombreux "avantages" reserves aux compagnons allemands et qui leur sont egalement promis: assurances, obligation d'accepter un logement designe, lois de travail allemandes, etc. Nous avons aussi sous les yeux le

texte d'autres contrats, plus interessants encore; contrats passes entre un certain M.H... (Allemand habitant Bruxelles) et des agents (Allemands aussi, parmi lesquels se glissent, helas! peut-etre des Belges) charges de recruter les ouvriers pour les mines et les usines d'Allemagne.

Nous repetons ici et le repetons avec energie, priant nos lecteurs de nous aider a repandre cette verite par tous les moyens: *Tout Belge qui travaille pour l'Allemagne permet a un Allemand de prendre, au lieu de l'outil, le fusil.* 

Mais si le devoir de l'ouvrier est de ne pas travailler, celui des autres citoyens est de le soutenir, de lui rendre possible la resistance en lui permettant de vivre. Ne nous laissons pas influencer par les calomnies repandues contre les oeuvres d'alimentation et de secours aux chomeurs. Certes il y a des abus: il y en aura toujours et il est juste et sage de tacher de les faire disparaitre, mais ce qui est l'absolue verite c'est que les oeuvres generales, si genereuses, si bien organisees soient—elles, ne peuvent repondre a tous les besoins.

Les chomeurs ont de la peine a vivre, et la charite et les oeuvres privees doivent venir a l'aide des grands organismes de secours.

Les Allemands savent bien ce qu'ils font lorsqu'ils interdisent de soutenir les chomeurs [51], ils savent que la faim est mauvaise conseillere et qu'il est dur pour un pere de refuser un bon salaire quand il n'est pas sur du lendemain pour ses enfants: l'exil, si penible soit—il, est moins affreux que la plainte des petits.

[Note 51: Voir p. 191. (Note de J.M.)]

Nos maitres font tous leurs efforts pour attirer la classe ouvriere en Allemagne, et, pendant ce temps, les journaux a leur solde versent des larmes de crocodile en pensant a l'avenir de nos industries compromises par le chomage et par l'exode des travailleurs et des ingenieurs en Angleterre, exode qui inquiete meme les grands industriels belges! Ceux—ci protestent aussi, dit—on, contre les mesures prises par l'Angleterre pour empecher l'importation en Belgique des matieres premieres destinees a l'industrie, malgre les assurances du baron von Bissing "que ces marchandises ne seront pas saisies".

On sait ce que valent les assurances de M. von Bissing. Dans ce cas—ci cependant, nous lui accordons une certaine confiance: les matieres premieres ne seront pas saisies, nous le croyons volontiers; il sera plus avantageux, en effet, d'attendre qu'elles soient confectionnees pour s'en emparer.

Que les Belges se resignent patriotiquement a se voir considerer par leurs Allies comme faisant partie de l'Empire quand il s'agit de ces mesures de precautions contre l'ennemi.

C'est la un des moyens que nous, civils, prisonniers dans notre propre pays, avons de payer notre contribution a l'oeuvre de delivrance commune. Payons—la genereusement et sans nous plaindre.

(La Libre Belgique, n deg. 45, septembre 1915, p. 3, col. 1.)

Quant au resultat de cette manoeuvre, le voici: Sur les 27.000 mineurs du bassin de Liege, 640 sont partis pour l'Allemagne; sur les 40.000 du basin de Charleroi, 590 sont partis.

Nous avons tenu a denoter la plupart des documents publies par nos prohibes au sujet de la contrainte au travail militaire. Rien ne montre mieux le mepris de l'Allemagne pour les prescriptions de la *Convention de la Haye*, a laquelle elle a collabore, qu'elle a approuvee et signee, et pour celles des *Lois de la guerre* qui sont entierement son oeuvre. D'autre part, on y voit aussi la froide resolution de notre population ouvriere resignee a "crever de faim", pour ne pas subir la contrainte. De tous les problemes qui se posent aujourd'hui dans la Belgique occupee, aucun n'est plus angoissant. Helas! c'est l'Allemagne qui detient la force, et notre peuple est

menace de mourir lentement d'inanition; mais il sait qu'il manquerait a ses devoirs s'il cedait a la force, et il s'obstinera dans sa roideur! Le Belge n'est pas de ceux qui plient.

Ne parvenant pas a faire travailler nos ouvriers pour l'armee allemande en Belgique, ni a obtenir qu'ils emigrent en Allemagne, nos ennemis ont eu finalement recours a une mesure dont l'iniquite crie vengeance au ciel: ils reduisent notre population ouvriere en esclavage et instituent la traite des Belges.

#### 4. La fermete devant les condamnations.

Des le debut de la guerre, l'Allemagne a pretendu nous soumettre par la terreur. Tout de suite des villes furent incendiees et leurs habitants fusilles ou deportes en Allemagne[52]. Plus tard d'abominables menaces furent placardees partout. Peine perdue: ni les atrocites commises ni les atrocites promises n'ont rendu le Belge plus souple devant les exigences; fort de son bon droit, il refuse energiquement de se courber devant l'injustice.

[Note 52: On evalue a 5.000 au moins le nombre des civils belges assassines par l'armee allemande pendant les mois d'aout et de septembre 1914. Quant au nombre de maisons brulees ou detruites, un Allemand, le professeur W. von Bode, Exz., l'estime a 26.000, d'apres le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* du 27 juillet 1915, edition du soir, vendu a Bruxelles apres autorisation de la censure allemande (*La Soupe*, n deg. 450). Dans la seule province du Brabant, 2.110 habitants ont ete deportes en Allemagne en aout et septembre 1914 (*La Soupe*, n deg. 354).]

L'Allemand est, on le sait, un pietre psychologue, incapable de penetrer la mentalite d'autrui. Habitue a voir ses concitoyens s'aplatir devant l'autorite, il croit pouvoir nous appliquer la methode comminatoire qui lui reussit si bien chez lui. En quoi il se trompe totalement.

En decembre 1914 et en janvier 1915 sont revenus dans le Brabant les premiers deportes. Ces rapatriements de prisonniers civils, qui avaient ete envoyes en Allemagne sans jugement,—que dis—je, sans meme un simulacre de jugement,—ont ete commentes par nos prohibes:

Un nouveau chapitre a ajouter aux atrocites allemandes.

La semaine derniere la Belgique a revu un assez grand nombre de ses enfants, prisonniers civils, retenus en Allemagne depuis quatre ou cinq mois au mepris des lois de la guerre. Il y avait parmi eux des femmes et des enfants et de paisibles promeneurs qui etaient alles voir les ruines de Louvain. Ils ont ete emmenes ensemble en Allemagne, assis sur des planches dans des wagons a bestiaux, sur lesquels on avait inscrit en grandes lettres: *Civilisten*.

Ils sont restes ainsi a jeun, enfermes pendant quarante—cinq heures, sans pouvoir meme se retourner du cote de la lucarne qui donne la lumiere et l'air, et ce sous peine d'etre fusilles.

Il est a peine besoin de dire que parmi ces pretendus francs—tireurs beaucoup n'avaient jamais tenu un fusil en main. Aucun, absolument aucun, n'avait tire une seule cartouche.

Avant de les embarquer dans les wagons a bestiaux, on avait a la gare de Louvain fait ranger les hommes d'un cote, les femmes et les enfants de l'autre et l'on avait tue d'un coup de fusil un homme sur trois en les numerotant: on s'etait arrete au n deg. 12 par suite d'une reprise de la bataille. Cela se passait dix jours apres le sac et l'incendie de Louvain, au milieu d'un combat ou les Allemands, d'abord refoules jusqu'a Louvain par les troupes regulieres belges, avaient ensuite recu de grands renforts et avaient repousse nos soldats.

Les pauvres civils ainsi captures ont ete l'objet des insultes, des crachats et des violences de la population des villes allemandes par lesquelles ils ont passe, notamment a Friedrichsfeld et a Wesel.

A Wesel on leur a lance le contenu de bacs a ordures.

Apres ce voyage, accompli dans des conditions pires que celles qu'on a coutume d'imposer aux betes destinees a la boucherie, ils ont ete parques dans divers camps avec des prisonniers de guerre, soldats de diverses nationalites.

Pendant les quinze premiers jours ils ont du dormir a la belle etoile par tous les temps. Quelques—uns sont morts.

On a edifie pendant ces quinze jours des baraquements ou ils ont trouve un abri, puis on a dote ces baraquements d'un plancher et enfin on a donne a ces malheureux de la paille, et enfin quelques matelas, et deux petites couvertures. Leur nourriture pendant les cinq mois de leur detention a consiste invariablement en une ration de cafe le matin, une soupe de legumes (carottes, betteraves, feveroles), ou les heureux favorises par le hasard trouvaient parfois un morceau de morue ou de viande, 300 grammes de pain bis (un pain de 5 livres partage en sept) et le soir encore du cafe avec un petit morceau de boudin.

Au retour, qui a dure trois jours, on leur a donne une fois du cafe une fois du pain.

On devine dans quel etat miserable se trouvaient les 1.700 civils brabancons qui ont ainsi regagne leur domicile.

En meme temps qu'eux les gardes civiques du Limbourg ont, a ce qu'on nous a assure, ete rapatries.

(La Libre Belgique, n deg. 1. fevrier 1915, p. 2, col. 1.)

Les carnages du debut de la guerre ont fait place a des executions methodiquement reparties dans le temps et dans l'espace: dans chaque ville importante parait tous les deux ou trois mois une affiche annoncant qu'un certain nombre de Belges ont ete passes par les armes:

Nos heros.

Freiherr von Bissing se charge de faire afficher sur nos murs un tableau d'honneur comprenant les noms des patriotes belges qui paient de leur sang les services qu'ils rendent a la patrie. La population l'en remercie, car sans le tableau elle ignorerait longtemps encore les vaillants qui, soupconnes d' "espionnage", bravent fierement les tortures et la mort.

Honneur et gloire a eux! La patrie reconnaissante erigera un jour un monument a ces grands citoyens, Flamands et Wallons, hommes et femmes, qui l'ont servie au prix de leurs jours.

Nous avions deja nos heros des champs de bataille qui, malgre leur petit nombre, ont fait trembler les hordes teutonnes et ont rempli le monde d'admiration. Ils sont morts loin de nous, couverts de lauriers, apres avoir sauve l'Europe du despotisme des barbares.

Mais ceux qui meurent ici, au milieu de nous, inconnus, d'une mort obscure, pour avoir contribue au salut de la Belgique, ne sont ni moins grands ni moins glorieux! Que dis—je, leur courage depasse encore, si c'est possible, celui de nos heroiques soldats. Ceux—ci tombent, entraines par la fougue et l'ardeur du combat, defendant cherement leur vie... Ceux—la tombent desarmes, sous les balles d'assassins, froidement, stoiquement, dans quelque preau solitaire, abandonnes, au milieu d'ennemis, sans pouvoir se defendre, songeant dans une supreme vision aux etres chers qu'ils ne reverront plus, mais fixant aussi leur derniere pensee sur la patrie et ayant, avant d'expirer, la fierte de jeter a la face des bourreaux un dernier cri: *Vive la Belgique!!! Inclinons—nous devant les uns et les autres, ne les oublions jamais! jamais!!!* 

(La Libre Belgique, n\o 49, octobre 1915, p. 1, col. 1.)

Quand ils ont a se debarrasser de quelqu'un contre qui aucun pretexte, absolument aucun, ne peut etre invoque, ils le mettent en prison "par mesure administrative", puis ils le deportent en Allemagne. C'est ainsi qu'ils ont agi envers M. Max, le bourgmestre de Bruxelles, qui leur tenait trop efficacement tete, envers MM. P. Fredericq et Pirenne, professeurs a l'Universite de Gand, qui ne voulaient pas se preter a la flamandisation de cet etablissement, et envers bien d'autres. Peut—on imaginer rien de plus arbitraire que cette guillotine seche!

Voici un articulet relatif a M. de Lalieux, bourgmestre de Nivelles:

"Indesirable" comme M. Max.

Le respectable et tres aime bourgmestre de Nivelles vient d'etre l'objet d'une inqualifiable mesure de la part du gouverneur allemand. Cette mesure a plonge sa famille et la ville de Nivelles dans un emoi bien comprehensible.

M. de Lalieux avait ete l'objet d'une severe condamnation parce qu'il avait fait son devoir en payant des fonctionnaires belges pour le compte du Gouvernement du Havre. Il avait subi sa peine et etait a la veille de sortir de prison lorsque la Kommandantur, apprenant que ses administres se promettaient de feter son retour, decida de l'emmener prisonnier en Allemagne, sans lui permettre de rentrer chez lui. Le fait d'etre bien vu de ses concitoyens est sans doute considere par nos maitres comme un crime, un attentat a l'honneur du *Deutschtum*.

On suppose du moins que c'est la la raison de cette mesure aussi arbitraire que cruelle, car ces messieurs n'ont pas meme daigne repondre a ceux qui demandaient a connaitre quel etait le nouveau crime reproche a M. de Lalieux.

C'est a peine si Mme de Lalieux eut connaissance de l'inique decision qui frappait son mari. Elle ne put, en faisant grande diligence, que l'entrevoir pendant quelques instants avant son depart pour l'exil.

La mesure qui frappe l'honorable bourgmestre est d'autant plus cruelle qu'il est age et que son etat de sante, constate par trois medecins, dont un docteur allemand, ne laisse pas que d'inspirer de serieuses inquietudes a ceux qui l'aiment. Mais sa popularite porte ombrage au tout—puissant Empire de l'"Elu de Dieu". Qu'importe alors qu'il continue a vivre! L'amour de ses concitoyens lui est un crime. La meme regle doit lui etre appliquee a Nivelles comme a M. Max a Bruxelles. Tous deux etant egalement indesirables aux yeux clairvoyants du freiherr von Bissing, gouverneur, administrateur et souverain legislateur provisoire de Belgique.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 39, aout 1915, p. 3, col. 1.)

M. de Lalieux, nous apprend cet articulet, etait en prison lorsque sa deportation fut decidee. Il avait ete arrete en avril 1915, avec une trentaine d'autres personnes, pour avoir envoye des secours aux chomeurs de Luttre (voir p. 186). La lettre suivante, adressee a une dame qui avait demande les raisons de l'incarceration de son mari, pretend justifier ou au moins expliquer ces arrestations:

Une lettre curieuse.

Le prince heritier de Ratibor a pu seulement m'apprendre et me dire que l'arrestation a ete faite par la police politique. Ce n'est ni le pouvoir civil ni le pouvoir militaire qui sont intervenus.

Aujourd'hui apres—midi (samedi 17 avril) j'ai ete chez le chef de la susdite police. La on m'a dit qu'il s'agit seulement d'une arrestation de securite. Par cette arrestation on veut empecher certaines influences que ces messieurs exercaient et qui ne paraissaient pas desirables. Cette arrestation n'a donc eu pour cause aucune accusation. Il ne s'en suivra non plus aucun jugement. La chose est en realite desagreable pour les interesses, mais n'est pas dangereuse. (S.) TRIMBORN[53].

(*La Soupe*, n deg. 320.)

[Note 53: M. Trimborn est un juriste attache au Gouvernement allemand en Belgique (Note de J. M.).]

En septembre 1915, ce fut le tour de M. Theodor, batonnier de l'Ordre des Avocats a Bruxelles. Depuis longtemps il etait la bete noire de l'Administration allemande, a cause de la fermete avec laquelle il maintenait les droits de la justice belge. Ses lettres a M. von Sandt, chef de l'Administration civile, et a M. von Bissing, ont ete publiees par *La Soupe* (n'os 141, 240, 260). Les journaux domestiques ne les ont naturellement pas reproduites, mais ils se sont empresses de publier le pretexte donne a sa deportation:

Bruxelles, 7 septembre.

M. Theodor, batonnier de l'Ordre des Avocats a Bruxelles, a interdit a un avocat de s'en referer, en defendant les interets de son client devant les tribunaux, au decret du gouverneur general du 10 novembre 1914 concernant les loyers, et specialement a un arret de la Cour d'appel de Bruxelles qui reconnait que ce decret est valable en droit. En agissant ainsi, le batonnier s'est rendu coupable d'un abus de pouvoir commis au detriment du public qui demande justice et au detriment des avocats. Il a transgresse l'article 37 du decret sur les avocats du 14 decembre 1810, suivant lequel les avocats "exerceront librement leur ministere pour la defense de la justice et de la verite". C'est pourquoi le gouverneur general a fait transferer M. Theodor en Allemagne, ou il restera jusqu'a la fin de la guerre.

(La Belgique [de Bruxelles], 9 septembre 1915.)

Voici un article de *La Libre Belgique* relatif a M. Theodor:

Malheur aux desobeissants!

Le gouverneur general provisoire de Belgique vient de prendre une mesure qui prouve une fois de plus le mepris qu'il professe pour la legalite et le droit des gens. Sous pretexte que M. Theodor, batonnier des avocats a la Cour de Bruxelles, aurait interdit a un de ses collegues d'invoquer en plaidant le reglement edicte par M. von Bissing pour trancher les differends entre locataires et proprietaires, reglement qui a ete reconnu legal par la Cour de Bruxelles, tandis que la Cour d'appel de Liege l'a declare contraire a la loi, il l'a deporte en Allemagne dans un camp de concentration pour officiers, ou il devra rester jusqu'a la fin de la guerre.

M. Theodor, dit l'arrete du freiherr von Bissing, a porte atteinte a la liberte de l'avocat et a contrevenu ainsi aux regles du Barreau belge, Inutile de dire que le motif invoque n'est qu'un pretexte. Ce qui le prouve, c'est la peine prononcee contre le pretendu delinquant. Cette peine doit durer autant que la guerre. Elle est donc indeterminee et peut etre tres longue et sans aucune proportion avec le fait allegue. M. Theodor n'a pu dicter a un confrere les motifs de sa plaidoirie; il a pu tout au plus lui donner un conseil que ce confrere etait libre de suivre ou de ne pas suivre. Et le gouverneur de Belgique met pour cela M. Theodor dans l'impossibilite d'exercer sa profession pendant des mois ou des annees, tout comme un bourgmestre de Bruxelles ou de Nivelles. La verite est que M. Theodor est un vaillant defenseur des droits du Barreau et de la legalite, comme MM, Max, de Lalieux et S. Em. le cardinal de Malines etaient les intrepides defenseurs des droits de leurs concitoyens. M. von Bissing a recu ordre d'en haut de ne plus toucher a ce dernier. On reconnait la la prudence hypocrite teutonne. Il y a en Allemagne 40% de catholiques. L'arrivee de Mgr Mercier prisonnier y

ferait scandale et souleverait des debats dangereux qu'il y a lieu d'eviter pour l'honneur deja bien discute de l'Empire. M, Theodor est condamne comme indesirable au meme titre que MM. Max et de Lalieux. Il a proteste en plusieurs occasions contre les arretes bissingeois et recemment encore contre la confiscation d'un dossier par les Allemands chez les heritiers de M'e Sam Wiener. Or M. von Bissing n'accepte pas qu'on discute. Il s'est venge comme se vengent nos maitres, c'est—a—dire en foulant aux pieds brutalement nos droits les plus intangibles. Malheur aux desobeissants, a dit Guillaume II le 7 aout 1914 en faisant ses adieux a sa Garde imperiale.

Les desobeissants parviendront cependant a tordre le cou a l'aigle imperial.

(La Libre Belgique, n'o 46, septembre 1915, p. 4, col. 2.)

L'occupant avoue d'ailleurs inconsciemment ces arrestations arbitraires. N'a-t-il pas fait imprimer dans les journaux a sa solde le communique que voici:

Dans la presse anti-allemande on a toujours parle de la soi-disant terreur allemande en Belgique dans le but de susciter de la mefiance a l'egard des tribunaux de campagne. On a meme essaye de faire passer leurs jugements pour de la comedie.

Il va de soi qu'on n'a jamais reussi a avancer des preuves a l'appui de cette calomnie.

Chaque condamnation a pu etre expliquee.

Etant donne que, nonobstant ce fait, il se trouve encore des naifs qui pretent une oreille bienveillante aux bruits repandus, nous publions ci—dessous la statistique des sentences prononcees depuis que nos tribunaux fonctionnent. Cette statistique a ete dressee d'apres des donnees officielles et irrefutables:

#### **EPOQUES ACQUITTEMENTS**

Condamnations Acquittements Ordonnances simples de non-lieu Jusqu'au 30 avril 1915. 1.215 167 1.310 Du 1er mai au 31 juillet 894 141 567 Du 1er aout au 31 octobre 1.206 184 973

TOTAUX 3.315 492 2.850

Ce qui fait 3.342 acquittements contre 3.315 condamnations.

De ces chiffres, il ressort que le nombre des acquittements depasse celui des condamnations et que les tribunaux allemands prononcent leurs sentences impartialement et ne s'inspirent que de l'esprit du droit et de justice. Chaque juriste admettra que la statistique comporte un caractere qu'on trouverait favorable, meme en temps de paix, et qu'elle atteste un esprit de tolerance dans le droit et non une application arbitraire de la loi.

(*L'Echo belge*, 16 fevrier 1916, p. 1, col. 3.)

Le journal vraiment belge (paraissant en Hollande) auquel nous empruntons le communique, fait remarquer que sur 3.342 acquittements, il y a 2.850 ordonnances de non-lieu. "Ce que ceci prouve? ajoute-t-il: que les Belges sont arretes a tort et a travers, uniquement pour semer la terreur parmi la population."

Faut-il s'etonner, devant cette rage d'arrestations, qu'on ait jete en prison de paisibles scouts?

Une amusante meprise.

Douze instituteurs de la ville viennent d'etre arretes dans la foret de Soignes et d'etre conduits par des uhlans a la prison de Saint-Gilles ou ils ont ete retenus pendant quarante-huit heures. Apres quoi on les a relaches sans leur faire d'excuses, leur innocence ayant pu etre aisement etablie.

Ne riez pas, l'histoire est tout a fait serieuse. Ces douze professeurs ont ete, deux jours durant, accuses de se livrer a l'espionnage. Et leurs familles ont pu croire un moment qu'elles ne les reverraient plus.

Ce qu'ils faisaient dans la foret de Soignes? Du scouting tout simplement. Ces instituteurs ambitionnaient de devenir scoutmasters apres la guerre et ils commencaient, sous la direction d'un veteran, leur initiation. Un cycliste teuton, les ayant surpris tandis qu'ils travaillaient ainsi en commun, trouva leur attitude suspecte. Il s'en fut, aussi vite que le lui permettait sa becane, prevenir le poste le plus voisin que des espions se trouvaient dans la foret a tel endroit qu'il designa. Quelques minutes plus tard, trois uhlans a cheval apparaissaient dans la clairiere ou les instituteurs s'exercaient et procedaient a leur arrestation. Ils eurent beau expliquer qu'en se livrant aux joies du scouting ils ne faisaient rien que de parfaitement licite, les trois cavaliers ne "foulurent rien zavoir". Ils escorterent les douze fonctionnaires de la ville jusqu'a la prison de Saint–Gilles ou on les mit tous au secret. Il fallut quarante—huit heures a la police allemande pour constater qu'il y avait eu la, une fois de plus, un regrettable exces de zele.

L'Administration de M. von Bissing est si paternelle!!!

(La Libre Belgique, n'o 43., septembre 1915, p. 4, col. 2.)

A la suite de cette sotte equipee, le gouverneur de Bruxelles prit son memorable arrete du 21 aout 1915:

Arrete.

Les sorties en groupe, corteges et, en general, toute reunion publique quelconque, organises par les boy-scouts ou d'autres societes du meme genre, avec ou sans insignes, ne sont permis qu'avec mon autorisation expresse.

En cas de contravention au present arrete, les organisateurs et tous les participants sont passibles d'une peine d'emprisonnement de trois mois au plus et d'une amende pouvant aller jusqu'a 500 marks, ou d'une de ces deux peines a l'exclusion de l'autre.

Si les contrevenants jouissent de l'impunite, leurs parents, tuteurs, maitres, etc., seront rendus responsables a leur place.

Les contraventions seront jugees par les autorites ou tribunaux militaires allemands.

Bruxelles, le 21 aout 1915.

Le Gouverneur de Bruxelles, VON KRAEWEL, General-Lieutenant.

Or, le meme jour, l'autorite allemande de Bruxelles defendait a nos policiers d'arreter aucun Allemand, sauf en cas de flagrant delit lors de la perpetration d'un crime (*La Libre Belgique*, n'o 49, octobre 1915).

La comparaison est piquante entre les procedes de la police allemande, arretant tout le monde sous le moindre pretexte et sans le moindre pretexte, et les entraves qu'on met a l'exercice de la police belge.

Pour finir, disons que le fait d'avoir ete en prison n'est plus du tout regarde en Belgique comme infamant. Loin de la; la possession d'un casier judiciaire allemand est un titre a la consideration publique. Le moment approche ou l'on montrera du doigt, comme suspect, celui qui n'a jamais ete arrete. Ci un articulet de *La Libre Belgique*:

Petites nouvelles.

A Bruxelles.—Il y a en ce moment, a Saint–Gilles, 170 civils internes sous des pretextes quelconques, la plupart sans aucun fondement serieux. Parmi ces prisonniers deux pretres auxquels les Allemands reprochent leur langage trop patriotique. Si l'occupation allemande continue quelque temps encore, le fait d'avoir ete interne a Saint–Gilles deviendra bientot un certificat d'honorabilite exceptionnelle.

(La Libre Belgique, n deg. 7, mars 1915, col. 2.)

A Anvers, aller en prison se dit "passer ses vacances a l'Hotel des Patriotes". La Belgique (de Rotterdam) a donne dans ses numeros du 25 octobre au 12 novembre 1915 une interessante relation faite par un de ses correspondants anversois qui a passe par cette villegiature. Le plus piquant est que, pendant sa reclusion, le collaborateur de La Belgique trouva moyen d'envoyer sa copie au journal prohibe dont La Belgique donne un fac—simile de l'en—tete (voir pl. VI). Pour comble d'ironie, cette feuille clandestine, concue dans une prison, s'appelle De Vrije Stem (La Voix libre); elle declare que les bureaux et la redaction siegent: Hotel des Patriotes, rue des Beguines, 42 (c'est l'adresse de la prison); comme adresse telegraphique elle donne: Kommandantur Anvers—Malines. Elle ajoute, suivant la formule consacree d'il y a quelques siecles, qu'elle parait "avec grace et privilege".

Une dame de nos connaissances, enfermee inopinement a la prison d'Anvers, se plaignait de son sort a l'infirmiere qui la soignait. "Oh! Madame! lui dit celle—ci, ne vous en faites pas pour ca! Depuis que les Allemands occupent Anvers, notre clientele n'est plus du tout ce qu'elle etait avant: nous ne recevons plus, maintenant que des gens du meilleur monde!."

\* \* \* \* \*

# III. COMMENT LES ALLEMANDS SE COMPORTENT EN BELGIQUE

\* \* \* \* \*

La conduite des Belges envers leurs tyrans est dominee par les sentiments que voici: la confiance murement reflechie dans la victoire; le patriotisme sous toutes ses formes, tant chez l'ouvrier qui brave la famine que chez le milicien et l'infirmiere qui risquent l'electrocution; le mepris et la haine pour tout ce qui vient de l'ennemi.

Voyons a present l'attitude des Allemands en Belgique. Pour tout dire en peu de mots, leur conduite est feroce, fausse, outrecuidante et rapace.

#### A. LA FEROCITE

De nombreuses pages sont consacrees dans nos prohibes aux horreurs commises par l'armee allemande: les massacres d'Andenne (*Le Belge*, n deg.. 6), de Surice (*La Libre Belgique*, n deg.. 24; *La Soupe*, n deg.. 253), de Dinant (*La Soupe*, n deg. 167); le meurtre du R.P. Dupierreux (*La Libre Belgique*, n deg. 38); les Barbares chez nous (*La Verite*, n deg.. 3), etc., etc. On a aussi reproduit des extraits de P. NOTHOMB, *La Belgique martyre*, dans *La Libre Belgique*; la brochure a d'ailleurs ete reimprimee en entier. Plusieurs brochures

clandestines, deja citees (p. 8 et 20), s'occupent aussi des sevices allemands. Mais la plupart de ces recits ont ete repris par la presse etrangere et par les Rapports de la Commission d'enquete; il serait donc superflu de les reimprimer.

# 1. Quelques exemples d'inhumanite.

Pour donner une idee du genre de relations qui ont paru en Belgique, nous copierons les trois premiers numeros des *Pages du Livre des douleurs de la Belgique*. Cette serie a paru d'abord dans *La Soupe* (n deg.. 276, 280, 315, 322, 403, 442, 449), puis en une brochure separee (voir p. 20).

Dans les Fonds-de-Leffe, pres de Dinant[54].

[Note 54: C'est le village dont parle le soldat allemand Philipp, dans BEDIER, *Les Crimes allemands*, p. 12 et fac—simile 4. Ce soldat cite quelques details abominables. Voir aussi BEDIER, *Comment l'Allemagne essaye de justifier ses crimes*, p. 17, (Note de J. M.)]

Les Allemands occupaient les villages du plateau, Sorinne, Thynes, Lisogne, etc., depuis le 14 ou le 15 aout. Le 15 il y avait eu un combat a Dinant entre Allemands et Français.

Le samedi 22 ils arrivent dans la partie d'amont des Fonds-de-Leffe, pres du chateau de M. Boucher. Ils entrent dans une maison en disant a la femme: "Votre mari a tire sur nous; nous venons de le voir dans les buissons.—C'est impossible, repondit-elle, mon mari est absent; il est a la guerre." Dans une deuxieme maison, meme accusation: la aussi le mari etait parti comme soldat.

Dans une troisieme habitation ils trouvent le pere et le fils Jacquet: "Vous etiez derriere votre maison, disent les Allemands, d'ou vous avez tire sur nous.—Non, nous ne sommes pas sortis, et nous n'avons d'ailleurs pas d'armes.—Vous mentez, venez avec nous." On leur lie les mains derriere le dos et on les emmene.

Dans une autre maison, ils prennent, toujours sous le meme pretexte, un marbrier nomme Bertulot.

En meme temps deux autres groupes de soldats descendent de Lisogne et de Thynes; les premiers amenent huit hommes prisonniers, les seconds deux seulement.

D'autres troupes, au lieu de descendre directement dans la vallee, continuent par la route de Liege a Dinant. Eux aussi font prisonniers indistinctement tous les hommes qu'ils trouvent dans les maisons, notamment Louis Neiper et son fils, age de treize a quatorze ans. Arrives devant la rangee de trente—trois petites maisons qui bordent la route dans le fond de la vallee, ils tirent des centaines de coups de feu dans les fenetres.

Ce jour-la ils ne commettent pas d'autres mefaits.

Le dimanche 23 aout, des le matin, ils arrivent par milliers, descendant du plateau dans la vallee.

Les trois hommes des Fonds-de-Leffe, pris la veille, les huit de Lisogne et les deux de Thynes, sont menes dans la prairie de M. Capelle. On en lie un a un arbre et on le tue a coups de fusil. Le cadavre est detache, et. on en lie un second a l'arbre; il est fusille. Et ainsi de suite jusqu'au treizieme qui a vu abattre successivement ses douze compagnons.

Pendant que cette execution se poursuit, les Allemands fouillent les maisons et s'emparent systematiquement de toute la population masculine agee de plus de treize ou quatorze ans. Des qu'un groupe de soldats a capture une demi-douzaine de civils, on les met contre un mur et on les fusille. Parfois le supplice a lieu en presence des femmes, des meres, des soeurs, des enfants. Lorsque les femmes n'assistent pas directement a l'execution,

on s'arrange tout au moins pour qu'elles soient dans le voisinage immediat et qu'elles ne perdent rien des supplications des hommes, des jurons des officiers et des feux de peloton qui abattent les victimes.

Mon pere et ma mere, ma soeur, mon beau-frere et leurs enfants s'etaient refugies chez nous. Tout a coup les soldats entrent et ordonnent a mon mari, a mon pere et a mon beau-frere de les suivre; on les ajoute a un groupe de quatre autres hommes et on les conduit contre le moulin de M'me Coppee. Nous avons entendu les cris pousses par les malheureux; chacune de nous reconnaissait la voix de son mari ou de son pere. Puis les coups de feu: des gemissements inarticules; encore quelques coups de fusil. C'etait fini.

Nous etions serrees les unes contre les autres, tremblantes, sans parler, sans pleurer. On a alors amene quatre autres hommes, parmi lesquels j'ai vu un frere de mon mari; il s'etait cache depuis le matin dans une hutte sur le coteau boise a gauche des Fonds-de-Leffe; mais les Allemands ont avec eux des chiens dresses a la chasse a l'homme, qui vont depister les fuyards. Quelques instants apres, des detonations nous disaient que le supplice etait accompli.

Puis nous avons ete trainees, avec une centaine de femmes et d'enfants, dans le moulin de Mme Coppee. Nous avons du passer aupres des fusilles; on ne nous permettait pas de nous arreter; j'ai pourtant reconnu mon pere, dont le crane etait ouvert.

Nous sommes restees enfermees dans le moulin, jusqu'au mercredi 26 aout, sans pouvoir sortir. On ne nous a pas donne la moindre nourriture, ni pour nous ni pour nos petits enfants. Mais quand la soif nous torturait par trop, on allait chercher pour nous de l'eau du ruisseau, de l'eau toute sale. Plusieurs fois, pendant ces quatre jours, les soldats apporterent de la paille devant les fenetres, et y mettaient le feu, pour nous bruler vives, disaient—ils. D'ailleurs, le dimanche, les officiers nous avaient deja averties que si on ne reussissait pas a chasser les Français de Dinant, nous serions toutes fusillees.

Apres nous avoir enfermees dans le moulin, les soldats descendent plus bas dans la vallee et continuent a capturer tous les hommes pour les fusiller. Ils pillent a fond toutes les maisons. Ils mettent aussi le feu, dans la rangee de trente—trois habitations, aux dix maisons les plus proches de nous. S'ils n'allument pas les autres, c'est qu'ils se sont rendu compte qu'en agissant ainsi, ils interceptaient toute communication entre les Fonds—de—Leffe et Dinant dans la vallee de la Meuse, puisque les Fonds—de—Leffe sont tellement etroits qu'il n'y aurait pas eu moyen de passer a cote des maisons en flammes.

L'apres—midi de ce meme jour, le dimanche 23, les Allemands avaient fait venir huit hommes de Dinant pour enterrer les fusilles des Fonds—de—Leffe. Le soir, les soldats ordonnent a ces huit hommes de creuser chacun une fosse, puis ils en fusillent quatre et les font enterrer par leurs quatre compagnons; ils se preparent a fusiller aussi ces survivants, lorsqu'un officier qui passe leur fait grace, a la condition que les jours suivants ils continueront a enterrer les cadavres.

Le dimanche soir, les Allemands avaient donc fusille, sans aucune exception, tous les hommes qu'ils s'etaient procures dans les Fonds-de-Leffe. Mais il en restait quelques-uns de caches, que les chiens n'avaient pas pu decouvrir. Le lendemain lundi on en trouva dix-sept. Ceux-ci furent amenes sur le talus pres de la Cliche de Bois, un cabaret a l'entree de la ville, en face de l'abbaye des Premontres. Un officier les placa devant un peloton de soldats et commanda le feu. Mais la plupart des soldats tirerent en l'air; les hommes, croyant se sauver, se laisserent tous tomber et firent le mort. Seulement, l'officier avait remarque la supercherie. Il fit avancer une mitrailleuse. Puis il dit a haute voix en francais que ceux qui n'etaient pas morts pouvaient s'en aller, qu'on ne leur ferait plus de mal. A peine se furent-ils releves que la mitrailleuse les faucha.

Le dimanche matin, la population des Fonds-de-Leffe comprenait 251 hommes et garcons. Le lundi soir 243 avaient ete fusilles. Aucun de ceux qu'on avait pris n'avait ete epargne. Les huit qui ont echappe au massacre avaient reussi a s'enfuir et ils ne sont revenus que longtemps apres.

Heureusement que beaucoup de fils et de maris sont partis avec l'armee et combattent sur l'Yser. Singuliere guerre, ou ceux qui sont soldats sont moins exposes que les trop jeunes, les trop vieux et les infirmes, restes a la maison.

Il n'y a donc plus guere dans les Fonds-de-Leffe que des femmes et des enfants. Nous vivons comme nous pouvons dans les maisons saccagees, dont les portes et les fenetres, fracturees par les Allemands, ont ete reparees tant bien que mal a l'aide de planches et de cartons bitumes.

La fabrique est rouverte, et j'y ai du travail trois jours toutes les deux semaines. Grace au Comite national de secours et d'alimentation, et au Comite dinantais qui s'est constitue a Bruxelles, nous avons de la soupe, du pain, des vetements, du charbon. Tout le monde est miserable, mais personne n'est mort de faim.

Bien plus a plaindre sont nos enfants qui ont assiste au massacre d'aout. Presque chaque nuit ma petite s'eveille en criant: "Maman, sauvons—nous, ils viennent de nouveau tuer papa, bon—papa et les oncles!"

A Sorinne, pres de Dinant.

Les Allemands sont arrives chez nous le 14 aout au debut de l'apres-midi, par Foy-Notre-Dame.

Le 15, ils sont alles combattre sur les hauteurs qui couronnent Dinant; vers 16 heures ils sont revenus furieux et affames. Ils exigeaient a boire et a manger, mais n'attendaient pas qu'on le leur donnat; ils fracturaient les portes et les fenetres pour penetrer plus vite dans les maisons. Ils ne laisserent pas la plus petite croute de pain ni le moindre bout de lard dans le village. Quand tout fut mange ils tuerent les porcs, les vaches, les poules. Bref le village fut totalement devalise. Cela dura jusqu'au jeudi 20.

Le 20, ils combattirent du cote de Thynes et d'Awagne, mais ils furent repousses. Ils revinrent l'apres—midi, de nouveau furieux. Vers 17 heures, nous avons entendu deux (ou trois) coups de canon, tires tout pres du village. Une demi—heure apres, quelques soldats entraient brusquement dans chaque maison et commandaient a tout le monde de sortir. Ils ne nous laisserent pas le temps de mettre un chapeau ou des souliers; il fallait s'en aller tel qu'on etait. Pas un villageois ne resta dans une maison. Nous fumes tous conduits chez Moret, marchand de betail, ou nous fumes enfermes dans les ecuries, les granges, les hangars, les greniers.

Le soir, on nous fit sortir et on nous aligna tous, hommes, femmes, enfants, vieillards, contre un mur; puis ils amenerent notre cure, les mains liees derriere le dos. Il nous dit: "Mes chers paroissiens, nous allons tous etre fusilles demain matin. Faisons un acte de contrition. Ceux qui auront la chance d'echapper feront plus tard une confession complete."

Puis on nous fit rentrer dans les batiments de Moret ou nous avons passe la nuit. On nous fouilla pour chercher des armes, qu'on ne trouva pas, mais on nous prit tous les objets durs que nous avions sur nous, jusqu'a nos clefs.

Le 2l, vers 9 heures du matin, nous fumes de nouveau alignes contre le mur. En face de nous il y avait des milliers de soldats. La haie avait ete coupee sur l'autre cote de la route, et dans la prairie des mitrailleuses etaient braquees vers nous. Un aumonier allemand, parlant le français, passa devant nous et serra la main aux hommes.

Puis un colonel arrive et dit en français que pour avoir tire sur les troupes allemandes, nous meritons d'etre tous fusilles; mais que nous serons seulement emmenes prisonniers en Ardenne. Il ajoute que nous serons dorenavant tous pauvres et malheureux (nous n'avons pas compris alors ce qu'il voulait dire).

On nous renvoie ensuite dans les batiments de Moret. Nous sommes alors environ 700, car a nous ont ete joints: 1 deg. les habitants de Sorinne qui s'etaient enfuis la veille quand on avait tire les coups de canon, et qui s'etaient caches pendant la nuit dans les bois et dans les haies, mais avaient ete rattrapes le matin; 2 deg. des habitants de Gemechenne, des Fonds—de—Bouvigne et d'autres hameaux du voisinage, ainsi que deux Peres premontres de l'abbaye de Leffe, qui sont, je crois, des Anglais.

Quoiqu'on nous eut fouilles la veille au soir, et qu'on se fut assure que nous n'avions pas d'armes, les fenetres et les portes durent rester fermees pendant cette journee extremement etouffante. Ceux d'entre nous qui devaient sortir pour un besoin etaient accompagnes de soldats, baionnette au canon. Nous sommes restes enfermes ainsi, sans boire et sans manger, jusqu'au samedi soir 22 aout. Alors nous avons recu chacun un petit morceau de viande, a moitie crue, provenant d'un cochon qu'on venait de tuer.

Le 22 aout, vers 22 heures, on nous fit tous descendre, et on nous dit que nous allions etre emmenes. En meme temps on commencait a mettre le feu au village. Nous sommes partis en cinq groupes:

Premier groupe: les femmes ayant de petits enfants, dans des chariots conduits et escortes par des soldats;

Deuxieme groupe: les enfants de sept a treize ou quatorze ans, a pied;

Troisieme groupe: les jeunes filles et les femmes non accompagnees de petits enfants;

Quatrieme groupe: les vieillards;

Cinquieme groupe: les hommes. Ceux—ci ont du marcher, en zigzag sur la chaussee, les bras et la tete leves. Des qu'on laissait retomber les mains, on recevait des coups de crosse. Le cure et le bourgmestre, M. le baron de Villenfagne, avaient les mains liees derriere le dos. C'etait surtout a ceux—ci et aux deux Peres blancs de Leffe qu'on en voulait. On pretendait que c'etaient eux qui avaient organise les attaques de "francs—tireurs" (notez que pas un civil n'avait tire un coup de feu), et on menacait a chaque instant de les fusiller. A droite et a gauche marchaient des soldats. De temps en temps les officiers tiraient dans la nuit des coups de revolver et accusaient aussitot les hommes d'avoir tire. Or ils ne nous avaient pas meme laisse une clef.

Le dimanche 23, apres trois ou quatre heures de marche, au milieu de la nuit, on arrive a Leignon. Les chariots retournent aussitot a Sorinne pour prendre trois malades incapables de marcher, notamment un vieillard, Joseph Hardy, qui mourut le lendemain. Ces malades avaient passe la nuit en plein air a Sorinne. Parmi eux se trouvait Emile Haulo, qui s'etait blesse et ne pouvait pas marcher. A Leignon les Allemands l'enleverent du chariot et le jeterent a l'entree de l'eglise, puis lui ordonnerent d'y entrer; comme il ne marchait pas assez vite a leur gre, ils lui percerent la cuisse d'un coup de baionnette.

Nous sommes restes dans l'eglise de Leignon, couches sur la paille, jusqu'au 1er septembre. Deux autres d'entre nous y sont morts: un petit enfant, Emile Gauthier, et un vieillard, Michel Monin. Pendant ces neuf jours, les sentinelles qui etaient avec nous dans l'eglise tiraient de temps en temps, toujours pendant la nuit, des coups de fusil pour nous effrayer; ils menacaient alors de tuer tout le monde, en commencant par le cure, les Peres blancs et le bourgmestre. Le cure, les mains liees derriere le dos, avait ete jete dans un confessionnal; on le tirait de la, plusieurs fois certains jours, pour le cravacher devant ses paroissiens.

On nous apportait des pommes de terre cuites, mais le cure ne recevait rien; nous le nourrissions en cachette; il fallait lui mettre les pommes de terre dans la bouche, car on ne lui delia jamais les mains.

A plusieurs reprises, on fit mettre tous les hommes d'un cote de l'eglise et les femmes de l'autre, puis on amenait le cure, le bourgmestre et les deux Premontres, pour les fusiller. On les battait, puis on renvoyait l'execution a plus tard. Le cure et le bourgmestre avaient le corps tout, bleu de meurtrissures.

Le 1er septembre, un officier vint demander au cure s'il etait vrai que les soldats l'avaient battu, promettant de faire fusiller immediatement les coupables. Mais le cure assura que rien de desagreable ne lui etait arrive de la part des soldats.

Puis chacun de nous dut donner aux Allemands tout son argent. Les soldats declaraient que, si la moindre piece de monnaie etait encore trouvee sur quelqu'un, il serait fusille seance tenante. A midi, les femmes et les enfants durent sortir de l'eglise, et on rendit a chacune l'argent qu'elle avait remis le matin aux soldats. Elles furent mises en liberte, mais avec defense de retourner vers Sorinne ou vers Dinant. La plupart d'entre elles allerent a Ciney. Puis 94 hommes furent conduits a Hotton, ou ils resterent quatre jours sans manger. On les remit en liberte le 5 septembre. Quand ils passerent a Marche—en—Famenne, comme le couvre—feu etait deja sonne, ils furent de nouveau coffres jusqu'au lendemain. Les autres hommes furent relaches, mais il leur etait aussi defendu de rentrer chez eux. Ils allerent a Ciney aupres des femmes et des enfants.

Apres trois semaines, ils recurent un passeport leur permettant de s'eloigner pour un jour. Ceux qui allerent a Sorinne constaterent que toutes les maisons sans exception etaient brulees, ainsi que les etables, les ecuries, les granges, les meules, les abris a foin; bref, tout ce qui pouvait etre incendie etait reduit en cendres. Il ne restait debout dans tout le village que le chateau, une ferme et l'eglise. Encore celle—ci avait—elle ete devalisee: le tabernacle avait ete force et viole; le calice, les crucifix, les chandeliers et tous les autres ornements avaient ete enleves.

Du batiment Moret, ou nous avions ete emprisonnes, il ne restait que les murs. Nous avons appris alors le sort de trois hommes qui n'avaient pas ete avec nous a Leignon. Ils etaient restes caches chez Moret. L'un, le berger de la ferme de Gemechenne, s'etait aventure a sortir quand il avait cru que le danger etait passe, mais il avait ete fusille sur—le—champ.

Les deux autres, Jules et Albert Houzieaux, forgerons, avaient ete repousses dans la maison par les soldats et brules vifs.

Le martyre d'un soldat belge.

Les Allemands protestent avec indignation quand on les accuse d'avoir acheve des blesses ou maltraite des prisonniers de guerre. Tout au plus consentent—ils a admettre que des individus isoles, loin des officiers, aient pu commettre des actes reprehensibles; mais, ajoutent—ils, ces soldats agissaient sous l'empire de la legitime exasperation produite par les "attaques de francs—tireurs" et par les "ignominies que de paisibles commercants allemands avaient subies a Bruxelles et a Anvers".

Voici un recit datant de la nuit du 4 au 5 aout 1914.

La declaration de guerre est arrivee a Bruxelles le 4 aout, a 7 heures du matin. L'armee allemande etait entree en Belgique dans la nuit precedente; des le soir du 4 aout, elle tentait un coup de main contre Liege. Les soldats dont voici les aventures combattaient dans l'intervalle entre deux forts.

#### 23 heures.

"Nous etions dans la tranchee, a une cinquantaine de soldats du 9e Ge. de ligne, depuis le 4 au soir. Les ennemis cherchent a passer a droite et a gauche de nous. Nous sommes de plus en plus entoures... Deux ou trois regiments doivent etre la... Les balles pleuvent de toutes parts, mais heureusement le tir de l'adversaire est fort mauvais.

"Prevoyant une charge a la baionnette, j'enleve mon sac, j'y prends certaines choses, entre autres des bottines, et je recommence le feu.

"En effet, quelques minutes plus tard, les Allemands tentent un assaut repousse par des feux de salve.

Jeudi 5 aout. 1 heure du matin.

"La bataille continue toujours aussi ardente. Les Allemands ne savent a quelles forces ils ont affaire et n'osent pas s'avancer. L'obscurite nous est d'un tres grand secours. De nombreux ennemis sont envoyes vers nous pour se rendre compte de la situation. Ils veulent couper les fils barbeles devant les tranchees, afin de faciliter leur assaut. Presque tous sont arretes en chemin; un seul parvient grace a l'ombre epaisse d'un arbre jusqu'au—dessus de notre tranchee... Il ne racontera plus jamais ce qu'il a vu.

1h. 30.

"Les cartouches diminuent, les fusils nous brulent les mains, nos hommes sont comme des furieux. Cependant la fin approche.

"A 80 metres, on apercoit l'eclair des fusils allemands. Nos forts tirent avec une precision etonnante; la lueur du projecteur passe, l'obus eclate a l'endroit meme ou a passe le raie lumineuse, au milieu des Allemands.

"Je tire... je me baisse pour recharger; une balle traverse a ce moment—meme mon shako.

"Il me reste quinze cartouches, mes coups se font de plus en plus rares... Chacun tire de loin en loin, a coup sur. Les Allemands approchent toujours; il en arrive jusqu'a 8 et 10 metres de nous.

"Je les laisse venir et j'ai l'immense plaisir d'en voir tomber neuf en une demi-heure, sous mes dernieres balles.

2h. 30.

"C'est la fin. Les dernieres cartouches ont chacune abattu leur homme.

"Quatre heures durant, a une cinquantaine d'hommes, nous avons arrete des centaines d'Allemands et nous perissons faute de munitions. Resultat admirable, car nous n'avons qu'un mort et deux blesses. J'ai tire environ 280 cartouches.

"Inutile de tenter de fuir, car nous sommes cernes de toutes parts. Nous devons arborer le drapeau blanc.

"Les Allemands degringolent dans la tranchee et, sans tenir compte du drapeau, ils nous lardent de coups de baionnette. Bien que blesse a la cuisse, je me defends; successivement j'entaille deux Allemands et dans l'un d'eux ma baionnette se brise..., tout cela en l'espace de quelques secondes.

"Survient un sous-officier allemand. Il arrete l'attaque et procede a notre desarmement. Puis les Allemands, furieux d'avoir ete tenus en echec par cette poignee d'hommes, abattent a bout portant quarante de mes camarades.

"Je sens une baionnette s'enfoncer dans ma cuisse gauche et le coup de feu suivre; je fais un bond et je retombe au fond de la tranchee.

"Alors commence le supplice le plus affreux qui se puisse imaginer. Les blesses se lamentent et crient pendant que les Allemands continuent leur barbare besogne; ils tirent au hasard et s'entretuent meme. Deux coups de crosse me sont encore assenes sur la tete, qui heureusement est solide. Finalement intervient un officier; il arrete le carnage, abat a coups de revolver un de ses hommes, nous exprime ses regrets et ses felicitations.

Toutefois, il permet a ses soldats de depouiller les morts comme les vivants, sauf a ne pas prendre l'argent: naturellement tout est enleve.

"Alors se produit spontanement de la part des rares Belges survivants une action genereuse et admirable. Ces hommes, enivres par le combat et fous de rage, redeviennent instantanement calmes; ils jettent tout ce qu'ils possedent aux Allemands pour prodiguer leurs soins aux camarades blesses.

"Je tiens ici a remercier specialement mon camarade Leconte; sans crainte du danger, il arrange de son mieux ma plaie beante; s'oubliant soi-meme, il me donne tout ce que contient sa gourde.

"Sur de ma fin, je lui confie mes derniers desirs dont il prend soigneusement note... Il est enleve comme prisonnier... Avant de me quitter (car lui aussi croit, que c'est fini pour moi), il m'embrasse, le brave, le boa ami. Au moment ou nos quelques survivants valides sont emmenes, j'ai la force de crier: "Au revoir, courage, vive le 9ieme!" Mal m'en prend, car je n'ai pas acheve qu'une baionnette enfoncee dans ma jambe me rappelle a l'ordre. Les camarades partis, nous voila seuls, quelques blesses, abandonnes a 3 heures de la nuit sous une pluie battante. Il me reste une veste, une chemise et mes bottines, Leconte m'ayant enleve mon pantalon pour me panser.

"Le matin meme, ayant envisage la possibilite d'etre blesse et m'etant rappele certains recits de la guerre de 1870, j'avais pris la precaution de remplir ma gourde et de n'y point toucher durant le cours de la journee. La soif se fait sentir... ma gourde est la, intacte, a quelques metres de moi, mais... impossible de l'atteindre... je ne puis remuer. Un Allemand passe, je le supplie dans sa langue de me la donner...

"—Que contient-elle? me demande-t-il.

"—Wasser, lui reponds–je.

"—Schoen.

"Il ramasse ma gourde, se desaltere, m'arrose avec le surplus et m'envoie sur la bouche un formidable coup de pied, qui m'enleve une dent.

"Deux Allemands successivement meurent pres de moi; je n'en suis nullement emotionne.

"La pluie tombe toujours, fine et serree; les balles sifflent au-dessus de nos tetes.

"Un Allemand passe, il m'apercoit; il se detourne de son chemin pour me donner un coup de baionnette au pouce et un coup de pied dans les reins.

"Un Belge ayant trois balles dans le bras rampe jusqu'a moi; de mon mieux j'essaie de faire une ligature; le malheureux a perdu deja beaucoup de sang, et moi-meme je ne suis plus bien fort. Mes soins sont inutiles.

"Je sens ma faiblesse s'accentuer, car le sang continue a s'epandre. A ma portee se trouve un paquet de chocolat tombe d'une poche; je m'en empare et j'en avale cinq batons. Je donne un morceau a mon camarade blesse, couche pres de moi; il accepte avec plaisir. Quelques minutes apres, je lui tends un second morceau; il ne me repond plus; helas! dans sa main il tient encore serre son morceau inacheve. Il est mort sans un rale, sans un cri, sans une plainte.

"A peine mon camarade d'un jour, camarade de combat, a-t-il rendu son dernier soupir, que, sans respect pour la mort, j'attire a moi sa capote pour me rechauffer un peu... Un nouveau groupe d'Allemands se montre; c'est avec terreur que nos pauvres blesses les regardent arriver. J'attrape divers coups de pied et coups de

crosse, notamment un coup sur le coude, tres douloureux celui—la, et qui paralysera mon bras pendant des semaines, ils vont jusqu'a taper sur celui qui vient de s'eteindre a mes Cotes.

"Une nouvelle distraction leur vient soudainement a l'esprit: du haut des tranchees, ils nous couvrent de terre, de boue... Ils s'amusent follement!

"Toujours la penible et cruelle attente... Que c'est long... Soudain un shrapnell eclate au-dessus de moi; un eclat vient se loger dans mon dos...

"Le jour parait enfin.

"A partir de ce moment mes souvenirs sont un peu confus. La derniere blessure ne me fait pas souffrir; c'est le coup de feu a la cuisse qui provoque d'atroces douleurs, effacant sans doute les autres.

"Je me rappelle des hurlements et des gemissements.

"Aucun secours n'arrive, personne ne peut et n'ose bouger. La soif, l'horrible soif, voila le pire mal; nos gorges sont en feu, nous ne respirons plus qu'avec effort. Toujours les memes plaintes. "A boire! a boire!" crient les blesses probablement tracasses par la fievre.

"Nos gourdes sont toutes vides; il faut attendre... La mort fait son oeuvre. Des soins immediats auraient ete le salut pour plusieurs...

"Tout se trouble; je crois que tout est fini... La pluie s'abat sur nous avec rage, de loin en loin une balle siffle encore au—dessus de nos tetes, une rumeur lugubre monte... s'eteint... Puis c'est le calme complet.

"Il me semble que je n'ai plus rien a attendre... et que je pars...

"Pendant des heures je demande de l'aide aux brancardiers allemands. Les uns font semblant de ne pas m'entendre, les autres me repondent qu'ils sont charges de ramasser les Allemands et non pas de secourir les Belges, qui n'ont qu'a attendre.

"Je suis resigne... et j'attends.

"Combien de temps suis-je reste dans cet etat? Je l'ignore, j'allais dans mon demi-reve vers les choses passees qui ne devaient plus revenir pour moi. La mort ne m'effrayait plus, j'etais resigne et sans crainte. J'avais lutte et luttais encore, mais sans espoir, avec une infinie tristesse pour ceux qui la-bas m'attendaient."

(*La Soupe*, n'o 276, A, B, C,)

La presse clandestine s'est aussi occupee, cela se comprend, de la barbarie premeditee avec laquelle les Allemands conduisent la guerre. Il serait trop long de citer les articles relatifs au bombardement de villes ouvertes, aux gaz asphyxiants, aux liquides enflammes. Voici seulement quelques entrefilets sur la guerre sous—marine.

La mentalite des Allemands.

Dans un article, concernant la perte du *Lusitania*, paru dans le journal *Die Post*, M. le baron von Zedlitz, homme a haute Kultur s'exprime comme suit:

"...Entre temps, nos ennemis auront peu a peu compris que la vie et la sante d'un seul de nos hommes ont, pour nous, plus de valeur que le Lusitania avec tous ses passagers ou la cathedrale de Reims, et que, sans excuse, nous detruisons tout ce qui peut mettre en danger un seul de nos hommes."

Et dire que sans le courage et la tenacite des vaillants soldats des armees alliees, nous aurions ete gouvernes par des hommes a pareille mentalite.

Aussi, il est de notre devoir de continuer a nous imposer tous les sacrifices necessaires, afin d'arriver a ecraser definitivement cette race de Barbares.

(*La Libre Belgique*, n deg. 22, mai 1915, p. 4, col. 2.)

Leur mentalite.

Du *Lokal Anzeiger*, de Berlin:

"Nous ne voulons pas gagner l'amour des Americains, mais leur respect, et la perte du Lusitania nous le procurera plutot que cent batailles gagnees sur terre."

Quel est donc le sens du mot *respect*, en Allemagne?

(La Libre Belgique, n deg. 23, mai 1915, p. 4, col. 1.)

La presse allemande et le "Falaba".

Les journaux allemands ne ressentent aucune honte de l'acte de piraterie commis contre le *Falaba*; ils s'en rejouissent meme.

Une depeche de Copenhague, que publie le Daily Mail, represente ainsi l'opinion manifestee par les journaux:

"La *Kreuz-Zeitung* considere le fait comme glorieux. "Le *Lokal Anzeiger* dit: "Encore deux vapeurs anglais coules et "123 passagers noyes." "*La Gazette de l'Allemagne du Nord* parle de "l'activite de nos sous-marins".

(La Libre Belgique, n deg. 14, avril 1915, p. 4, col. 2.)

Les gens de coeur.

Le Matin a publie une nouvelle qui aura chez les assassins d'Allemagne un succes de fou rire. Imaginez-vous que des marins anglais armant un sous-marin ont rencontre, a portee de leurs torpilles, dans la mer de Marmara, des navires turcs charges de femmes, d'enfants, de vieillards, d'un tas de refugies dont les contorsions auraient ete des plus rejouissantes a contempler, si on les avait brusquement precipites a la mer, et ces imbeciles (c'est des marins anglais qu'il est question), au lieu de lancer illico leur engin et de couler tous ces navires, se sont meles de faire de la generosite! Ils ont dit qu'ils etaient des soldats et ne faisaient la guerre qu'aux soldats! Ils ont laisse tranquillement passer ces non-combattants au nom de la civilisation! Poseurs, va!...

Parlez-moi des marins allemands! En voila qui ne s'embarrassent pas de vaines pruderies et qui savent s'amuser en toutes circonstances avec la destruction de n'importe quoi et la mort de n'importe qui! Est-ce qu'ils ont hesite, eux, a couler le *Lusitania* et les deux mille passagers ou marins qu'il portait? Est-ce qu'on ne les a pas vus, accoudes a la plate-forme de l'*U*-26, narguer avec de joyeux eclats de rire les gestes desesperes

de leurs victimes, lors de l'eventrement du *Falaba*, et se donner le long et savoureux plaisir de tourner autour de la noyade, assez pres pour n'en rien perdre, assez loin pour n'etre pas obliges de sauver, malgre eux, un seul petit enfant.

—Deutschland ueber Alles! disent-ils.

C'est vrai! Il n'y a que l'Allemagne pour atteindre a certains sommets d'infamie.

En attendant, vivent les bonnes betes et les braves gens d'Angleterre, et ceux de France, de Russie, de Serbie, de Belgique—et ceux d'Italie!

(La Libre Belgique, n deg. 29, juin 1915, p. 4, col. 2.)

Leur cynisme.

La Ligue navale allemande vient de publier un manifeste dont voici un extrait:

"La flotte allemande n'etait pas en mesure d'arreter par les methodes ordinaires de blocus ce transport constant d'armes et de munitions destinees a nos ennemis. C'est pour l'Allemagne le plus sacre des devoirs de faire en sorte que le moins possible de ces envois americains parviennent en Grande–Bretagne.

"La perquisition des navires transportant de la contrebande est la plupart du temps impossible, surtout dans les cas ou il s'agit de navires ayant le tonnage et la vitesse du *Lusitania*.

"Il y a la un fait que ne pourront contester meme les conseillers navals du president Wilson. Un changement d'itineraire de quelques points seulement les met hors de la portee de nos torpilles et aucun sous—marin ne possede les moyens de les arreter.

"Il n'y avait donc qu'un moyen d'empecher que la vie des soldats allemands fut mise en danger par les 5.400 caisses de munitions que transportait le *Lusitania*; ce moyen etait de couler le navire sans avertissement.

"Il doit continuer a en etre ainsi.

"Notre armee a le droit d'attendre ce service de notre flotte.

"Ce que les capitalistes et les fabricants de munitions americains peuvent en penser nous est indifferent".

On ne peut pas jeter par-dessus bord avec plus de desinvolture les lois et les conventions de la guerre. On ne peut pas non plus mettre plus de cynisme dans la declaration du meme principe deja defendu par le chancelier de Bethmann: Necessite fait loi, ou, si l'on prefere: La fin justifie les moyens.

"La flotte allemande n'est pas en mesure d'arreter par les methodes ordinaires (c'est-a-dire licites) le transport des munitions destinees a l'Angleterre."

Remarquons que la Ligue navale ne conteste pas le droit des Americains de faire ce commerce, mais, puisque l'Allemagne n'a pas les moyens d'etre honnete, force lui est de dechirer les conventions signees par elle.

"La perquisition des navires est la plupart du temps impossible... Il y a un fait... Il n'y a qu'un moyen pour nous, c'est de couler les navires sans avertissement."

En d'autres termes: "Bon pour les Anglais d'observer cette loi de la perquisition des navires. Ils peuvent se payer le luxe d'etre honnetes; nous pas."

On le remarquera, il n'est plus question ici, pour excuser les crimes des sous—marins, ni du blocus de famine ni des pauvres populations civiles. Non; il s'agit des soldats allemands.

Pensez donc!! Des neutres ont le toupet d'envoyer des munitions aux ennemis de l'Allemagne. Ces neutres meritent la mort ainsi que les civils qui ont l'imprudence de voyager quand les requins allemands se promenent en mer.

Mais s'ils avaient applique ces beaux principes de la Kultur, les Belges auraient certes pu renier les lois de la guerre. Qui plus qu'eux en face de l'agression brutale des Germains eut pu revendiquer le principe: Necessite ne connait pas de loi?

Qu'etait—ce que notre petite, quoique vaillante armee, en comparaison des millions d'agresseurs avec lesquels elle avait a lutter? Si ces messieurs de la Kultur etaient logiques, ils devraient admettre le droit de tous les Belges de se lever en masse, francs—tireurs ou non. Mais les Belges ne l'ont pas fait; le Gouvernement et les autorites, des l'entree de l'envahisseur, ont rappele a tous le respect des lois de la guerre. Pour nous le droit est sacre et nous ne connaissons pas votre honteuse maxime.

On sait quels pretextes nos ennemis ont invoques pour repandre le meurtre et l'incendie partout, quand le but de ces massacres etait tout simplement de terroriser les populations.

En resume les lois de la guerre sont ainsi considerees par les Allemands:

"Sur terre, disent-ils, obligeons nos adversaires a les observer; quant a nous, nous sommes au-dessus de tout, car *nous sommes les plus forts*.

"Sur mer, nous ne sommes tenus d'observer aucune loi, rien ne doit nous arreter quand il s'agit de la securite de nos armees et du ravitaillement de notre population, car *nous sommes les plus faibles* et *necessite fait loi*."

LIBER. (La Libre Belgique, n deg. 35, juillet 1915, p. 2, col. 2.)

Un article de *La Verite* resume la mentalite de nos ennemis:

La guerre a la prussienne.

Massacre des desarmes, tantot des civils, tantot des soldats blesses; abus d'uniformes et de drapeaux ennemis, ainsi que du fanion blanc et de la Croix-Rouge; destruction d'edifices d'art; bombardement aerien et nocturne de villes ouvertes; torpillage de navires non combattants; emploi du poison: voila quelques-uns des principes de la guerre a la prussienne!

La perversion de la race s'y trouve surabondamment.

Les premiers de ces mefaits sont bien connus. Le poison a un role marque dans l'art militaire tel qu'on l'enseigne a la *Kriegsakademie* de Berlin. En Europe, l'usage de vapeurs toxiques se generalise et les "braves" guerriers de Germanie marchent au feu derriere un rideau de fumee qui les cache et qui asphyxie l'adversaire! En Afrique, la prise de Swakopmund permit au general Botha de constater que six sources avaient ete empoisonnees au moyen d'une preparation arsenicale: des sacs de poison furent trouves dans les puits! Les commandants allemands ne nient point le fait; ils pretendent (ce que Botha declare faux) que les populations etaient averties...

Cet avertissement est aussi l'excuse invoquee par l'Amiraute allemande, qui, faute de pouvoir se couvrir de gloire, continue a se couvrir de honte. Au torpillage de nombreux steamers de commerce, de chalutiers et barques de peche, s'ajoute la destruction recente du *Lusitania*: 1.500 noyes, voila le necrologe de cette piraterie criminelle qui n'a rien de commun avec une operation militaire! Cyniquement, la *Koelnische Zeitung* declara: "Cette nouvelle sera recue avec satisfaction par le peuple allemand!" Toutefois, Berlin chercha des excuses. Il dit que le transatlantique etait arme de deux canons; c'est faux, replique l'Amiraute anglaise; c'est archifaux, confirme sous serment le capitaine Turner. Berlin ajoute que, selon toute vraisemblance, ce batiment contenait de la contrebande. Il etait bien simple d'y aller voir! Mais la visite, qui est de droit, n'eut pas lieu; c'est une formalite que les barbares suppriment; la *vraisemblance* leur suffit! Enfin, dernier argument, les Americains furent prevenus du danger de naviguer dans la zone de guerre! Comme le dit la presse de New-York, un assassin ne justifie pas son forfait en declarant qu'il fut precede de menaces!

Ces circonstances attenuantes deviennent des charges plus lourdes pour l'Amiraute berlinoise, car elles prouvent la criminelle premeditation. Telle est la methode: une excuse prepare le mefait et le justifie en eludant les restrictions apportees par le droit international aux horreurs de la guerre! Ainsi les barbares exterminent d'innocentes populations apres avoir declare sans preuve qu'elles ont fait acte d'hostilite; ils detruisent des edifices precieux apres avoir affirme faussement que l'ennemi les utilise a des fins militaires; ils empoisonnent les sources d'eau potable pour arreter la marche des troupes anglaises, etc. Quant aux navires, ils n'ont qu'a suspendre leur service! C'est bien simple: obeissez—nous et il ne vous arrivera rien de mal; mais si votre armee resiste, nous maltraiterons jusqu'aux non—combattants; si vous defendez les villes que nous voulons prendre, nous les bombarderons; nous emploierons la torpille et le poison, vous voila prevenus! Donc, ne venez pas vous plaindre si vous vous attirez nos rigueurs! Pour vous les epargner, il vous suffit de nous obeir.

Bref, voila l'Amerique atteinte au vif: l'assassinat de deux cents de ses nationaux marque la rupture definitive des amities germano–americaines.

Le plus monstrueux, c'est que tout Allemand approuve et admire cette facon hideuse de mener la guerre! Rappelez-vous qu'en avril une information affichee a Bruxelles declara ceci: les equipages des submersibles tombes au pouvoir des Anglais se voient traites d'une facon "indigne" et "contraire au droit des gens"... Ils sont internes dans des pontons. En guise de represailles, un nombre egal de prisonniers anglais fut interne dans une maison de detention! Une depeche Wolff de Berlin, du 12 courant, a annonce qu'a la Commission budgetaire du Reichstag ces mesures de represailles "furent generalement approuvees"! Toute la fonciere barbarie de la race ne s'etale-t-elle pas dans cette attitude? Nos marins, disait encore l'affiche, ont "accompli fidelement leur devoir". Mais c'est justement ce "devoir" qui est infame, et les sombres brutes qui l'acceptent et l'accomplissent meritent autre chose qu'un trop confortable ponton!

L'Ocean represente une plaine liquide, avec des routes ouvertes a tous, et les navires sont des transports publics; la route ferme avec son charroi n'en differe point, au point de vue du droit. Eh bien, le "devoir" peut—il consister a miner les chaussees publiques et a dynamiter les transports pacifiques qui s'en servent? Ce serait la du banditisme de grand chemin; on ne mine pas les routes continentales et l'on n'y detruit pas le charroi civil; tout au plus, l'autorite militaire exerce—t—elle une surveillance speciale, avec visite et confiscation eventuelle des transports. Mais les routes maritimes, les Prussiens les sement d'engins explosifs et ils y torpillent les transports non militaires! *Ce sont meme les seuls qu'ils aient vises jusqu'a present!* Et cela sans enquete, sans avertissement! Et quand le batiment coule, les barbares ne portent nul secours aux naufrages! Au contraire (l'exemple du *Falaba* en donne l'horrible preuve), ils raillent, ils outragent les malheureux qui perissent! C'est ce banditisme de pleine mer que la morale allemande appelle le "devoir"! Pour ces monstres, elle reclame des egards! Apres avoir organise la violation continuelle du droit des gens contre les non—combattants, de terre et de mer, elle ose invoquer ce meme droit en faveur de ses pirates sanguinaires! Cette depravation du sentiment du bien et du mal existe uniquement dans l'ame allemande; elle seule peut ne pas sentir ce qu'il y a d'abjection dans l'ordre donne d'assaillir aveuglement, sauvagement, des

transports pacifiques, ni ce qu'il y a de turpitude dans le feroce accomplissement d'une telle mission, assimilee a un "devoir"!

Pour exterminer les civils sur terre, les armees se couvrent au moins d'un pretexte, se pretendent attaquees par des francs-tireurs. Pour tuer les civils sur mer, aucun expedient de ce genre n'est imagine: c'est la criminalite sans phrases!

Autrefois, tout pirate pris etait pendu a la premiere vergue! L'Allemagne ne peut rien ajouter a son ignominie.

(La Verite, n deg. 3, 20 mai 1915, p. 9.)

- 2. La justification, a l'allemande, des cruautes commises en Belgique.
- a) Justification avant la lettre.

Ne pouvant pas essayer de nier entierement les carnages et les incendies ordonnes par ses chefs militaires, l'Allemagne a explique leurs procedes en les decorant du nom de "represailles".

Rien n'est plus instructif a ce point de vue que la lecture des Lois de la guerre d'apres le grand Etat-major allemand (Kriegsbrauch im Landkriege, 1902). Malheureusement, il n'existe en Belgique qu'un assez petit nombre d'exemplaires de la traduction francaise de ce livre (voir p. 180). Comme il paraissait utile de repandre dans le public les instructions du grand Etat-major allemand et de faire ressortir leur froide cruaute, on joua a l'autorite allemande le tour que voici: on reprit simplement les passages les plus saillants et on les publia sans aucun commentaire, dans deux brochures a 10 centimes. Celles-ci, soumises a la censure, durent etre autorisees par elle. Dans une troisieme brochure, portant le meme titre general: Pour instruire le public, on reunit une collection des affiches allemandes les plus abominables, celles qui violaient le plus ouvertement les lois de l'humanite et la Convention de La Haye, mais qui etaient, par cela meme, conformes a l'esprit des Lois de la guerre d'apres le grand Etat-major allemand.

Ces brochures forment les nos 12, 13 et 14 de la serie editee par M. Brian Hill. Les nos 1 a 10 ont ete prohibes en bloc, quoiqu'ils fussent au fond beaucoup moins significatifs que les nos 12, 13 et 14. On emprisonna M. Brian Hill pour la brochure sur M. Adolphe Max (p. 5). Mais on dut se resigner a voir, en belle place, aux vitrines des libraires, les trois brochures *Pour instruire le public*.

Plus tard les idees du grand Etat-major ont ete reprises, et commentees cette fois, dans les nos 12 et 13 de *La Libre Belgique*. Comme les *Lois de la guerre* allemandes ont ete mises au pilori dans tous les pays civilises, nous croyons inutile de reproduire ces articles.

Dans d'autres cas aussi nous avons travaille a la propagation d'ouvrages allemands. Ainsi l'un de nous avait remarque a l'etalage d'une librairie de province un *Dictionnaire pour le sac du soldat* (Tornister—Woerterbuch), qui est en meme temps un petit recueil de conversation usuelle. Les phrases de ce manuel sont tout a fait concluantes quant a la mentalite allemande: "A la premiere tentative de fuite, vous serez fusille.—Dites—nous la verite. Le moindre mensonge pourrait vous couter la vie.—A la premiere tentative de fuite, ou si vous essayez de m'egarer, je vous envoie une balle." Ces menaces sont adressees a des habitants que l'armee allemande contraint a servir de guides (d'accord avec ses Lois de la guerre [voir p. 180]).

Aussitot notre ami acheta tous les exemplaires disponibles de cet aimable petit manuel, afin de les faire circuler a Bruxelles. Mais il n'y en avait pas assez. Nous desirions pouvoir les acheter a Bruxelles meme, afin de les repandre plus largement. Nous sommes alles importuner la tenanciere de la librairie allemande du boulevard du Nord, celle—la meme dont le mari fit condamner M. le juge Ernst (voir p. 57), jusqu'a ce qu'elle

en eut importe un stock suffisant.

A cette meme librairie nous avions insiste pour obtenir des exemplaires de la brochure de propagande: Die Wahrheit ueber den Krieg (La Verite au sujet de la guerre), dont nous parlerons plus loin (p. 238). En vain. Force nous fut de les faire venir directement d'Allemagne, procede moins anonyme et par consequent plus compromettant. Nous avons reussi tout de meme a en obtenir une demi-douzaine, sans eveiller les susceptibilites de l'ombrageux pouvoir occupant.

Les *Lois de la Guerre* et le *Tornister–Woerterbuch* sont comme une justification avant la lettre des crimes allemands. D'apres ces ouvrages, en effet, toutes les cruautes sont non seulement admissibles, mais meritoires, puisque "les considerations humanitaires, telles que les menagements relatifs aux personnes et aux biens, ne peuvent faire question que si la nature et le but de la guerre s'en accommodent." (Brochure n deg. 12, p. 2) [55], et puisque "la seule veritable humanite reside souvent dans l'emploi depourvu de menagements de ces severites" (*Ibid.*, p. 3) [56]. Du reste, rappelons–nous l'un des arguments de l'Allemagne apres le torpillage du *Lusitania*: elle s'etait donne la peine, disait–elle, de prevenir les passagers du risque qu'ils couraient, et ils n'avaient donc pas a se plaindre d'avoir ete torpilles. La Belgique, elle aussi, n'avait–elle pas ete prevenue, d'abord par *Les Lois de la guerre*, puis par l'ultimatum allemand du 2 aout 1914? Morale commode, et a la portee de tous les criminels qui preparent un mauvais coup! C'est la premeditation invoquee comme circonstance attenuante!

[Note 55: *Les Lois de la guerre continentale* (publication de la Section historique du grand Etat–major allemand, 1902), traduites et annotees par Paul CARPENTIER (Paris, 1904), p. 3.]

[Note 56: *Ibid.*, p. 7.]

Toutefois l'Allemagne sent bien que ces explications ne suffisent pas a la blanchir entierement. Aussi cherche-t-elle a se disculper d'autres manieres:

- a) Les degats causes par l'armee allemande sont moins considerables qu'on ne l'a dit;
- b) Ce sont les Belges qui ont commence;
- c) L'Allemagne voulait simplement faire des exemples: grace aux petits massacres et incendies du debut, les Belges se sont tenus tranquilles par la suite.

Examinons comment nos prohibes ont repondu a ces "arguments".

b) Attenuation des degats.

Il ne leur suffit pas de pretendre que les destructions ont ete fortement exagerees. Plus important, en effet, serait—il de faire croire que les deteriorations resultent de combats et de bombardements, c'est—a—dire que ce sont des faits de guerre, et non l'effet de la barbarie allemande.

Voici d'abord un exemple typique d'attenuation pure et simple.

Le Gouvernement d'outre—Rhin publie depuis septembre 1914 une brochure mensuelle, editee en beaucoup de langues, qui est envoyee gratuitement a des centaines de milliers d'exemplaires. L'edition française s'appela d'abord *Diaire de la Guerre*, puis *Journal de la Guerre*. La Belgique n'en a jamais recu directement, a notre connaissance tout au moins. Mais nous avions bientot importe des exemplaires hollandais, puis des exemplaires français (destines a la Suisse). Les articles les plus caracteristiques furent repandus par *La Soupe* (nos 311 et 326). Voici le debut du n deg. 311:

Journal de la Guerre.

Depuis le mois de septembre, les Allemands inondent de brochures de propagande l'Amerique, la Hollande, les Pays scandinaves, la Suisse et les autres pays neutres.

La principale de ces publications est mensuelle: elle s'appelle en français Journal de la Guerre. Nous la connaissons aussi en allemand et en hollandais; elle est traduite sans doute en d'autres langues. Chaque fascicule compte de 40 a 72 pages et renferme des renseignements generaux, une chronique de la guerre, des photographies et des dessins, des recits de combats, etc., bref tout ce qui peut influencer l'opinion publique des neutres. Il y a presque chaque fois un article tendant a montrer que l'Allemagne etait obligee, pour sa defense personnelle, d'investir la Belgique, que celle-ci avait d'ailleurs viole d'avance sa neutralite, que les Belges meriterent amplement leur sort par les traitements qu'ils infligerent aux blesses (yeux creves, etc.), par les scandaleuses attaques de francs-tireurs... Si les Allemands ont detruit des villes belges, c'est a contre-coeur qu'ils ont du s'y resoudre; ils cherchaient plutot a les sauver. Ainsi dans un article sur le bombardement de la cathedrale de Reims, M. le Dr Maximilien Pfeiffer, bibliothecaire de la bibliotheque royale de Baviere, membre correspondant de la Societe royale d'Archeologie de Bruxelles, dit textuellement: "En face de ces accusations on doit se rappeler que ce sont des soldats et des officiers allemands qui ont sauve l'Hotel de Ville et les tresors d'art a Louvain et a Liege. En Belgique, en general,—des temoins belges l'assurent—ce sont des soldats et officiers allemands qui ont pourvu a ce que les oeuvres d'art restent aussi parfaitement conservees qu'elles l'etaient auparavant." (Fascicule de septembre, p. 17.) Le numero d'octobre donne d'ailleurs un plan de Louvain, dont voici la legende: "La Verite sur Louvain. Explication: la partie non rayee est intacte. La carte ci-dessus prouve qu'on ne peut pas parler d'une complete destruction de la ville de Louvain. Seules les parties rayees ont ete endommagees pendant le combat qui nous a ete impose."

Un seul point montre combien ce plan est inexact. Tous ceux qui ont visite Louvain depuis le desastre savent que le Vieux-Marche est entierement brule [57], sauf le college des Josephites et quelques maisons voisines. Or, d'apres le plan le Vieux-Marche est absolument intact: les abords ne sont nulle part rayes. Tout est a l'avenant.

(*La Soupe*, n deg. 311.)

[Note 57: Voir Comment les Belges resistent..., fig. 20. (Note de J.M.)]

Il etait trop difficile de reproduire dans *La Soupe* le plan de Louvain annexe au numero d'octobre du *Journal de la Guerre*. Nous le donnons ici (pl. X).

Ce plan porte bien d'autres inexactitudes que celles que signale *La Soupe*. En voici deux. Aucune distinction n'est faite entre la partie batie du territoire de Louvain et la partie non batie. Ce plan donne l'impression que tout ce qui est a l'interieur des boulevards circulaires est garni de maisons. Or, au moins la moitie de cet espace est occupee par des cultures maraicheres. La surface incendiee est donc proportionnellement amoindrie sur le plan allemand. Puis faisons observer ceci. Pour augmenter l'etendue de ce qui est reste indemne, le plan marque des pates de maisons intactes, sur la Place du Peuple et sur le Marche au Grain. Ces pates inexistants sont indiques sur la planche X par de petits cercles coupes d'une croix (ajoutes par nous). Remarquons enfin que la legende parle de combat; chacun sait en Belgique que ce combat a ete invente de toutes pieces par nos ennemis.

Ce sont surtout les architectes et les artistes allemands qui ont assume la tache de faire croire que les degats sont imputables a des batailles et a des bombardements, ou bien a des causes fortuites. MM. Clemen, v. Falke, Stuebben et v. Bode se sont distingues dans ce genre de mensonges. *La Soupe* a publie en entier la traduction (n deg. 468) d'une conference faite par M. Stuebben a l'occasion de la fete organisee en l'honneur de l'architecte allemand Schinkel; dans son n deg. 348, elle avait commente un passage de la conference:

La veracite d'un architecte allemand.

M. Stuebben, architecte berlinois, est bien connu en Belgique. Il s'occupe surtout de plans de villes et est l'auteur d'un gros livre sur l'esthetique des agglomerations urbaines. Il a ete echevin, puis bourgmestre de Cologne, ou il a fait le Ring.

En Belgique il fit des projets pour le quartier du port a Bruges, pour les extensions d'Ostende et d'Ixelles, pour l'amenagement de nouveaux quartiers a Louvain; il dressa les plans des cites balneaires de Duinbergen et du Zoute; il fut consulte sur les transformations a faire subir aux fortifications d'Anvers. Bref la Belgique etait son meilleur client.

Il vient de publier dans le *Journal hebdomadaire de l'Union des architectes a Berlin* une conference jubilaire ou il decrit les destructions provoquees par la guerre actuelle; et ou il expose ensuite la facon d'operer les reconstructions. Inutile de dire que les architectes allemands ont seuls qualite pour s'occuper de la reedification de nos villes detruites. Cela va de soi: apres que leurs soldats ont incendie nos villes, leurs architectes viendront les refaire, dans le gout allemand qu'on peut si bien apprecier a Bruxelles, a la Deutsche Bank de la rue d'Arenberg. On sait d'ailleurs, n'est—ce pas, que des Allemands se sont deja proposes pour reconstruire Louvain et Malines, et qu'ils ont ete econduits avec tout le respect que commande une pareille delicatesse de sentiments.

Occupons—nous seulement de ce que dit M. Stuebben relativement aux destructions des villes en Belgique. Voici un extrait de sa conference: La Guerre et l'Architecture (Krieq and Baukunst), conference jubilaire faite par le conseiller intime superieur d'architecture, docteur—ingenieur Stuebben. Dans Wochenschrift des Architekten—Vereins zu Berlin, 10e annee, nos 14 et 15 (3 et 10 avril 1915).

"... Pauvre Belgique! Ton gouvernement etait egare par l'Angleterre; ta population, embarrassee par sa propre sottise, etait ameutee par les fransquillons; et tu te precipitas dans la ruine. Ton Roi inexperimente n'avait pas la clarte de jugement d'un Leopold, ton peuple debande ne connaissait pas la discipline que donnent l'instruction obligatoire et le service militaire personnel. Sa passion et son excitation devinrent de la sournoiserie. Et voila que Louvain, Aerschot, Vise et Liege, Termonde et Ypres sont en ruines. A Vise, a Aerschot et a Louvain, c'est la population elle—meme qui par sa fureur provoqua l'aneantissement de ses foyers. A Lierre, a Termonde et a Ypres, au contraire, ce fut et c'est encore le violent conflit de l'attaque et de la defense qui sacrifia a la fois les maisons et les nobles edifices publics.

"Lierre, bombardee a la fois par amis et par ennemis, lors des terribles batailles du siege d'Anvers, est atrocement devastee. La belle eglise gothique tertiaire de Saint-Gommaire, les chapelles de Saint-Pierre et de Saint-Jacques sont fortement endommagees.

"A Termonde, qui pendant ces memes combats fut bombardee neuf fois par les Allemands et par les Belges, les trois quarts des habitations sont detruites, ainsi que l'Hotel de Ville.

"Ypres, la pittoresque ville de la Flandre occidentale, une eglantine assoupie, a ete terriblement eprouvee; depuis des mois elle est le point de mire de puissants canons. Son sort final est entre les mains de Dieu. La venerable Halle aux draps avec ses merveilleuses fresques, le haut beffroi, l'Hotel de Ville connu sous le nom de Nieuwwerk, la cathedrale et le musee, sont, pour autant qu'on le sache, demolis ou tout au moins deteriores... et le malheur s'etend chaque jour.

"Des batailles meurtrieres ont fortement endommage Dinant et Malines, Dixmude (ou le celebre jube de l'eglise Saint-Nicolas fut reduit en cendres), Furnes et Nieuport. Ce qui existe encore des trois dernieres localites citees, et ce qui en restera finalement, n'est pas connu, mais ce ne sera sans doute pas grand'chose...."

\* \* \* \* \*

Voyons ce qu'il y a de vrai dans les assertions de M. Stuebben.

Vise.—Brule le 15–16 aout 1914, parce qu'un commandant allemand avait ete tue sur la place de la Station. Les soldats, d'ailleurs ivres, ne se sont pas donne la peine de rechercher par qui l'officier avait ete atteint: ils ont brule l'eglise, la maison communale, les ecoles et 575 maisons, c'est–a–dire presque tout Vise, sauf les faubourgs (Devant–le–Pont et Souvre). Les maisons non brulees de Vise et des faubourgs ont ete consciencieusement pillees. Une quarantaine d'habitants furent fusilles, le 4 et le 16 aout.

Aerschot.—Incendie le 19 aout. L'incendie et le massacre furent ordonnes par le general Jacobi parce que le general Stenger avait ete tue sur le balcon du bourgmestre. Les Allemands accuserent le fils du bourgmestre, un enfant inoffensif; il est demontre maintenant que le coup de fusil a ete tire par un soldat polonais. Le feu fut mis a l'eglise, mais elle ne brula pas. L'Hotel de Ville et 386 maisons furent incendies; 151 civils furent fusilles. Toutes les maisons non brulees ont ete saccagees; on a retrouve partout les traces d'ivrognerie.

Louvain.—Incendie surtout le 25–26 aout; le pretexte fut que les habitants avaient tire sur les soldats; en verite, les Allemands avaient tire les uns sur les autres. 1.120 maisons furent detruites; 500 fortement endommagees. Beaucoup de monuments ont ete brules. Au moins 150 civils furent tues.

Dans les faubourgs de Louvain:

```
129 maisons furent incendiees a Corbeek–Loo. 312 — — a Herent. 95 — — a Heverle. 461 — — a Kessel–Loo. 57 — — a Winxele.
```

Toutes les maisons non brulees ont ete pillees.

*Lierre*.—La ville fut bombardee a diverses reprises, surtout par les Allemands, entre le 28 septembre et le 4 octobre. Le nombre des maisons qui ont souffert du bombardement est de 753; mais le dommage est en general facilement reparable. L'eglise Saint–Gommaire, l'eglise des Jesuites, plusieurs chapelles, l'ecole normale de l'Etat, l'ecole moyenne de l'Etat, l'Academie de dessin et 659 maisons ont ete brulees completement, entre le 8 et le 10 octobre, alors que tous les habitants avaient fui et qu'il n'y avait plus aucun combat dans les environs. Toutes les maisons non brulees ont ete pillees.

Termonde.—La ville a ete bombardee, mais ce ne sont pas les degats causes par les obus qui sont les plus graves: ils n'interessent que les maisons et les fabriques situees contre la Porte d'Eau, tout pres de l'Escaut. Les dommages les plus importants ont ete causes par l'incendie intentionnel, allume le 5 septembre, apres la retraite des troupes belges. L'Hotel de Ville, plusieurs eglises, des ecoles, presque toutes les usines, l'hopital et environ 1.300 maisons sont reduits en cendres. On peut encore voir en certains points de quelle maniere les troupes allemandes preparaient les maisons pour y mettre plus facilement le feu.

Dans le faubourg de Saint-Gilles, l'eglise, la maison communale et 152 maisons ont ete entierement detruites par le feu, 250 maisons sont fortement endommagees, dont quelques-unes, peu nombreuses, par le bombardement.

*Ypres, Nieuport, Furnes, Dixmude*, ont ete bombardes par les Allemands. L'eglise de Dixmude possedait un jube dont M. Stuebben lui—meme disait recemment que s'il etait aneanti ce serait une perte irreparable (*Die Bauwelt*, 14 janvier 1915, p. 15). Or ce jube fameux avait resiste par miracle au bombardement, mais il succomba a la visite que lui firent, a coups de crosse de fusil, les soldats allemands qui prirent la ville (*Le Petit Parisien*, 17 decembre 1914).

*Dinant*.—N'a jamais ete bombarde, mais incendie le 23 et le 24 aout par les Allemands, qui ne donnerent meme pas de pretexte. La collegiale et plusieurs autres eglises sont ou bien deteriorees par le feu ou bien brulees completement.

L'Hotel de Ville, des ecoles et 1.263 maisons sont brules. Tout a ete pille. Plus de 700 habitants ont ete fusilles.

Malines.—Pas une bombe belge n'a touche la ville, mais quelques—unes sont tombees dans les faubourgs. Malines fut bombarde pour la derniere fois le 27 septembre 1914 par les batteries allemandes etablies a Hofstade. Ce qui prouve a tout evidence que le bombardement de Malines a ete opere par les Allemands, et non par les Belges, c'est que partout ou l'on peut localiser avec precision le sens du bombardement, par exemple sur la cathedrale de Saint–Rombaut, on constate que les degats siegent uniquement du cote du sud et de l'est. Le 27 et le 28 septembre tous les habitants s'enfuirent. A ce moment la place des Bailles de Fer etait encore intacte, sauf quelques toits troues par les obus et facilement reparables. Mais entre le 28 septembre et le 10 octobre les Allemands pillerent a fond toute la ville. En meme temps ils mirent le feu a plusieurs quartiers: place des Bailles, rue Leopold, et l'hotel Busleyden avec ses environs. Il y a a Malines 358 maisons entierement detruites, 216 a moitie detruites, 401 gravement endommagees.

\* \* \*

On voit donc que, sauf en Flandre occidentale, ce n'est pas le bombardement mais l'incendie volontaire qui a commis le plus de degats. M. le conseiller intime superieur d'architecture, docteur—ingenieur Stuebben, se trompe par consequent. Nous admettons provisoirement qu'il a ete induit en erreur, tout comme les 93 intellectuels: ceux—ci assurent en effet que jamais les troupes allemandes n'ont touche a la personne ou aux biens des Belges sans y etre forces par la plus amere necessite. Il est sans doute convaincu, lui aussi, que c'est sous l'empire de la necessite que les Allemands ont mis le feu en vingt et un endroits a l'eglise Saint—Pierre a Louvain, et qu'ils ont fusille le R.P. Dupierreux, dans la poche duquel on avait trouve un carnet avec des reflexions simplement desobligeantes pour les Allemands.

Heureusement M. Stuebben est venu en Belgique depuis qu'il a ecrit sa conference. Il a visite notamment Louvain ou il a eu l'occasion de se renseigner *de visu*. Il a sans doute ete dans d'autres villes ruinees. Aussi pouvons—nous nous attendre a lire prochainement un article ou M. le conseiller intime superieur d'architecture, docteur—ingenieur, reconnaitra qu'il a ete trompe, et ou il dira la verite aux 93.

(*La Soupe*, n deg. 348.)

Du reste, pour permettre a chacun de juger de l'etendue des crimes allemands en Belgique, *La Soupe* a donne, dans ses nos. 354 et 380, des tableaux qui ont ete reproduits par le deuxieme volume des Rapports de la Commission d'enquete belge, tableaux donnant pour chaque commune du Brabant le nombre de maisons incendiees, celui des maisons pillees, celui des civils tues et celui des civils envoyes comme prisonniers civils en Allemagne (n deg. 354); la statistique des maisons incendiees ou demolies des provinces d'Anvers, de Liege et de Namur (n deg. 380).

c) Accusations contre la population civile de Belgique.

Il est malheureusement vrai, disent les Allemands, que nous avons du sevir contre les villes et les villages de Belgique, mais c'est parce que les habitants etaient des francs—tireurs et commettaient contre nos troupes les pires atrocites.

Sur quoi les Allemands basent-ils leurs affirmations? Sur des enquetes conduites par eux-memes. Dans le seul resultat d'enquete publie officiellement, le *Livre Blanc* qui a paru en mai 1915, ne figurent pour ainsi dire

que des temoignages de militaires allemands. Le Livre Blanc a ete commente par La Libre Belgique:

Le "Livre Blanc".

Le Gouvernement de Berlin a enfin livre au jugement du monde contemporain, de la posterite et de l'histoire le fameux *Livre Blanc* qui doit le justifier des crimes commis par ses armees en Belgique. Nous devons convenir que ce document est remarquable. Il est tres fort au moins en ce sens que la mauvaise foi et la maladresse teutonnes y ont realise le tour impossible de se surpasser elles—memes. Certes, aucun de ceux qui ont appris a connaître la chancellerie de la Wilhelmstrasse n'en attendait dans le cas present rien d'habile ni d'honnete. L'Etat—major allemand, ayant a repondre des atrocites commises avec son approbation et par ses ordres, se trouve dans un cas qui n'est pas plus excusable qu'il n'est niable. On savait d'avance que les plumitifs officiels qui ont accepte la mission de blanchir ce negre n'y epargneraient pas les ressources propres de leur malpropre industrie. Ils ont donne assez de preuves de l'aplomb impudent qui leur permet de contester l'evidence, de denaturer les faits les plus notoires et d'affirmer, la main sur le coeur, que deux et deux font cinq ou tout au moins quatre et demi. Neanmoins, il y a des bornes a tout, et il y en a notamment a ce qu'il est possible d'affirmer avec quelque chance d'etre cru. On pouvait donc s'attendre a voir filtrer, a travers les mensonges et les denegations cyniques du *Livre Blanc*, quelques aveux inspires non point par la probite ou par le remords, mais par la necessite de garder au moins une ombre de vraisemblance.

Il n'y en a pas. Le Gouvernement de Berlin ne se repent de rien, il ne regrette rien, il n'a rien a se reprocher. Il se presente devant le monde civilise avec le calme de l'innocence ou plutot avec la tranquille impudeur d'un Canaque. Le maitre a voulu que le *Livre Blanc* ne fut que le commentaire de la celebre depeche, ou il soulageait les affres de son coeur saignant des inevitables rigueurs qu'il ne lui avait pas ete permis de temperer.

Et, pour lui complaire, les scribes de sa chancellerie se sont mis a triturer la verite, aussi servilement que les generaux auxquels il commande une operation insensee envoient des Polonais ou des Bavarois a la boucherie. Donc il n'y a pas eu d'atrocites allemandes en Belgique. Les troupes de S.M. Imperiale et Royale y sont entrees animees des meilleures intentions et pourvues des instructions les plus pacifiques. Si elles y ont un peu pille, un peu incendie, un peu mitraille, si elles ont expedie quelques milliers d'habitants en Allemagne ou dans l'autre monde, c'est qu'elles y ont ete forcees de se proteger contre des francs—tireurs des deux sexes et de tous les ages, de trois semaines a quatre—vingt—dix ans.

Voila ce que le *Livre Blanc* nous revele, ce que l'Agence Wolff repete et ce que le monde civilise est prie de croire.

Serieusement, se promettent—ils en Allemagne qu'il le croira? Nous mettons a part celui qui a commande la manoeuvre et a qui nulle experience ne persuadera jamais qu'une idee sortie de sa tete puisse ne pas etre geniale. Mais les autres, ceux qui ont encore a compter avec la realite, avec les faits et avec le sens commun, qu'en pensent—ils, s'ils ont seulement un peu de prevoyance ou de memoire?

Au fait, nous sommes bien simples de nous demander ce qu'ils en pensent. Cela n'a aucune importance, aucune absolument. Le reste du monde a maintenant son opinion faite par les soins des Teutons eux—memes. Venant quelques semaines plus tot, le *Livre Blanc* aurait encore pu en imposer a quelques ames honnetes, a qui les horreurs imputees aux armees de la "Kultur" paraissaient depasser toutes les bornes de la vraisemblance. Mais la chancellerie teutonne n'est pas plus expeditive que la strategie teutonne ne l'aura ete pour passer l'Yser. On a plus tot fait de bruler une ville et de massacrer une population que de trouver une explication congruente de ces exploits. Pendant que les redacteurs du *Livre Blanc* s'escrimaient sur ce theme impossible, la "Kultur" des armees de terre et de mer de S.M. Imperiale et Royale continuait de faire des siennes. Ses pirates coulaient le *Lusitania*: l'Amiraute, l'Agence Wolff, toute la presse allemande, tout le peuple allemand, saluaient par des cris de joie feroces la mort de 1.500 victimes innocentes, sans meme

paraitre comprendre, les sots! que, du meme coup, ils faisaient la preuve des atrocites commises par leur armee, de la premeditation froide qui les avait preparees et de l'assentiment moral qu'elles avaient rencontre dans la masse de la nation allemande.

Venant la-dessus, le *Livre Blanc* n'est plus qu'un nouveau trait de la demence furieuse qui entraine a l'abime l'empire des Hohenzollern. Soyons sans crainte sur le genre de succes qu'il rencontrera.

Pour nous, Belges, c'est assurement une epreuve cruelle que d'assister garrottes et baillonnes aux simagrees hypocrites de l'ennemi, qui profite de son omnipotence d'un jour pour chercher a deshonorer notre malheureuse patrie apres l'avoir devastee, ruinee et ensanglantee. Mais cette epreuve est aussi de celles dont il faut savoir tirer profit. Et volontiers nous dirions a nos compatriotes: lisez, faites lire et repandez le *Livre Blanc*. Il n'y a pas de meilleur moyen pour propager et enraciner partout le mepris de la domination que nous subissons. Il y a encore chez nous des esprits timides ou accessibles a la suggestion qui croient les nouvelles allemandes, qui s'effraient des affiches allemandes et qui prennent au serieux les communiques allemands. Rien ne les en guerira mieux que la lecture de ce *factum* qui, pour toutes les consciences belges, sue le mensonge par toutes les lignes. Et si, au debut au moins, l'organisation de nos ennemis a pu nous donner une inquietante impression de leur force, le *Livre Blanc* nous donnera a toutes les pages la preuve de leur perfidie et celle de leur stupidite.

C'est faire oeuvre de patriotisme que de cooperer largement a la diffusion de cette preuve.

(*La Libre Belgique*, n deg. 31, juin 1915, p. 2, col. 2.)

Au printemps de 1916 a paru en Belgique un livre clandestin: L'Armee allemande a Louvain et le Livre Blanc—Traduction et refutation de la partie du Livre Blanc relative au sac de Louvain [58]. Cet ouvrage reprend une a une toutes les depositions et les refute en les opposant les unes aux autres ou en montrant leur contradiction avec des faits que le premier venu peut constater a Louvain (pl. IX).

[Note 58: Ce volume va etre reimprime par les soins du Gouvernement belge.]

Le *Livre Blanc* ne reproduit guere, disions—nous, que des depositions allemandes. Pourtant l'autorite occupante fait aussi en Belgique des enquetes ou des Belges sont entendus. Comment fonctionnent ces enquetes, quelques articles clandestins nous le diront:

Comment ils font les enquetes.

Le journal catholique hollandais, *De Tijd*, rapporte que le cardinal Mercier avait demande, dans le courant de janvier, qu'une enquete officielle impartiale fut ouverte sur l'accusation formulee contre des pretres d'avoir tire contre les Allemands. Une commission d'officiers a interroge les Flamands et les Wallons au sujet des actes des francs–tireurs; elle a dresse les proces–verbaux de depositions en allemand, alors que les temoins ne connaissent pas un traitre mot de cette langue, et a oblige ces derniers a les signer.

Mgr Ladeuze, principal de l'Ecole superieure de Louvain, interroge sur le point de savoir si des femmes avaient ete maltraitees a Louvain, repondit que dans les faubourgs il avait ete temoin d'actes de violences commis par des soldats. On l'arreta aussitot: "Vous sortez de la question, il s'agit de Louvain et pas des faubourgs." Et la reponse de Mgr Ladeuze ne fut pas portee au proces—verbal.

Poursuivant, Mgr Ladeuze declara:

—De ma maison, le jour de la destruction de Louvain, je vis deux soldats qui faisaient feu contre l'Institut Arenberg.

1. Quelques exemples d'inhumanite.

- —Avez-vous reellement vu?
- —J'ai vu de mes yeux et j'avais a mes cotes un de mes adjoints.
- —Eh bien, dit un officier, membre de la commission, cela n'avait aucune importance.

Et l'incident ne figure pas dans la deposition.

(La Libre Belgique, n deg. 17, avril 1915, p. 3, col. 1.)

Il y a des juges a Berlin!!!

Les feuilles a la solde de l'Agence Wolff nous apprennent que le Gouvernement imperial publiera prochainement un *Livre Blanc* sur les affaires de Louvain, Malines, Dinant et autres lieux, qui ont specialement joui des lumieres enflammantes de la "Kultur" teutonne. L'Agence Wolff ne dit pas encore aujourd'hui, mais elle dira demain que ce *Livre Blanc* est tout ce que l'on aura jamais pu ecrire de plus impartial, de plus sincere, de plus objectif, de plus consciencieux et de plus irrefutable. Nous n'avons pas besoin d'en avoir lu une seule ligne pour annoncer que ce livre nous montrera quelque chose de plus blanc que sa couverture: ce sera l'ame candide et innocente de ces bons Teutons faussement accuses d'avoir mis en Belgique tant de villes et de villages dans l'etat ou on les voit aujourd'hui, et d'y avoir supprime tant d'habitants qu'on n'en voit plus. Erreur, mensonge et calomnie! Tout ce qu'on en a dit est de pure invention: le *Livre Blanc* le prouve et l'Agence Wolff repetera aux quatre vents du ciel que la preuve est aussi decisive que les victoires de l'armee allemande en Flandre, et particulierement a l'Yser, d'apres les bulletins du grand Etat—major. Sur le papier cela va toujours et, comme dit le proverbe: quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre.

En attendant qu'il nous soit donne de contempler la "Kultur" allemande dans sa robe d'innocence en papier blanc, voici un petit exemple de la simplicite ingenue avec laquelle procedent les enqueteurs qui operent pour la chancellerie imperiale (departement des mensonges internationaux). Quand le moment sera venu, on mettra les noms propres a cette histoire.

Durant la premiere periode de l'invasion, les habitants du village de X... sont emmenes par les gens de la "Kultur" sur le territoire de la commune de Z... ou ils sont fusilles. Ce fait—divers ayant attire l'attention des indiscrets, les preposes au blanchissage de la "Kultur" se transportent sur les lieux illustres par les soldats de ladite "Kultur". Enquete, interrogatoire des temoins, proces—verbal, le tout se passe dans les formes protocolaires, avec une correction impeccable. Les survivants du drame pretent serment, parlent suivant leur conscience et signent leurs depositions. La "Kultur" sort de la blanche comme neige. Au bourgmestre de X..., les enqueteurs demandent d'attester que personne n'a ete fusille sur le territoire de sa commune: la chose est vraie et le mayeur de X... est force d'en convenir. On ne lui pose pas d'autre question et le brave homme n'a pas l'occasion d'ajouter que ses administres emmenes a Z... n'en sont jamais revenus et pour cause. Personne n'a ete fusille a X Et d'un! Maintenant c'est le tour du bourgmestre de Z... "Quelqu'un de Z... a-t-il ete fusille?—Personne." Il n'y a rien a redire, c'est l'exacte verite. L'interrogatoire s'arrete la, le proces—verbal *idem*, et la "Kultur", lavee a blanc, reapparait reluisante et immaculee.

Il y avait autrefois des juges a Berlin; il n'y en a plus. Il n'y reste que des robins dignes de la cause qu'ils croient servir. La chancellerie imperiale et l'Agence Wolff ont les pourvoyeurs qui leur conviennent. Mais il reste dans le monde des gens qui savent lire et ceux que le *Livre Blanc* aura un moment egares ouvriront de grands yeux quand on pourra le leur commenter.

(*La Libre Belgique*, n deg. 24, mai 1915, p. 1, col. 2.)

Ce que le "Livre Blanc" ne dira pas ou ce que les journaux museles ne publieront pas.

Apres la deposition du journaliste americain Fox, innocentant les Allemands, voici des temoignages de Belges. Faut—il croire que, pris de remords au souvenir des 526 civils massacres le 22 aout a Tamines, —uniquement pour venger la mort d'un grand nombre des leurs fauches dans ce village par les mitrailleuses françaises [59],—les *Gott mit uns* ont tenu a se laver, devant l'Europe civilisee, de ce forfait particulierement odieux?

[Note 59: On sait que les soldats allemands hesiterent a tirer sur les malheureux civils, qu'ils savaient innocents. Mais l'officier, apres les avoir severement admonestes, manoeuvra lui—meme la mitrailleuse. A la conclusion de la paix, les Allies se feront livrer ce chef de bandits, dont le nom est connu.]

Toujours est—il qu'a Tamines ils circulent de maison en maison a l'effet de recueillir des temoignages a decharge. Le revolver sous le nez les Taminiens sont pries de signer un papier comme quoi ce sont les Français qui ont mitraille leurs concitoyens. A Jemappes, ils ont deja use d'un procede analogue, en vue de faire declarer par les habitants que c'etaient les Anglais qui ont brule leurs maisons.

Le revolver est persuasif de sa nature. Il l'emporte de beaucoup sur toute figure de rhetorique. Si Quintilien l'avait connu, il l'aurait place au premier rang des moyens oratoires. Les Prussiens, gens avises, se sont reveles superieurs a Quintilien. Evidemment, un temoignage obtenu par cet engin n'a qu'une valeur relative; mais les Boches ne sont pas si regardants. Ils envoient donc leurs proces—verbaux d'enquete au revolver, *Comptoir du mensonge*, Wilhelmstrasse, a Berlin.

La, le maitre en truquage, Herr Otto Hammann, procede au depouillement et expedie a ses reptiles et aux nations neutres des communiques dans ce genre-ci:

"Entre autres crimes dont les Belges accusent notre brave armee, nous citerons les mitraillades de Tamines et les incendies de Jemappes. Or, ces atrocites sont le fait des Francais, d'une part, et des Anglais, de l'autre. Temoins les attestations suivantes, emanant de personnes honorables de ces deux localites, recueillies sous la foi du serment, qui vengent une fois de plus nos soldats des legendes calomnieuses (*verleumderische Maerchen*), comme dit le Freiherr von Bissing, repandues sur leur compte. Nous tenons ces signatures a la disposition de quiconque voudra les controler, car nous, hommes de la "Kultur", nous agissons au grand soleil."

Ah! Mgr Mercier avait bien raison de dire: Refusez toute estime a ces gens-la.

(*La Libre Belgique*, n deg. 25, mai 1915, p. 4, col. 1.)

Aucune des depositions relatees ci-dessus n'a ete publiee, que nous sachions. Par contre, en voici deux qui ont ete reproduites par nos ennemis.

Dans le n deg. 2 des feuillets de propagande emanant du *Bureau des deutschen Handelstages* (voir p. 43) figurent les lignes suivantes reproduites par *La Soupe* dans son n deg. 303, qui est consacre a la propagande allemande en Belgique:

La propagande allemande en Belgique.

Louvain.—Un telegramme du Gouvernement belge au Gouvernement anglais s'exprime en ces termes: "Un corps d'armee allemand s'est retire en fuite sur Louvain. La garnison allemande de cette derniere ville, incertaine sur cette affluence de fuyards, les a pris pour des Belges et a ouvert le feu sur ses propres compatriotes. Mais afin de pallier leur erreur, les troupes de la garnison ont pretendu que la fusillade ainsi

engagee provenait du fait des habitants." Un recit aussi insense ne saurait trouver accueil aupres de toute personne impartiale. La verite est que les autorites belges avaient organise le soulevement populaire, installe des depots d'armes, chaque fusil portant le nom de l'habitant auquel il etait destine. Louvain s'etait rendu, la population semblait garder une attitude paisible. Elle fit concorder une attaque criminelle dans les rues avec une sortie de la garnison d'Anvers. De toutes les fenetres, de tous les toits, la fusillade fut engagee, meme avec des mitrailleuses que servaient des etudiants. Il fallut vingt—quatre heures avant que le feu ne fut completement eteint.

Temoignage des Peres dominicains belges (Koelnische Volkszeitung):

"Dans l'apres—midi du 25 aout, a 5 heures, arriverent de nouvelles troupes allemandes, qui furent logees dans la ville comme les precedentes, lesquelles avaient quitte Louvain. Bientot apres, le bruit circula que les Anglais et les Français marchaient sur la ville de deux cotes. On entendit en meme temps une canonnade et une fusillade. Quelques coups de feu isoles furent deja tires des maisons sur les soldats, et en consequence, ceux-ci se trouvaient rassembles sous les armes a 7h 30 du soir. Les citoyens commencerent alors a tirer en grand nombre des maisons sur les Allemands. Ceux-ci riposterent par une fusillade et le feu des mitrailleuses. Le combat se prolongea toute la nuit. Deja des maisons etaient en flammes, principalement dans la rue de la gare. Chaque individu se montrant a la fenetre servait immediatement de cible aux coups de feu. On se saisit de nouveau des otages pour les conduire a l'Hotel de Ville. Parmi eux se trouvaient Mgr Coenraets, vice-recteur de l'Universite, le sous-prieur des Dominicains et encore deux pretres. De l'Hotel de Ville, ces otages furent conduits sous escorte par les rues de la ville, afin d'exhorter les habitants au calme, par des discours en français et en flamand, aux differents carrefours. Cela dura jusqu'a 4 heures du matin, et pendant ce temps le feu continua a etre dirige des maisons. Les soldats y repondaient et les incendies augmenterent. Le mercredi a midi, les otages furent conduits de nouveau par les rues, annoncant dans les deux langues qu'ils allaient etre eux-memes fusilles, si la resistance ne cessait pas. Vains efforts, le feu ne fut meme pas interrompu pendant cette promenade, et meme on tira sur les soldats qui accompagnaient les otages, ainsi que sur le medecin. Ces scenes honteuses se prolongerent pendant toute la nuit jusqu'au jeudi."

Le magnifique Hotel de Ville fut epargne par les troupes allemandes; de meme, dans la mesure du possible, l'eglise Saint-Pierre, bien qu'on y eut trouve un depot d'armes. Seule, la toiture de cette eglise a ete endommagee. Th. Wolff ecrit dans le *Berliner Tageblatt*: "Impossible de garantir une surete complete, si l'autel de Van Dyck sert a cacher des assassins."

(*La Soupe*, n deg. 303.)

L'autre temoignage publie se rapporte egalement a Louvain. Nous l'avons connu par une brochure de propagande: Die Wahrheit ueber den Krieg (La Verite au sujet de la guerre). La soi-disant declaration de Mgr Coenraets a ete reproduite par La Soupe, qui y a ajoute le dementi formel de l'interesse:

La sincerite allemande.

Les Allemands ont fait grand bruit autour d'une pretendue deposition faite par Mgr Coenraets, vice-recteur de l'Universite de Louvain, qui fut otage a Louvain.

Voici le recit que lui attribuent les Allemands. Il est traduit de *Die Wahrheit ueber den Krieg (La Verite au sujet de la guerre) (E.S. Mittler und Sohn, Berlin, 1914. 2e edition, 20 sept. 1914, p. 66).* 

"Quand j'entrai en fonctions le 25 aout, l'apres—midi, on commenca a tirer formidablement sur les troupes allemandes. Ce n'etaient pas des troupes regulieres qui tiraient puisqu'il n'y avait plus de soldats belges a Louvain.

"Comme nous etions perplexes et effrayes dans la chambre, un officier superieur allemand entra, nous declarant qu'une conjuration avait du etre preparee. Quand vers le soir le tir cessa, nous nous promenames rue de la Station pour recommander le calme aux habitants. Le pere Dillon parla en flamand, le senateur Orban de Xivry en français. Nous retournames alors a l'Hotel de Ville et allames nous coucher.

"Le lendemain matin on nous conduisit a la gare pour nous loger dans des wagons de chemin de fer. Dans la salle d'attente les officiers allemands preparaient une proclamation qui devait etre lue en ville; voici ce qu'elle disait:

"Nous avons de vous des otages. Si un seul coup est encore tire, nous "les fusillons. La ville sera punie et nous exigerons une contribution de "20 millions de francs."

"Nous avons parcouru la ville avec cette proclamation. Le pere Dillon l'a lue quarante a cinquante fois; a cote de nous deux officiers tenaient leur revolver sur nous, prets a tirer. Vingt fantassins allemands suivaient, des soeurs de charite se joignirent au cortege.

"Des femmes, des enfants, des hommes pleuraient autour de nous, levant les bras et criant qu'ils feraient tout pour nous sauver de la mort. Pendant que nous lisions la proclamation au coin de la rue Frederic Lints des coups furent de nouveau tires sur les Allemands. Nous avons ainsi parcouru les rues pendant cinq heures en lisant la proclamation.

"Puis je demandai de pouvoir aller a la maison, le temps de mes fonctions etant ecoule. Un medecin-major allemand, le Dr Berghausen, de Cologne, s'offrit genereusement a me reconduire. C'est a lui que je dois la vie.

"Nous etions deja arrives rue Leopold, quand un coup eclata de la rue Marche-aux-Grains. Aussitot des soldats allemands s'appretent de l'autre cote a tirer sur moi. Mon compagnon se precipite devant moi, me couvre de son corps, et je suis sauve."

#### UN DEMENTI DE Mgr COENRAETS

La Metropole (paraissant a Londres) du 8 avril 1915:

Il est bon que nous mettions sous les yeux de nos lecteurs la lettre que le vice—recteur de l'Universite de Louvain a adressee au *Tijd* en reponse a l'accusation allemande au sujet de pretendus francs—tireurs:

"Je vous autorise a publier ce qui suit: Jamais je n'ai fait un recit a la *Rheinisch-Westfuelische Zeitung*; on ne me l'a jamais demande; je n'ai jamais vu aucun reporter de ce journal et—faut-il l'ajouter?—je n'ai jamais rien dit de ce qu'on ose ecrire dans cette feuille.

"Il y a quelques mois, d'autres journaux ont publie des informations de ce genre. J'ai fait alors inserer dans des journaux belges et hollandais le dementi suivant:

"Des journaux induisent leurs lecteurs en erreur en disant que, suivant mon temoignage, des civils de Louvain auraient tire sur des soldats allemands. Vous me permettrez a ce propos de declarer publiquement et avec energie par la presente que j'ignore totalement de qui venaient les premiers coups de feu, que j'entendis de loin seulement et qui n'etaient certainement pas diriges sur les soldats qui m'accompagnaient. Je n'ai aucune connaissance d'un seul coup de fusil tire par un seul civil de Louvain."

#### (s) E. COENRAETS,

Vice-Recteur.

(*La Soupe*, n deg. 287.)

A cote des enquetes officielles, il y a eu en Belgique des instructions ouvertes par des delegues ecclesiastiques. Les deux plus connues ont ete faites par l'Association de pretres rhenans, *Pax* et par l'Association sacerdotale de Vienne. M. Julius Bachem, directeur du principal journal catholique de l'ouest de l'Allemagne, *Koelnische Volkszeitung*, exposa le resultat de l'enquete *Pax* dans un travail sur la situation religieuse en Belgique. Voici le debut d'un article de *La Libre Belgique*:

Lettre ouverte a quelques "Kultures".

Vous vous etes ingenies, Messieurs de la "Kultur", a condenser dans le tome d'avril de la Sueddeutsche Monatshefte, tout ce qu'en deux cents pages on peut mettre d'inexactitudes, de mensonges et d'injures au sujet de la Belgique et des Belges. Permettez-nous cependant de trouver dans ce fumier une perle: l'aveu de Herr Doctor Julius Bachem de Cologne. Vous demontrez longuement, Herr Doctor (p. 31 et suiv.), qu'il n'y a jamais eu de francs-tireurs parmi les pretres belges, contrairement aux affirmations des journaux officieux comme la Frankfurter Zeitung. Vous concluez (p. 36) que toutes les accusations repandues "sont absolument fausses, produites par une imagination en delire". Ainsi donc, Herr Doctor, votre Kaiser mentait, quand il ecrivait au president Wilson cette lettre, monument de cynisme imperial, qui affirmait que "les femmes, enfants et pretres" massacraient ses soldats. Vous ne dementez qu'en ce qui concerne le clerge, mais convenez, Herr Doctor, que les pauvres innocents qui s'appellent Marcel Bovy (age de cinq ans), Edmond Gustin (trois ans), Joseph Dupont (huit ans), Felix Fivet (trois semaines), Claire Stuvay (deux ans et demi), Jean Rodrigue (six mois), etc., et qui figurent sur la liste officielle, etablie sous le controle allemand, des 594 Dinantais massacres,—avouez que ces petits martyrs ne pouvaient etre des francs-tireurs. Sans doute, Herr Doctor (p. 33), "la masse entiere du peuple belge est animee de sentiments peu amicaux pour l'Allemagne"; sans doute (p. 37), "la haine pour les Allemands domine tout". Mais vous vous trompez grossierement en ajoutant que ces sentiments changeront avec le temps. Non, sept millions de fois non! Ayant seme la haine, vous recolterez la haine—une haine vigoureuse qui ne desarmera jamais, parce qu'elle ne procede pas seulement de l'amour des siens, mais aussi du mepris brulant que tout honnete homme doit eprouver pour votre race de bandits, dont le chef, vous le demontrez admirablement, Herr Doctor Julius Bachem, non content d'assassiner, se fait un piedestal des cadavres de ses victimes pour mieux les insulter...

(*La Libre Belgique*, n deg. 26, juin 1915, p. 4, col. 1.)

Au sujet de l'enquete ouverte par l'Association sacerdotale de Vienne, *La Libre Belgique* reproduit en son n deg. 51 (novembre 1915) les conclusions du rapport bien connu du T.R.M. Aloijsius van den Bergh, Hollandais d'origine, mais naturalise autrichien [60].

[Note 60: Voir Cahiers documentaires, 31, 32, 35, 36.]

Nous avons dit plus haut un mot d'une enquete dont les resultats ont fait l'objet du livre intitule *La Presse* allemande et le Catholicisme (p. 39). Une autre enquete, par des Allies de la Belgique, fut faite a Londres sous la presidence du vicomte Bryce. Les autorites allemandes recusent naturellement ses temoignages.

Les audaces du chancelier.

Dans son dernier discours au Reichstag, M. von Bethmann-Hollweg a ose parler en ces termes des atrocites commises en aout et en septembre 1914 a Louvain, Dinant, Andenne, Tamines. Aerschot, etc., par les soldats et les officiers de la "Kultur":

"Le Gouvernement britannique ose publier un document contenant des depositions de temoins, dont il ne fournit pas les noms, relativement *aux pretendues cruautes* commises en Belgique, *cruautes si monstrueuses* 

qu'il n'y a que des cerveaux de fous qui puissent y ajouter foi." Le plus eminent des hommes d'Etat modernes, d'apres le professeur berlinois Lasson, a encore effrontement menti en prononcant les paroles ci-dessus.

Comme chef du service administratif politique de l'Empire, il a eu certainement connaissance des enquetes faites par les Allemands eux-memes en Belgique, depuis que les faits odieux reproches aux Allemands se sont passes. Entre autres enquetes, il y en eut une, faite en novembre 1914, sur les lieux a Louvain, par M. von Bissing lui-meme, et ou le gouverneur general de Belgique fut pilote longuement par le professeur Nerinckx, le devoue faisant fonction de bourgmestre louvaniste.

Des temoins nombreux ont assiste a distance aux pourparlers de M. von Bissing et de M. Nerinckx, et ont pu voir que le gouverneur temporaire de la Belgique ne paraissait nullement fier des agissements des detracteurs de la cite universitaire.

D'autres personnages importants ont egalement passe par Louvain depuis dix mois. Le chancelier n'a pu ignorer l'impression qu'ils ont ressentie et les rapports qu'ils ont faits de leur visite. Il doit donc etre bien convaincu de la realite des horreurs commises par l'armee envahissante; elles depassent, en effet, ce que peut concevoir un cerveau bien equilibre. Sous ce rapport, M. von Bethmann n'a pas exagere la verite. Mais il nie ces horreurs dans l'interet de la Grande Allemagne. Comme il l'a proclame lui–meme, au 4 aout 1914, dans une seance a jamais historique: "Necessite ne connait pas de loi. Quand on lutte pour un bien supreme, *on s'arrange comme on peut.*"

M. le chancelier reste fidele a ses principes. Cela lui est tres facile, puisque ces principes sont d'une elasticite vraiment ideale. Ils sont l'elasticite meme.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg. 29, juin 1915, p. 1, col. 1.)

Resumons. Les temoignages belges produits devant les commissions allemandes officielles sont soit ecartes, soit falsifies; les temoignages produits devant des commissions non officielles, allemandes ou autrichiennes, sont passes sous silence par l'autorite; les temoignages recueillis par les Allies sont declares apocryphes. Que nous restait—il a faire? Provoquer une enquete dont les resultats ne pussent etre revoques par personne, c'est—a—dire une enquete poursuivie contradictoirement par des Allemands et par des Belges, en nombre egal, sous la presidence d'un neutre; elle a ete offerte une dizaine de fois a l'Allemagne; en dernier lieu, en mars 1916, par l'auteur de ce livre, s'adressant aux 93 signataires de l'*Appel aux Intellectuels*. Le refus oppose par les Allemands a un examen loyal et impartial des crimes commis en Belgique, en dit long sur leur sincerite. N'insistons pas.

Non contents de s'esquiver courageusement chaque fois qu'on leur propose une enquete honnete, ils continuent a lancer sans repit leurs accusations contre notre population civile. En voici encore deux exemples.

D'abord un articulet de *L'Ami de l'Ordre*, commente par *L'Echo belge*:

On peut lire dans un journal imprime en Belgique la petite infamie que voici:

"Henri Collin, cocher a Givet, a participe aux combats pres de Givet en qualite de franc-tireur. Il a fait le coup de feu sur les soldats allemands au moyen d'un fusil militaire français. Le tribunal l'a condamne a cinq ans de travaux forces."

A cela, deux mots de reponse: si, vraiment, Henri Collin avait tire sur des soldats allemands, le tribunal l'eut condamne a mort. Il y a eu des precedents. Il n'y a pas d'exemple, dans les annales judiciaires en Belgique, depuis l'Invasion, d'une telle generosite dans l'application d'une peine. Cinq ans de prison pour avoir tire sur des soldats boches, c'est pour rien, quand on sait la severite de nos ennemis pour ce genre de delit. On voit par

la, cependant, que les Teutons essaient toujours d'accrediter la legende des "frank-tireurs". Seulement, ca ne prend pas. Nous savons a quoi nous en tenir...

(L'Echo belge, 17 fevrier 1916, p. 1, col. 5.)

Puis un article de Libre Belgique:

Un ecrivain averti et consciencieux.

On sait que les notabilites catholiques d'Allemagne ont charge le professeur Rosenberg de Paderborn, de repondre au livre français: *La Guerre allemande et le Catholicisme*, de Mgr Baudrillart, qui a attaque "mechamment et injustement" l'Allemagne et son armee.

L'ecrivain allemand, qualifie par ses compatriotes d'"homme qui a mis au service de la verite une conscience scrupuleuse et la stricte observation des regles scientifiques", s'appuie—avec la plus naive bonne foi—sur une serie de rapports "officiels" mensongers et de depositions sous serment, ou le ridicule le dispute a la faussete. Le digne homme part de cette idee que "le Gouvernement belge a organise la guerre des francs—tireurs". C'est le *leitmotiv* de sa "Reponse". Cela suffit pour nous fixer sur la valeur de cet ecrit. Il admet comme article de foi cette affirmation du ministre des Affaires etrangeres de Berlin, a savoir que "sur les lignes principales de la marche en avant des Allemands, *la population civile de toutes les classes, de tout age et de tout sexe a pris part a la lutte avec la plus grande fureur et le plus grand acharnement*" (p. 70). Accepter tout cela sans la moindre defiance, et tabler la—dessus, c'est ce que les Allemands appellent "mettre au service de la verite une conscience scrupuleuse et la stricte observation des regles scientifiques". Faut—il rire ou pleurer?

Dans des lettres superieurement ecrites, S. Em. le Cardinal de Malines et les eveques de Liege, Namur et Tournai ont mis a neant ces calomnies tudesques et venge l'honneur du nom belge; Neanmoins, nous voulons donner ci—apres un specimen de la documentation du docte et consciencieux professeur Rosenberg.

Un marechal des logis allemand depose que le 25 aout 1914 il fut, etant blesse, transporte au couvent de Champion. "A la pointe du jour, dit–il, dans une maison juste en face de l'entree principale du couvent et habitee par un ecclesiastique, nous trouvames environ quarante caisses de dynamite et pres de trente caisses de cartouches de fusil." (Ceci pour prouver la participation du clerge belge a la guerre des francs—tireurs [p. 66].) Le temoin ajoute: "J'ai assiste moi—meme a la constatation, par un artificier, du nombre et du contenu de ces pieces."

Dans une note tres etendue que Mgr. Heylen a remise, il y a quelques semaines, a S. Exc. von Bissing (et que Son Excellence cachera soigneusement), il refute toutes les accusations se rapportant a son diocese (Champion releve de Namur):

"Sur quoi reposent les accusations relatives a Champion? ecrit l'eveque. Sur l'affirmation du sergent Evers, du feldwebel Schulze et de quelques grenadiers. Elles remplissent deux pages du *Livre Blanc*.

"Si, au lieu d'accepter naivement ces puerilites, le general allemand avait ordonne une enquete, il aurait decouvert que ces pretendues caisses *de* dynamite n'etaient que des caisses *a* dynamite, vides, que le genie belge avait abandonnees en plein air contre la facade de l'aumonerie, ou il avait etabli un bureau[61]. Ces caisses avaient ete manipulees par les Allemands des le dimanche (23 aout). Et c'est le mardi seulement qu'on s'en emeut, au cours de la fusillade.

[Note 61: Il faut pardonner aux Teutons, qui ignorent les finesses de la langue, de confondre le sens des prepositions *de* et *a* : *boite de sardines* et *boites a sardines*; *tasse de the* et *tasse a the*. etc. Pas toujours cependant, car le plus epais d'entre eux sait parfaitement distinguer entre bouteille de champagne et bouteille a

champagne, entre boite de saucissons et boite a saucissons, etc.]

"Quant aux caisses de cartouches, elles avaient ete de meme abandonnees par l'armee belge, non pas dans la maison de l'aumonier,—comme le dit le veridique temoin boche,—mais dans une habitation fort eloignee."

Pas de commentaires, n'est-ce pas?

Cet exemple, ajoute a celui plus typique encore, que tous nos lecteurs auront remarque dans l'annexe de la lettre des eveques, au sujet des attentats sur les religieuses, donne une idee de la "conscience scrupuleuse" de M. Rosenberg et de la valeur des "regles scientifiques" qu'il a "strictement" observees!

MASTIX. (La Libre Belgique, n deg. 62, fevrier 1916, p. 3, col. 1.)

On pourrait aligner indefiniment les actes de mauvaise foi des Allemands en matiere d'enquete; montrer que jamais une instruction faite par eux n'a ete publiee sans avoir subi d'abord une falsification soignee, et qu'ils ont repousse indistinctement toutes les enquetes bilaterales qui leur etaient proposees. Mais a quoi bon? Les nations civilisees savent a quoi s'en tenir sur les francs—tireurs. Si meme, au moment de l'invasion de la Belgique, elles avaient peut—etre quelques doutes sur la conduite des Belges, elles ont du etre edifiees quand les Allemands, en novembre 1916, essayerent de justifier exactement de la meme maniere les atrocites commises contre les Roumains (voir *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, 19 novembre 1916, 2'e edition). On se rappellera aussi que l'Allemagne traite de francs—tireurs les navires marchands qui tentent de resister a ses sous—marins, et que c'est sous ce pretexte que le capitaine Fryatt a ete fusille. D'ailleurs, lors des premiers raids aeriens sur l'Angleterre, nos ennemis se sont plaints vehementement de ce que des coups de fusil eussent ete tires contre les zeppelins.

Il y a la une conception pour le moins abusive qui doit disparaitre du droit des gens: celle du caractere sacre de l'armee et de ses membres. Comment! parce qu'un navire ou un ballon fait partie des forces militaires, il devient par cela meme inviolable, et quelques horreurs qu'il plaise a son equipage de commettre, aucun civil, meme directement attaque, ne peut lui resister? Nous avons vu en Belgique ce qui arrive, quand un non-militaire a la temerite de s'opposer a une brute revetue d'un uniforme. Les lignes suivantes sont extraites de L.-H. GRONDIJS, *Les Allemands en Belgique: Louvain et Aerschot*, page 35 (Berger-Levrault, editeurs, 1915):

Le village de Linden a ete incendie parce qu'un habitant a tue un soldat allemand. Celui-ci, en compagnie d'un autre, avait viole une jeune fille, apres avoir attache ses parents a des chaises. Le pere se degagea de ses liens et tua l'un des agresseurs. Les officiers allemands ordonnerent de mettre le feu aux maisons, et les parents de la jeune fille, de nouveau attaches a des meubles, perirent dans les flammes.....

Les articles de M. Grondijs ont paru d'abord dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant*. Nous avions lu a Bruxelles le recit ci-dessus dans le numero du soir du 7 septembre 1914, vendu avec l'autorisation de la censure allemande.

#### d) Necessite de l'intimidation.

"Ne valait—il pas mieux, disent encore les Allemands, terroriser les Belges tout au debut de la guerre? Nous leur avons montre, par quelques echantillons de notre savoir—faire, a quoi ils s'exposeraient s'ils nous attaquaient, et nous leur avons epargne ainsi de plus grands malheurs. Bref, c'est pour leur bien que nous les avons massacres et que nous avons fait flamber leurs villes et leurs villages." Nos journaux clandestins ont fait mieux que de discuter ces declarations: il leur a suffi de les reproduire textuellement pour en faire toucher toute l'horreur. *La Soupe*, dans son n deg. 213, et *Le Belge*, dans ses no 2 et 3, ont publie la traduction française de l'article de M. Walter Bloem dans *Koelnische Zeitung* du 10 juin 1915[62]. C'est un article qui

deviendra classique comme un exemple frappant d'une deformation professionnelle conduisant a l'inhumanite cyniquement premeditee. Il est bon de dire que M. W. Bloem, un litterateur connu, est capitaine dans l'armee allemande et adjudant de M. le gouverneur general von Bissing. Il peut donc s'exprimer avec clarte et il sait ce qu'il veut dire. Il nous suffira de citer un passage de son article, celui dans lequel il justifie le principe d'apres lequel, pour la faute d'un seul, toute la collectivite doit etre punie.

[Note 62: Voir Comment les Belges resistent..., p. 232.]

Ce principe peut paraitre dur et cruel, mais il est d'application constante dans l'histoire des guerres anciennes et modernes, et "reconnu" pour autant que l'on puisse employer ce terme. De plus, il trouve sa justification dans une theorie de la terrorisation. Les innocents doivent payer avec les coupables, et, si ceux—ci ne sont pas decouverts, ils doivent payer pour eux, non pas tant parce qu'un attentat a ete commis, mais pour qu'il n'en soit plus commis dans la suite.

Tout incendie de village, toute fusillade d'otages, tout massacre partiel (*Dezimierung*) de la population d'un village dont les habitants ont pris les armes contre nous, ce sont la beaucoup moins des actes de vengeance que des avertissements pour la partie du pays qui n'est pas encore occupee.

Et il n'y a pas a en douter: les incendies de Battice, Herve, Louvain, Dinant, ont servi d'avertissement. Les incendies auxquels nous avons ete contraints, les effusions de sang des premiers jours de guerre ont preserve les grandes villes belges de la tentation d'attaquer les faibles garnisons que nous pouvions y laisser.

Y a-t-il au monde un homme qui s'imagine que la capitale de la Belgique nous aurait permis de regner chez elle comme si nous etions dans notre propre pays, si notre vengeance ne l'avait fait trembler alors et maintenant?

(*Le Belge*, n deg. 3, septembre 1915, p. 6.)

Dans son laborieux expose, *La Belgique sous l'administration allemande* (dans le numero d'avril de *Sueddeutsche Monatsheste*), M. le baron F.–W. von Bissing, professeur a l'Universite de Munich, fils du gouverneur general en Belgique, a soutenu la meme idee. "J'ai entendu dire a plusieurs reprises a Bruxelles: L'incendie de Louvain nous a epargne un malheur semblable qui aurait eu des suites plus terribles encore[63]."

[Note 63: La traduction integrale de ce travail a paru dans le n deg. 344 de *La Soupe*. Voir aussi *Comment les Belges resistent...*, p. 409.]

Voila qui s'appelle parler: le massacre de 5.000 hommes, enfants, femmes et vieillards, l'incendie d'une bonne vingtaine de milliers de maisons, n'ont ete faits qu'en guise d'avertissement!

On croirait peut-etre qu'ils ont renonce a la maniere forte, au moins dans la Belgique occupee. Erreur! La violence est trop intimement ancree dans leur mentalite! Ainsi ils ont menace les villes belges de mettre des notables comme otages dans les locaux occupes par les autorites allemandes. A Anvers ils ont mis a execution leur menace: en octobre 1916, quatre echevins, MM. Aelbrecht, Cools, Franck et Strauss, sont obliges de rester de 19 heures a 7 heures dans les hotels qu'occupent les Allemands, l'hotel Saint-Antoine et le Grand Hotel. Voila les aviateurs allies avertis.

\* \* \* \* \*

On voit par les exemples des pages precedentes, que les prohibes belges, et notamment *La Soupe* reproduisent volontiers pour la propagande anti–allemande les ouvrages destines a la propagande allemande. Ce mode

d'activite de notre presse clandestine est generalement ignore au dehors.

Nous ne pourrions mieux terminer le chapitre relatif a la ferocite allemande qu'en copiant quelques passages d'une "lettre ouverte" publice par *La Soupe*:

Lettre ouverte d'une mere belge a l'Imperatrice allemande.

#### MADAME.

Je lis dans les journaux que votre fils Joachim est rentre blesse a Berlin, que vous vous etes rendue a sa rencontre et... que vous avez contemple avec orgueil la Croix de fer fixee sur sa poitrine.

Moi aussi, Madame, j'ai un fils a l'armee; il fut blesse comme le votre, mais on ne me l'a pas envoye. Je n'ai pu l'avoir chez moi. J'ai meme passe trois semaines a prier pour lui, dans l'ignorance de son sort.

Il ne s'est pas battu, Dieu merci, sous le meme drapeau que le prince Joachim, mais, femme et mere, je comprends la joie que vous avez eprouvee de voir votre fils vivant. Je ne ressens d'ailleurs aucune amertume contre vos soldats qui ont blesse le mien sur le champ de bataille; c'est la fortune de la guerre. Seulement, je songe que c'est dans la pauvre Belgique que votre fils a combattu et sans doute commande. C'est ici, au milieu d'une soldatesque livree aux rapines, aux assassinats, au delire des horreurs les plus bestiales, qu'il aurait merite sa Croix de fer!......

Alors, Madame, vous seriez-vous sentie, en le regardant, aussi mere qu'on le dit? Aucune arriere-pensee ne vous aurait-elle troublee? Et, a moins que vous n'ignoriez tout de l'horrible ruee des betes d'enfer, parmi lesquelles a commande et combattu le prince Joachim, vous etes-vous bien assuree que sa Croix de fer ne porte aucune souillure, qu'elle honore des actes de soldat et ne peut couvrir aucune part de la responsabilite dans les forfaits dont ma patrie est victime de la part des votres?

...Je n'envie point votre fierte, Madame, vis-a-vis de votre fils rentrant des regions saccagees de Vise, Dinant, Aerschot, Louvain, Termonde...

(*La Soupe*, n deg. 318.)

#### **B. LA FOURBERIE**

C'est certainement l'amour du mensonge qui anime les Allemands, car souvent ils mentent sans necessite, pour le plaisir. On ne voit pas, par exemple, la raison pour laquelle *Illustrierter Kriegskurier* dit que les marins allemands entrent a Anvers plutot qu'a Bruxelles (p. 48) ni pourquoi. *Die Woche* nous montre des otages a Woluwe, pres de Bruxelles, ou il n'y en a jamais eu (p. 47 et pl. XI).

Nous ne releverons parmi les articles consacres a la faussete allemande que ceux qui se rapportent a l'origine de la guerre et a la violation de la neutralite belge:

I. Qui a dechaine la guerre?

Tout commentaire serait superflu: il n'y a plus personne au monde dont l'opinion ne soit faite.

Nos periodiques clandestins avaient une besogne fort ardue, puisque aucune publication pouvant eclairer la Belgique n'y etait admise et que nous devions donc les obtenir par fraude. *La Soupe* a publie *La derniere* entrevue de Sir E. Goschen avec le chancelier (no 6), des extraits du Livre Bleu anglais (n deg. 7), du Livre Jaune français (n deg. 8), etc.

B. LA FOURBERIE 177

Copions, pour montrer le ton de nos clandestins, un article dans Le Belge:

Un menteur.

Avec le tact surprenant qui les distingue, les Allemands ont tenu a nous fournir la preuve de leur audacieuse duplicite. Sur tous nos murs, en longues colonnes, a ete affiche le discours prononce a la rentree du Reichstag par le chancelier de l'Empire. La foule passe et ne lit guere; ou bien elle hausse les epaules a la lecture de ces impudentes contre—verites.

M. de Bethmann-Hollweg n'a certes pas improvise.

Depuis un an tout entier, il prepare sa harangue et s'attache a la rediger de facon a faire oublier les premiers aveux echappes a son emotion. Il polit ses mensonges. Persuader a l'Allemagne qu'elle a ete attaquee et qu'elle se defend est chose facile; elle ne demande qu'a le croire. On n'en est pas avec elle a une faussete de plus ou de moins. Pour les autres, c'est different, et Sir Edward Grey, imprudemment accuse, a donne au chancelier imperial un de ses dementis cruels dans lesquels il excelle et qui lui sont rendus faciles par les documents dont ses mains sont remplies.

Avec des pieces, des dates, des faits irrefutables, il a fait crouler le laborieux echafaudage de M. de Bethmann–Hollweg; il a montre comment, depuis des annees, l'Allemagne tentait de *rouler* l'Angleterre et de lui lier les bras pendant que l'on tomberait sur la France, contre laquelle on montait un mauvais coup. Le piege etait trop visible; l'Angleterre n'etait pas assez naive pour s'y laisser prendre. A ce dementi cinglant, le chancelier a tente de faire repliquer par son officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Sir Edward Grey a de nouveau riposte par des papiers diplomatiques qui n'ont plus laisse le moindre doute sur la rouerie et sur la suffisance des diplomates allemands. A present, la lumiere est eblouissante. Dans les pays neutres les plus bienveillants pour l'Allemagne, on est force d'en convenir; M. de Bethmann–Hollweg a une presse deplorable.

Mais avant Sir Edward Grey, notre si clairvoyant et si distingue ministre a Berlin, le baron Beyens, dans son admirable note sur La *Semaine tragique*, avait montre ce qu'il fallait penser des affirmations de M. de Bethmann–Hollweg et du role pitoyable qu'il a joue dans toute la crise qui a precipite la guerre. Nous le citons:

"Le samedi 1er aout, dans l'apres—midi, MM. de Jagow, ministre des Affaires etrangeres, et Zimmermann, sous—secretaire d'Etat (*je le tiens de ce dernier*), coururent chez le chancelier et chez l'Empereur afin d'obtenir que l'ordre de mobilisation ne fut pas lance encore et que Sa Majeste attendit jusqu'au jour suivant... Leurs efforts se briserent contre l'opposition irreductible du ministre de la Guerre et des chefs de l'armee... L'ordre de mobilisation de l'armee et de la flotte fut donne a 5 heures de l'apres—midi."

Le chancelier, chef responsable de la politique, et ses deux principaux collaborateurs etaient donc mis en echec par les generaux et sans credit devant l'Empereur qui, sourd a leurs appels, dechainait sur le monde la plus effroyable des calamites qui l'aient jamais desole.

A ce moment, terrifie, desole, M. de Bethmann–Hollweg ne savait comment se justifier; l'ultimatum de l'Angleterre d'avoir a respecter la Belgique le rendit presque fou.

On sait quels incoherents propos il tint alors a l'ambassadeur Goschen.

Depuis, il s'est ressaisi. Il a cru se tirer d'affaire en mentant; il mentira toujours de plus en plus, entassant les faussetes les unes sur les autres.—C'est fatal.

B. LA FOURBERIE 178

Le *Livre Blanc* dans lequel il a rassemble les pieces relatives a la crise de juillet 1914, revelait deja sa mentalite et sa methode. Il y procedait, on l'a bien dit, par *omissions methodiques*. Affirmations sans preuves ou contraires a la verite, non datees, volontairement derangees de leur ordre chronologique pour amener la confusion, suppression des pieces principales, les seules qui eussent ete probantes, parce qu'elles auraient etabli les origines reelles de la guerre et les excitations parties de Berlin, on y trouve tous les trucs employes, en les perfectionnant, par M. de Bethmann–Hollweg dans son dernier discours.

Feuilletez le *Livre Blanc* par exemple, et vous n'y trouverez pas la reponse de la Belgique a l'ultimatum allemand. Jamais l'Allemagne n'en a connu la teneur. Quand le general von Arnim entra a Bruxelles, il declara a M. le bourgmestre Max que nous n'avions pas daigne repondre a l'Empereur et que nous avions, en traitres, arrete l'armee allemande s'avancant dans un pays qui avait cache ses intentions de lui barrer le passage.

Et voila ce que vaut la parole du chancelier.

Mais a son maitre qui n'a rien voulu entendre, a lui qui n'a rien ose dire, la posterite imprimera un ineffacable stigmate. Criminel maitre, complice le valet, qu'ils soient tous deux maudits, chaties, fletris jusqu'a la troisieme generation pour tout le sang dont ils ont inonde l'Europe!

(Le Belge, n deg. 3, septembre 1915, p. 1.)

2. La violation de la neutralite belge.

Ceci est un point auquel les Belges sont fort sensibles, autant, sinon plus, qu'aux "represailles contre les francs-tireurs".

A diverses reprises, l'Allemagne a fait repandre en Belgique des brochures destinees a montrer que, meme en l'absence des fameuses *Conventions anglo-belges* elle avait le droit et le devoir d'envahir la Belgique. Nos prohibes ont repondu a ces libelles. Mais comme il serait trop long de reproduire ceux-ci, il n'y aurait pas grand interet pour le lecteur a posseder les ripostes belges. Un mot seulement.

La premiere brochure emanait d'un religieux allemand de Chicago. Elle voulait demontrer que la parole du chancelier "*Not kennt kein Gebol*" (necessite ne connait pas de loi), etait parfaitement justifiee, puisque l'Allemagne etait en etat de legitime defense. Le n deg. 9 de *La Libre Belgique* (mars 1915) combat cette curieuse theorie; il montre la difference entre une personne morale et une personne physique.

Puis vint l'article de dom MORIN, un benedictin français etabli a Munich depuis huit ans: *Appel a la foi et au bon sens des catholiques belges*. Cet appel parut dans *L'Information*, une feuille de choucroute, comme on dit a Bruxelles, redigee par des Allemands. On le reimprima ensuite en une brochure qui fut vendue—comble de perfidie—au profit des pauvres des environs de l'abbaye de Maredsous, siege du principal couvent de benedictins en Belgique. Non content de declarer que les Belges ont eu tort de s'opposer a la nation allemande, si morale, si religieuse et si forte, il ose ajouter que les Belges continuent leur mauvaise action en resistant a l'autorite occupante. *La Libre Belgique* a repondu dans son n deg. 50 (octobre J 915).

Le plus considerable de ces ouvrages est celui de M. Fritz NORDEN: La Belgique neutre et l'Allemagne, d'apres les hommes d'Etat et les juristes belges. Celui—ci avait la pretention de nous faire croire que la Belgique avait de sa neutralite une conception fausse; qu'elle n'avait pas le droit de defendre par les armes sa soi—disant inviolabilite [64]. Le Belge consacre huit pages a la discussion de cette theorie, dans le supplement a son n deg. 4 (septembre 1915). La Libre Belgique la passe au crible dans son n deg. 49 (octobre 1915). Elle examine dans le meme numero la personnalite de l'auteur:

[Note 64: Les idees de M. Norden sont discutees dans le dernier livre de WAXWEILER, *Le Proces de la neutralite belge*.]

Une salete.

Il s'appelle Fritz comme les neuf dixiemes des Boches. Mais ce qui karacterise ce Fritz—la, c'est qu'il est Norden. Et ce Fritz Norden est un type a peu pres unique en son genre. Au lieu de vendre des fourrures comme ses parents, ce gros garcon a voulu s'elever d'un kran: il est avokat.

Parfaitement...

Avokat a la Cour d'appel de Bruxelles. En effet, on a eu la faiblesse d'admettre au stage, au serment et d'inscrire au tableau de l'Ordre quelques etrangers et notamment ce juif d'outre–Rhin.

Encore une reforme qui s'imposera apres la guerre.

\* \* \*

Avant la guerre, on le blaguait volontiers, car il etait de ceux qu'on faisait aisement monter a l'arbre. Quand eclata la guerre, la plupart des confreres ne le regardaient plus, et le pauvre Fritz, desole, navre, pleura dans le gilet d'avocats compatissants. Il ne savait pas assez declarer son regret de n'etre pas Belge, *Il reniait l'Allemagne de tout coeur*.

Quand les hordes du Kaiser souillerent les paves de Bruxelles en general et les marches du Palais de Justice en particulier, Fritz Norden redressa son buste epais et on ne vit plus que lui a la Kommandantur.

*Il reniait la Belgique* du moment que les fifres emplissaient la rue aux Laines (ou niche ce locataire du prince d'Arenberg) de la belle musique que vous savez.

Au lieu de s'effacer proprement, ledit Norden traina dans tous les coins. Il plaidait toutes les affaires louches des Boches, empochant sans sourciller affronts sur affronts, denoncant rue de la Loi tout ce qu'il pouvait denoncer, collaborant a toutes les mesures vexatoires inventees par la Bissingerie.

Chose inouie, il se trouvait des avocats—rares, il est vrai—assez naifs pour frayer avec ce lapin—la.

Pour bien marquer ce qu'etait ce Boche, il suffira de raconter une plaisante aventure.

Il est strictement defendu aux avocats de faire de la reclame et de se creer une clientele grace a cette reclame.

Un jour, le Norden en question, rouge d'indignation—cela se passait il y a deux ou trois ans—signale a un membre du Conseil de l'Ordre que plusieurs avocats, presque tous d'origine teutonne, font de la reclame dans une revue allemande.

Et il apporte, a l'appui de ses dires, un exemplaire de la revue.

Effectivement, le grand X..., le mince Y..., l'epais Z..., battaient la caisse chez les Germains.

Norden trouvait cela degoutant.

Or, a quelques jours de la, le membre du Conseil de l'Ordre, pour se documenter, demande a un autre avocat allemand—il y en a beaucoup a Bruxelles—s'il connait la revue en question...

—Comment donc, repond l'interpelle, je connais celle—la et encore une autre revue dans laquelle le petit Norden fait de la reclame en Allemagne...

#### —Pas possible!!!

Le lendemain, la preuve est faite et le membre du Conseil de l'Ordre, ahuri, constate que, moyennant un abonnement de 5 marks et une souscription de 20 marks, le joli koko de Norden faisait precisement ce qu'il trouvait degoutant chez les autres.

Mouchard et hypocrite, c'est dans leur sang.

Voila l'homme qui a toutes ses entrees a la Kommandantur.

Or, ce qui est ignoble, ce qui depasse les bornes de l'inconscience, c'est ce que vient de faire cet individu.

Avec une outrecuidance toute prussienne, oubliant que, jusqu'a nouvel ordre, il est toujours avocat, lie par son serment,—on oublie tant de choses en Allemagne—avec un manque de tact effarant, il a, cet homme, ecrit et publie un livre, *La Belgique neutre et l'Allemagne*, qui est une infamie. Cauteleusement, se sachant a l'abri derriere les baionnettes prussiennes, il insulte notre patriotisme.

On n'analyse pas un livre pareil. On le lit avec douleur, on le ferme avec degout.

La Kommandantur a chaudement accueilli cette salete. Elle la place partout bien en vue.

Norden a merite la Croix de fer. Ca manquait a son genre de beaute.

Si ce gaillard—la ne file pas un quart d'heure avant le dernier soldat allemand, il risque fort d'aller a Saint—Gilles, quand, les honnetes gens quittant leurs cellules, on y remisera les krapules.

\* \* \*

C'est egal, s'il reste encore un seul avocat belge pour serrer la main de Norden en question, c'est a douter de tout. FIDELIS.

*P.S.*—Voici l'epitaphe qu'on a composee illico pour ce monsieur, qu'on peut considerer comme decede... moralement.

Ci-git Maitre Norden, doctor es-trahison, Avocat et mouchard, historien punique, Juif evoquant le Christ, Boche sous un faux nom; L'honneur est marchandise, il en tenait boutique; Ayant de qui tenir: Judas de la Belgique.

(La Libre Belgique, n deg. 49, octobre 1915, p. 3, col. 2.)

Une meme objection s'applique a toutes ces attaques contre la Belgique: Si c'est nous qui avons tort, pourquoi le chancelier, dans son discours au Reichstag du 4 aout 1914, a–t–il dit que c'est l'Allemagne qui a tort: "En envahissant la Belgique, nous commettons une injustice?"

Il est vrai que le meme jour, dans une conversation avec l'ambassadeur anglais, il a prononce une autre parole historique: "Un traite est un chiffon de papier." Depuis lors, il s'est apercu de sa sottise et il a essaye de rattraper ses paroles, notamment dans une interview accordee a un correspondant de l'*Associated Press*. Voici en entier un article prohibe sur ce sujet. Il ne contient a la verite rien qui ne soit amplement connu a present;

mais nous croyons interessant de montrer par un exemple typique que les frontieres belges, si hermetiquement fermees en apparence, ne sont pourtant pas tout a fait etanches, et que les documents etrangers nous parviennent malgre tous les obstacles allemands.

Le chiffon de papier (des traites de 1831, 1839 et 1870), les broubelages du chancelier prussien M. von Bethmann–Hollweg et la reponse de Sir E. Grey, secretaire des Affaires etrangeres d'Angleterre.

L'Associated Press publie le recit d'une interview que son correspondant pres de l'etat—major allemand dans une ville du nord de la France a eue avec M. von Bethmann—Hollweg, le chancelier imperial.

M. von Bethmann dans le cours de la conversation lui a dit: "Je suis surpris d'apprendre que l'expression *un chiffon de papier* dont j'ai use dans ma derniere conversation avec l'ambassadeur britannique en parlant du traite relatif a la neutralite belge, a pu causer une telle impression defavorable aux Etats–Unis.

"L'expression avait une tout autre signification que celle qui ressort du rapport de Sir Edw. Goschen. Le tour qui lui est donne dans les commentaires ambigus de nos ennemis est certainement la cause de cette mauvaise impression[65]."

[Note 65: Voir p. 60 le texte authentique et le texte falsifie par la censure allemande. (Note de J. M.)]

Le chancelier improvisa alors une explication de cette reelle signification; la voici en substance: il a parle du traite non comme d'un chiffon de papier pour l'Allemagne, mais comme d'un acte qui etait devenu comme un chiffon de papier parce que la Belgique avait contrevenu elle—meme a sa neutralite et que l'Angleterre avait tant d'autres raisons d'entrer en guerre, que le traite de neutralite qu'elle invoquait n'etait qu'un chiffon de papier, en comparaison de ces raisons.

"Ma conversation avec Sir E. Goschen, dit-il, eut lieu le 4 aout.

"Je venais de declarer au Reichstag que seule une cruelle necessite, la lutte pour l'existence, avait force l'Allemagne a marcher a travers la Belgique, mais qu'elle etait prete a reparer le tort commis. Quand je parlais ainsi j'avais deja certaines indications—mais pas de preuves absolues pouvant servir de base a une accusation publique—que la Belgique avait depuis longtemps abandonne sa neutralite dans ses relations avec l'Angleterre. Neanmoins, je prenais tellement au serieux les responsabilites de l'Allemagne vis—a—vis des Etats neutres, que je parlai ouvertement du mal commis par l'Allemagne.

"Quelle fut l'attitude de l'Angleterre dans cette meme question? Le jour avant ma conversation avec l'ambassadeur britannique, Sir Edward Grey avait prononce au Parlement son discours bien connu, dans lequel, tout en ne disant pas expressement que l'Angleterre prendrait part a la guerre, il laisse cependant fort peu de doute a ce propos. Il suffit de lire attentivement ce discours pour connaître la cause de l'intervention de l'Angleterre dans la guerre.

"Au milieu de toutes ces belles phrases sur l'honneur de l'Angleterre et sur les obligations de l'Angleterre, nous trouvons sans cesse exprime de nouveau que les interets de l'Angleterre, ses seuls interets, l'appelaient a participer au conflit parce qu'il n'etait pas dans les interets de l'Angleterre que l'Allemagne sortit victorieuse et par consequent plus forte de cette guerre.

"Le vieux principe de la politique anglaise, c'est—a—dire prendre comme seule regle de ses actions ses interets prives, sans egard pour le droit, la raison ou les considerations d'humanite, est exprime dans ce discours de Gladstone en 1870 sur la neutralite belge, discours que Sir Edward a rappele.

"L'Angleterre, a insiste le chancelier prussien, a tire l'epee uniquement parce qu'elle croyait que ses interets le demandaient. La neutralite belge seule ne l'eut jamais entraînee a la guerre.

"C'etait ce que je voulais dire quand, dans ce dernier entretien avec Sir Goschen, etant assis et causant intimement, d'homme a d'homme, je lui dis que, parmi les raisons qui poussaient l'Angleterre a se battre, la neutralite belge n'avait eu pour elle que la valeur d'un chiffon de papier. J'ai pu etre un peu excite et anime; qui ne l'eut pas ete en voyant les espoirs et le travail de toute une partie de ma vie de chancelier s'en aller a la derive?

"Je rappelai a l'ambassadeur mes efforts durant des annees pour arriver a une entente entre l'Allemagne et l'Angleterre, une entente qui, je le lui rappelai, eut rendu impossible une guerre generale et eut absolument garanti la paix de l'Europe. Une telle entente eut forme les bases sur lesquelles nous aurions pu rapprocher les Etats—Unis comme troisieme partenaire. Mais l'Angleterre n'avait pas adopte ce plan et par son entree en guerre detruisait pour toujours l'espoir de son accomplissement. En presence de consequences si importantes le traite n'etait—il pas un chiffon de papier? L'Angleterre devrait reellement cesser de "jouer de la harpe" sur ce theme de la neutralite belge.

"Herr von Bethmann-Hollweg affirme que les papiers "que nous avons trouves dans les archives du ministere des Affaires etrangeres a Bruxelles, montrent que l'Angleterre, en 1911, etait determinee a jeter des troupes en Belgique sans l'assentiment du Gouvernement belge si la guerre avait eclate", en d'autres mots, de faire exactement ce qu'elle reproche maintenant a l'Allemagne avec une si vertueuse indignation".

"Dans un dernier rapport, Sir Edward Grey, je crois, informa la Belgique qu'il ne croyait pas que l'Angleterre aurait pris une telle decision parce qu'il ne pensait pas que l'opinion publique anglaise eut ratifie une action semblable. Et cependant il y a des gens aux Etats—Unis qui s'etonnent que j'ai traite de chiffon de papier, un traite dont l'observation, selon l'avis d'hommes d'Etat responsables anglais, aurait dependu du bon plaisir de l'opinion publique anglaise, un traite que l'Angleterre avait depuis longtemps sourdement detruit par des accords militaires avec la Belgique.

"Souvenez-vous que Sir Edward Grey a expressement refuse de nous assurer de la neutralite anglaise meme si l'Allemagne respectait la neutralite belge. Aussi je comprends le deplaisir de l'Angleterre en m'entendant caracteriser le traite de 1839 de "chiffon de papier", car ce chiffon de papier avait pour l'Angleterre une extreme valeur; il lui fournissait devant le monde une excuse pour s'embarquer dans cette guerre.

"J'espere donc qu'aux Etats-Unis vous penserez nettement que dans cette affaire l'Angleterre a agi seulement d'apres ce principe: Que cela soit juste ou non, mes interets avant tout."

#### LA REPONSE DE SIR GREY

Le secretaire d'Etat aux Affaires etrangeres repond ainsi a l'interview recemment accordee par le chancelier allemand a un correspondant americain:

"Il n'est pas etonnant que le chancelier allemand croit necessaire de donner de nouvelles explications au sujet de sa phrase desormais historique sur le traite simple "chiffon de papier". La phrase a fait une profonde impression parce que le progres du monde depend grandement du respect des conventions entre individus et entre nations et que la politique revelee par la phrase de Herr von Bethmann–Hollweg tend a abaisser le niveau de la civilisation au point de vue legal et moral.

"Ce qu'a dit le chancelier allemand est ceci: l'Angleterre en exigeant que l'Allemagne respecte la neutralite de la Belgique va faire la guerre "seulement pour un mot, seulement pour un chiffon de papier", c'est—a—dire que l'Angleterre faisait d'une taupiniere une montagne. Il demande maintenant aux Americains de croire qu'il

voulait dire exactement le contraire de ce qu'il a dit: Que c'est l'Angleterre qui en realite regardait la neutralite de la Belgique comme une bagatelle et que l'Allemagne prenait au serieux ses responsabilites envers les Etats neutres.

"Les arguments par lesquels Herr von Bethmann-Hollweg cherche a asseoir sa defense sont en flagrante contradiction avec les faits:

"Le chancelier allemand allegue que "l'Angleterre en 1911 etait determinee a jeter des troupes en Belgique sans l'assentiment du Gouvernement belge". Cette allegation est absolument fausse. Elle est basee sur certains documents trouves a Bruxelles qui ont trait a des conversations entre officiers belges et anglais en 1906 et de nouveau en 1911. Le fait qu'aucune trace de ces conversations ne se trouve ni au ministere des Affaires etrangeres anglais ni au ministere de la Guerre anglais montre qu'elles avaient un caractere non officiel et qu'aucune convention militaire d'aucune sorte eut ete jamais faite entre les deux Gouvernements [66]."

[Note 66: On pourrait ajouter que les Allemands ont falsifie le document de 1911 en supprimant sa fin: voir *Comment les Belges resistent* p. 42. (Note de J. M.)]

"Avant que ces conversations aient eu lieu entre officiers anglais et belges, il avait ete expressement etabli du cote anglais que les engagements devant resulter des evenements militaires seraient rediges de telle sorte qu'en cas de necessite l'assistance de l'Angleterre puisse etre donnee a la Belgique de la maniere la plus efficace pour *la defense de sa neutralite*; et du cote belge une note en marge du document expliquait que *l'entree des Anglais en Belgique aurait lieu seulement apres la violation de la neutralite par l'Allemagne*.

"Dans la conversation de 1911, l'officier belge dit a l'officier anglais: "C'est avec notre consentement seulement que vous pourrez entrer dans notre pays" et, en 1913, Sir Edward Grey donnait au Gouvernement belge l'assurance categorique que le Gouvernement britannique ne violerait pas la neutralite belge; et qu'aussi longtemps qu'elle ne serait pas violee par aucune autre puissance nous n'enverrions certainement pas nos troupes dans son territoire.

"La maniere du chancelier d'abuser de ce document peut etre citee a ce sujet:

"Il represente Sir Edward Grey comme disant qu"il ne croyait pas que l'Angleterre aurait pris une telle decision parce qu'il ne pensait pas que l'opinion publique anglaise aurait approuve une telle action". Ce que Sir Edward Grey ecrivait alors etait: "Je disais que j'etais sur que ce Gouvernement ne violerait pas le premier la neutralite belge et que je ne croyais pas qu'aucun Gouvernement britannique serait le premier a le faire, ni que l'opinion publique d'ici approuverait jamais cela."

#### LES DESSEINS DE L'ALLEMAGNE SUR LA BELGIQUE

"Si le chancelier desire connaitre pourquoi il y eut des conversations sur des sujets militaires entre officiers britanniques et belges, il peut en trouver la raison dans un fait bien connu de lui, savoir: que les Allemands avaient etabli un reseau prepare de chemins de fer strategiques, conduisant du Rhin a la frontiere belge et traversant une contree nue et tres peu peuplee, chemin de fer deliberement construit pour permettre une attaque soudaine sur la Belgique, telle que celle qui s'est produite en aout dernier. Ce fait seul justifiait toutes les conversations entre la Belgique et les autres puissances en vue de decider que la neutralite belge ne serait violee que dans le cas ou une autre puissance l'aurait violee auparavant. La Belgique n'a jamais eu des communications sur d'autres bases que celles—la.

"En depit de ces faits le chancelier allemand parle de la Belgique comme ayant par ce moyen "abandonne" et "aliene" sa neutralite, et dit qu'il n'aurait pas parle de l'invasion allemande comme d'un tort ou d'une injustice s'il avait connu alors les conversations de 1906 et 1911. Il parait decouler de cela que, selon le code de Herr

von Bethmann-Hollweg, une injustice devient un droit, si la partie qui doit etre la victime de cette injustice en prevoit la possibilite et se prepare a y resister. Ceux qui se contentent d'un ideal plus vieux et plus generalement accepte seront plutot de l'avis du cardinal Mercier; il dit dans sa lettre pastorale: "La Belgique etait engagee d'honneur a defendre son independance. Elle a garde son serment. Les autres puissances etaient tenues de respecter et de proteger sa neutralite. L'Allemagne a viole son serment, l'Angleterre y est fidele. Voila les faits."

#### LA VERITABLE RAISON DE L'INVASION

"A l'appui de la seconde partie de la these du chancelier allemand, savoir, que l'Allemagne a serieusement saisi ses responsabilites envers les Etats neutres, il allegue seulement qu'il a parle franchement de l'injustice commise par l'Allemagne en envahissant la Belgique.

"Qu'un homme connaissant ce qui est juste commette l'injustice, cela n'est ordinairement pas accepte comme une preuve de serieuse delicatesse de conscience.

"La nature reelle du point de vue allemand au sujet de "ses responsabilites envers les Etats neutres", peut etre apprise par une autorite qui ne peut etre discutee, la lecture du *Livre Bleu* anglais.

"Si ces responsabilites etaient reellement prises au serieux par l'Allemagne, pourquoi a-t-elle refuse de repondre, quand on lui a demande de respecter la neutralite belge si elle etait respectee par la France?

"Quand on a pose a la France la question correspondante, elle a accepte. Ceci aurait garanti l'Allemagne de tout danger d'une attaque par la Belgique.

"La raison du refus de l'Allemagne est donnee par le collegue de Herr von Bethmann-Hollweg. Cela peut etre paraphrase dans la glose bien connue sur Shakespeare: "Il est arme trois fois celui qui a une querelle juste, quatre fois s'il a porte le premier coup." "Ils devaient avancer en France, dit Herr von Jagow, par la route la plus courte et la plus facile, afin d'etre bien en tete pour leurs operations et d'essayer de frapper un coup decisif aussitot que possible."

"L'attitude reelle de l'Allemagne envers la Belgique fut ainsi franchement donnee par le secretaire des Affaires etrangeres allemand a l'ambassadeur britannique, et le chancelier allemand, dans son discours au Reichstag, reclamait le droit de commettre une injustice en vertu de la necessite militaire de "tailler une route au travers". Le traite qui defendait l'injustice etait en comparaison un "simple chiffon de papier". La verite fut dite dans ces premieres declarations des deux ministres allemands. Toutes les apologies et les arguments qui ont suivi sont des reflexions tardives faites pour excuser et expliquer une flagrante injustice. D'ailleurs toutes attaques contre la Grande—Bretagne par rapport a ce sujet et toutes les conversations touchant les "responsabilites envers les Etats neutres" viennent vraiment mal de l'homme qui le 20 juillet demandait a la Grande—Bretagne de conclure un marche qui ferait excuser la violation de la neutralite de la Belgique.

## LE PRIX D'UNE ENTENTE ANGLO-ALLEMANDE

"Le chancelier allemand a parle a un correspondant americain de ses efforts durant des annees pour amener une entente entre l'Allemagne et l'Angleterre, "entente, ajoute—t—il, qui devait absolument garantir la paix de l'Europe". Il omettait de mentionner ce que M. Asquith a rendu public dans son discours a Cardiff; que l'Allemagne requerait, comme prix de cette entente, un engagement sans conditions de la neutralite de l'Angleterre. Le Gouvernement britannique etait pret a s'engager a ne prendre part a aucune agression contre l'Allemagne; il n'etait pas prepare a engager sa neutralite en cas d'agression par l'Allemagne.

"Une entente anglo-allemande dans ces derniers termes n'aurait pas donne une garantie absolue pour la paix de l'Europe, mais elle aurait donne une absolue liberte d'action a l'Allemagne, en ce qui concernait l'Angleterre, pour rompre la paix de l'Europe.

"Le chancelier disait que dans sa conversation avec l'ambassadeur britannique en aout dernier il "pouvait avoir ete un peu excite en voyant ses esperances et le travail de toute sa carriere de chancelier aller a rien". Si l'on considere qu'a la date de la conversation (4 aout) l'Allemagne etait deja en guerre avec la France, la conclusion naturelle est que le naufrage des esperances du chancelier consistait, non dans le fait d'une guerre europeenne, mais dans le fait que l'Angleterre n'avait pas accepte de n'y point prendre part.

#### UN TEMOIGNAGE DU PEU DE SINCERITE DE L'ALLEMAGNE

"La sincerite des declarations du chancelier allemand au correspondant americain peut etre montre par un simple temoignage, dont l'application vient ici tres a propos parce qu'il sert a rappeler les principaux faits qui ont produit la guerre presente. Herr von Bethmann-Hollweg refusa la proposition faite par l'Angleterre et a laquelle la France, l'Italie et la Russie devaient prendre part. L'Angleterre proposait une conference ou la dispute eut ete arrangee en termes honorables et clairs, sans guerre. Si reellement il desirait agir avec l'Angleterre pour conserver la paix, pourquoi n'a-t-il pas accepte cette proposition? Il devait savoir, apres la conference des Balkans a Londres, qu'il pouvait avoir toute confiance dans l'Angleterre. Herr von Jagow a rendu temoignage au Reichstag de la bonne foi de l'Angleterre dans ces negociations.

"La proposition d'une seconde conference entre les puissances fut faite par Sir Edward Grey, en exprimant les memes desirs de paix qu'en 1912 et 1913. Le chancelier allemand rejeta ce moyen d'eviter la guerre. Celui qui ne veut pas les moyens ne doit pas se plaindre si la fin n'est pas ce qu'il desire."

La seconde partie de l'entrevue avec le correspondant americain consistait dans un discours sur la moralite de la guerre.

Les choses que l'Allemagne a faites en Belgique et en France ont ete certifiees devant le monde par ceux qui en ont souffert et qui les connaissent de premiere main. Apres cela il n'appartient pas au chancelier d'apprendre aux autres belligerants la conduite a tenir en guerre.

(La Libre Belgique, n deg. 2, fevrier 1915, p. 1, col. 1.)

On a vu plus haut que la censure ennemie ne permet pas qu'on parle du chiffon de papier (p. 60).

Le chancelier ne fut pas le seul, le 4 aout 1914, a tenir des propos inconsideres. Son secretaire d'Etat, M. von Jagow, fit a notre ministre, M. le baron Beyens, des declarations qu'il a du amerement regretter depuis: n'affirmait—il pas, en effet, que l'Allemagne n'avait rien a reprocher a la Belgique!

## Morale a double face.

C'etait le 4 aout 1914, le jour ou l'Allemagne commenca sur le territoire belge la longue serie des crimes epouvantables qui devaient laisser sur les traces de l'armee teutonne un immense fleuve de sang.

Ce jour—la, a 9 heures du matin, eut lieu, au ministere des Affaires etrangeres de Berlin, une entrevue poignante, desormais historique, entre von Jagow, secretaire d'Etat, et le baron Beyens, ambassadeur belge.

Apres avoir, avec une patriotique energie et une fiere indignation, fustige l'acte de forfaiture commis par l'empire germanique, le diplomate belge, s'adressant directement a la conscience de son contradicteur, le somma de dire d'une facon formelle son opinion sur la violation d'un pays "auquel (venait de reconnaître le

ministre allemand) l'Allemagne n'avait rien a reprocher et dont l'attitude avait toujours ete correcte". Pris a l'improviste, le ministre rougit et, d'une voix tremblante, balbutia:

"..Je le reconnais, je comprends votre reponse..., je la comprends en tant qu'homme prive, mais comme secretaire d'Etat je n'ai pas d'appreciation a donner..."

Ces paroles infames, qui auraient du bruler les levres de celui qui les prononca, sont rappelees loyalement par le *Livre Gris* belge; elles sont tellement deshonorantes, tellement fletrissantes pour la diplomatie allemande que le Gouvernement de ce "pays de menteurs" a cru necessaire de les... rectifier et, dans une note officieuse de la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, fait dire que von Jagow a simplement dit que "e qui est vrai pour l'individu ne peut s'appliquer a l'Etat!!"

Franchement, j'avoue ne pas savoir lequel des deux est le plus meprisable, ou le Jagow qui rougit, ou le Gouvernement allemand qui se cache derriere un journal pour faire connaître au monde pareil sentiment!

Voila bien la mentalite teutonne peinte par elle—meme! Pour elle, il est donc avere qu'il existe deux morales: l'une a l'usage des simples citoyens, l'autre a l'usage des Etats et de ceux qui les gouvernent; tel acte, repute criminel pour les premiers, devient vertueux pour les seconds; ce qui est malhonnete pour les uns, devient honnete pour les autres...

Revons-nous? Dans notre candeur naive, nous avions cru qu'il n'existe qu'une justice, toujours la meme, basee sur le droit eternel et inviolable; que cette justice—qu'elle s'applique a un homme isole ou a une collectivite d'hommes—est toujours une, identique a elle-meme, ne se pliant ni aux circonstances, ni aux necessites, ni aux interets d'un particulier ou d'un Etat; que cette justice domine tout et condamne tout acte criminel, toute forfaiture, toute felonie, tout manquement au droit, au devoir, a l'honneur.

Sans ce grand principe, universellement admis depuis le Christ, la morale n'existe plus; le devoir, le bien, l'honneur ne sont que des mots vides de sens; sans lui, il n'y a plus de place, dans la conscience individuelle et publique, que pour l'anarchie; sans lui, c'est l'effondrement des fondements sacres sur lesquels repose l'ordre moral et social.

Si l'on supprime ce principe essentiel et primordial, l'odieuse these nietzscheenne, qui pretend que *la force* cree le droit, que la force est le droit, apparait superieure au concept—le seul juste et vrai—qui veut que la force soit uniquement le soutien du droit et ne puisse etre mise en action que pour faire triompher le droit.

Quel infranchissable abime entre la mentalite cultivee de l'Allemand et celle de l'homme civilise, entre le culte de la force et la pratique du bien!

Parlant de la violation de la neutralite belge, Gladstone disait: *c'est un crime dont aucune nation ne pourrait se rendre coupable*. Le *great old man* parlait comme un sage ancien; il ne connaissait pas l'Allemagne, il ne connaissait pas la "morale a double face" inventee par ce pays.

Parlant de la Belgique, Benoit XV proclamait, le 22 janvier 1915, que *NUL ne peut, pour QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, violer la justice*. Benoit XV parlait comme un docteur des temps revolus. L'Allemagne a change tout cela: *Not kennt kein Gebot*. La necessite domine tout, le droit, la justice, la morale, tout!

La nouvelle philosophie, la *Real-Politik*, est au-dessus de tout, *Deutschland aber Alles*... Tout doit plier devant elle, meme les principes immateriels de l'universelle justice.

Et dire que cette conception nouvelle du droit a ete frenetiquement applaudie par le Parlement allemand tout entier, c'est-a-dire par le peuple allemand tout entier.

Quand, dans le silence et la solitude du soir, des hommes tels que Erzberger et Pfeiffer, qui se donnent pour les champions de la verite et de la morale chretiennes, se trouvent en face du Crucifie, qui a donne au monde les grands principes du Droit et qui est mort pour consacrer ce Droit, que doivent—ils ressentir au fond de leur conscience?

Et cet empereur maudit, en regardant ses mains degouttantes de sang innocent, ne doit-il pas fremir quand il prononce le nom de Dieu, auquel il ne croit pas, a moins d'etre le plus grand criminel que l'humanite ait enfante?

Dr. Z. (La Libre Belgique, n deg.55, decembre 1915, p.2, col.1.)

\* \* \* \* \*

L'Allemagne a-t-elle au moins tire profit de sa felonie? S'est-elle assure des avantages qui compensent sa fletrissure? La violation de la neutralite belge lui a-t-elle permis, par exemple, d'ecraser la France et de prendre Paris?

L'echec de l'agression brusquee contre la France n'est pas le seul salaire qu'a recu la diplomatie d'outre-Rhin pour son indigne conduite vis-a-vis de notre pays. Il ne parait pas douteux que c'est aussi la mefiance pour les promesses allemandes qui a mis l'Italie aux cotes des Allies.

\* \* \* \* \*

#### Le chatiment.

L'intervention de l'Italie, qui probablement mettra fin aux hesitations des Etats balkaniques, semble revetir tout particulierement le caractere d'un chatiment pour la criminelle et odieuse invasion de la Belgique. Peu de jours avant la declaration de guerre de l'Italie, un Teuton qui avait passe les neuf derniers mois a Rome se lamentait en ces termes, dans le *Vorwaerts* de Berlin, sur l'echec des negociations astucieuses menees par von Bulow:

"La publication des negociations politiques prouvera combien fut nefaste la pensee toujours presente que les traites ne sont que des chiffons de papier."

(La Libre Belgique, n deg.26, juin 1915, p.4, col.2.)

Les audaces du chancelier teuton.

Nous nous sommes expliques au sujet de la rupture de la Triple Alliance par l'Italie, mais le discours de M. de Bethmann–Hollweg au Reichstag nous fournit l'occasion de montrer jusqu'a quel point va l'aveuglement germain quand il s'agit de la morale et de la fidelite aux traites.

Ce discours commence en demandant pourquoi Rome a refuse d'un coeur si leger les propositions de Vienne, qui accordaient a l'Italie tant de concessions au Trentin et sur l'Adriatique. A ce sujet le chancelier ose dire qu'il n'appartient pas a l'Italie de juger a quel degre les autres nations meritent la confiance, en prenant pour mesure le degre de loyaute avec laquelle elle—meme observe les traites.

Et ce chancelier ose ajouter:

"L'Allemagne garantissait de sa parole que les concessions promises par l'Autriche seraient observees. *Il n'y avait donc aucun motif de se mefier.*"

Comment ces paroles n'ont-elles pas brule les levres de celui qui proclamait jadis a la meme tribune et aux applaudissements des memes auditeurs que *necessite* n'a pas de loi, que, lorsqu'on defend un bien supreme, on peut violer le droit des gens et qu'on *s'arrange comme on peut*. Et le meme monsieur qui declarait a l'ambassadeur de Londres, il y a dix mois, que le traite qui obligeait les grandes puissances et la Prusse a respecter la Belgique et meme au besoin a la defendre n'etait qu'un chiffon de papier, interdit a l'Italie le droit de juger a quel point l'Allemagne, qui fait profession de mepriser egalement les lois de la guerre, merite confiance.

Il est vraiment prodigieux ce chancelier, le plus eminent des hommes, au dire du professeur Lasson, de Berlin (l'un des signataires du fameux manifeste des intellectuels allemands en septembre 1914). Il est meme kolossal, pour employer une des expressions favorites aux hommes de la "Kultur".

Mais ils sont egalement kolossaux et dignes de la "Kultur" les membres du Reichstag qui ont couvert plusieurs fois de *tonnerres d'applaudissements* l'exorde du meme chancelier de chiffon. Celui—ci leur a d'abord fait croire que les Anglais, les Francais, les Belges et les Russes etaient absolument trompes par leurs gouvernements et leurs presses au sujet de la marche des affaires en Russie et meme en France; puis il a termine ainsi, sans qu'aucun de ses auditeurs ait soupconne l'amere ironie qui se cachait derriere les pretentions allemandes:

"Dans cette guerre, ce n'est pas la haine qui nous inspire, c'est l'indignation (*Vifs applaudissements*), la sainte indignation (*Nouveau tonnerre d'applaudissements sur tous les bancs*). Plus est grand le danger auquel nous avons a faire face, entoures que nous sommes de tous cotes par des ennemis, plus profondement l'amour de nos foyers etreint nos coeurs, plus jalousement nous devons veiller a la protection de nos enfants, de nos petits—enfants, plus nous devons tout endurer et tenir bon jusqu'a ce que nous ayons conquis toutes les garanties d'assurance possibles qu'aucun ennemi, soit seul, soit coalise, n'osera jamais plus se mesurer avec nous les armes a la main. (*Tonnerre d'applaudissements*.)

Plus sauvagement sevit la tempete autour de nous, et plus solidement nous devons etablir les fondations de notre maison. Pour cette conscience de l'union de ses forces, pour ce courage inebranlable, pour ce devouement sans borne que lui affirme le peuple tout entier, et pour la loyale cooperation que vous, Messieurs, n'avez, des les premiers jours, jamais cesse d'accorder a la patrie, je vous apporte, a vous, les representants de la nation tout entiere, les remerciements chaleureux du Kaiser.

"Pleins de la confiance mutuelle que nous sommes tous unis, nous vaincrons en depit d'un monde d'ennemis." (*Applaudissements frenetiques et prolonges*.)

Nous osons croire, au contraire, nous, petits Belges, que si le Kaiser avait a recommencer 1914, il continuerait a jouer les Lohengrin et laisserait la les Attila.

HELBE. (La Libre Belgique, n deg.28, juin 1915, p.2, col.2.)

N'oublions pas que la Belgique est aussi en guerre avec l'Autriche. En "brillant second", celle-ci s'est montree aussi fourbe que l'Allemagne.

Leurs complices.

N'ayant aucune raison pour nous declarer la guerre, l'Allemagne dut se rabattre sur la necessite, pour son agression contre la France, d'aller le plus vite possible. Mais l'Autriche-Hongrie ne put rien alleguer pour

nous traiter en ennemis. La declaration de guerre du Kaiser autrichien a la Belgique date du 28 aout: elle devait legitimer l'emploi, contre nos forts, de la grosse artillerie autrichienne. Or, en mars dernier, le Gouvernement belge obtint la preuve (et la publia sans recevoir de dementi) que ces obusiers se trouvaient deja devant Namur le 16 aout, donc une douzaine de jours avant que nous fussions en guerre avec l'Autriche!

Du 4 au 28 aout, pendant la premiere phase de notre resistance, Autrichiens et Hongrois demeurerent a Bruxelles, a Anvers, a Liege, a Namur, etc. Ni les personnages diplomatiques ni les particuliers de cette nationalite ne se virent inquietes: ils purent renseigner leurs allies sur les mouvements des troupes belges, de meme que sur la presence de forces françaises dans notre Luxembourg et anglaises dans notre Hainaut...

Ce perfide subterfuge, consistant a rompre avec la Belgique seulement apres l'occupation de Bruxelles, permit a l'espionnage autrichien de s'exercer sans entraves jusqu'a la venue des "camarades".

Une telle attitude est a retenir! Elle confond et egalise dans la turpitude les complices germaniques; elle les unit dans la repulsion que tout Belge nourrit a l'endroit d'un aussi vil ennemi. (*La Verite*, n deg. 4, 3 juin 1915, p. 15.)

3. Un exemple caracteristique de la maniere allemande.

Nous pourrions clore ici le chapitre traitant de la perfidie allemande. Faisons pourtant un dernier emprunt a nos prohibes, tant le cas que voici abonde en mensonges varies:

Les Allemands au seminaire de Tournai.

# CONTRIBUTION A L'HISTOIRE MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE DE L'ALLEMAGNE CONTEMPORAINE

Vers la fin de l'annee derniere, quelques semaines apres l'occupation de Tournai par les armees de la Kultur, il prit fantaisie au commandant militaire allemand de s'installer dans les locaux du seminaire episcopal. L'immeuble ne pouvait etre considere comme vacant, bien qu'il eut perdu une grande partie de ses habitants, appeles sous les drapeaux de l'armee belge en qualite de brancardiers. Mais l'autorite allemande le trouvait a sa convenance; elle decida qu'il etait disponible et donna ordre de l'occuper. Ce fait d'armes fut execute le dimanche 22 novembre. Ce jour—la avait eu lieu une ordination sacerdotale. Les nouveaux pretres, evinces de leur refectoire; durent diner dans un corridor. Puis ils quitterent le seminaire pour n'y plus rentrer. Seuls les professeurs furent autorises a y conserver leur logement, et lorsqu'en janvier 1915 le seminaire rouvrit ses cours, les etudiants, relativement rares, qui repondirent a l'appel durent aller chercher un gite au village de Kain.

Une fois dans la place, les Teutons etalerent impudemment l'intention de ne plus s'en aller. Aux, reclamations des possesseurs expulses, ils opposerent le dedain transcendant qui leur sert de reponse a toute obligation comme a toute verite qui les derange. Cet etat de choses durait deja depuis plus de huit mois, quand les journaux non censures donnerent connaissance d'une lettre ecrite le 6 juillet par le secretaire d'Etat du souverain Pontife, cardinal Gaspari, a M.J. Van den Heuvel, ministre de Belgique pres le Vatican. On y pouvait lire entre autres choses:

"Ces visites (de S. Em. le nonce apostolique) contribuerent a faire delivrer a l'eveque de Namur, ainsi qu'a l'eveque de Liege et a leurs vicaires generaux, le permis de libre circulation dans leur diocese, a *faire ordonner que l'ambulance militaire fut evacuee du seminaire diocesain de Tournai*, et a obtenir d'autres avantages importants dont, pour etre bref, nous omettons l'enumeration."

Grande fut la surprise dans la cite des Choncq Clotiers. Le seminaire evacue? C'etaient donc les seminaristes belges que l'on voyait entrer et sortir de la vieille maison de la rue des Jesuites, bottes, eperonnes, coiffes et armes comme des aumoniers allemands? La population tournaisienne n'eut pas l'irreverence de croire que le secretaire d'Etat avait voulu plaisanter, mais elle ne se priva pas de penser et de dire qu'on s'etait moque de lui kolossalement.

Les interesses crurent avoir trouve l'occasion propice qui les ferait rentrer, eux dans leur habitation et le cardinal Gaspari dans la realite des choses. Depuis quelque temps deja Tournai avait ete exclu de la zone de guerre et rattache au gouvernement de S. Exc. le baron von Bissing. Qu'on le pardonne aux evinces, ce ne fut pas de ce cote que se tournerent leurs esperances. Ils prefererent soumettre leurs representations a un tres haut et tres bienveillant personnage qui se trouvait en situation de dissiper les illusions de la secretairerie d'Etat. Le malheur voulut que ce haut personnage fut, pour des raisons d'etiquette diplomatique, oblige de demander des explications a la plus mauvaise adresse.

A beau mentir qui vient de loin. Mais le grand chef interpelle ne venait pas de loin. Il put donc avec un plein succes affirmer que le seminaire etait evacue. On le crut ou on ne le crut pas, peu importe; il avait mis fin a la conversation d'autant plus surement que son interlocuteur ne pouvait, a aucun prix, courir le risque d'etre amene a lui dire: "Excellence, vos renseignements sont faux."

Les choses en resterent donc la. Le seminaire "evacue" grouillait d'Allemands autant que jamais lorsque, tout recemment, la situation prit fin a l'improviste. Dans le courant du mois d'aout, un pince—sans—rire tournaisien, mis en rapport avec un officier allemand, lui dit avec l'air de n'y pas toucher: "Il parait que le nonce doit venir prochainement visiter le seminaire." A ces simples mots, l'Allemand prit la figure d'un homme qui decouvre tout a coup un horizon immense. Le nonce au seminaire. Le cas devenait grave.

Sur-le-champ, l'exode ou plutot l'hegire commenca. A tout seigneur tout honneur. La marche s'ouvrit par un peloton de soldats escortant six magnifiques cochons, six betes de la plus belle race allemande, etalant une prestance de cuirassiers blancs, qui defilerent par la ville en grognonnant comme de vrais *Unteroffizieren*. Le reste du campement suivit avec armes et bagages, moins ce que l'imminence du peril ne permit pas de demenager.

Le dimanche 22 aout, une foule de curieux allerent contempler le seminaire evacue pour tout de bon cette fois, tels les Troyens allant visiter le camp delaisse par les Grecs, qui avaient fait aussi une retraite strategique.

Juvat ire et dorica castra desertos videre locos...

Helas! sans y songer, nous avons dit le mot de la situation: le mot malsonnant qui peint au vif l'impression causee par un tel spectacle. Ils sont donc les memes partout. L'herbe poussera plus que jamais la ou les Teutons ont passe. Sur le sol ou ils ont laisse l'empreinte de leurs talons ferres, on peut se demander ce que l'on vient de fouler: une compagnie de landsturm ou un troupeau de mulets. Mais dans les lieux qu'ils ont habites en nombre, le doute n'est jamais possible. On les reconnait a ce qu'ils emportent et a ce qu'ils abandonnent.

Au seminaire de Tournai la cave etait vide, mais la cour etait encombree de literies d'une malproprete ignoble. D'immondes chaussettes etaient amoncelees dans le refectoire et des inscriptions de meme odeur s'epanouissaient sur les murs. L'une d'elles portait: "Nach den Aborten." On en lit autant dans toutes les gares; mais au—dessous se trouvait un avis complementaire impossible a traduire: "Pour ceux qui sont soumis a un traitement special, par ici; pour les autres, par la."

Il y en avait donc qui se denoncaient par le chemin qu'ils prenaient, et pour un temps la confession publique aura ete en usage au seminaire de Tournai.

Ainsi finit l'histoire de l'occupation allemande au seminaire diocesain. Nous ne la donnons pas pour exceptionnellement importante. Il en est de plus tristes, il en est de plus droles; elle ne pose pas en heros d'epopee les jeunes clercs expulses de leur cassine. Elle a cependant pour nous l'interet d'un symbole prophetique. Entre par la force dans la maison d'autrui, nos maitres s'y maintiennent par la ruse, puis, sur le point d'etre convaincus d'avoir menti au chef de la catholicite, ils detalent dans un appareil comique. Ainsi ont—ils envahi notre pays, ainsi en partiront—ils, et le cortege final pourrait fort bien ne pas se derouler suivant le ceremonial qui aura ete regle par la derniere affiche de notre gouverneur.

Excellence, Excellence! puisque vous paraissez vouloir que votre regne s'acheve dans une atmosphere apaisee, ce n'est pas a nous seuls qu'il faut adresser vos conseils. Tournez-vous vers ceux qui vous ont fait affirmer officiellement des choses qui ne sont pas. Ils ont deja. fortement ecorne votre prestige. Si vous leur confiez aussi votre honneur, ils le mettront en charpie. C'est votre affaire plus que la notre, et rien ne nous oblige a vous inculquer la seule maniere de conduire le peuple belge. Mais pour l'heure des adieux, nous vous souhaiterions, Excellence, d'avoir su le forcer a vous estimer.

BELGA. (La Libre Belgique, n deg. 46, septembre 1915, p. 4, col. 1.)

#### C. L'OUTRECUIDANCE

Cette face—ci du caractere allemand est trop connue [67] et a ete trop fustigee dans ces derniers mois, pour qu'il faille reproduire beaucoup d'articles de nos prohibes: ceux—ci, pour personnels qu'ils soient, n'ajouteraient pas grand'chose a ce que le lecteur sait deja. Contentons—nous de quelques articles, parmi les plus typiques.

[Note 67: Citons, par exemple, les deux lettres de M. Lasson, reproduites par *La Soupe*, no. 62.]

1. La "Kultur".

D'abord la "Kultur", c'est-a-dire, si l'on en croit le Kaiser, cette perfection intime, si superieure a la civilisation, toute exterieure, des autres nations:

La "Kultur".

Qu'est—ce donc que la "Kultur" allemande (prononcez *koultour*) dont les occupants provisoires de la Belgique sont si fiers et qui les rend si arrogants, si meprisants pour le reste de l'humanite?

La "Kultur" n'a rien de commun avec la culture française, belge, anglaise, espagnole, italienne, americaine, etc. Elle n'est pas la civilisation; la facon dont les Allemands envahisseurs se sont conduits chez nous et dans le nord de la France, depuis le 4 aout dernier, le demontre sans contestations possibles.

On peut etre civilise instruit, gentilhomme accompli, appartenir a l'elite d'une nation cultivee et honoree et n'avoir point la "Kultur", pour cette peremptoire raison que pour avoir la "Kultur", il faut etre Allemand d'origine et surtout Allemand de coeur; il faut, de toute necessite, etre foncierement convaincu de la superiorite morale, intellectuelle, scientifique et materielle de l'Allemagne, et surtout de son droit indeniable, imprescriptible et essentiel a la domination sur l'univers.

Deutschland ueber Alles, telle est la devise de tout homme qui possede la "Kultur". "L'Allemagne au-dessus de tout" est la pensee dominante, la supreme regle de conduite de tout citoyen qui a l'insigne honneur et l'insigne bonheur d'etre doue de "Kultur". Ce don superieur lui confere d'ailleurs tous les droits et tient lieu de toutes les qualites; il peut tout se permettre envers les etres inferieurs qui n'ont pas la "Kultur". Celui qui l'a recue peut etre arrogant vis-a-vis de ces malheureux, sauf a etre plat comme une punaise quand par accident

les tristes creatures privees de "Kultur" sont gens puissants et fortunes. Dans ces cas, il conserve le droit imprescriptible de les mepriser interieurement et de se dire a lui—meme qu'ils ont un sort dont ils sont indignes. Il conserve, d'ailleurs, le droit de les depouiller de tout ce qu'ils possedent a la premiere occasion favorable.

Un professeur de Berlin, M. Lasson, a fait sur ce sujet quelques declarations qui nous feront mieux saisir ce que c'est que la "Kultur". Nous n'en donnons que la creme:

"L'organisation allemande et le peuple allemand sont le chef-d'oeuvre de la creation. "Nous sommes sans egaux. "Le peuple allemand a la science, la douceur, toutes les vertus chretiennes. Il est le peuple le plus libre parce qu'il sait le mieux obeir. "M. von Bethmann-Hollweg est l'homme le plus eminent de l'Europe."

Le chancelier prussien a montre surtout son eminence dans la declaration sinistre qu'il a faite le 4 aout au Reichstag, lorsqu'il a avoue que l'Allemagne, en envahissant la Belgique, a attente au droit des gens, mais que la necessite ne connait pas de loi.

Un autre professeur, qui habite Iena, a fait recemment une declaration qui a ete reproduite dans le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* de fevrier, dans laquelle il reconnait qu'il y a des pays civilises en Europe et en Amerique, mais que seuls les Allemands ont la "Kultur".

On peut considerer cette declaration comme resumant exactement la doctrine allemande sur la "Kultur".

En somme, la "Kultur", si on l'analyse avec soin, n'est autre chose que l'infatuation germanique, un compose d'orgueil, de vanite, de suffisance, de naivete et de rapacite sans frein.

Ajoutons, pour la determiner plus completement, ce detail important: la "Kultur" exige beaucoup d'engrais. C'est pourquoi beaucoup d'officiers allemands, qui ont sejourne pendant la guerre en Belgique et dans le nord de la France, ont laisse, dans les maisons et les chateaux qu'ils ont "honores" de leur presence, la preuve odorante de la verite de la definition naturaliste, d'apres laquelle l'homme est surtout un tube digestif.

Il ne faut pas oublier non plus, pour bien apprecier la "Kultur", cette maxime dont l'experience des siecles a verifie la sagesse: "L'orgueil est le pere de tous les vices."

(*La Libre Belgique*, n deg. 5, mars 1915., p. 4, col. 2.)

Incroyable.

Sous ce titre, la *Gazette de Cologne* publie ingenument la communication suivante qu'elle a recue d'un de ses abonnes de Bonn (Prusse rhenane) (Le texte est donne en français et en allemand):

"Un negociant de Bonn, ayant adresse a la Maison Roulet, de Bienne (Suisse), un cheque de 5.000 marks, a l'appui d'une commande de rubis pour montres, a vu revenir son cheque avec cette mention:

"La Maison ne fait d'affaires qu'avec les nations civilisees."

Ni l'abonne ni la Gazette de Cologne n'ont sans doute compris la lecon.

(La Libre Belgique, n deg. 15, avril 1915, p. 4, col. 2.)

2. Le pangermanisme.

La manifestation la plus dangereuse pour nous de l'orgueil allemand est sans contredit le pangermanisme, d'apres lequel la Belgique, ou tout au moins sa partie nord, doit etre englobee dans la Grande Allemagne.

Le fanatisme pangermanique.

Dans notre cinquieme bulletin nous avons consacre un article a la "Kultur" que les Allemands, ou du moins les plus turbulents et les plus audacieux, declarent seuls posseder et dans laquelle ils croient trouver une base serieuse a leur droit de domination sur l'Europe et le monde. Nous jugeons utile de revenir sur ce sujet, auquel les voisins de l'Allemagne et nous—memes n'ont pas cru devoir preter attention, parce qu'ils pensaient que la pretention pangermaniste n'etait adoptee en Allemagne que par une minorite de toques, composee surtout d'officiers retraites desireux de se faire valoir.

La guerre dechainee brutalement en 1914 par le Kaiser, et toutes les circonstances qui l'ont accompagnee, ont demontre que les classes dirigeantes de l'Allemagne sont malheureusement impregnees de pangermanisme, que ce fanatisme les domine et les mene, et qu'a cause des universites, de l'enseignement officiel et de la caserne, il regne sur une grande partie de la nation et reagit meme sur les meilleurs elements, voire sur les plus religieux et les plus moraux, dont il fausse la conscience et pervertit les sentiments.

Le patriotisme en Allemagne est devenu, peut—on dire, la religion principale. *Deutschland ueber Alles*, la devise chere a l'Empereur, remplace en pratique la devise chretienne: "Aimer Dieu par—dessus tout et votre prochain comme vous—meme." L'Allemagne est la nation elue et le Kaiser est l'elu de Dieu. Il en est persuade et le proclame sans cesse.

Fin fevrier 1914, ont paru dans la *Post*, journal de Berlin, deux articles significatifs appelant la guerre prochaine, *une guerre formidable, offensive, foudroyante et sans merci*; il faut profiter de la premiere occasion, de la premiere difficulte diplomatique, la situation devenant intolerable et ne pouvant se denouer que par l'epee, *les 70 millions d'Allemands ne devant pas renoncer au role de nation dirigeante de l'Europe*. On crut generalement que ce journal, non officiel, n'etait pas un organe serieux; les evenements ont prouve qu'il refletait la pensee gouvernementale.

Le general allemand von Bernhardi, apres avoir emis l'opinion que l'Allemagne, voyant sa population augmenter sans cesse, serait acculee a la necessite de deverser le trop—plein a l'exterieur, ajoutait qu'elle ne devra pas augmenter la puissance de ses rivaux par le flot de ses emigrants. Il continuait en disant:

"Il nous faut prendre des terres nouvelles aux Etats voisins ou bien les acquerir d'accord avec eux. Nous devons devenir une puissance coloniale. Ce que nous voulons, il nous faut l'obtenir par la force, meme au risque d'une guerre: A cet effet, le Deutschtum doit affirmer avant tout sa position au coeur de l'Europe."

Dans une conference en 1913, a Berlin, devant la Societe coloniale, le professeur Heutsch fait remarquer que la Belgique et le Portugal *n'avaient rien fait* qui justifiat de vastes territoires au Congo.

Cette phrase et celle de von Bernhardi[68] nous feront comprendre pourquoi l'Allemagne a viole la neutralite belge.

[Note 68: Voir p. 279, (Note de J. M.)]

Un volume de 400 pages a ete consacre avant 1914 par un ecrivain nomme J. L. Reimer, au pangermanisme, sous le titre de: *Une Allemagne pangermaniste*. Voici, d'apres ce livre, le resume de la doctrine:

"La race allemande doit imposer aux autres peuples les bienfaits de sa civilisation superieure, *en les germanisant*.

"Comment ce plan s'executera-t-il? Par la force:

"L'Allemagne envahira la France et la reduira a merci. Elle etablira d'abord sa domination jusqu'a l'Atlantique et la Mediterranee. Puis l'Etat expropriera les non-Germains, la ou ils sont meles aux Germains. Ensuite, dans les provinces ou il n'y a que des non-Germains, on prendra les mesures les meilleures pour les faire disparaitre: travaux les plus perilleux et les plus nuisibles a la sante, et autres malaxations economiques ou morales sur lesquelles nous ne pouvons donner d'explications, notre bulletin etant envoye chez d'honnetes familles.

"Ceux des non-Germains qui resisteraient seraient exportes dans l'Amerique du Sud ou en Asie, particulierement en Chine; enfin, les gens sans enfants verraient leurs proprietes remplacees par une pension aux frais de l'Etat. Une germanisation plus faible serait appliquee aux Neerlandais, aux Flamands et aux Etats scandinaves, dont l'auteur estime qu'on ferait plus facilement de bons Germains, partisans du *Deutschland aber Alles*."

Nous ferons ici observer que parmi les moyens odieux preconises par l'auteur, il en est que l'Allemagne officielle emploie deja pour germaniser la Pologne prussienne: l'expropriation. Elle y emploie aussi les verges pour desapprendre aux enfants polonais leur langue et les forcer a dire leurs prieres en allemand. Le langage de M. Reimer ne leur a donc pas paru effronte comme a nous et n'a pu aucunement les scandaliser.

L'empereur Guillaume a lui-meme un jour dit: "L'Allemagne doit etre a la tete du monde." Le general von der Goltz dont les proclamations cyniques ont ete si remarquees a Bruxelles, a dit en parlant de "la guerre future que toute l'Allemagne attendait" en 1913, et qui a eclate en aout avec la soudainete de la tempete:

"Elle sera violente et serieuse comme l'est toute lutte decisive entre peuples dont l'un veut faire reconnaitre sa suprematie sur les autres."

Cette expression laconique est a mediter profondement. Elle fera comprendre a tous que la lutte actuelle est une lutte d'une grandeur et d'une importance primordiales et que la Belgique n'y combat pas seulement pour son existence et son honneur, mais pour la liberte des peuples de tout l'univers menacee par le monstre pangermain.

Cette lutte doit etre continuee jusqu'a ce que ce monstre rende le dernier soupir et en expirant delivre a la fois l'Europe centrale et le monde.

(La Libre Belgique, n deg. 9, mars 1915, p. 1, col. 1.)

Citations du Chancelier... et d'autres!

# LA MODESTIE TEUTONNE

Jamais, a proclame le chancelier imperial, l'Allemagne n'a recherche la domination du monde. M. de Bethmann–Hollweg est docteur et s'en honore. Cela permet de lui supposer quelque lecture. Qu'il nous autorise a lui citer un certain nombre d'auteurs qui ne sont pas depourvus de merite et qui rendent assez aventuree sa petition de principe.

Henri Heine, d'abord, n'avait—il pas ecrit dans la preface de sa Germania: "Oui, le monde entier sera allemand. J'ai souvent pense a cette mission, a cette domination universelle de l'Allemagne, lorsque je me promenais avec mes reves sous les sapins eternellement verts de ma patrie."

Vous m'objecterez qu'il ne faut voir la que l'aveu enthousiaste d'un poete, entraine par sa fantaisie, et que je ferais mieux de consulter un de ces specialistes, erudits et consciencieux, qui font la gloire de la science allemande. Interrogeons, par exemple, le Dr Reimer; nous trouvons dans son livre: *Une Allemagne pangermanique*, que la race germanique a le droit de pretendre a l'hegemonie. "*Elle arrivera a l'exercer*, dit–il, si elle a conscience de sa force et la volonte d'employer cette force a se faire la place qui lui revient. L'Allemagne doit s'unir aux populations auxquelles la rattache une communaute d'origine, et doit denationaliser toutes les autres."

Cela au moins est dit par un homme grave, c'est scientifique, c'est precis. Mais un professeur, fut—il dix fois docteur, qu'est—ce en Allemagne a cote d'un officier? Or voici ce que pense un militaire comme le general von Meissendorf, auteur de La France sous les armes [69]: "De meme que la Prusse a ete le noyau de l'Allemagne, de meme l'Allemagne regeneree sera le noyau du futur empire d'occident. Et afin que nul n'en ignore, nous proclamons des a present que notre nation continentale a droit a la mer, non seulement a la mer du Nord, mais encore a la Mediterranee et a l'Atlantique."

C'est categorique, c'est net comme un coup d'epee, mais von Meissendorf n'est que general, peut—etre ne pense—t—il pas comme il convient. Voyons plus haut, l'avis d'un feldmarechal, que dis—je, d'un pacha, de celui—la meme a qui nous devons la phrase heureuse qui sert de devise au Belge. Voici ce qu'ecrivit von der Goltz dans son chef—d'oeuvre: La Nation armee [70]: "Il est necessaire avant tout que nous comprenions et que nous fassions comprendre a la generation que nous elevons que le temps du repos n'est pas encore venu, que la prediction d'une lutte finale pour assurer l'existence et la grandeur de l'Allemagne n'est pas une chimere nee dans la tete de fous ambitieux, mais qu'elle viendra un jour inevitablement, violente et serieuse comme l'est toute lutte decisive entre peuples dont l'un veut faire reconnaitre definitivement sa suprematie sur les autres."

[Note 69: Trad. de Jaegle, p. 458.] [Note 70: Trad. Hennebert, p. 75.]

Et maintenant, voici une citation imperiale presque divine. Guillaume II, sur le point de partir en representation au Maroc, laissa tomber de ses augustes levres, le 23 mai 1905, un discours dont voici une des gemmes, tenez—vous bien:

"Si plus tard, on doit parler dans l'histoire d'un empire universel allemand ou d'une domination universelle des Hohenzollern, il faudra que cette domination soit etablie non par des conquetes militaires, mais sur la confiance reciproque des nations qui poursuivent toutes un meme ideal. Il faut que vous ayez la ferme conviction que le bon Dieu ne se serait jamais donne autant de peine pour notre patrie allemande et pour son peuple, s'il ne nous reservait pas une grande destinee. Nous sommes le sel de la terre..."

Eh bien, d'apres le chancelier de l'Empire, tous ces gens—la ne sont que des mazettes; poetes, historiens, generaux, empereur et, s'il faut en croire l'Empereur, Dieu lui—meme, tous se sont trompes.

M. de Bethmann-Hollweg seul detient la verite: "L'Allemagne n'a jamais cherche a dominer l'Europe."

Il est vrai que des gens tres serieux pretendent qu'il n'en serait pas a son premier mensonge.

(Le Belge, n deg. 3, septembre 1915, p. 3.)

3. Leur talent d'organisation.

Enfin, leur fameux talent d'organisation!

Leur administration.

Finissons—en une bonne fois avec la tapee des strateges politico—mystiques en chambre qui nous assomment de leur bavardage, qu'ils tachent de rendre solennel, en pontifiant le pessimisme. "On a beau dire, repetent—ils sur un ton entendu, l'Allemagne est le pays par excellence de l'organisation…!"

Si "organisation" veut dire multiplicite des avis, arretes, prescriptions, etc... et si cela suffit, il n'y a pas a dire, l'Allemagne est d'une force sans pareille. On n'a qu'a parcourir jusqu'a nos plus modestes bourgades, et l'on verra les murs enduits d'une couche epaisse de papiers administratifs de tous calibres. Si cela suffit a nos bonshommes pour chanter la gloire des Boches, que grand bien leur fasse!

Il serait neanmoins interessant de faire un bout d'enquete pour voir a quoi rime tout ce papier. Or, il appert que tres souvent ces elucubrations, aussi savantes qu'imperieuses, ne sont que... lettre morte: du bluff et encore du bluff. Plus tard les badauds resteront bouche bee devant la sagesse de l'occupant, qui a su tout reglementer, tout prevoir. Il sera bon alors de pouvoir opposer a cette documentation la constatation de son inefficacite.

Nous nous proposions de relever ici des faits precis, mais, apres reflexion, nous craignons de rendre service a l'ennemi bien plus qu'aux notres. Qu'il nous suffise de signaler la chose. Un peu d'attention fera recueillir des observations inappreciables. A propos de la plupart des ordonnances qu'on note donc leur inexistence pratique. Non seulement toutes ces mesures ne sont pas appliquees, mais souvent elles ne le sont pas du fait meme des entraves que le legislateur (le mot est bien gros!) apporte a l'execution de ses propres decisions.

(Revue hebdomadaire de la Presse francaise, n deg. 52, p. 236.)

Leur organisation.

Il parait qu'il se trouve en Belgique des gens que l'organisation allemande reussit a epater. Vraiment ces gens sont encore plus extraordinaires que les Allemands. Ont—ils perdu tout a fait le souvenir de ce qui se passait ici avant la guerre?

Nous ne voulons pas parler de l'organisation militaire; celle—la est reellement epatante, de malhonnetete surtout, et de duplicite. Ils etaient certes organises et informes superieurement, les officiers qui, arrivant dans nos villes et nos villages savaient exactement, mieux parfois que les autorites communales, comment ils pourraient loger leurs hommes, leurs chevaux et leurs canons, de combien de chambres se composait l'habitation du maire, du notaire ou du medecin; ou se trouvaient dans les caves le bon vin; dans les chateaux, les meubles dignes de faire un voyage en Germanie; dans les usines, les reserves de metal ou de coton.

Il n'y a pas a dire, c'est tres beau cette organisation et il y a de quoi en etre fier. Superbe aussi d'etre pret a se jeter a la gorge d'un ennemi cent fois moins fort que soi, de l'espionner et d'endormir sa confiance tout en preparant son meurtre dans l'ombre et le mystere; superbe encore de mobiliser ses troupes bien avant les menaces de guerre, pendant que les pourparlers de paix se prolongent et que l'ennemi, non le petit voisin dont on ne fera qu'une bouchee, mais l'autre, le grand, ne bouge pas pour montrer son desir de conciliation et ne pas dechainer l'orage. Nous vous l'accordons, elle est vraiment epatante cette organisation du crime et de la rapine.

Mais ce n'est pas cette organisation—la que certains Belges admirent, c'est celle du territoire occupe. Pensez donc, apres dix mois d'occupation (non, soyons genereux, apres sept ou huit, puisque depuis deja quelque temps cela marche ainsi) pensez donc, les chemins de fer roulent; ils roulent meme sans accroc, sans accident. Pas de rencontre, jamais; ils roulent bien sagement sur leurs rails et jusqu'ici pas un n'a eu la fantaisie de quitter la voie montante pour aller sur la voie descendante; ce serait pourtant le seul moyen de faire un petit accident puisqu'il n'y a pas de croisements et que les lignes secondaires ne sont pas exploitees; jamais non plus un train ne s'est emballe au point de tamponner celui qui le precedait de plusieurs heures. Je sais bien qu'il faudrait pour cela que le machiniste de l'un d'eux s'endorme sur sa machine, les trains etant si frequents. Mais enfin ca pourrait arriver tout de meme... si l'organisation n'etait pas si parfaite.

Pour etre juste pourtant, il nous faut mentionner les beaux accidents du plan incline de Liege. Ca c'etait soigne et vraiment reussi.

Et le transport des marchandises et des petits colis. Quelle rapidite! Et les passeports!! Tout cela marche comme sur des roulettes. Voyager est redevenu un plaisir et un plaisir si bon marche!!

Jamais en huit mois, c'est bien certain, les Belges n'auraient reussi a rebatir les ponts detruits et les voies endommagees ni a faire marcher des trains dessus. Ce prodige d'organisation est bien au-dessus de l'intelligence de nos ingenieurs.

Serieusement, croit—on qu'en France, dans la region devastee que les armees alliees ont reconquise entre la Marne et l'Oise, les communications ne sont pas retablies depuis longtemps et que le transport des troupes, des munitions et meme des civils ne se fait pas aussi regulierement et peut—etre mieux qu'ici?

Il y a aussi la reglementation de la vente des denrees, bles, fourrages, viandes, etc. que d'aucuns ont la naivete d'admirer. A entendre les explications de ces messieurs de la Kommandantur, c'est parfait et le but de ces mesures est vraiment admirable. Mais allez y voir de plus pres: ce maximum de prix n'est nullement respecte par les emissaires de l'armee allemande qui, precedant sur les marches les acheteurs belges, raflent tout ce qui leur convient. Pour ce qui est de certaines marchandises, tels les: fourrages, le recensement des bestiaux, chevaux, etc., le rationnement de leur alimentation permettra tout simplement aux Allemands de requisitionner le surplus, tandis que nos fermiers et nos eleveurs devront se contenter de donner a leurs betes la maigre ration imposee.

Reservons notre admiration pour un objet plus digne d'elle que l'organisation allemande, et pensons a nos allies français qui, en quelques mois, avaient rattrape la forte avance que leurs ennemis avaient sur eux, ont monte, transforme, reorganise leurs usines, leur ont fait produire des munitions et encore des munitions, ce pendant qu'ils avaient a faire face a d'autres charges, notamment aux besoins des refugies venus par milliers de France et de Belgique. Tous ceux qui ont ete temoins de cet effort en ont ete emerveilles.

Soyons bien certains que nos autres allies entres en lice avec une armee et un outillage plus qu'incomplets, se rendant maintenant compte de l'effort qui leur est demande, egaleront et surpasseront bien vite leurs ennemis. Les ouvriers volontaires affluent en Angleterre, on a construit des usines, des machines, l'activite est intense. N'oublions pas non plus que l'argent est le nerf de la guerre et que le commerce toujours florissant de l'Angleterre, grace a la protection de sa marine puissante, lui a permis de drainer au profit de tous les allies des sommes considerables.

Quant a nous Belges, si nous sommes ligotes ici, nos compatriotes de l'autre cote du mur ont dans leurs tranchees et dans les usines de munitions une organisation qui n'est certes pas inferieure a celle de leurs allies et de leurs ennemis. Et meme ici; le fonds de chomage, les oeuvres diverses, ne temoignent–elles pas d'un reel talent d'organisation? Seulement, chez nous et chez les allies l'organisation peut aller de pair avec la liberte, tandis que chez les Germains tout est reglemente, tout se fait par ordre. On doit agir et meme penser comme les autorites ordonnent de penser et d'agir. Le mot liberte existe peut–etre dans leur langue, mais ils n'en connaissent pas la veritable signification ni la pratique.

LIBER. (La Libre Belgique, n deg. 45, septembre 1915, p. 2, col. 1.)

La *Libre Belgique* est modeste, comme on le voit. Elle aurait pu citer bien d'autres domaines ou s'est manifeste l'esprit d'organisation des Belges, s'il n'avait pas ete inutile de dire cela a nos compatriotes. Mais nous ne pensons pas que nous tomberons nous—memes dans le peche d'orgueil en les rappelant ici.

Ne vous semble—t—il pas que le seul fait d'imprimer et de remettre a domicile des journaux prohibes, en plein pays envahi, sous la tyrannie la plus brutale qu'on puisse imaginer, revele deja un joli talent d'organisation?

Et l'exode de nos miliciens qui rejoignent l'armee, de nos metallurgistes qui vont travailler aux munitions, de nos infirmieres qui desirent soigner nos blesses (voir p. 164)! Bravant les condamnations a mort, des groupements d'hommes devoues organisent cette emigration. Beaucoup de ces patriotes ont deja ete passes par les armes, et leur execution est aussitot portee a notre connaissance par des affiches officielles. Peu importe. La disparition des chefs ne jette qu'un trouble passager; aussitot des bonnes volontes se presentent pour remplacer les fusilles. Se figure—t—on bien ce qu'il faut de devouement, d'ordre et de discipline pour mener a bien une tache aussi difficile, paraissant au premier abord aussi irrealisable!

Et le ravitaillement de la Belgique? Voila un pays completement vide par les requisitions et les contributions de guerre, le pays qui a la population la plus dense du monde. En un mois, octobre 1914, des hommes dont on ne saurait assez louer le patriotisme et l'activite, organisent le ravitaillement du pays, malgre les incessantes difficultes que suscitent les autorites occupantes.[71]

[Note 71: Voir Comment les Belges resistent..., p. 1490]

Les Allemands, eux, apres avoir organise pendant quarante ans l'attaque brusquee de la France, ont vu echouer lamentablement leur plan de campagne.

4. Ils commencent a entrevoir la verite,

ou, tout au moins, ils baissent de ton. Il n'y a plus que les pointus qui restent fideles a l'arrogance de jadis. Voici deux articles de *La Libre Belgique*:

Une sensationnelle, mais hypocrite, conversion.

Le *Times* du 23 mars ecoule publie une remarquable lettre d'un des plus notables chefs du pangermanisme teuton, le general von Bernhardi.

Cette lettre fera certainement sensation. On peut meme dire qu'elle est un veritable signe des temps, car elle decele chez son auteur un sens vrai des evenements. Elle prouve qu'il commence a comprendre l'enormite de la faute, ou, pour mieux dire, du crime auquel lui et ses pareils ont pousse l'Allemagne et sa malheureuse alliee l'Autriche, en leur faisant preparer et declarer la guerre europeenne.

Cette lettre est assez longue. Nous laisserons de cote tout ce qui concerne l'histoire des faits qui ont precede les declarations de guerre de l'Autriche a la Serbie et de l'Allemagne a la Russie, a la France et a la Belgique. Cette histoire, arrangee selon les procedes allemands habituels, n'est qu'une nouvelle edition de la fable que tous les Germains et les germanophiles repetent depuis aout dernier, avec une constance qui jamais ne se lasse: l'Allemagne n'a fait que se defendre contre une coalition qui voulait son ecrasement.

Mais nous attirons l'attention sur la declaration des principes et des sentiments que M. von Bernhardi donne aujourd'hui, comme etant ceux de toute la partie dirigeante de la nation et de l'Empire allemand et qui ont toujours inspire sa politique. M. von Bernhardi s'exprime ainsi a ce sujet dans la lettre que le *Times* publie:

"Il n'a jamais ete dans nos intentions de conquerir ou d'assujettir des nations etrangeres; en faisant cela, nous nous creerions uniquement de nouveaux ennemis. Nous n'avons pas exerce dans ce but notre pays aux armes, ni complete nos armements. Mais il etait de notre devoir de renforcer notre pouvoir politique et militaire, jusqu'a ce que nous ayons acquis l'assurance de developper nos interets industriels et notre culture, sans etre contraries par les puissances etrangeres. Le but du militarisme allemand n'etait pas d'attenter a la liberte des

autres Etats, mais de proteger notre propre liberte. Depuis des annees nous pouvions prevoir que les ennemis qui nous entourent presque de tous cotes en viendraient a se donner les mains pour ecraser l'Allemagne grandissante."

Ce tableau de la mentalite pangermaniste que nous presente von Bernhardi, apres les echecs et les mecomptes que la triplice austro-germano-turque a subis depuis huit mois, est bien different de celui que le meme general nous offrait, il n'y a pas longtemps, au sujet des devoirs et des besoins de l'empire. Aujourd'hui, il est respectueux de la liberte et de la propriete d'autrui; il ne demande que la securite et la liberte de l'Allemagne, cette malheureuse nation qui ne voulait attaquer ni assujettir aucun peuple et qui n'a fait que se defendre contre les implacables ennemis qui "l'entouraient de tous cotes".

Si l'on doutait encore de l'issue certaine du gigantesque conflit qui met aux prises les principales puissances europeennes et qui les ruine, on verrait clairement de quel cote penche la balance, en comparant le von Bernhardi doucereux et pacifique d'aujourd'hui, avec le von Bernhardi belliqueux et sans scrupules d'hier.

Ce general etait devenu, depuis sa mise a la retraite, le plus fougueux avocat des ambitions et des pretentions de la "Kultur", c'est-a-dire de l'orgueil et de l'avidite allemandes.

Voici ce qu'il ecrivait avant la guerre:

"Notre population est de 65 millions d'habitants et elle augmente de 1 million par an. Il est impossible que l'agriculture et l'industrie parviennent a procurer a cette masse humaine, sans cesse croissante, des moyens d'existence suffisants. Nous sommes donc accules a la necessite de deverser dans les colonies le trop—plein de notre population. Mais si nous ne voulons pas augmenter la puissance de nos rivaux par le flot de nos emigrants, il nous faut prendre des terres nouvelles, dont nous avons besoin, aux Etats voisins, ou bien les acquerir, d'accord avec eux. Ce que nous voulons, il nous faut l'acquerir par la force, meme au risque d'une guerre. A cet effet, le Deutschtum doit affirmer avant tout sa position au coeur de l'Europe et developper, tous ses moyens d'action, de maniere a jeter dans la balance le poids entier d'une nation de 65 millions d'habitants."

Le meme general von Bernhardi disait aussi, avant 1914:

"La guerre est un instrument de progres, un regulateur de la vie de l'humanite, un facteur indispensable de civilisation, une puissance creatrice. C'est une erreur de penser qu'il ne faille jamais rechercher ou provoquer une guerre. Il ne faut pas voir dans la guerre les calamites physiques qu'elle entraine, pas plus qu'il ne faut deplorer le mal que fait un chirurgien, sans penser aux consequences d'une haute portee qu'aura l'operation. C'est a la diplomatie a arranger les questions epineuses ou la morale semble menacee."

La comparaison des declarations d'avant la guerre et de celles d'apres les evenements des huit derniers mois, permet de juger des motifs de la conversion du vieux guerrier et de la sincerite de cette conversion.

Si le pangermanisme etait triomphant, l'ancien apologiste de la guerre parlerait un langage tout different.

Sa conversion, quelque force qu'elle soit, sera suivie de beaucoup d'autres.[72]

(La Libre Belgique, n deg. II, avril 1915, p. 3, col. 2.)

[Note 72: On pourrait ajouter que von Bernhardi a ete jete par-dessus bord par ses anciens fideles: voir *Comment les Belges resistent...*, p. 211. (Note de J.M.)]

Un aveu angoisse.

Le *Tag* de Berlin, conservateur gouvernemental, fait l'enumeration des faux calculs de la politique allemande. C'est la premiere fois qu'un journal de ce parti a la franchise de convenir de ces verites desagreables:

"Nous nous sommes trompes dans tant de nos calculs. Nous nous attendions a ce que l'Inde entiere se revoltat au premier son des canons en Europe, et voila que des milliers et des dizaines de milliers d'Indiens combattent maintenant avec les Anglais contre nous. Nous nous attendions a ce que l'Empire britannique fut reduit en miettes; mais les colonies britanniques se sont unies comme elles ne l'avaient jamais fait auparavant a la mere patrie. Nous nous attendions a un soulevement victorieux dans l'Afrique du Sud britannique, et nous ne voyons la qu'un fiasco. Nous nous attendions a des desordres en Irlande, et l'Irlande envoie contre nous quelques—uns de ses meilleurs contingents. Nous croyions que le parti de la "paix a tout prix" etait tout—puissant en Angleterre, mais il a disparu dans l'enthousiasme general qu'a suscite la guerre a l'Allemagne. Nous calculions que l'Angleterre etait degeneree et incapable de constituer, un facteur serieux dans la guerre, et elle se montre notre ennemi le plus dangereux.

"Il en a ete de meme avec la France et la Russie. Nous pensions que la France etait corrompue et qu'elle avait perdu le sens de la solidarite nationale, et nous constatons maintenant que les Francais sont des adversaires formidables. Nous croyions que la Russie ne pouvait rien faire, nous jugions que ce peuple etait trop profondement mecontent pour combattre en faveur du Gouvernement russe, nous comptions sur son effondrement rapide, en tant que grande puissance militaire. Mais la Russie a mobilise ses millions d'hommes tres rapidement et tres bien, son peuple est plein d'enthousiasme et sa force est ecrasante.

"Ceux qui nous ont conduits a toutes ces erreurs, a tous ces faux calculs, a toutes ces grosses meprises sur nos voisins et sur leurs affaires ont assume un lourd fardeau de responsabilites."

Le *Tag* aurait pu ajouter:

"Nous nous sommes trompes en comptant pour zero la resistance des Belges, et nous nous sommes trompes en esperant que l'Italie nous suivrait dans une guerre agressive. Ces deux erreurs ont eu aussi de notables resultats."

(La Libre Belgique, n deg. 12, avril 1915, p. 4, col. 1.)

Leur retour a une plus saine conception des choses se manifeste encore d'une autre facon: ils sont conscients de l'aversion qu'ils inspirent au monde entier. Aussi assistons—nous depuis quelques mois a l'eclosion d'une abondante litterature qu'on peut reunir sous ce titre general: Pourquoi on les deteste. *La Soupe* (n deg. 396) a consacre un fascicule tres interessant au resume des idees de M. le professeur Dr Robert Jannasch, de M. le Dr Konrad Lange et de M. le cure Willy Veit.

## D. L'EXPLOITATION SYSTEMATIQUE DE LA BELGIQUE

Il ne s'agit pas ici du pillage pratique sous les yeux et avec la complicite evidente du haut commandement,[73] mais du pressurage methodique, a coups d'arretes et de "jugements", auquel on soumet notre pauvre pays.

[Note 73: Comment les Belges resistent..., p. 159.]

Voici d'abord un expose general, sous forme de chronique:

Le brigandage allemand.

*L'occupant doit nourrir l'occupe.* (Droit international.)

Ce n'est pas assez de dire que l'attentat contre la Belgique etait une necessite strategique pour les agresseurs germains; elle etait aussi une necessite economique; elle livrait aux barbares un grenier d'abondance.

Spolies, razzies, affames, toutes nos souffrances viennent des Prussiens. Aucun soulagement ne leur est du. Ce qui rend notre situation moins penible se crea a l'initiative des Belges, avec l'appui de neutres, et en depit des obstacles suscites par l'ennemi. Les impostures alboches ne prevaudront jamais contre cette verite.

Les sommaires ephemerides ci-dessous sont extraites d'un dossier volumineux. Que chacun en fasse le sujet de ses entretiens: il n'est point de meilleure propagande! Voyez bien les conclusions finales.

Aout 1914.—Nos autorites prennent des mesures contre la cherte des vivres.. Les hordes d'invasion gaspillent les aliment; nos populations ont a peine le necessaire.—Les Prussiens apposent une fausse signature du gouverneur de la Banque nationale de Belgique sur des billets de 1 et 2 francs qu'ils ont voles a la succursale d'Aerschot et mettent ces faux billets en circulation.—Ils suppriment le telephone public.

Septembre.—L'envahisseur requisitionne a tour de bras et impose aux villes de lourds tributs payables en metal.—Malaise monetaire. Rencherissement general, determine par le fait que l'ennemi abroge les restrictions imposees par l'autorite belge, ce dont notre commerce s'empresse de profiter!—Von der Goltz affiche que la rupture d'un fil de telephone ou telegraphe, partout ou les troupes en installent, entrainera le paiement d'une amende par les habitants, "qu'ils soient coupables ou non"!—Usage des vehicules controle; tramways vicinaux supprimes. Ces ordonnances ont pour effet d'etendre le chomage.—Le regime des "bons de guerre" fait faire la grimace aux marchands.—Von der Goltz ordonne le paiement des contributions, patentes, etc., a la caisse allemande! La farine manque dans la moitie du pays ou les barbares sont passes; cette disette s'etendra a mesure que l'invasion s'avancera.

Octobre.—Von der Goltz se plaint d'attentats contre les communications militaires; il prend des otages partout ou ces faits sont constates et annonce que, s'ils se renouvellent, ces malheureux seront passes par les armes "qu'ils soient coupables ou non"!—Bicyclettes proscrites.—Defense de laisser sortir les pigeons.—Abondantes rafles de chevaux et de vivres.—Le Gouvernement usurpateur place sous les lois de la guerre les Belges nes en 1894, 1895 et 1896; si ces jeunes gens quittent le pays, "leurs parents repondront d'eux avec leur propre vie"!—Penurie de farines. L'intendance prussienne enleve les reserves des villes et les recoltes des campagnes; cela pousse des Belges a dissimuler des stocks; voila l'origine de deplorables accaparements.—L'automobile proscrite a son tour, le ravitaillement devient extremement difficile: famine dans nos provinces; a Bruxelles meme, des boulangeries se ferment.—Des courtiers d'outre-Rhin font leur reapparition et s'efforcent de renouer des relations d'affaires! Beaucoup d'exportations industrielles sont frappees d'interdiction... pour les Belges!—La monnaie allemande est imposee au cours de 1 f 25 le mark [74].—Les espions organisent la chasse aux apporteurs de fonds destines aux familles de soldats, aux agents de l'Etat, etc. Les pensionnes ne touchent plus leur du; des fonctionnaires se trouvent a bout de ressources, la gene se generalise.—Entres a Anvers, les Prussiens y devalisent les entrepots particuliers, en violation du Droit. Ce butin est pour l'Allemagne (valeur: 1 demi-milliard)!—Von der Goltz a proclame sa volonte de "consolider la vie economique du pays". A ces paroles, il suffit d'opposer ses actes!—Pour remedier au pauperisme qui ne fait qu'empirer, s'est fonde, a Bruxelles, le Comite de secours et d'alimentation. Apres avoir cree la "Soupe communale", il organise le ravitaillement du Brabant.—A la suite du licenciement de la garde civique, on s'attend a une certaine amelioration des affaires. Mais le Prussien somme les gardes civiques de se soumettre a son controle, ce qui empeche les retours esperes. Deplacements interdits dans toutes les directions, excepte Liege et le Limbourg.—Les produits d'imprimerie, les theatres, etc., sont soumis a la censure.—Anvers doit verser aux spoliateurs une contribution de guerre de 50 millions; ce meme chiffre est definitivement arrete pour Bruxelles; Liege a paye 30 millions; et ainsi de suite!

[Note 74: En beaucoup d'endroits, le mark est meme cote 1f30: voir *Comment les Belges resistent...*, p. 175. (Note de J. M.)]

Novembre.—Les Prussiens, parce qu'on a rosse, pres de la Bourse, un mouchard allemand (en civil) et un soldat venu a son aide, condamnent la ville de Bruxelles a une amende de 5 millions!—Les Etats-Unis et le Canada nous envoient de la farine. Le "Comite d'alimentation" s'etend a tout le pays, que l'incurie allemande laisse dans le denument. Cette impuissance, dans un domaine de premiere importance, prouve combien le bluff a surfait l'organisation allemande.—Le Prussien mande aux autorites communales de ne plus nourrir les ouvriers qui n'acceptent pas du travail salarie (nos ouvriers refusent de collaborer aux fournitures militaires ).—L'heure allemande devient obligatoire; les delinquants sont frappes d'amendes.—Le serment exige des gardes civiques pousse a l'exil un grand nombre de patrons; ils craignent de se voir deportes en Allemagne, comme cela s'est fait ailleurs, et meme aux portes de la capitale (a Tervueren).—La situation economique s'empire; l'hiver s'annonce dur... Par suite de la suppression de tout transport, le charbon s'epuise et encherit; la batisse ne peut reprendre. L'industrie chome forcement. Misere.—Tout passeport est refuse aux hommes de 18 a 45 ans.—L'ennemi s'empare du cuivre, du nickel et d'autres metaux necessaires a la confection des munitions; fabriques arretees par suite de l'enlevement de leurs cuves de cuivre.—Vers cette epoque commence le pillage systematique de nos ateliers de construction: l'outillage industriel (machines-outils) prend le chemin de l'Allemagne. Cela continuera pendant plusieurs mois! Le materiel emporte represente une valeur de plusieurs centaines de millions. Ces vols a peine deguises rendent le travail impossible dans beaucoup d'etablissements, privent de gagne-pain des centaines de milliers de familles!—Ecrasee de charges extraordinaires, la ville de Bruxelles ne peut commanditer un organisme intercommunal d'assurance des risques de guerre qui cherche a se constituer afin de ranimer l'industrie du batiment.

Decembre.—Le spoliateur von der Goltz part. Le detrousseur von Bissing arrive. En s'en allant, le premier declare que la situation en Belgique est "normale". Toutefois, son successeur annonce qu'il va faire tout son possible pour restaurer l'activite economique du pays et soutenir les faibles. Voila les paroles; nous allons voir les actes.

A peine installe, von Bissing inflige aux provinces belges une nouvelle contribution de guerre, de 480 millions de francs, payables par mensualites!—L'envahisseur retablit la circulation des tramways vicinaux et preleve la moitie des recettes.—Il vide nos etables.—La presse etrangere s'indigne de l'avidite prussienne a propos des extorsions d'argent operees en Belgique.—Von Bissing place les societes ou des etrangers belligerants ont des interets sous la surveillance de ses bureaux. En revanche, il nous apprend que l'Allemagne, l'Autriche et la Turquie "ne sont pas des puissances etrangeres ou ennemies"! Il est defendu d'inciter quelqu'un a refuser de travailler pour ces Etats...—Les amendes pleuvent sur les communes et sur les particuliers. Tout pretexte est bon. Von Bissing renforce la chasse aux importateurs d'argent. A la frontiere, on echange de force l'or contre des marks.—Le transport des lettres est prohibe afin d'obliger le public a user de timbres allemands.

—En Italie, en Suisse, en Hollande, au Chili, au Canada, aux Etats—Unis, la voracite des Prussiens provoque des manifestations publiques contre eux et pour les Belges.—L'importation du sel est prohibee, sauf s'il vient d'Allemagne. Nos Flandres manquent de froment, de seigle, de pommes de terre, de charbon.—Faim et froid etreignent le pays. Detresse et denument partout.—Von Bissing obtient de l'avancement: il est nomme general—colonel.—Il destitue la Banque nationale de son privilege d'emettre du papier—monnaie et le repasse a la Societe generale.

—L'assurance des risques de guerre s'organise a Bruxelles en vue de remettre en train la batisse et les industries qui s'y rattachent; l'esprit de lucre est exclu de cette oeuvre mutualiste.

Janvier 1915.—Les etages de nos ministeres, dans les salons desquels siegent les bureaux de l'Usurpation, sont convertis en prison temporaire. Von Bissing reorganise le service des mouchards et en accroit le "rendement".

—Le Comite d'alimentation etend ses secours a plusieurs localites françaises que l'ennemi laisse egalement dans la detresse.—Von Bissing reglemente la confection des patisseries.—Mieux avise, le Comite belge—americain installe des magasins communaux qui mettent un frein a la hausse des denrees.—En encaissant 40 millions par mois, von Bissing s'est engage a ne plus imposer provinces ni communes; mais il s'est reserve le droit d'infliger des amendes, et il en use immoderement.—Redoublement de la traque aux apporteurs d'argent d'Etat.—Il taxe les morts (permis d'exhumer), les chasseurs, les pecheurs; il etablit un impot extraordinaire a charge des citoyens ayant quitte le pays!

—Malgre les efforts du Comite d'alimentation, lequel n'obtient aucune espece d'aide des Prussiens, une partie de la nation s'anemie dans les privations; sans railway, sans automobiles, sans chevaux, meme sans bicyclettes, la distribution des vivres en province devient presque impossible.—Grace a l'Assurance mutuelle, la batisse reprend. En face de l'incurie et de la mauvaise volonte de l'occupant, ces realisations representent des efforts admirables.

Fevrier.—Von Bissing interdit les reunions politiques, traque les mobilises qui partent pour le front et vole le pain des ouvriers du railway en confisquant les fonds destines au paiement de leurs demi–salaires.

—Pour pouvoir donner de la farine a tout le monde, la ration de pain est limitee dans les villes.—Von Bissing protege le cochon que le paysan abat, faute de pouvoir l'engraisser. Cette mesure ne sert a rien. Mais le Comite impose a Bruxelles et a Anvers le pain blanc, ce qui permet de prelever le son necessaire a l'elevage des porcs.

—Le gouverneur imperial limite les deplacements dans les differentes provinces. Il en resulte que 5 millions de Belges se voient claquemures dans leurs cantons.—Il soumet a son controle les prostituees et prevoit de fortes amendes: l'argent n'a pas d'odeur!—Des commerces teutons se multiplient a Bruxelles.

Mars.—Sous pretexte d'empecher la contrebande de guerre, von Bissing interdit l'exportation de nombreux produits industriels; cela lui permet de connaître les stocks. Meme les transactions interieures sont soumises a autorisation, c'est—a—dire entravees pour les Belges.—Accapareurs et haussiers operent librement. Les magasins communaux s'epuisent a cause de la piraterie en mer. De nouveaux arrivages regulariseront plus ou moins le marche.—Poursuites et condamnations du chef de recrutement militaire se succedent. Pour d'autres motifs, les amendes s'accumulent: les kommandanturs et les bureaux allemands, encombres de sinecuristes, battent la deche.—Les oeuvres d'assistance et d'entr'aide, creees par les Belges, font beaucoup de bien: la mendicite diminue de jour en jour. Le Comite Solvay patronne et subsidie toute initiative interessante; la solidarite supprime le pauperisme.

*Avril.*—Pour avoir refuse de refectionner la route de Malines (abimee par le charroi militaire) la ville de Bruxelles est frappee d'une penalite de 500.000 marks...

—Grace a l'activite de la section agricole du "Comite", les terrains vagues se convertissent en cultures. Une cooperative intercommunale fait des provisions de vivres.—La Croix–Rouge de Belgique disparait plutot que d'assurer le service civil du corps de sante allemand; l'encaisse est confisquee et une fausse Croix–Rouge de Belgique est constituee par les Allemands.

—Un tarif prussien refrene la hausse des vivres et des fourrages. Seule, l'intendance militaire tire profit de cette mesure, qui demeure lettre morte pour le public. Le regulateur des comptoirs communaux arrete l'ascension des prix: ils restent neanmoins en hausse.

*Mai.*—Les extorsions d'argent continuent en raison des besoins des budgetivores qui se casent en Belgique. C'est vraiment du brigandage. En Hollande, en Angleterre, des agents allemands substituent nos billets a leurs marks deprecies. La Deutsche Bank, de Bruxelles, ratisse la monnaie d'or et les billets par l'appat d'une prime.

Le billon de nickel est draine egalement.

—Von Bissing met a la ration nos prisonniers en interdisant de leur envoyer plus de 5 kilogrammes de vivres par mois.—Le pain rencherit encore. En Flandre, la ration tombe a 200 et 175 grammes. Sur tous les points du pays, on constate l'affaissement physiologique des ouvriers et des ouvrieres, ce qui les rend moins resistants a la fatigue et diminue leur production. Des emeutes provoquees par la cherte des vivres eclatent a Liege: les baionnettes prussiennes aident la police a retablir l'ordre... Toutefois, le pain et les denrees sont tarifes.

Juin.—Dans un communique publie par la presse a tout faire, von Bissing expose comment ses "intentions de faire renaitre la vie economique en Belgique sont remises en question": c'est la faute aux ouvriers de l'arsenal de Malines! Ils refusent de reprendre le travail. Voila pourquoi ledit gouverneur pressure et affame le pays! Si l'on travaillait a l'atelier de Malines, la Belgique entiere serait un paradis! Rien de plus simple! Mais voici la verite: afin que tout le personnel prussien soit disponible pour les travaux urgents d'une grande ligne militaire allant d'Aix—la—Chapelle a Bruxelles, par Vise et Louvain, les ouvriers belges des arsenaux de Gand, de Malines, de Jemelle, de Luttre, etc., furent sommes de reprendre le travail. Pour les y contraindre, a Gand on a arrete leurs femmes; a Malines on les isole et, avec eux, tout le district. En attendant, la nouvelle ligne n'avance guere! D'ou la fureur de von Bissing! Il etait clair qu'il ne se serait pas fait une telle bile s'il se fut agi, comme il le dit mensongerement, de l'interet des populations belges! Les interets allemands, voila uniquement ce dont il s'occupe.

—Le Prussien fixe un tarif des viandes dont beneficie seule l'intendance prussienne, aux abattoirs.

Conclusion.—Les gouverneurs imperiaux ne sont que des pantins: Berlin tire les ficelles. C'est l'Allemagne qui administre la Belgique, et sa science d'organisation devait etonner le monde. Elle l'etonne, en effet, et l'indigne, par son impuissance a reparer les maux de la sauvagerie militaire. L'Allemagne excelle uniquement a piller et a affamer le pays, a en extraire des tonnes de vivres et des milliards de francs, a voler son outillage et a detruire le reste [75].

Notre revanche consistera a mettre dehors les fournisseurs alboches, a boycotter leur commerce et leur industrie. La nouvelle orientation economique nous tournera vers les produits français, anglais, italiens, etc., etc.; en outre, nous favoriserons les initiatives nationales qui se creent pour expulser du marche belge les Allemands.

[Note 75: Le meme brigandage s'opere dans le nord de la France, ainsi qu'en Pologne.]

Leur geste consiste a nous mettre sous le nez un browning... puis un prix courant. Notre reponse sera le coup de pied au derriere.

(*La Verite*, n deg. 5, 12 juin 1915, p. 2.)

Il sera interessant pour le lecteur d'apprendre avec quelle desinvolture les autorites allemandes, emportees par leur besoin d'extorsion, violent, a deux jours de distance, les engagements souscrits par elles—memes. Les pages suivantes sont extraites de la brochure sur M. Max:

La contribution de guerre et les requisitions.

L'autorite allemande avait des le debut considere M. Adolphe Max comme le bourgmestre de toute l'agglomeration bruxelloise, c'est-a-dire de quinze communes qui, au point de vue legal, sont des administrations independantes et ne relevent que du Gouvernement. Le representant de celui-ci, M. Beco, gouverneur du Brabant, etait parti avant l'entree des troupes allemandes a Bruxelles. Le Gouvernement etait dans le refuge d'Anvers. C'est sur Bruxelles que retombait tout le poids de l'occupation des armees etrangeres,

du maintien de l'ordre, des requisitions et de la formidable contribution de guerre imposee par les envahisseurs! M. Adolphe Max fit de courageuses tentatives pour adoucir les conditions imposees, temoin ce document:

"Comme suite a l'acte du 20 aout 1914 arrete par le capitaine Kriegsheim et le bourgmestre de la ville ont eu lieu des pourparlers aujourd'hui entre le general—major von Jarotzky, gouverneur de Bruxelles, et le bourgmestre au sujet des 50 millions exiges.

"Le bourgmestre a declare qu'il n'est pas en etat, malgre la meilleure volonte, de procurer la somme totale. Par contre, il s'engage a payer en deduction tout de suite la somme de *1 million 500.000* et dans le delai de huit jours d'autres sommes s'elevant ensemble a *18 millions 500.000*.

"Il a ajoute qu'il considerait comme une impossibilite de fournir la somme de 50 millions et il a sollicite la diminution du montant.

"Le gouverneur a declare qu'il n'avait pas de mandat a cet effet, mais il a promis d'introduire aupres du commandant superieur de l'armee une motion en rapport avec la situation, aussitot que les 20 millions vises ci-dessus seraient payes. Le bourgmestre a acquiesce a cette solution.

"Le bourgmestre a, en outre, fait remarquer que c'etait tant au nom de Bruxelles que de quinze communes—faubourgs qu'il agissait concernant l'indemnite de guerre reclamee, mais qu'il ne pouvait etre responsable des desordres ou des actes d'hostilite s'il s'en produisait en dehors du territoire de la ville, les faubourgs n'etant pas soumis legalement a son autorite. Le gouverneur a donne sa parole que chaque commune serait rendue responsable de tous desordres qui se produiraient chez elles.

"Le gouverneur a ajoute, sur la demande du bourgmestre, que, pendant le delai de huit jours, il ne sera plus fait, par l'autorite allemande, de requisitions en vivres ou approvisionnements soit a charge de la ville et des faubourgs, soit a charge de leurs habitants, et ce afin de preserver la population de la famine.

"Bruxelles, le 24 aout 1914.

"Le Gouverneur, "Adolphe MAX, "VON JAROTZKY. "Bourgmestre." "GRABOWSKY, Conseiller aulique."

Les requisitions imposees le 20 aout cesserent le 24: l'agglomeration bruxelloise, qui compte pres de 800.000 habitants, etait menacee de manquer de vivres. L'avis suivant fut affiche:

## **AVIS**

"J'ai l'honneur de porter a la connaissance de la population qu'en vertu d'une convention que j'ai conclue le 24 aout avec le Gouvernement allemand, represente par M. le general—major von Jarotzky et M. le conseiller aulique Grabowsky, il a ete stipule que, pendant un delai de huit jours, il ne serait plus fait par l'autorite militaire de requisitions de vivres et approvisionnements, soit a charge de la ville de Bruxelles et des communes de l'agglomeration bruxelloise, soit a charge des habitants.

Les fournitures en vivres et approvisionnements ne devront donc etre faites, jusqu'a l'expiration de ce delai, que contre paiement comptant.

"Bruxelles, le 25 aout 1914.

"Le Bourgmestre, "Adolphe MAX."

Mais, des le lendemain, des difficultes et de nouvelles exigences surgissaient, et M. A. Max ecrivait a M. le gouverneur militaire:

## "MONSIEUR LE GOUVERNEUR MILITAIRE"

Par une convention du 24 aout portant, au nom du Gouvernement allemand, les signatures de M. le general—major von Jarotzky et M. le conseiller aulique Grabowsky, il a ete stipule que, pendant un delai de huit jours, il ne serait plus fait, par l'autorite allemande, de requisitions en vivres et en approvisionnements, soit a charge de la ville, ou des faubourgs, soit des habitants.

"A la date d'hier, le general en chef, qui se trouvait de passage a Bruxelles, m'a fait connaitre, en presence de M. le conseiller Grabowsky, que cet engagement ne serait observe par l'autorite allemande qu'a la condition qu'elle fut mise en mesure de faire amener elle—meme et rapidement par chemin de fer de Saint—Trond certaines quantites de vivres et d'approvisionnements qu'elle y possede.

"Afin qu'il put etre satisfait a cette condition, je me suis vu oblige d'ecrire au Gouvernement belge a Anvers pour lui demander d'autoriser l'envoi de locomotives a Bruxelles. La reponse du Gouvernement belge ne m'est pas encore parvenue. Quelle que soit cette reponse, je dois, Monsieur le Gouverneur, protester aupres de vous contre la contrainte qui m'a ete imposee. L'engagement pris au nom du Gouvernement allemand par la convention ci—dessus rappelee du 24 courant n'etait subordonne a aucune condition. En introduire une ulterieurement a ete meconnaitre la parole donnee et detruire la confiance que doit inspirer un contrat souscrit regulierement au nom du Gouvernement allemand.

"Vous reconnaitrez, j'en suis convaincu, que mon devoir etait de vous exprimer les reserves que je viens de formuler.

"Le Bourgmestre, "Adolphe MAX."

Deux jours apres, un officier allemand se presentait chez le bourgmestre pour exiger de la levure. Voici le proces-verbal de l'entretien:

28 aout 1914.

"L'an 1914, le 28 aout, a 9h 45 du matin, un officier superieur allemand, se disant envoye par un general chef d'etat—major commandant des troupes cantonnees a environ 20 kilometres de Bruxelles, s'est presente a l'Hotel de Ville et m'a requis de lui fournir 20 a 25 livres et au besoin 50 livres de levure. J'ai repondu que je ne pouvais satisfaire a cette demande; qu'en effet, par convention du 24 courant, le Gouvernement allemand s'etait engage vis—a—vis de moi a ne plus faire de requisitions en vivres pendant un delai de huit jours. L'officier a fait observer que, son mandant ayant un grade superieur a celui du gouverneur allemand de Bruxelles, il ne se considerait pas comme lie par cette convention et persistait par consequent dans sa demande, offrant au surplus de payer les quantites de levure qui lui seraient fournies.

"J'ai declare qu'il allait de soi que toute requisition de la part des autorites allemandes devait donner lieu a paiement, mais que la convention que j'invoquais suspendait le principe meme des requisitions. Qu'au surplus, cette convention n'emanait pas du gouvernement allemand militaire de Bruxelles, en son nom personnel, mais qu'elle liait le Gouvernement allemand lui—meme, etant d'ailleurs signee non seulement par le gouverneur, mais aussi par le conseiller aulique, seul representant autorise de la legation allemande en ce moment a Bruxelles.

"L'officier ayant annonce que, necessite faisant loi et ses troupes devant, etre nourries, il se verrait force de passer outre, j'ai repondu qu'en ce cas je reunirais les membres du corps diplomatique et les prierais de faire

connaitre au monde civilise que l'Empire allemand violait une parole donnee en son nom. L'officier m'a prie de mettre a sa disposition un membre du personnel de l'Administration communale pour le guider dans ses recherches en vue de decouvrir les magasins ou il pourrait se procurer de la levure. J'ai repondu que je ne pouvais acceder a sa demande. Il s'est retire alors en me faisant connaitre qu'il allait en referer au gouverneur militaire."

Le 29 aout, le bourgmestre pouvait annoncer que les bons de requisition etaient payables dans les bureaux du Senat, rue de Louvain, de 9 heures a midi et de 3 a 5 heures de relevee.

(M. Adolphe Max, bourgmestre de Bruxelles. Son administration du 10 aout au 16 septembre 1914, p. 25.)

Voici un bon exemple de confiscation:

Encore une confiscation allemande.

Le Gouvernement allemand a congedie les dirigeants de la Croix-Rouge et a confisque leur caisse ou se trouvait encore une somme de 250.000 francs.

Pretexte: La Croix-Rouge refusait d'obeir aux volontes du Gouvernement allemand qui ordonnait a l'institution charitable belge de "cooperer methodiquement aux oeuvres de bienfaisance d'un caractere urgent" (*sic*), d'apres le texte de l'affiche allemande.

Motif reel: La Croix-Rouge refusait de s'occuper d'une categorie speciale de blesses des deux sexes, que nous designerons suffisamment sous cette appellation: "les blesses du vice". Or, cette categorie de blesses a subi une tres notable augmentation depuis l'invasion allemande. On a du y consacrer tout un hopital rien que pour Bruxelles.

Tout pretexte leur est bon pour nous extorquer de l'argent. Bruxelles a du payer 5 millions parce qu'un de ses agents de police avait maltraite un mouchard.[76] La ville de Liege a ete condamnee a une amende de 20 millions pour une pretendue attaque de francs—tireurs, completement inventee par les Allemands.

Toutefois, leurs trois plus grosses operations financieres restent les requisitions en masse a Anvers, [77] la contribution annuelle de 480 millions et la saisie d'un milliard.

[Note 76: Voir p. 4 et *Comment les Belges resistent...*, p. 177.] [Note 77: *La Soupe*, no. 357, a publie *in extenso* le rapport de M. Castelein, president de la Chambre de Commerce d'Anvers.]

Un episode caracteristique de la furie allemande.

# LES REQUISITIONS A ANVERS

M.E. Castelein, president de la Chambre de Commerce d'Anvers, a envoye, le 18 mars dernier, aux membres de la Commission internationale d'Anvers, un rapport sur les requisitions en masse dont le commerce anversois a ete et est encore l'objet de la part des autorites allemandes.

Ces requisitions finiront par creer le vide dans les entrepots et ameneront la stagnation forcee de nombreuses industries.

Elles se chiffrent par dizaines de millions et atteindront des centaines de millions si on ne les arrete point. Elles atteignent les matieres premieres, les produits fabriques, et meme l'outillage des usines, voire meme des chantiers requisitionnes en bloc. Quand les stocks de marchandises ne sont pas absorbes par ces requisitions,

ils sont "bloques" par l'interdiction imposee a leurs detenteurs de les vendre ou de les livrer s'ils ont ete vendus anterieurement.

Sauf de minimes exceptions, ces requisitions ne sont pas liquidees, contrairement aux assurances donnees, il y a deja pres de quatre mois, en termes categoriques par les autorites de l'Administration allemande, et ce en depit d'une promesse formelle qui a ete faite aux Anversois, en echange de 60 millions de surcroit de charges qui fut impose a la Belgique en plus des 420 millions d'abord reclames et dont elle s'acquitte correctement de mois en mois.

Nous ne pourrions enumerer ici, faute de place, toutes les requisitions illegales dont se plaint le commerce anversois par l'organe de M. Castelein. Le detail de ces requisitions et celui des reductions de prix imposees arbitrairement aux detenteurs seraient trop longs. Plus long encore et plus important serait le detail de toutes les marchandises qui ont ete enlevees sans paiement prealable et meme sans fixation prealable de prix, ou a des prix imposes arbitrairement par les Allemands. Cereales, graines diverses, tourteaux, nitrates, huiles diverses animales, vegetales et minerales, laines, cotons, caoutchoucs, cuirs, crins, ivoires, bois, cacaos, cafes, riz, tout est livre ou bloque, et la plupart du temps pas paye depuis deux, trois et meme quatre mois.

Sur 85 millions, 20 millions au maximum ont ete payes. Environ 60 millions de francs de marchandises brutes ont ete enlevees sans fixation de prix.

Il faut ajouter a ces sommes, qui ne comprennent pas la totalite des requisitions operees (l'absence d'un certain nombre de requisitionnes rend impossible l'addition complete), les requisitions qui ont frappe les maisons maritimes et les maisons d'expeditions en frappant les marchandises deposees pour leur compte dans des hangars, magasins et entrepots.

Tout cela a ete requisitionne et en grande partie enleve et expedie depuis octobre et novembre a des prix a convenir et a regler a Berlin.

Une des plus grandes firmes maritimes, qui avait insiste sur l'opportunite de disposer d'un lot de marchandises requisitionnees en voie de deterioration, put la realiser, mais a condition de la remplacer par une meme quantite de marchandises en etat sain.

Il faudrait encore supputer ce qui a ete requisitionne en masse dans les industries chimiques et metallurgiques en matieres premieres; ce qui a ete requisitionne en fait de metaux et ce que representent les usines et chantiers requisitionnes en bloc, voire partiellement demontes.

Certains journaux allemands affirmaient preventivement, comme un fait dont le commerce anversois aurait a se feliciter, la liquidation totale sans precedent de tous les stocks anversois. Or, la plupart des marchandises non requisitionnees sont bloquees et etroitement controlees par l'autorite allemande; elles ne peuvent donner lieu a aucune transaction ou de livraison sans une autorisation rarement accordee. Et ainsi "la situation economique normale", qu'on nous faisait entrevoir, se traduit en realite par une stagnation absolue de transactions, par la disparition successive des stocks sans paiement ou meme sans fixation de prix, par l'immobilisation des soldes restes a Anvers, enfin, par la suppression de tout trafic avec l'etranger, la privation des telephones, des telegraphes, de relations postales regulieres et par des moyens de deplacement inferieurs a ceux d'il y a trois siecles".

Le rapport de M. Castelein demontre en terminant que tous les faits dont le commerce anversois souffre et se plaint sont commis en violation des engagements formels pris par les autorites allemandes, notamment par M. le gouverneur von Bissing (ordres de decembre 1914 et du 9 janvier 1915), et par le commissaire general pres des banques de Belgique a Anvers (reunion a Anvers du 13 janvier 1915 ou se trouvaient les chefs de plusieurs firmes allemandes).

(La Libre Belgique, n deg. 16, avril 1915, p. 2, col. 1.)

Le 31 aout 1915, la Chambre de Commerce d'Anvers publia un nouveau rapport protestant contre la violation de leurs engagements par les Allemands.

Voici la reponse de M. le gouverneur general. On y remarquera principalement: a) le reproche fait au president de la Chambre de Commerce de travestir les faits (les Allemands accusant les Belges de mensonge!!); b) la supposition que les commercants belges ont intentionnellement neglige de se faire payer; c) la censure allemande etablie sur tous les actes de la Chambre de Commerce.

LE GOUVERNEUR GENERAL B. A. N deg. 20.

Bruxelles, le 24 septembre 1915.

Le commissaire general imperial aupres des banques en Belgique m'a soumis le rapport en date du 31 aout du president de la Chambre de Commerce aux membres de la deputation permanente a Anvers, ainsi qu'un rapport en date du 18 mars 1915 aux president et membres de la Commission intercommunale d'Anvers, ce second rapport etant invoque dans le premier.

De l'examen de ces documents, il ressort que les faits y sont travestis de facon grossiere, dans le but de provoquer de l'excitation dans des milieux etendus, particulierement a la Chambre de Commerce d'Anvers, chez les personnalites actuellement appelees a representer les interets des regions belges occupees vis—a—vis de l'Administration allemande, de discrediter les autorites civiles et militaires allemandes et de contrarier pour les unes et les autres l'accomplissement des obligations de la guerre.

D'apres des constatations, les intendances, la Commission d'indemnisation de Berlin et la Caisse d'avances de Bruxelles ont accorde en tout plus de 40 millions de marks d'indemnite pour des marchandises requisitionnees en masse. Dans cette somme ne sont pas compris les paiements au comptant pour d'autres marchandises de diverses sortes, qui, par exemple, depuis le 15 janvier 1915, a Gand seulement, ont depasse mensuellement 6 millions de marks, rien qu'en objets de nourriture et de fourrage pour la IVe armee. Si les sommes consenties en Belgique par la Commission d'indemnisation et la Caisse d'avances pour couverture de requisitions en masse n'ont atteint jusqu'au 15 septembre 1915 que la somme de 20 millions de marks, la raison en est que les declarations faites a ces administrations ne sont jusqu'a present aucunement en proportion des valeurs qui, suivant les deux missives mentionnees ci-dessus, ont ete saisies. Comme d'autre part l'indemnite a accorder depend necessairement d'une reclamation, c'est une erreur manifeste d'adresser un reproche a l'Administration allemande de ce que les indemnites fixees ne soient pas en rapport avec les valeurs declarees et que la promesse de l'administration allemande d'effectuer le paiement le plus tot possible n'ait pas ete executee. Cela fait soupconner que les groupes qui jusqu'a present n'ont pas reclame d'indemnite, ont neglige de le faire dans l'intention de fournir au president de la Chambre de Commerce l'occasion d'adresser a l'Administration allemande un reproche qui pourrait etre de nature a donner une impression d'exactitude aux non-inities et propre a ebranler la confiance de la population belge dans l'Administration allemande.

Dans le but de mettre fin a ces procedes, le president de la Commission imperiale d'indemnites deleguera sous peu a Anvers, suivant mes instructions, un commissaire special qui aura mission d'accueillir dans les locaux de la Chambre de Commerce les demandes d'indemnisation pour marchandises saisies en masse dans le ressort de la position fortifiee d'Anvers et de preparer les solutions.

Je decrete a cet effet que les sujets belges dont des marchandises ont ete saisies en masse jusqu'au 30 septembre 1915 dans le ressort de la position fortifiee d'Anvers, et qui y sont domicilies, auront a presenter leurs declarations, soit a ce commissaire, soit a la Caisse d'avances a Bruxelles, soit a la Commission imperiale d'indemnites a Berlin, avant le 15 novembre de cette annee, ce par ecrit ou verbalement, etant

entendu qu'en cas d'omission de declaration par la faute de l'interesse, la verification de sa declaration sera ajournee jusqu'a la conclusion de la paix et que le reglement sera prevu par le traite de paix.

En vertu de ce qui precede, j'arrete de plus que toute la correspondance de la Chambre de Commerce, y compris les imprimes expedies par elle, sera mise sous la surveillance de l'Administration allemande. Ce controle sera exerce par le commissaire general imperial pour les banques de Belgique, qui vous fera parvenir des instructions complementaires au sujet de l'exercice de ce controle. Je decide finalement que le commissaire general imperial pour les banques sera informe, trois jours a l'avance, de chacune des seances de la Chambre de Commerce et qu'il lui sera donne connaissance de l'ordre du jour. Il aura le droit d'envoyer un delegue aux seances. Ce delegue a pouvoirs pour interdire la discussion de questions ne figurant pas a l'ordre du jour ou qui, par leur essence ou du fait de leur discussion, sont de nature a leser les interets allemands; il peut egalement, en cas de necessite, lever la seance.

#### (S.) Freiherr VON BISSING, Generaloberst.

Dans son premier rapport, M. Edgar Castelein rappelait un passage de la proclamation affichee a Anvers le 9 octobre 1914, le jour meme de l'entree des Allemands:

La premiere proclamation adressee a la population anversoise par le chef de l'armee d'occupation etait aussi nette que concise. Elle nous garantissait le respect de nos personnes et de nos proprietes, moyennant l'observance, de notre part, des obligations imposees aux villes occupees par les conventions internationales.

(*La Soupe*, n deg. 357, p. 8.)

Le respect des Allemands pour la propriete privee s'affirma tout de suite: dans le butin de guerre fait a Anvers, ils affecterent de confondre les canons et les munitions, propriete de l'Etat, avec le ble, la farine, la laine, le cuivre, etc., appartenant a des particuliers. Bien plus, ils afficherent l'aveu de ces vols sur les murs de Bruxelles:

Nouvelles publiees par le Gouvernement allemand.

Berlin, 16 octobre. (Communications officielles du quartier general.)

Le butin de guerre a Anvers est considerable: au moins 500 canons, une quantite immense de munitions, de selles, beaucoup d'objets pour le service sanitaire, de nombreuses automobiles, des locomotives et des wagons, 4 millions de kilos de ble, beaucoup de farines, de charbons et de lin, de la laine d'une valeur de 10 millions de marks, du cuivre et de l'argent—metal pour un demi—million de marks; un train blinde de chemin de fer, plusieurs trains charges de provisions et alimentation; de grandes quantites de gros betail...

Le Gouvernement militaire allemand.

Rien ne manque, comme on le voit, a ces "requisitions en masse",—comme les appelle l'autorite allemande—pas meme l'illegalite flagrante et reconnue par les pillards eux—memes. Ce qui n'a pas empeche M. von Huene (*Habent sua fata ...nomina*) et M. von Bodenhausen, les deux principales autorites allemandes d'Anvers, d'injurier et de menacer personnellement M. Castelein.

\* \* \*

Voyons maintenant la contribution de 480 millions par an.

La contribution de guerre de 40 millions.

L'autorite allemande, qui vient de palper les derniers 40 millions restant a payer sur la contribution de guerre de 480 millions dont le pays avait ete frappe a l'origine de l'occupation, vient de decider que nous lui paierions desormais une nouvelle contribution de 40 millions par mois.

Pourquoi se generait—elle? Puisque ces bons Belges ont eu la faiblesse de se laisser tondre, a du penser von Bissing, nous serions bien naifs de ne pas recidiver. *Bis repetita placent!* 

C'est parfaitement raisonne, a la condition que les moutons se laissent faire docilement, ce dont le gouverneur general en Belgique ne parait pas douter un seul instant.

A sa place, il nous semble cependant que nous afficherions moins de confiance. Nous nous refusons, en effet, a croire que les autorites belges, dans la partie occupee du pays, consentent a satisfaire a perpetuite l'appetit devorant de l'ogre germanique.

Un des journaux hollandais, dont la censure allemande autorise l'entree dans le royaume, ecrivait ces jours-ci que le Gouvernement allemand abusait vraiment de l'imprecision de certaines clauses de la Convention de La Haye pour en faire une application arbitraire au detriment des populations belges deja epuisees par la guerre. Et le *Nieuwe Courant*—car c'est de lui qu'il s'agit—resumait son opinion dans ces mots severes pour un organe germanophile: "Cette exigence nouvelle est impitoyable!"

Nous esperons bien que les conseils provinciaux refuseront energiquement, fierement, courageusement de deferer a cette incroyable sommation. En acceptant de payer les 480 millions echus, ils ont deja fait montre d'une obeissance excessive et que nos allies auraient peut—etre sujet de leur reprocher un jour. N'est—ce pas, en partie, grace a l'argent qu'ils nous ont prete ou donne, que nous avons pu, avec l'appui du Comite americain, resister jusqu'ici a la famine et pourvoir a tous nos besoins? Or, cet argent, nous en avons genereusement dispose en faveur de l'ennemi, puisque nous avons accepte de lui servir 40 millions par mois. Nous ne pouvons continuer ce systeme. Ce serait un acte de lachete impardonnable, en meme temps qu'une trahison envers la patrie et les puissances qui nous secondent.

Si les provinces sont intervenues pour liquider la premiere contribution, c'est dans une louable intention et dans l'espoir que cette somme constituerait un forfait qui nous mit a l'abri de toutes requisitions ulterieures. Mais les Allemands sont insatiables; ils veulent nous arracher, par l'intimidation, un supplement de 40 millions par mois, ce qui representerait, a supposer qu'ils restent ici une annee encore, le joli total de 1 milliard.

Nous ne comptons evidemment pas, dans ce chiffre, tout ce qu'ils nous ont vole sous forme d'amendes, de contributions de guerre speciales, de requisitions de toutes especes payees en bons, de matieres premieres, de machines et d'outils enleves aux usines, de locomotives et de materiel roulant saisis a la Societe nationale des Chemins de fer vicinaux, de cuivre enleve aux menages gantois, de charges de tous genres imposees aux particuliers.

Nous ne comptons pas non plus, dans ce chiffre, les 4.500.000 francs inscrits au budget annuel pour solder les frais de l'Administration allemande en Belgique, ni les 20 millions a payer chaque annee sur nos recettes comme "quote—part du pays dans les depenses des chemins de fer et des postes allemands".

Tout cela nous dicte notre devoir. L'ennemi ne doit plus compter sur nous. Les conseils provinciaux n'ont d'ailleurs pas a intervenir dans une question qui est du domaine exclusif de l'Etat. Il ne leur appartient pas de se substituer a lui.

Une autre raison doit les determiner a la resistance que souhaitent tous les patriotes. Jusqu'ici, les Allemands ont fait faire par les provinces toutes leurs sales besognes; ils ont fait retomber sur elles l'impopularite de leurs

impositions brutales et tracassieres. Il serait naif de leur fournir une nouvelle occasion de jeter sur elles le discredit. Si l'autorite allemande veut nous accabler de nouvelles charges ecrasantes, qu'elle le fasse elle—meme ouvertement. Il ne faut pas que les provinces continuent a jouer plus longtemps le role de dupes.

Et ce que nous disons ici des provinces, nous le disons des communes et de toutes les administrations publiques.

(La Libre Belgique, n deg. 54, decembre 1915, p. 2, col. 2.)

Pour faire saisir l'importance de la contribution de 480 millions, rappelons qu'elle represente plus de six fois le montant annuel de nos contributions directes en temps de paix. Et cela dans un pays ruine, vide, depouille a fond, ou le commerce et l'industrie sont immobilises!

On sait que divers conseils provinciaux avaient d'abord agi comme le conseillait *La Libre Belgique*. Mais l'autorite allemande les a forces a revenir sur leur decision. Deja en decembre 1914, lors du vote de la premiere contribution de 480 millions, des voix s'etaient elevees pour protester. L'une des plus eloquentes de ces oppositions est celle de M. François Andre a Mons, que la dactylographie a repandue a des milliers d'exemplaires. [78]

[Note 78: Voir Comment les Belges resistent..., p. 163.]

Insensible aux souffrances d'une nation pressuree a l'exces depuis plus de deux ans, l'autorite allemande a encore aggrave ses spoliations en novembre 1916. Au lieu de 40 millions de francs par mois, elle exige maintenant 50 millions. Cette fois la mesure etait comble, et les conseils provinciaux refuserent de voter. Mais comme c'est M. von Bissing qui detient le pouvoir, il a simplement annule leurs decisions et les a condamnes a payer.

\* \* \*

Enfin, ils viennent de saisir 980 millions de marks deposes dans des coffres—forts de la Banque nationale a Bruxelles et a Anvers. Comme M. Carlier, directeur de la Banque nationale a Anvers, ne voulait pas ceder aux injonctions de M. von Lumm, commissaire general pour les banques belges, ils l'ont deporte en Allemagne et ils ont arrete Mlle Carlier, sa fille.

\* \* \*

Mais tout cela ne suffit pas encore a leur appetit. Pour donner aux particuliers leur part de la curee, ils ont modifie a leur avantage, et de la facon la plus illegale, le decret de vendemiaire.

Un arrete allemand peu connu.

# LES MODIFICATIONS AU DECRET DE VENDEMIAIRE SUR LA RESPONSABILITE DES COMMUNES

(Moniteur allemand pour la Belgique occupee, n deg. 37, 9 fevrier 1915.)

Le gouverneur allemand a publie un arrete, non affiche sur les murs de Bruxelles, et par ce fait peu connu, mais qui sort des limites permises au pouvoir occupant.

Voici ce dont il s'agit: On se rappelle qu'au debut de la guerre, la population de certaines villes de Belgique, justement exasperee de l'attitude parjure de l'Allemagne a notre egard, s'etait laissee aller a des violences sur

les etablissements allemands se trouvant dans ces villes. Or, d'apres le decret de vendemiaire, les communes sont responsables des degats commis par violence contre les proprietes des habitants de cette commune. Les Allemands, revenus en Belgique lors de l'occupation, vinrent reclamer aux communes l'indemnite decretee par la loi de vendemiaire. Beaucoup de communes trancherent a l'amiable, mais d'autres durent recourir au jugement du tribunal a cause des pretentions exagerees des "ressortissants allemands" qui voulaient exploiter la situation et empocher de gros benefices au detriment des contribuables. La justice belge, fidele a la ligne de conduite qu'elle s'etait tracee depuis toujours, examina les questions avec la minutie qu'elle apporte aux affaires importantes.

Mais la procedure belge—ou la garantie des droits des parties est assuree—ne plaisait pas a MM. les Allemands et semblait compromettre leurs interets, d'ou l'arrete du 9 fevrier 1915, dont voici la substance:

1 deg. Un tribunal arbitral est forme pour chaque province a la requete de la personne lesee qui constatera le dommage cause et fixera les dommages et interets dus de ce chef, *pour les exces commis en aout 1914 dans plusieurs communes belges*;

2 deg. Chaque tribunal se compose d'un president nomme par le gouverneur general allemand et de deux assesseurs dont l'un nomme par l'Administration civile de la province, l'autre par la deputation permanente;

3 deg. Le tribunal determinera lui-meme la procedure a suivre ;

4 deg. Si l'un des assesseurs devait arreter indument la marche de la procedure ou faillir a ses devoirs de juge, le chef de l'Administration civile a la demande du president peut nommer un autre arbitre;

5 deg. Les decisions du tribunal sont prises a la majorite des voix, definitives et immediatement executoires.

C'est donc la creation pure et simple d'un tribunal extraordinaire et d'exception—puisqu'il n'est competent que pour juger les dommages resultant des exces commis au mois d'aout—tribunal defendu expressement par l'article 94 de notre Constitution. Or, d'apres les Conventions de La Haye le pouvoir occupant doit reconnaitre et regler sa conduite d'apres la Constitution du pays occupe. Le gouverneur von Bissing l'a d'ailleurs implicitement reconnu lorsque dans son arrete du 3 decembre 1914—concernant la delegation des pouvoirs—il declare que les pouvoirs appartenant au roi des Belges sont exerces par lui en qualite de gouverneur general. Nous savons bien que les pouvoirs du roi des Belges sont uniquement accordes par notre Constitution dans ses articles 60 et suivants.

L'arrete en question viole non seulement notre Constitution, mais prete tellement a l'arbitraire qu'aucune garantie de justice ne nous est donnee: en effet, la procedure sera celle que les Allemands voudront; les decisions de ces tribunaux etant definitives et immediatement executoires, la garantie de l'appel inherente aux affaires de quelque importance est supprimee. S'il plait aux Allemands de condamner les communes a des dommages et interets fort eleves, disproportionnes aux degats commis—et d'un peuple parjure, rien ne doit nous etonner—nous n'aurons qu'a nous taire, les decisions etant sans appel. L'arrete allemand veut dorer la pilule en donnant a la deputation permanente le droit de nommer un assesseur: mais ce qu'il donne d'une main il le retire de l'autre; car si l'assesseur entrave "indument la marche du proces"—et nous savons ce que cela signifie ne pas pousser aux interets des Allemands—il sera destitue et remplace. Donc la garantie est illusoire.

Au surplus, esperons que les deputations permanentes dont les membres ont jure fidelite a la Constitution [79] ne participeront pas a l'organisation d'un tribunal d'exception qui est en contradiction manifeste avec l'article 94 de notre loi fondamentale.

[Note 79: Loi du 1er juillet 1860, article 1.]

Cet arrete est la mise au pillage systematiquement legalise de nos caisses communales et par le fait meme des bourses de tous les contribuables!

(La Libre Belgique, n deg. 6, mars 1915, p, 4, col. 1.)

Faut-il s'etonner qu'une spoliation poursuivie avec tant de methode et d'aprete ait reduit notre pays a la famine.

Toujours le pillage methodique.

Dans ses discours du 9 novembre, Bethmann-Hollweg a declare solennellement devant son pays et devant le monde, que la situation economique de l'Allemagne est bonne. "Nous avons des vivres a suffisance, tel est le fait dominant et decisif." Il ajouta: "Notre cohesion directe avec la Turquie est d'une valeur inappreciable; au point de vue economique, les arrivages des Etats balkaniques et de la Turquie completent nos approvisionnements de la maniere la plus parfaite."

Nous ferons au chancelier l'honneur de croire qu'il n'a pas menti. Venant d'un homme aussi haut place et connaissant l'importance et la responsabilite de ses paroles, nous admettrons donc que ces affirmations officielles doivent etre tenues pour l'expression de la verite entiere. Par contre, nous avons le droit d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Nous disons: dans les conditions indiquees par Bethmann, si les Allemands saisissent dans les pays occupes le necessaire de la vie, la nourriture, le betail, les matieres indispensables a l'industrie, s'ils appauvrissent ces pays et y preparent la disette et la famine, ils y commettent "inutilement" un crime dont ils porteront la responsabilite devant Dieu et les hommes.

Or, que font—ils en Belgique? Eux, "qui ont des vivres a suffisance", ils enlevent, pour l'expedier chez eux, ce qui est indispensable a la sustentation populaire pour le moment et pour l'avenir; il y a disette de pommes de terre, de beurre, de lait, de viande, de sucre, toutes choses necessaires a la vie. Ces produits atteignent des prix excessifs presque uniquement parce que les Allemands en privent le pays pour les envoyer en Allemagne ou "on a tout a suffisance". Ces enlevements prennent des proportions invraisemblables: dans certaines regions, ils prelevent dans les etables le tiers, et plus, de ce qui reste encore de betail; dernierement, dans les environs de Bertrix, ils ont fait une rafle de plus de 4.500 betes a cornes; aux abattoirs des villes, ils saisissent plus de la moitie des betes mises en vente; il n'y a pour ainsi dire plus un cheval utilisable en Belgique; les animaux reproducteurs sont impitoyablement transportes au dela des frontieres; l'avoine necessaire aux chevaux est prise; le foin, le son font defaut, de sorte que les agriculteurs, pour nourrir leurs derniers bestiaux, sont forces de garder une grande partie des pommes de terre qui devraient alimenter le peuple. Par une derision sinistre, nos maitres etablissent des prix maxima qui, ils le savent, ne servent qu'a leurs spoliations et dont la population, de par la loi de l'offre et de la demande, ne peut beneficier.

Leurs exactions outrees sont poussees au point que, la reproduction etant pour ainsi dire empechee, le cheptel national aura disparu dans quelques mois. De la, privation a courte echeance de la nourriture populaire, et quasi-impossibilite de labourer les champs; de plus, disette d'engrais; fumure insuffisante et nulle, rendement fortement reduit de la terre: Ces manoeuvres sont vraiment diaboliques; c'est la preparation scientifique (la Kultur allemande est methodique dans ses crimes) de la ruine prochaine de nos riches campagnes et de la famine de tout un peuple!

Et l'on dit et repete: le paysan s'enrichit. Mais on ne se dit jamais que tout ce que le cultivateur a pu, ou du realiser, n'est pas benefice comme on voudrait le faire croire au public ignorant. L'argent qu'il met en reserve, s'il le peut, est, en partie du moins, le prix des requisitions abusives dont il a ete victime, prix tres souvent inferieur a la valeur de la marchandise et du materiel enleves. Plus tard, pour recommencer l'exploitation

normale de la terre, il faudra que les fermiers et les eleveurs rachetent betail, chevaux, vehicules, etc. (en a-t-on vu defiler sur les routes des charrettes, camions, de tous genres, qui n'ont jamais ete payes!). Or, selon toutes previsions, les prix de toute chose n'auront pu qu'augmenter, d'ou perte serieuse pour tous ceux qui auront ete depouilles meme moyennant finances.

Nous le demandons a toute conscience loyale: quand un pays comme l'Allemagne (qui, d'apres le chancelier, a tout a suffisance) organise ainsi sciemment, volontairement et sans necessite pour lui, la disette dans une region occupee, avec les consequences funestes qui en resultent (maladies, mortalite, miseres morales, etc.), ce pays peut—il encore pretendre au nom de pays civilise, respecte—t—il les droits les plus elementaires de l'humanite, ne commet—il pas le plus impardonnable des crimes de lese—humanite? Certes, nous le savons, Bismarck et les militaristes allemands considerent ce crime comme une arme de guerre. Mais que font—ils de la Convention de La Haye, signee par leur pays, qui, non seulement impose a l'occupant de respecter les lois et reglements en vigueur dans la region occupee, mais l'"oblige a pourvoir a l'alimentation de cette region"? Invoquer les interets militaires est hors de saison: la situation de la Belgique, bonne ou mauvaise, ne peut avoir aucune influence sur les decisions des Allies qui veulent, quoi qu'il en puisse couter, une victoire complete et definitive; bien plus, ces interets bien compris devraient, au contraire, exiger l'ecartement de mesures vexatoires et criminelles qui pourraient provoquer contre l'armee occupante des soulevements, des revoltes, des massacres de soldats; un moment arrive ou le peuple, meme desarme, peut se croire en etat de legitime defense: il a droit a la subsistance pour l'avenir; la lui rendre impossible, c'est creer une situation anormale, revolutionnaire, ou il pourrait croire legitime la violence contre l'affameur.

Surtout que les Allemands n'ecoutent pas la parole d'un depute du Reichstag: "La Belgique est une source inepuisable!" Ceux qui envisagent sainement la situation comprennent que la partie est desormais perdue pour eux; ils savent que dans un avenir peu eloigne ils devront degager la Belgique pour aller defendre leur Rhin. Que diraient—ils s'ils voyaient edicter chez eux ces proclamations impies que leurs generaux se plaisent a edicter en territoire occupe et dont voici un exemple suggestif:

"J'ordonne que l'on saisisse, sans formalite, tout ce qui peut etre d'une utilite quelconque a l'armee: vivres, couvertures, fourrures, chevaux, vaches, chevres, etc. Il y a lieu de ne tenir aucun compte des supplications que les populations pourraient elever a ce propos; nous sommes en territoire ennemi, nous ne pouvons prendre tout cela en consideration." (General Somer, 27 aout 1914.)

EGO. (*La Libre Belgique*, n deg.62, fevrier 1916, p.2, col.1.)

De cette misere abominable, les prohibes n'ont pas besoin de parler. A quoi bon? puisque tout le monde la supporte stoiquement. Silence aussi dans nos journaux allemands d'expression belge. N'ont—ils pas pour consigne de laisser croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des pays occupes? Mais les rapports mensuels du Comite national de secours et d'alimentation contenaient des tableaux dont les chiffres en disaient long sur l'epuisement de la Belgique. Aussi, a partir du mois de fevrier 1915, la censure ne renvoie—t—elle plus les epreuves de ces rapports; et ceux—ci ne peuvent plus voir le jour!

Toutefois, si la presse clandestine ne croit pas devoir parler de la famine qui nous etreint, elle a soin de rappeler la reconnaissance vouee par notre pays a l'Amerique, la noble nation qui nous a sauves de la mort par inanition.

Hommage aux Etats-Unis.

Que le grand peuple des Etats-Unis recoive mon solennel hommage. Geant dans le cortege des nations, il vient au secours de la petite Belgique opprimee, malheureuse, et donne au monde un exemple inegale de fraternite internationale.

On celebre notre heroisme d'avoir tout sacrifie a la saintete de la parole donnee et d'avoir ose resister, au risque de l'existence, au cyclone d'une invasion sauvage.

A nous de celebrer la magnificence de l'aide que nous apportent de si loin les coeurs magnanimes des citoyens d'Amerique.

La Belgique meurtrie, ravagee, mourante, mais qui ne veut pas mourir, dont le courage a paru sublime, a trouve un sublime bienfaiteur pareil au Samaritain de l'Evangile.

Quel spectacle grandiose, jusqu'ici inconnu dans l'histoire, qu'un peuple se faisant le nourricier d'un autre peuple tout entier, s'egalant aussi, pour ainsi dire, a la Divine Providence, mettant sur les plaies affreuses de la guerre le baume d'une immense charite. Gloire a cette ame collective resplendissante au ciel de l'humanite comme un rayonnant soleil par un jour d'ete ou, comme au firmament d'une nuit de gel, les palpitantes etoiles si noblement semees sur l'azur de son fier drapeau.

22 fevrier de l'annee terrible 1914–1915.

(Signe) ED. PICARD. (La Libre Belgique, no.18, avril 1915, p.3, col.2.)

Notre gratitude s'est manifestee publiquement d'autres manieres.

D'abord par des cartes postales illustrees, symbolisant l'aide offerte par les Etats-Unis a la Belgique souffrante. Notre intention etait d'ecrire de ces cartes a toutes les personnes que nous connaissions en Amerique. Mais l'Allemagne ne l'entendait pas ainsi, et son administration des postes refusa de transmettre nos temoignages de reconnaissance: Nous fumes donc forces de les envoyer en Hollande par fraude, et de les faire timbrer de la.

On a aussi imagine d'orner les boulangeries de drapeaux americains et de sacs a farine[80]. Aussi longtemps que la decoration est purement americaine, l'Allemagne ne sevit pas. Mais il ne faut pas qu'il s'y mele le plus petit drapeau français, anglais ou belge: aussitot irruption de la police avec injonction d'enlever les insignes subversifs.

[Note 80: Ces sacs sont ceux dans lesquels l'Amerique nous envoyait de la farine, au debut de 1915. Ils portent des dessins et des inscriptions varies. Voir *Comment les Belges resistent...*, fig. 6.]

Plus tard, la manie de prohibition de nos oppresseurs eut l'occasion de s'exercer plus largement a propos de ces memes sacs. Des dames les enjolivaient de broderies; des artistes y peignaient des sujets varies; puis on les renvoyait en Amerique en guise de remerciements. Des expositions publiques de sacs ainsi decores eurent lieu a la maison communale d'Auderghem (pres de Bruxelles), au Palais du Cinquantenaire de Bruxelles et a l'Harmonie d'Anvers. Naturellement l'autorite allemande intervint: car de quoi ne se mele—t—elle pas? Et tout aussi naturellement elle intervint pour prohiber, puisque sa devise est: *Alles ist verboten*. Bref, elle defendit l'exposition de tous les sacs qui avaient ete ornes de devises trop patriotiques a son gre, par exemple de portraits du Roi et de la Reine dans les tranchees. Ces sacs—la ne sont plus montres qu'en cachette; leur qualite de prohibes a accru considerablement leur valeur.

# CONCLUSION

La fermete dans le malheur. Appels a la moderation.

Relisez les dernieres phrases de la *Lettre des ouvriers belges aux ouvriers français*, lancee en decembre 1916, a la suite des deportations:

CONCLUSION 217

#### **OUVRIERS FRANCAIS!**

Du fond de notre detresse, nous comptons sur vous.

Agissez.

Quant a nous, meme si la force reussit un moment a reduire nos corps en servitude, jamais nos ames ne consentiront.

Nous ajoutons ceci: "Quelles que soient nos tortures, nous ne voulons la paix que dans l'independance de notre pays et le triomphe de la justice."

N'est-elle pas a la fois troublante et touchante, cette volonte indomptable de supporter les pires souffrances plutot que d'engager a l'acceptation d'une paix allemande? Et qu'on n'imagine pas qu'ils se sont laisse attraper dans le traquenard tendu par M. von Bethmann-Hollweg. dans la seance du Reichstag du 12 decembre 1916! Le 25 decembre 1916, au Congres socialiste de Paris, M. le ministre Emile Vandervelde disait:

Hier meme, j'ai recu un message de Belgique d'une assemblee qui m'envoyait les noms des delegues du parti ouvrier belge a la conference prochaine des socialistes allies, et ces noms, c'est tout un programme. Les ouvriers de la—bas, reunis la—bas en assemblee secrete, n'ont elu pour delegues que des militants qui sont d'avis que cette guerre ne peut finir dans l'equivoque et dans l'indecision.

Il y a plus de deux ans que la classe ouvriere lutte. Elle a subi l'invasion; elle a, pendant de longs mois, vu enlever aux patrons memes les moyens de travail qui lui permettent de gagner un maigre salaire. Elle vit aujourd'hui uniquement de ce que lui donne la solidarite internationale. Elle a vu, ces temps derniers, des milliers de travailleurs chaque jour entasses dans des wagons a bestiaux et entraines en Allemagne pour servir contre leur pays.

J'ai ecrit, il y a quelques jours, a un de mes amis a La Haye pour lui dire ma douleur et ma tristesse devant ce nouveau crime, et, au moment ou cette lettre arrivait a son destinataire, entrait dans son bureau un camarade de Belgique. Il disait de repondre a Vandervelde que c'est de Belgique meme que viennent les conseils de courage et de resistance aux envahisseurs.

Apres tout ce que la Belgique a souffert,—violation de la neutralite, massacres d'innocents, incendies, deportations de prisonniers civils, razzias de travailleurs, condamnations de tout genre, spoliations, calomnies...—on s'attend peut—etre a ce que les prohibes poussent les Belges a se venger des bourreaux. Loin de la! Ils nous engagent a boycotter tous les produits d'outre—Rhin, puisque ce sera a l'avenir notre seule defense contre un retour de l'infiltration allemande; ils prechent l'execration de l'Allemagne, afin que nos enfants et petits—enfants n'oublient jamais combien notre pays a ete torture au moral et au physique; mais la vengeance... non: nous les meprisons trop pour cela!

Il y a pourtant des tetes chaudes a qui il faut recommander le calme. Et c'est a cela que s'appliquent nos journaux clandestins. L'appel suivant, publie dans le n deg. 16 de *La Libre Belgique*, a ete repete dans le n deg. 30 [81], celui qui donne le portrait de M. le baron von Bissing lisant *La Libre Belgique*.

[Note 81: Voir la couverture de ce livre.]

Restons calmes!

Le jour viendra (lentement, mais surement) ou nos ennemis, contraints de reculer devant les Allies, devront abandonner notre capitale.

CONCLUSION 218

Souvenons—nous alors des avis nombreux qui ont ete donnes aux civils par le Gouvernement et par notre bourgmestre M. Max: *Soyons calmes!!!* Faisons taire les sentiments de legitime colere qui fermentent en nos coeurs.

Soyons, comme nous l'avons ete jusqu'ici, respectueux des lois de la guerre. C'est ainsi que nous continuerons a meriter l'estime et l'admiration de tous les peuples civilises.

Ce serait une *inutile lachete*, une lachete indigne des Belges, que de chercher a se venger ailleurs que sur le champ de bataille. Ce serait de plus *exposer des innocents* a des represailles terribles de la part d'ennemis sans pitie et sans justice.

Mefions—nous des agents provocateurs allemands qui, en exaltant notre patriotisme, nous pousseraient a commettre des exces.

Restons maitres de nous—memes et prechons le calme autour de nous. C'est le plus grand service que nous puissions rendre a notre chere patrie.

Ce meme journal a reproduit aussi un passage caracteristique d'un sermon du R.P. Janvier:

Belges, n'oubliez pas ceci!

Quand vous serez victorieux, vous n'userez pas de represailles, vous ne confondrez pas la guerre avec le brigandage, vous n'immolerez ni les vieillards, ni les pretres, ni les enfants, vous ne les ferez pas marcher au feu devant vous, vous ne brulerez pas la bibliotheque de Nuremberg, vous ne bombarderez ni la cathedrale d'Aix—la—Chapelle ni la cathedrale de Cologne, vous imposerez silence a l'esprit de vengeance pour ecouter l'esprit chretien et chevaleresque qui enflamme le courage a l'heure de la bataille, qui inspire la misericorde et la pitie avec la victoire.

(La Libre Belgique, n deg. 7, mars 1915.)

#### Resumons.

Les auteurs militaires d'outre—Rhin erigent en principe qu'il est utile de faire souffrir le plus possible la population du pays occupe, afin qu'elle agisse aupres de son gouvernement pour faire conclure une paix favorable a l'occupant. Mais nos tortionnaires perdront leurs peines: jamais l'exces des souffrances n'engagera la population belge a desirer une paix prematuree; elle insiste pour que, malgre tout, la guerre soit continuee jusqu'a l'ecrasement du militarisme prussien, seul gage d'une paix durable.

Les mauvais traitements que l'Allemagne nous inflige systematiquement ont fait naitre une aversion profonde, qui ne s'eteindra jamais. Mais notre hostilite contre nos bourreaux ne nous empeche pas de manifester notre reconnaissance a ceux qui nous font du bien: la haine n'a pas efface dans notre ame l'amour. Elle ne nous entrainera pas non plus a la vengeance; nous avons contre celle—ci un antidote puissant: le mepris. Nous voulons nous defendre,—non nous venger.

FIN

CONCLUSION 219